EX LIBRIS F.G. WALLER
AMSTERDAM 1895
ORTIOR OLENTA

2 planches
avec des figures.

N IV
32605/A 18/l

43757

HISTOIRE CRITIQUE DES PRATIQUES SUPERSTITIEUSES

Qui ont séduit les Peuples & embarrassé les Savans.

AVEC

LA METHODE ET LES PRINCIPES pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas.

Par le R. P. PIERRE LE BRUN, Prêtre de l'Oratoire.

Nouvelle Edition, augmentée.

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez { GUILLAUME DESPREZ, Impr. & Lib. ord. du Roi, & du Clergé de France. ET P. G. CAVELIER, Libraire, rue S. Jacques, à S. Prosper, & aux trois Vertus.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

TABLE

Des Pieces contenues dans le Tome troisieme.

LEttre de M. Chauvin sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les Complices d'un assassinat commis à Lyon, page 1.

Explication de certains mots qui pourroient paroître obscurs à quelques Lecteurs, 46.

Dissertation physique, en forme de Lettre à M. de Seve, sur les talens de Jacques Aymar, par M. Garnier, 55.

Rélation de quelques actions de Jacques Aymar, que l'Auteur lui a vû faire chez M. le Lieutenant Général, & de quelques réponses que ledit Aymar fit à des questions qui lui furent alors proposées par l'Auteur, 105.

Lettres qui découvrent l'Illusion des Philosophes sur la Baguette, & qui détruisent leurs systêmes, par le R. P. le Brun, 117.

Lettre à l'Auteur de la Recherche de

la Vérité, 135.
Réponse de l'Auteur de la Recherche de la Vérité, 141.
Difficultés proposées au même Auteur, 149.

Sur la découverte des bornes, des voleurs, & des vols, 150. Sur celle des eaux & des métaux, 153. Sur la cause du mouvement de la Baguette, lorsqu'on convient que nul corps ne la fait tourner, 157.

Réponse du même Auteur, 166.
Lettre de M. l'Abbé de la Trappe, à M. l'Abbé de Malebranche, 177.
Sentiment de M. le Chancelier Pirot, 181.

I. LETTRE à Monsieur ***

Illusion des Philosophes qui veulent expliquer par un écoulement de corpuscules des phénomenes qui sont ou faux, ou surnaturels, 191.

II. LETTRE. *Critique des hypotheses dont M. Chauvin & M. Garnier se servent pour découvrir la cause qui fait tourner la Baguette sur les vestiges des voleurs & des meurtriers.* 201.

Etat de la question, 202. Moyen de la résoudre. Quels sont les corps qui peuvent causer le mouvement de la Baguette, &

l'agitation de l'homme qui la tient, 202. S'il y avoit des corpuscules émanés du corps des meurtriers par-tout où la Baguette a tourné. Hypothese de M. Chauvin, 207. Réflexions sur son hypothese, 209. Que les vents & les tempêtes ont dû dissiper la vapeur des meurtriers, 210. Nouvelle hypothese, proposée dans le Journal des Savans, 214. Défauts de cette hypothese, 216. Que quand même il ne fait point de vent, ce qui s'exhale du corps d'un homme ne peut s'arrêter le long d'un chemin pour y faire une traînée qui dure un jour; mais qu'il doit se dissiper en fort peu de temps, 220. Objections & Réponses, 230, 231.

III. LETTRE. *Qu'il est impossible qu'on fasse jamais aucun Système qui explique physiquement tous les phénomenes de la découverte du meurtre de Lyon.* 241.

Histoire du fait, sur les Rélations les plus exactes, 47. Expériences & observations de M. le Procureur du Roi, 255. de M. de M.** 256. de M. Panthot, 258. de M. l'Abbé de la Garde, 259. de M. Garnier, 261. Réflexions sur toutes ces Observations. Que nulle cause Physique, qui agisse nécessairement, n'a pû faire tourner la Baguette; mais qu'il faut recourir à une cause intelligente, qui s'accommode ordinairement aux desirs de ceux qui la consultent, 265.

IV. LETTRE. *Entretien d'Ariste, de*

Theodule & de Menalque sur la Physique occulte, *ou* le Traité de la Baguette divinatoire. 288.

V. LETTRE. *Sur le Système de l'Auteur de* la Physique occulte. 302.

Examen de deux points, d'où dépend toute la question, 314. Conclusion : Que nul corps ne fait mouvoir la Baguette, 27.

VI. LETTRE. *Comment on peut découvrir si les Anges, ou les Démons, sont les auteurs du tournoiement de la Baguette,* 328.

Regle établie dans la Tradition pour discerner ce que font les Anges d'avec ce que font les Démons, 333. Autre regle, 337. Impostures de la Baguette, source de plusieurs péchés, 341.

VII. LETTRE. *Réponse aux difficultés qui ont eté proposées pour montrer que l'usage de la Baguette est naturel, & qu'il ne peut être mis au nombre des pratiques superstitieuses,* 344.

La Baguette ne tourne plus entre les mains d'une personne qui demande à Dieu de faire cesser ce tournoiement, s'il n'est pas naturel, 374. Elle tourne sur les Reliques, 380. Elle s'accommode à l'intention de ceux qui la tiennent. Faits remarquables sur ce sujet, 387.

VIII. LETTRE. *Sur le sentiment des Auteurs Jésuites qui ont traité de*

l'usage de la Baguette, 389.
Divination par des Baguettes qui se remuoient sans qu'on y touchât, 392.
Extrait d'un Livre imprimé à Basle, où l'on se plaint des maux que produit l'usage de la Baguette, 393.
Sentiment de S. Augustin sur les Pratiques superstitieuses, 393.
Réponse du R. P. le Brun à Mr. de Comiers. 403.
Lettre touchant la Baguette, 436.
*Lettre de Mr. *** à M. .... sur l'avanture de Jacques Aymar*, 458.
Lettre de Mr. Robert, Procureur du Roi au Châtelet de Paris, au R. P. Chevigny, 470.
Lettre de Mr. de Malbosquet à Mr. de V. L. R. O. D. sur le Traité de la Physique occulte. 473.
*Lettre écrite par Mr. *** au R. P. le Brun, sur son Traité des superstitions*, 491.

Fautes à corriger dans le Tome troiſieme.

Pages.	*Lignes.*	*Fautes.*	*Liſez.*
32	8	de	des.
67	3	ans	dans
105	19	Bagette	Baguette
107	15	agent	argent
157	13	peu-être	peut-être.
161	17	mouvemnt,	mouvement.
ibid.	19	attibuons	attribuons
166	5	ait	ai
183	5	faire puiſque	faire : puiſque
192	24	Intelligences	Intelligences
214	*l. dern.*	*impénétrables*,	*impénétrable*
242	23	ne	me
279	4	ont	font
342	5	atroces : ſoulevent	atroces ſoulevent.
353	27	déoouvre,	découvre.
354	4	DIFFICULTE'	DIFFICULTE'
395	*l. dern.*	periculos	periculoſis
497	4	uu,	un.
ibid.	23	ſin	fin.

Fautes à corriger dans le Tome quatrieme.

Pages.	*Lignes.*	*Fautes.*	*Liſez.*
11	14	application	apparition
44	4	on	en
183	29	imprimnt	imprimer
175	21	Marcel I.	Marcel II.
224	26	Τιρῶτον ἀισϛητηριον :	πρῶτον ἀισθητήριον
ibid.	29	πνευμάναε	πνευμάναξ
ibid.	*l. dern.*	γαϛεράναξ	γαστεράναξ
227	11	ſibres	fibres
ibid.	*l. pén.*	φλογώδες	φλογώδες
231	6	premiers	premieres
239	1	leurs	leur
259	10	Capite	Capiti
271	*l. dern.*	*Remenſi*	*Remenſis*
297	7	pouſſe	pouſſé
321	21	même	même
347	17	reconnoiſſent	reconnoiſſoient
434	27	pierre	priere

Hiſtoire critique des pratiques ſuperſtitieuſes, &c.

* *Lettre à Madame la Marquiſe de Senozan, ſur les moyens dont on s'eſt ſervi pour découvrir les Complices d'un aſſaſſinat commis à Lyon, le cinquieme Juillet 1692. Par Mr. CHAUVIN Docteur en Medecine.*

† Elle fut imprimée à Lyon en 1692. chez de Ville, in-12. Les Editions antérieures ont été déſavouées par l'Auteur.

MADAME,

Sans un ordre exprès de votre part, je n'aurois jamais entrepris la diſſertation ſuivante ; & je ſuis bien perſuadé que ſans le ſecours de vos réflexions ſur une découverte auſſi ſinguliere que celle dont il s'agit, j'aurois vainement eſſayé de vous obéir. C'eſt donc votre ouvrage, Madame, que je vous adreſſe, auquel je n'ai donné que la méthode, & le ſoin d'ar-

ranger vos penſées. Pour tracer mon plan, je me ſuis ſervi de la narration du fait, que vous m'avez encore fournie. On s'aperçoit, en la liſant, que vous la tenez de bonne main, & l'on eſt convaincu qu'elle eſt fidele, ſitôt qu'on ſait que vous la devez à Monſieur l'Abbé de la Garde, qui n'a rien avancé dans cette occaſion qu'il n'ait vû par lui-même: La bonne foi de l'Auteur, ſes manieres ſinceres, ſon amour pour la vérité, garantiſſent ſa rélation d'être ſuſpecte de menſonge. Pourroit-on s'imaginer qu'un honnête homme, dans le temps de cet évenement, au milieu d'une grande Ville, en préſence d'un nombre infini de témoins qui le démentiroient, à la face de Meſſieurs nos Magiſtrats, eût le front, au lieu d'une Hiſtoire, de conter des Fables, dont la fauſſeté frapperoit tous nos citoyens, & les ſouleveroit contre ce récit.

LE 5 de Juillet 1692. ſur les dix heures du ſoir, un vendeur de vin & ſa femme furent égorgés à Lyon dans une cave; & leur argent fut volé dans une boutique qui leur ſervoit de chambre.

Cela se fit avec tant de secret, qu'on ne put ni découvrir, ni soupçonner les Auteurs du crime.

Un voisin, touché de cette mort, ou poussé par le desir d'éprouver le talent d'un riche Payſan de sa connoissance, qui se mêloit de suivre à la piste les larrons & les meurtriers, l'attira par une lettre en cette Ville, & le mena chez Monsieur le Procureur du Roi, à qui ce Villageois promit d'aller sur les pas des coupables, & de les rencontrer, pourvû qu'il commençat par descendre dans cette cave pour y prendre son impression.

Il est de Saint Veran en Dauphiné, s'appelle Jacques Aymar, est né le 8 de Septembre 1662. entre minuit & une heure: & avec une Baguette fourchue, coupée en tout temps, & de toute espece de bois, il trouve la source & le cours des fontaines, les bornes, l'or & l'argent cachés, sans que son frere unique ait ce talent, quoiqu'il soit né dans le même mois en l'année 1664.

Monsieur le Lieutenant Criminel & Monsieur le Procureur du Roi l'envoyerent dans cette cave. Il y fut émû: son pouls s'éleva comme dans une

grosse fievre ; & sa Baguette, qu'il tenoit en ses mains de la même façon qu'il la tient lorsqu'il cherche les sources, tourna rapidement dans les deux endroits où l'on avoit trouvé les cadavres du mari & de la femme. Après quoi, guidé par sa Baguette, ou par un sentiment intérieur, il suivit les rues où les assassins avoient passé, entra dans la cour de l'Archevêché, sortit de la Ville par le pont du Rône, & prit à main droite le long de ce fleuve.

Trois personnes qui l'escortoient furent témoins qu'il s'apercevoit quelquefois de trois Complices : quelquefois il n'en comptoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maison d'un Jardinier, où il soutint opiniâtrément qu'ils avoient entouré une table vers laquelle sa Baguette tournoit ; & que de trois bouteilles qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une sur quoi sa Baguette tournoit aussi.

Deux enfans de 9 ou 10 ans, qui le nioient par la peur d'être punis d'avoir tenu la porte ouverte contre la défense de leur pere, avouerent bientôt, que trois hommes, qu'ils

dépeignirent, s'étoient glissés dans la maison, où ils avoient bû le vin de la bouteille que le Payſan indiquoit.

Après cet aveu, l'on fut au bord du Rône, à demi lieue plus bas que le pont; & leurs traces, imprimées dans le sable sur le rivage, montrerent visiblement qu'ils s'étoient embarqués.

Ils furent exactement suivis par eau; & le Payſan fit conduire son bateau dans des routes, & sous une arche du pont de Vienne, où l'on ne passe jamais. Ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de Batelier, puisqu'ils s'écartoient du bon chemin sur la riviere.

Durant ce voyage, le Villageois faisoit aborder à tous les ports où les scélérats avoient pris terre, alloit droit à leur gîtes, & reconnoissoit (au grand étonnement des hôtes & des spectateurs) les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots qu'ils avoient maniés.

On arrive au Camp de Sablon: le Payſan se sent plus ému. Il est persuadé qu'il voit les meurtriers, & n'ose pourtant faire agir sa Baguette pour s'en convaincre; car il craint que les Soldats ne se jettent sur lui. Frappé de cette peur, il s'en retourne à Lyon.

On le renvoie au Camp dans un bateau, avec des lettres de recommandation. Les criminels en ſont partis avant ſon retour. Il les pourſuit juſqu'à Beaucaire ; & dans la route, il viſite toujours leurs logis, marque ſans ceſſe la table & les lits qu'ils ont occupés, les pots qu'ils ont touchés pour boire.

Lorſqu'il fut à Beaucaire & qu'il les cherchoit dans les rues, il s'arrêta devant la porte d'une priſon, & dit poſitivement qu'il y en avoit un là dedans. On ouvrit : on lui préſenta douze ou quinze priſonniers, parmi leſquels un boſſu, qu'on y avoit enfermé depuis une heure pour un petit larcin, fut celui que la Baguette déſigna pour un des complices.

On chercha les autres. Le Payſan découvrit qu'ils avoient pris un ſentier aboutiſſant au chemin de Nîmes, & le boſſu fut conduit ici.

Au commencement, il nioit d'avoir eu la moindre connoiſſance ni de ce forfait ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lyon. Cependant à Bagnols, ſoit qu'il fut preſſé par la force de la vérité, ſoit qu'il fût confondu par ſes hôtes, qui lui ſoute-

noient qu'il avoit logé chez eux en descendant par le Rône, avec deux personnages tels qu'on dépeignoit les complices par leurs habits, dont les enfans du Jardinier avoient rendu compte, il révéla que deux Provençaux l'avoient engagé à tremper dans cette action, comme s'il eût été leur valet, sans qu'il eût pourtant ni tué, ni volé : car c'étoient eux, à ce qu'il disoit, qui avoient fait le massacre, & enlevé l'argent, dont ils ne lui avoient donné que six écus & demi.

Ce qu'il y eut de remarquable, le long du chemin, fut que le Villageois ne pouvoit aller derriere le bossu sans des maux de cœur : il falloit qu'il marchât loin devant lui pour les éviter. Et ce qui mérite aussi d'être observé, c'est qu'il ne sauroit se placer dans les endroits où quelque meurtre a été commis, sans prendre envie de vomir, sans suer, sans souffrir une espece d'accès de fievre. Il n'est pas ainsi tourmenté quand il cherche des sources, ou qu'il suit des meurtriers sur une riviere.

Le bossu, dans le premier interrogatoire, subi dès qu'il fut à Lyon, ne fit pas difficulté de raconter que le

jour du meurtre deux hommes, qui parloient Provençal, l'avoient mené à la boutique d'un Marchand, dans laquelle ils acheterent ou déroberent deux ſerpes à bucheron ; que ſur les dix heures du ſoir tous trois enſemble furent chez ces pauvres gens, ſous prétexte d'emplir une groſſe bouteille couverte de paille, dont ils étoient munis ; que ſes deux compagnons deſcendirent ſans lui dans la cave, avec le vendeur & la vendeuſe de vin ; que là ils les tuerent à coups de ſerpes, & remonterent dans la boutique, ouvrirent un coffre, volerent cent trente écus, huit louis d'or, & une ceinture d'argent.

Il avoua même qu'ils ſe réfugierent promptement dans une grande cour, ſortirent de Lyon le lendemain par la porte du Rône, burent à la maiſon du Jardinier en préſence de deux enfans, détacherent un bateau du rivage, furent au Camp de Sablon, & puis à Beaucaire. Il ajoûta que ſur la route ils logerent dans les mêmes cabarets où le Payſan l'avoit fait repaſſer au retour, & reconnoître par les hôtes.

Cette confeſſion débrouilla les cir-

constances du crime. En effet, dans la boutique qui servoit de chambre, on avoit trouvé une serpe à bucheron neuve & sanglante, avec une grosse bouteille presque pleine; & ces deux instrumens ont donné lieu à plusieurs expériences.

Sitôt que le bruit de la prise du bossu se répandit, on raisonna sur cette affaire dans toute la Province, chacun selon ses notions, ses préjugés, sa passion, ses intérêts, ou le degré de sa science.

La plûpart publioient obstinément que l'homme à Baguette étoit sorcier, & ne faisoit ces prodiges qu'en vertu d'un pacte, du moins implicite. Quelques-uns attribuoient son talent au signe de la Vierge; & d'autres, voulant parler pour ne rien dire, avoient recours aux qualités occultes, ou à son étoile.

Un Philosophe plus hardi * opina pour la nature, & débita dans les conversations une espece de système, ou une hypothese qui expliquoit d'une maniere un peu sensible & un peu méchanique les différentes merveilles que le Villageois opéroit.

* M. l'Abbé de la Garde.

Il avoit construit son hypothese,

pour la satisfaction de Monsieur le Lieutenant Criminel & de Monsieur le Procureur du Roi, sur leur rélation des faits, sans avoir jamais vû le Payſan ; & leur avoit prédit, par des conſéquences tirées de ſes principes, que ceux qui excellent à chercher les ſources devoient avoir le même don : ce qui ſeroit à l'avenir un rempart contre les larrons, & contre les homicides.

On l'a invité depuis à voir les expériences ; & la premiere ſois qu'il y fut appellé, ce Villageois, devant des perſonnes diſtinguées, & en ſa préſence, parcourut la cave, marqua par les mouvemens de ſa Baguette les deux endroits où le vendeur de vin & ſon épouſe étoient tombés en mourant, fut abondamment mouillé de ſueur, eut le pouls élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite, qui trouve les ſources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna ſur les mêmes places. Il ſentit d'abord un grand mal de cœur dont il ſe remit en un moment, & fut au cabinet de Monſieur le Procureur du Roi. La ſerpe ſanglante, & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier, y furent

rangées à demi aulne de distance l'une de l'autre. Il posa le pied sur chacune successivement ; & la Baguette ne tourna que sur la sanglante.

N'auroit-on pas cru qu'il en étoit quitte pour le mal de cœur senti à la cave ? Toutefois, en se retirant, il fut saisi dans les rues d'une agitation véhémente, qui l'obligea de monter chez un de ses amis y prendre du vin, & attendre que cette émotion, qui lui dura tout le soir, fût diminuée.

Deux jours après, le Payſan avec des archers fut renvoyé au sentier dont on a parlé, pour y reprendre la piste des autres complices ; & de-là, sa Baguette le ramena par de longs détours dans Beaucaire, à la porte de la même prison où l'on avoit trouvé le premier.

Il assuroit qu'il y en avoit encore un là dedans, & n'en fut détrompé que par le Geolier, qui lui dit qu'un homme, tel qu'on décrivoit un de ces deux scélérats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du bossu.

On se remit ensuite sur leurs vestiges : on fut jusqu'à Toulon, dans une hôtellerie où ils avoient dîné le jour précédent : on les poursuivit sur la

mer, où ils s'étoient embarqués : on reconnut qu'ils prenoient terre de temps en temps ſur nos côtes, qu'ils y avoient couché ſous des oliviers ; & l'homme à Baguette, malgré des tempêtes, les ſuivit inutilement ſur les ondes journée par journée, juſqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procès du boſſu s'inſtruiſoit cependant avec une ſinguliere exactitude ; & quand le Payſan fut de retour, ce jeune criminel, qui ne ſe donnoit que dix-neuf ans, fut condamné le 30 d'Août a être rompu vif ſur les Terreaux, & à paſſer, en allant au ſupplice, devant la porte du vendeur de vin, où la Sentence fut lûe.

A peine le patient fut-il vis-à-vis de cette maiſon, que de ſon propre mouvement il demanda pardon à ces pauvres gens, dont il déclara qu'il avoit cauſé la mort en ſuggérant le vol, & gardant la porte de la cave dans le temps qu'on les égorgeoit.

Avant & depuis l'exécution de ce malheureux, on en a fait des expériences ; & déja huit perſonnes ſe ſont trouvées revêtues de ce don, ignoré juſqu'aujourd'hui. Quelques-unes ſont tourmentées incontinent quel-

les se mettent aux endroits du meurtre. Les autres ne sont agitées qu'une heure après, & leur mal s'apaise en mangeant. On a vû qu'il y en a une, âgée d'environ soixante ans, savante à chercher les sources, qui n'a fait néanmoins tourner la Baguette à la cave que très-imparfaitement.

On a pris garde que la Baguette entre les mains du Payſan ne tourne sur la bouteille que du côté de l'anse, par où les assassins la tenoient sans doute.

On a observé que pour avoir ôté de cette cave la terre abreuvée de sang, & mis quantité de mortier à sa place, la Baguette ne laisse pas d'y tourner. On a suivi ailleurs à la piste des choses dérobées ; on a développé des larcins ; & par un grand nombre de faits & de circonstances on a commencé d'approfondir une découverte si utile à la conservation du bien & de la vie des hommes.

COmme ce fait paroît fort singulier, & qu'il est dans toutes ses circonstances si surprenant, que beaucoup de personnes ne le croiront pas naturel ; il est juste, pour l'utilité du public, qu'on en développe le mystere

d'une maniere méchanique qui n'éclaire pas ſimplement l'eſprit, mais qui frappe en quelque maniere les ſens; puiſque l'expérience nous apprend que ce n'eſt que par leur moyen que la plûpart des hommes connoiſſent.

Dans cette vûe, j'ai eu recours, pour m'éclaircir moi-même, & pour inſtruire enſuite les autres, à l'analyſe (*) ſuivante; perſuadé que ſans une pareille méthode l'eſprit du monde le plus pénétrant n'arrive jamais à la connoiſſance de la moindre vérité.

J'ai donc d'abord prêté attention à ce qu'il y a de plus particulier dans une découverte ſi extraordinaire: après quoi j'ai eſſayé de ne recevoir aucune choſe pour vraie, que je ne l'aie connue évidemment telle.

J'ai même diviſé toutes les difficultés, que je me ſuis propoſées à examiner, en autant de parties que j'ai pû. J'ai conduit enſuite mes penſées par ordre. Enfin j'ai eſſayé, pour me convaincre moi-même, de faire par tout des dénombremens les plus entiers qu'il m'a été poſſible, de peur de rien omettre de tout ce qui peut entrer dans notre queſtion.

Ce qu'il y a de plus connu dans ce

que le fait proposé a de singulier est qu'un certain Villageois, conduit sur l'endroit d'un meurtre & d'un vol, a des inquiétudes, des envies de vomir, tombe en sueur, & souffre une espece d'accès de fievre : & sur cela cet homme assure & ne s'y trompe point, que dans l'endroit sur lequel il a les pieds on a commis un assassinat. Voilà les sentimens intérieurs dont il se plaint, qu'on reconnoît au changement de sa couleur, aux sueurs qui lui distillent du visage & de tout le corps, & à l'agitation de son pouls.

Si cet homme tient avec les mains par les deux bouts une Baguette fourchue, de quelque bois qu'elle soit, on la voit sensiblement tourner en rond entre ses mains. Armé, pour ainsi dire, de cette Baguette, il suit à la piste un assassin dans tous les endroits où il a passé, se plaignant toujours d'une agitation intérieure, qui augmente si fort à mesure qu'il suit de fort près l'assassin, qu'il en prend mal au cœur ; & la Baguette continue toujours à se mouvoir.

Ces vérités posées, il est constant que ce qu'il y a de singulier en la question consiste premierement dans un mou-

vement, ou agitation intérieure & extraordinaire, ſoit du (1) ſang, ſoit des (2) eſprits animaux, &c. Sans quoi on ne peut pas concevoir les inquiétudes, l'envie de vomir, les ſueurs, la fievre, les maux de cœur, &c. mouvemens dont je dois découvrir la cauſe. Et parceque je ſai que tout mouvement ſe fait par impulſion, qu'il n'y a point d'impulſion qui ne ſoit immédiate; je conclus, que la cauſe qui pouſſe & agite le ſang & les eſprits animaux de notre Villageois le doit toucher immédiatement.

Cela ſuppoſé, examinons avec attention tout ce qui peut immédiatement toucher le ſang & les eſprits animaux de ce même Villageois, afin que nous puiſſions déterminer ce qui excite le mouvement, ou l'agitation dont il s'agit.

Mais il ne paroît pas qu'il y ait rien qui le touche immédiatement, que la terre ſur laquelle il marche; le bois du bateau dans lequel il étoit lorſqu'il ſuivit les aſſaſſins ſur le Rône & ſur la mer; l'air qui l'environne; la (3) matiere ſubtile contenue dans ſes pores; ou enfin quelques petits corpuſcules particuliers, différens de l'air & de la matiere ſubtile, plus ſubtils

que l'une, & dont les pores sont configurés de maniere à donner un passage très-libre à l'autre. Or ce n'est pas la terre qui le soutient, non plus que le bois du bateau, parceque l'un & l'autre sont en repos; & un corps qui est en repos n'en peut pas faire mouvoir un autre. Ce n'est pas encore l'air seul, ni la matiere subtile qui y est contenue, puisque l'une & l'autre environnent toujours cet homme, & même tous les hommes, & que ni cet homme, ni tous les autres hommes ne sont pas en tout temps agités de la maniere dont il s'agit.

Il reste donc que les petits corpuscules, particuliers, distincts & différens de l'air & de la matiere subtile, que je puis imaginer plus subtils que l'air, & configurés de maniere qu'ils donnent toujours un passage libre au travers de leurs pores à cette même matiere subtile, tels que je les ai supposés dans mon dénombrement : il reste, dis-je, que ces corpuscules peuvent émouvoir & agiter le sang & les esprits animaux de notre Villageois : & c'est ce qui étoit en question.

Mais on me dira peut-être que je suppose sans raison ces petits corpus-

cules ; & quoiqu'ils paroiſſent néceſſaires, par la précédente analyſe, pour expliquer tous les (4) phénomenes propoſés, que cela ne conclut point qu'ils exiſtent, puiſque nous ne connoiſſons aucune cauſe ſenſible dont ils puiſſent émaner ; & quand même cette cauſe ſeroit démontrée, il eſt à croire que le mouvement continuel de l'air, que le courant d'une riviere, que l'agitation de la mer, & mille autres cauſes extérieures les déplaceront de maniere que les traces des voleurs & des aſſaſſins ſeroient bientôt rompues, & même éteintes. Cependant le fait nous apprend que rien de tout cela ne les a pû diſſiper, puiſque notre Villageois a pourſuivi ceux qui ont donné occaſion à une ſi utile découverte plus de quinze jours après que le meurtre eut été commis ; qu'il a ſuivi leurs traces ſur une terre fort légere, dans un pays fort expoſé aux vents, ſur une riviere ; & qu'enfin il a même continué ſur la mer dans un temps aſſez orageux.

J'avoue que ces deux objections ont d'abord un air de vraiſemblance, & que difficilement on peut les réſoudre ſans la connoiſſance de certains principes,

& de certaines vérités. Mais aussi, pour peu qu'on se dépouille de ces préjugés, & qu'on se rende justice sur l'organisation ou structure de nos sens, qui nous ont été donnés pour conserver l'union de notre esprit avec nos corps durant un certain temps limité, & non pas pour satisfaire à notre orgueil : ces principes & ces vérités reçues, il est sûr que ces objections seront éclaircies de maniere qu'elles serviront plûtôt de preuves à ma pensée, que de raisons pour ne la pas admettre.

Il me paroît que pour rendre sensible la cause matérielle des petits corpuscules supposés, en quoi consiste la premiere objection, on doit supposer les vérités suivantes. Je les nomme vérités, persuadé qu'elles seront reçues pour telles par tous ceux qui n'ont pas intérêt à laisser les hommes dans une profonde ignorance, & de qui tout l'art consiste à les prévenir des principes propres à assujétir l'esprit, au lieu de l'éclairer.

Il est certain que j'ai un esprit, il est certain aussi que j'ai un corps. Tous les hommes conviennent que je ne suis censé un homme que parceque

ce même eſprit qu'ils appellent ame ; & ce même corps ſont unis enſemble ; & que je ne ceſſe d'être homme que par leur déſunion. Mais tout le monde ne ſait pas que la cauſe de cette union conſiſte en Dieu même, en tant qu'il a voulu que l'eſprit fût uni au corps organiſé d'une certaine façon : que cette union eſt plus étroite & plus intime que celle de deux corps, & que c'eſt à raiſon de cette union, c'eſt-à-dire, de la volonté de Dieu, qu'un eſprit agit ſur ſa négation, je veux dire, ſur un corps, comme un corps agit ſur un eſprit.

Il y a même peu de perſonnes qui connoiſſent les conditions de cette union ; & c'eſt ce qui fait qu'au moindre phénomene ſurprenant, la plûpart des hommes ſe livrent ſi aiſément à la ſuperſtition, qu'on n'entend parler que de prodiges, de pactes implicites ou explicites, d'étoile & d'influence. Et ce qui me ſurprend le plus, c'eſt qu'un pareil jargon fait ſouvent le ſort des raiſons de ceux qui veulent paſſer pour Philoſophes du premier ordre. Ils ſont bien-heureux de le croire ; car je ne penſe pas qu'on ſoit de leur ſentiment, pour

peu qu'on ait un cerveau organisé pour la vérité.

Revenons aux conditions de l'union de l'esprit avec un corps, qui étant pour un bon esprit de véritables démonstrations, elles sont toujours les mêmes : & comme elles sont proposées dans la Philosophie de mon analytique Maître *Nr. Legis*, d'une maniere plus claire & plus exacte que par-tout ailleurs, je crois qu'on ne peut, ni s'en instruire avec assez de soin, ni leur donner une assez sincere attention, particulierement à la sixieme qui éclaircit entierement la difficulté que j'examine : car c'est-là qu'il nous apprend que toutes les (5) idées de l'ame, qui regardent la conservation du corps, telles que sont celles qui sont accompagnées des sentimens & des passions, seront toujours suivies du mouvement des esprits animaux, qui sera le plus propre pour l'exécution des desirs de l'ame, & pour la conservation de l'union de l'esprit avec le corps ; ce qui constitue l'homme. Faisons donc une application de cette loi à notre fait.

Un homicide n'égorge point un homme de sang froid ; & celui qui

eſt égorgé ſouffre dans ce moment-là ; à l'approche d'une mort imprévue, des agitations intérieures très-violentes, & proportionnées aux paſſions de crainte, de vengeance, &c. qui l'agitent. Le plus hardi voleur a toujours peur qu'on ne le prenne ſur le fait, ou qu'on ne le reconnoiſſe dans la ſuite : les uns & les autres ont donc une maniere de crainte, en vûe de leur propre conſervation, ſoit lorſque la mort leur paroît prochaine, ou lorſqu'ils commettent quelque crime. Et même, ne peut-on pas dire qu'à l'occaſion de cette crainte leurs eſprits animaux ſe meuvent intérieurement, de la façon la plus propre pour l'exécution des deſirs de leur ame, ou pour les beſoins de leur corps, eu égard à ſon union avec ſon eſprit ? Ce qui ne peut pas être nié. Raiſonnement commun pour celui qui vole & aſſaſſine, & pour celui qui eſt aſſaſſiné.

Cela ſuppoſé, on conçoit aiſément qu'à l'occaſion de ce mouvement irrégulier des eſprits animaux, leſquels paſſent continuellement dans le ſang, cette liqueur eſt mûe d'un mouvement inteſtin, différent de celui en quoi conſiſte ſa chaleur, ſa fluidité & ſa (6)

circulation : on conçoit aussi que ce mouvement ne peut se faire sans qu'il ne se sépare, au travers des (7) glandes miliaires, quelques petits corpuscules d'une certaine figure déterminée, qui sont poussés & entraînés au dehors par la transpiration, laquelle est si considérable dans l'homme, que les expériences de Sanctorius nous apprennent que de huit parties d'alimens que nous recevons, il y en a cinq qui s'évacuent par cette voie en excrémens.

La matiere divisible à l'infini supposée, il est constant, par toutes les loix du mouvement connues, que cette division doit produire une infinité de figures différentes dans la matiere divisée. On peut encore démontrer, supposé la matiere divisée, & mûe d'une certaine maniere, que de certains corpuscules, d'une telle ou telle figure, doivent être rejettés du fluide dont ils faisoient partie avant ce mouvement : détail qui n'est pas du ressort d'une lettre, & que tous les bons Physiciens connoissent & sentent mieux que moi.

Cet écoulement paroît d'autant plus vraisemblable dans un homme mû de quelques passions véhémen-

tes, duquel une bonne partie des principes ſont fluides, qu'on expérimente qu'il s'échappe continuellement de petits corpuſcules d'une infinité d'autres corps, dont toutes les parties nous paroiſſent dans un grand repos, & dans leſquels, après un très-long temps, nous ne remarquons aucune diminution de quantité. Le muſc, les infuſions vomitives d'antimoine, le mercure bouilli dans l'eau, l'ambre, & preſque tous les corps odoriférans en ſont des preuves démonſtratives. Je ne dis rien du gibier, dont un excellent chien reconnoît les voies long-temps après qu'il a paſſé dans un chemin, ou traverſé une riviere: ce qui fait parfaitement à mon ſujet, auſſi-bien que tout ce qu'on connoît de l'aiman par rapport à la terre & au fer.

De toutes ces vérités ne doit-on pas conclure, que je ne ſuppoſe pas ſans raiſon les petits corpuſcules, que j'ai fait entrer dans le dénombrement de mon analyſe, lorſque j'ai eſſayé de découvrir la cauſe qui meut & agite ou le ſang, ou les eſprits animaux de notre Villageois, &c. ce que je devois déterminer.

Ce

Ce moteur une fois admis, il me reste encore à répondre à la seconde objection, qui veut que quand même ces corpuscules existeroient, on ne pût pas concevoir qu'ils dussent résister au courant d'une riviere, à l'agitation d'une mer orageuse, au déplacement continuel de la superficie de la terre par les grands vents, aux diverses colomnes de l'air, & à mille autres causes extérieures, propres à écarter ces corpuscules de la route où aura passé un meurtrier, ou un voleur.

Je conviens que cette seconde objection est très-vive, & que beaucoup de personnes la croiront sans replique. Ne pourroit-on pas néanmoins y répondre de la maniere suivante ?

La saine Philosophie nous apprend que la grandeur & la petitesse, la dureté & la molleſſe, &c. ne sont pas des êtres absolus, & qu'un corps n'est dit grand, dur, &c. que par rapport à un autre corps moins grand & moins dur que lui. La nature de la matiere & sa divisibilité sont des principes, d'où cette vérité suit naturellement.

Cette vérité admise, il est sûr que nous pouvons toujours imaginer dans

le monde que nous habitons des corps beaucoup plus petits & beaucoup plus durs que tous ceux qui tombent naturellement ſous nos ſens ; la nature de la matiere, comme diviſible, n'y répugnant pas. Cette conſéquence eſt ſi vraie, que la découverte des (8) microſcopes l'a démontrée ſenſiblement de nos jours. De-là je conclus, par rapport à notre ſujet, que je puis imaginer les petits corpuſcules dont il s'agit, ſi petits, que malgré l'agitation de l'air, ſoit ſur la terre, ſoit ſur la mer, les interſtices de ce même air ſeront toujours ſi grands, par rapport à ces petits corpuſcules, qu'ils n'en recevront aucune atteinte, & que par conſéquent ils ne pourront pas être déplacés par ce moyen, je veux dire par l'air, de quelque maniere qu'ils ſoient agités. Ils le pourront d'autant moins, que je puis auſſi les imaginer ſi durs, par rapport à leurs grandeurs, que la derniere (9) molecule de l'air ſera trop molle à leur égard, pour pouvoir les ébranler, & par conſéquent les déplacer.

Ce que je dis de l'air, j'ai auſſi raiſon de le dire de toutes les autres cauſes de déplacement qu'on me pour-

roit proposer. Néanmoins, comme ces petits corpuscules, quoique très-durs, & propres à résister à l'air, peuvent être en quelque maniere détrempés & radoucis par les corpuscules de l'eau, sur une riviere & sur la mer, il n'est pas malaisé de comprendre que ce Payſan est moins agité sur l'eau que sur la terre.

Ce raisonnement paroîtra d'abord fort abstrait : je le crois toutefois très-convaincant, si l'on se ressouvient de ce que j'ai déja dit, lorsque j'ai supposé que les hommes, singulierement lorsqu'ils raisonnent, se doivent rendre justice sur l'organisation, ou structure de leurs sens, qui ne leur ont pas été donnés pour sentir toutes les vérités, & par conséquent suffire à leur orgueil ; mais simplement pour conserver l'union de leur esprit avec leur corps durant un certain temps limité. Je laisse faire l'application de cette pensée, eu égard au sujet présent, aux hommes les plus sages, les plus Chrétiens, & les plus Philosophes ; & je ne doute pas que mon raisonnement ne soit pour eux assez concluant, & assez précis, pour résoudre cette seconde objection.

Ne ſoyons donc pas ſurpris de la durée des traces que laiſſe uu aſſaſſin ſur la terre, ſur une riviere, & même ſur une mer orageuſe ; & diſons encore que dans les tempêtes l'air ne change point de place, par rapport à la ſuperficie de l'eau, avec laquelle il eſt toujours parallele, (10) comme avec la ſuperficie de la terre la plus unie & la moins mobile : de ſorte qu'à meſure que les flots de la mer s'abaiſſent & s'élevent, les colomnes de l'air s'abaiſſent & s'élevent ſuivant ces mêmes flots.

La cauſe matérielle & naturelle, que je devois découvrir pour m'aſſurer de la vérité de mon analyſe ſur le ſujet propoſé, étant connue & démontrée ; pour en faire voir toute la vraiſemblance, & rendre complette mon (11) hypotheſe, il me reſte à éclaircir & à déterminer le milieu par où les petits corpuſcules, en quoi elle conſiſte, parviennent juſqu'au ſang, & juſqu'aux eſprits animaux, pour y exciter tous les mouvemens d'où dépendent les inquiétudes, la fievre, les ſueurs, les envies de vomir, & ſingulierement le mouvement de la Baguette. Il me reſte auſſi à faire voir

pourquoi de certains hommes ont le don de découvrir les meurtriers, les voleurs, les eaux, &c. & que les autres ne l'ont pas. Après quoi je ferai une application de toutes les vérités que j'aurai découvertes sur ce sujet à quelques circonstances particulieres contenues dans l'exposition du fait.

Pour le faire avec ordre, & d'une maniere convaincante, & sensible, je me servirai toujours de l'analyse.

Celle de la premiere question est très-simple, puisque ce qui lui est particulier la comprend toute entiere: c'est-à-dire, que de petits corpuscules, répandus sur la terre & dans les interstices de l'air qui nous environne, peuvent pénétrer notre sang, ou nos esprits animaux, & les agiter de maniere qu'ils causent des inquiétudes, des envies de vomir, une élévation dans le pouls, &c. Ils ne peuvent les pénétrer qu'en passant au travers de quelques vuides, ou pores du corps qui se trouveront entre le sang & les esprits animaux, & ces mêmes corpuscules; puisque l'air (12) ambient, ni la terre ne touchent immédiatement que (13) l'Epiderme, ou la surpeau &

la peau. Je ne connois donc point d'autre milieu que la ſurpeau, & la peau : je ſai que l'une & l'autre ſont très-poreuſes ; par conſéquent cette communication ſe doit faire par les pores de ce même milieu.

On me dira peut-être qu'il eſt vrai que ce milieu eſt très-poreux, que la preuve en eſt ſenſible dans la (14) tranſpiration ; mais que ces pores ſont diſpoſés du dedans au dehors, d'une façon propre à donner iſſue aux vapeurs qui ſont la matiere de la tranſpiration, mais non pas du dehors en dedans ; ce qui doit empêcher la pénétration des corps extérieurs, telle, par exemple, que celle dont il s'agit. A cela je réponds, que ſi les vapeurs ſervent de preuve à la diſpoſition des pores du dedans au dehors, l'effet des remedes topiques ou externes démontre ſenſiblement la diſpoſition de certains pores du dehors en dedans ; puiſque par le moyen de certains mélanges appliqués ſur la peau je fais vomir, j'arrête la fievre, je fais dormir, je donne le flux de bouche, &c. Ce qui arrive par la même (15) méchanique que ſi on prenoit intérieurement des (16) vomitifs, des (17) fébrifuges, des (18)

narcotiques, &c. Car je conçois que les corpuscules qui s'échapent continuellement d'un (19) topique vomitif, par exemple, peuvent agiter d'une telle & telle maniere les esprits animaux, & le sang; qu'il en résultera le même (20) mouvement convulsif, ou convulsion des (21) muscles de (22) l'abdomen, des (23) intercostaux, du (24) diaphragme, & des (25) fibres motrices de l'estomac, que si on avoit pris un émétique, ou vomitif interne; ce qui est confirmé par l'expérience suivante, qui nous apprend qu'il y a des (26) épilepsies sympathiques, c'est-à-dire, de très-violens mouvemens convulsifs dont on a lieu de croire que la cause, ou le (27) levain est en aussi petite quantité qu'on puisse l'imaginer, & en quelque maniere extérieur aux esprits animaux, & au sang, comme sont les remedes topiques; ce qui est démontré par la ligature du gros doigt du pied dans ces especes d'épilepsies sympathiques, laquelle en arrête le (28) paroxysme, parcequ'elle empêche le mélange dans le sang de certains corpuscules contenus dans le gros doigt du pied, en quoi consiste la cause matérielle des symptomes de cette terrible maladie.

On calme de la même maniere, tous les jours, par des topiques appliqués ſimplement ſur le poignet, le mouvement inteſtin des parties du ſang, en quoi conſiſte la fievre : on fait auſſi dormir par l'application extérieure de l'opium ; c'eſt-à-dire, qu'on introduit de (29) ſouphres narcotiques, qu'on conçoit de figure fort branchue, leſquels paſſant par les pores de la peau pénetrent juſques à l'extrêmité des tuyaux des (30) nerfs & ſont rapportés au cerveau, où ils lient en quelque façon les eſprits animaux : conjecture qui eſt aiſée à concevoir, ſi l'on ſuppoſe l'hypotheſe de la circulation des eſprits animaux, telle que la circulation du ſang ; c'eſt-à-dire, ſi l'on imagine des nerfs qui portent les eſprits animaux du cerveau aux parties, & d'autres nerfs qui en rapportent le réſidu au cerveau, comme au réſervoir des eſprits : hypotheſe que je pourrois établir par un grand nombre d'expériences & de faits de pratique de Medecine. Ce qui n'étant pas de mon ſujet, il me ſuffit de pouvoir conclure, appuyé ſur des faits inconteſtables, que notre corps a des pores ouverts du dehors en dedans, comme du dedans au

dehors ; que ces pores sont de figure bien différente les uns des autres, puisqu'il y en a de proportionnés aux corpuscules qui constituent la nature des vomitifs, des fébrifuges, des narcotiques, &c. corpuscules qui ne peuvent être que de figure bien différente les uns des autres. Concluons donc que de la part des pores de notre corps rien ne s'oppose à l'entrée des corpuscules supposés ; ce que je devois prouver.

Examinons à présent, toujours par la même méthode, pourquoi notre Villageois a plutôt cette vertu qu'un autre.

Il est sûr que de toutes les vérités que j'ai jusqu'ici proposées, on doit conclure naturellement que, si l'on peut imaginer dans un certain homme une configuration des pores de la surpeau & de la peau proportionnée aux corpuscules supposés ; il est constant, dis-je, qu'autant de fois qu'un homme, criblé pour ainsi dire de cette matiere, se trouvera environné d'un air chargé ou impregné de ces corpuscules, il en devra nécessairement être pénétré ; & par conséquent il faudra qu'il ressente tous les mouvemens

intérieurs que notre Villageois nous dit qu'il reſſent ſur les voies d'un aſſaſſin, ou dans l'endroit d'un meurtre commis; ce qui arrivera dans cet homme auſſi méchaniquement que le vomiſſement, par exemple, dans un autre, à l'occaſion d'un topique vomitif. Cette diſpoſition n'a rien pour moi d'aſſez extraordinaire pour ne la pas concevoir; & le fait que j'examine en eſt une preuve auſſi convaincante & auſſi concluante, que l'approche du fer & de l'aiman en eſt une de la proportion que les pores du fer ont avec la matiere magnétique, qu'on ſuppoſe s'écouler continuellement de l'aiman. Enfin ces mêmes pores me paroiſſent des ſuites néceſſaires de la diviſibilité de la matiere à l'infini, qui, mûe d'une certaine maniere & à une certaine quantité, nous laiſſe concevoir aiſément que rien ne peut s'oppoſer à un arrangement déterminé: ce qui conſtitue la différence de toutes les eſpeces de corps & de tous leurs individus. Il y a donc des hommes dont les pores peuvent être diſpoſés de la maniere dont il s'agit, comme il y a des hommes dont toutes les inclinations & tous les traits exté-

rieurs sont très-divers ; ce qui ne peut arriver que par un arrangement & une configuration de la matiere différente dans chaque individu. Mais on me dira peut-être, que l'on convient des configurations particulieres dans les différens individus, d'un certain arrangement toujours conservé, en quoi consiste l'espece : mais en même temps on se fera un monstre de la cause pour laquelle cette telle configuration se trouve dans cet homme, & non pas dans tous les hommes. A cela je réponds : pourquoi est-ce que tous les hommes ne sont pas du même tempérament, n'ont pas le même esprit & les mêmes inclinations ? Pourquoi enfin leur air est il si différent, qu'entre un million d'hommes il n'y en a pas deux dont le visage soit presque semblable ? Tout le monde demeure d'accord qu'on doit cela au principe de leur génération. Il m'est donc permis de dire la même chose de notre Villageois ; & je conçois outre cela aisément que (31) l'œuf qui a fait la matiere de sa génération étoit individuellement disposé de maniere qu'à l'occasion d'un certain degré de mouvement des (32) esprits séminaires de son pere, il a dû

réſulter un tel arrangement ; ce qui en fait tout le myſtere, auſſi bien que de toutes les différences que nous obſervons dans preſque tous les individus de même eſpece.

Voilà le pacte implicite, ou explicite que ce pauvre Villageois a fait avec le Diable, & voilà ſon Etoile : galimathias & azyle de l'ignorance, que je ne daigne pas réfuter ; puiſqu'il y aura toujours des hommes organiſés individuellement pour ne donner leur conſentement qu'aux opinions extraordinaires, & qui ne ſont point du reſſort de la raiſon : vérité confirmée par la réflexion ſuivante. Car enfin, ne traiteroit-on pas un homme de ridicule & de viſionnaire, qui diroit qu'un bon chien de chaſſe ne ſuit les voies d'un cerf, par exemple, une heure après qu'il a traverſé une riviere, que parcequ'il a fait un pacte, du moins implicite, avec le Diable, ou en vertu de ſon Etoile ? Jamais perſonne ne s'eſt aviſé d'une pareille Philoſophie pour expliquer ce fait : & n'eſt il pas le même que celui que nous examinons ?

Cependant, comme il y a un grand nombre de perſonnes qui veulent que les étoiles influent, & que c'eſt à elles

qu'ils attribuent leur bonne ou mauvaise fortune, aussi-bien que tous les dons singuliers attachés à de certaines gens ; je ne puis me dispenser de proposer la réflexion suivante, qui n'est ni d'un Philosophe, ni d'un Théologien, mais d'un homme sans préjugé. Je voudrois donc bien qu'on me dît si cette influence tombe sur le moment de notre conception, ou sur celui de notre naissance, & qui peut déterminer ce premier moment ? Je ne saurois m'imaginer qu'il y ait jamais eu de pere, ni de mere qui s'en soient avisés ; & quand même il s'en seroit trouvé d'un pareil sens froid, l'instant de la conception passe si vîte, que je ne crois pas qu'il puisse être déterminé. Ce qui est cause à mon sens que toute l'Astrologie n'a raisonné que sur le moment de la naissance, moment aussi incertain & aussi inutile, par rapport à notre fortune & à nos dons naturels & particuliers, que celui de notre conception ; puisque l'expérience nous apprend que de dix personnes nées dans le même moment, & par conséquent sous le même signe & la même constellation, il n'y en a pas une dont les inclinations, les dons, ni la

fortune ſoient les mêmes : ce qui eſt vérifié dans le fait propoſé, puiſque d'un certain nombre de perſonnes qu'on fait qui ont le don de la Baguette, ſoit pour les eaux, ſoit pour les, meurtriers, il y en a pluſieurs qui ſont nés ſous différentes conſtellations. Laiſſons-donc au ciel les étoiles,& faiſons ſur la terre uſage de notre raiſon, avec laquelle, ne connoiſſant que la volonté de Dieu pour étoile, tous pactes implicites, ou explicites nous ſeront inutiles pour l'établiſſement de notre bonne fortune.

Toutes les raiſons que j'ai avancées doivent perſuader un homme ſans préjugé, que notre Villageois peut naturellement reſſentir les mouvemens intérieurs dont il ſe plaint; qu'il doit même ſuivre des aſſaſſins à la piſte, comme il eſt certain qu'il a fait. Mais le mouvement de la Baguette, qui eſt le principal ſigne extérieur par lequel il marque à ceux qui l'accompagnent qu'il eſt ſur les voies, & qui lui ſert auſſi de moyen, afin qu'il ne ſoit pas toujours ſi attentif aux ſentimens intérieurs qui l'accompagnent & qui le guident, ne paroît pas ſi aiſé à concevoir. Voyons donc comme

nous pourrons éclaircir la méchanique d'un fait si singulier.

Ne pourroit-on pas dire qu'elle doit dépendre d'une des trois causes suivantes, ou de toutes trois ensemble, puisque ce sont les seuls corps qui la touchent immédiatement, savoir, les muscles des doigts de celui qui s'en sert, l'air qui l'environne, ou les corpuscules supposés ? Je ne conçois pas que l'air puisse produire cet effet, puisque dans le fait proposé il n'a point de mouvement particulier. Ce ne doivent pas être aussi les corpuscules supposés, par leur intromission dans les pores de la Baguette, avec lesquels il n'est pas vraisemblable qu'ils aient de proportion, puisque toute sorte de bois convient. Joignez à cela que ce mouvement se peut faire sans qu'ils y aient de part. Il le faut donc attribuer à un certain & tel mouvement des muscles fléchisseurs des doigts de celui qui tient la Baguette; mouvement que je conçois aussi naturel, & méchaniquement aussi involontaire, que celui d'où dépendent les inquiétudes, l'envie de vomir, l'élévation du pouls, &c. supposé les corpuscules du meurtrier, ou du voleur reçus dans

le ſang de celui qui les pourſuit ; ce qui ne doit plus être en queſtion.

Toutefois le mouvement de la Baguette ſe faiſant en rond, il ne paroît pas que le ſeul jeu, ou la ſeule preſſion des muſcles fléchiſſeurs des doigts, de quelque nature qu'elle ſoit, puiſſe produire cet effet : car tout au plus, dépendamment des raiſons propoſées, il ſe pourroit faire qu'on tiendroit la Baguette d'une certaine maniere un peu plus ſerrée, & qui feroit involontaire ; ce qui ne produiroit pas le mouvement en rond.

Ce n'eſt pas auſſi à cette ſeule preſſion qu'il m'a paru qu'on doive l'attribuer. Il faut joindre à cette raiſon la configuration de la Baguette, & la maniere dont on la tient.

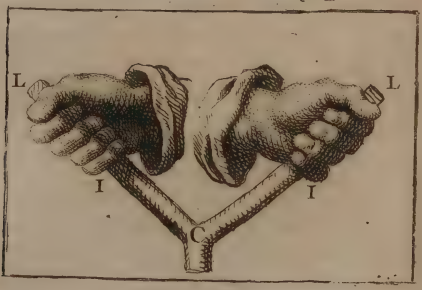

Imaginez-vous donc, pour l'intelligence de ce phénomene, la Baguette fourchue : imaginez-vous encore qu'il y a deux mains qui empoignent avec une certaine force les deux branches LL de II en LL, les mains disposées de maniere que les pouces portent sur les deux extrêmités LL de la Baguette, & le point de pression du petit doigt se fait en II.

Cela supposé, je connois fort aisément que si, par le moyen d'une certaine force mouvante & involontaire, telle que celle que j'ai supposée lorsque je tiens une Baguette de la maniere décrite, les muscles fléchisseurs de mon petit doigt & du suivant, agissans aussi bien que ceux qui fléchissent la main du côté de dehors en dedans, meuvent plus fortement que les autres; les extrémités des deux branches LL seront recourbées de I en L, de dedans en dehors ; ce qui interrompra le cours de la matiere subtile,& de la seve (33) de C en L ; les pores du bois étant retrécis & changés en II. Cela supposé, il est constant que ces matieres reflueront en C, où elles trouveront aussi une maniere de résistance par l'union & la disposition des pores des (34) fi-

bres des deux branches, qui ſe fait en G; ce qui cauſera un mouvement de (35) reſſort aux branches de la Baguette, depuis I I juſques en C, de dedans en dehors, ou de dehors en dedans, ſelon l'inclination dans laquelle elle ſe trouvera entre les mains de celui qui aura ce don, lorſque les muſcles ſuppoſés agiront; & par conſéquent la Baguette tournera en rond: ce qui étoit en queſtion.

Cette démonſtration eſt ſi vraie, que ſans avoir la vertu de la Baguette, en donnant à ſes mains & à ſes doigts tous les mouvemens décrits, on peut voir tourner entre ſes mains une Baguette, de la même maniere qu'elle tourne entre les mains de ceux qui ſe piquent d'avoir le plus ſûrement ce don; expérience que j'ai faite moi-même devant une très-nombreuſe compagnie; & par ce moyen, je pouvois en impoſer, ſi je l'avois ſouhaité, à tous ceux qui s'y trouverent. De la démonſtration précédente je conclus donc deux choſes.

Premierement, que le mouvement de la Baguette peut être involontaire; ce qui ſuit néceſſairement de mon hypotheſe, & ce qui me reſtoit à prouver pour éclaircir entierement le fait pro-

posé, & rendre mon analyse complete.

Secondement, que le mouvement de la Baguette en peut aussi imposer, & que les sentimens & mouvemens intérieurs, comme les inquiétudes, les envies de vomir, les sueurs, &c. sont les seuls signes certains auxquels on doit connoître si un homme a le don duquel nous parlons, qui n'est véritablement démontré que par le succès, comme il l'a été dans notre Villageois, en poursuivant si sûrement les assassins & les voleurs contre lesquels on l'a employé, découvrant un des complices à cinquante lieues de l'endroit où le meurtre avoit été commis.

Après ces diverses réflexions, je ne veux pas oublier l'application que j'ai promis de faire de mon hypothese à quelques circonstances répandues dans le fait.

S'il est vrai qu'un homme de soixante ans n'ait fait tourner la Baguette qu'imparfaitement sur le lieu du meurtre, ne peut-on pas dire que cela vient d'un resserrement des pores de sa peau, qui ne permettent pas aux corpuscules d'entrer en suffisante quantité dans le sang pour y exciter le mouvement intestin de ses parties, d'où nais-

sent les agitations, les sueurs, les envies de vomir, &c.

Si la Baguette ne tourne que du côté de l'anse de la bouteille, & seulement entre les mains du Villageois; il y a apparence que cela arrive parceque la bouteille de paille est imprégnée de ce côté-là des corpuscules des assassins, & que les routes des pores du Villageois, proportionnées aux corpuscules, sont plus ouvertes par l'usage, que ne sont les routes de tous ceux qui commencent à faire des expériences. Vérité confirmée par l'observation qu'on a faite, que plusieurs d'entre les commençans ne sentent l'agitation qu'une heure après qu'ils sont sortis du lieu où le meurtre a été commis.

Si les corpuscules étoient adhérans à la terre, & ne nageoient pas, pour ainsi dire, dans l'air; le mortier, qu'on a mis en quantité dans la cave sur l'endroit du meurtre, auroit éteint la vertu d'agiter les gens, & de faire tourner la Baguette; ce qui n'est pas.

On propose plusieurs autres circonstances sur une découverte aussi utile: mais comme elles ne sont point contenues dans l'exposé du fait que vous m'avez remis, Madame, j'en laisse le

soin à Monsieur *Garnier*, mon ami & mon confrere, qui les proposera & les éclaircira avec beaucoup plus d'exactitude & de netteté que moi, dans un Traité complet qu'il promet au public sur ce sujet.

Il me reste donc à vous demander grace sur la longueur, & sur le style de ma Lettre, qui sentiroit encore bien plus la Province, sans l'amitié que m'a fait Monsieur l'Abbé de la Garde de le corriger. Je suis avec respect,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur, CHAUVIN.

Lyon ce 22 Septembre 1692.

AVIS DU LIBRAIRE, AU LECTEUR.

Lorsque cette Lettre, qui couroit manuscrite, m'est heureusement & par hazard tombée entre les mains, on m'a conseillé de la donner au public, & de l'avertir qu'elle ne ressemble en rien à celle qui a été furtivement imprimée in-quarto, sans approbations ni permissions, & depuis jettée dans le Mercure Galant du mois d'Octobre.

EXPLICATION

De certains mots qui pourroient paroî- obſcurs à quelques Lecteurs.

Page 14.(*) *Analyſe, ou Méthode de diviſion,* eſt une application particuliere de l'eſprit à ce qu'il y a de connu dans ce que la queſtion qu'il veut réſoudre a de plus particulier, d'où il tire ſucceſſivement des vérités qui le menent enfin à la connoiſſance de ce qu'il deſire ſavoir.

Page 16.(1) *Sang* : ce mot ſignifie en général toute liqueur qui coule dans les arteres & dans les veines.

Page 16.(2) *Eſprits animaux* : ce mot ſignifie la liqueur, ou la matiere ſubtile qui coule par les nerfs du cerveau, ou de la moële de l'épine, aux parties.

Page 16.(3) Par le terme de *Matiere ſubtile*, on entend la matiere du premier & du ſecond Elément mêlée enſemble, celle du *premier Elément*, ou *Elément du feu*, conſiſte dans les parties de la matiere les plus ſubtiles & les plus agitées; celle du *ſecond Elément*, ou *Elément de l'air*, conſiſte dans les globules, ou parties rondes de la même matiere, qu'on reconnoît plus groſſes & moins agitées que celles du premier Elément, mais plus petites & plus agitées que celles du troiſieme.

Page 18.(4) *Phénomene* ſignifie tout ce qui paroît dans la nature, & dont la cauſe n'eſt pas ſi évidente que la choſe même.

Page 21.(5) On ſe ſert du mot d'*Idée*, pour ſignifier tout ce qui eſt dans l'ame, qui eſt connu par ſoi-même, & par quoi l'ame connoît tout ce qui eſt hors d'elle.

Page 22.(6) Par la *circulation du ſang* on entend le cours du ſang des arteres du cœur aux extrémités, & ſon retour des mêmes extrémités dans les veines juſqu'au cœur, ou le cours du ſang du centre à la circonférence par les arteres, & ſon retour de la circonférence au centre par les veines.

Page 23.(7) Les *Glandes miliaires* ſont des cribles, ou cou-

loirs, qui font partie du tissu de la peau, lesquels sont figurés & percés de maniere à séparer du sang la matiere de la transpiration, ou des sueurs

Page 26.(8) *Microscope*, verre, ou lunette qui fait que les choses très petites, & propres par conséquent à échaper à nos yeux, sont vûes.

Page 26.(9) Les *Molecules* & les *parties intégrantes de l'air*, signifient la même chose; & on appelle parties intégrantes, celles dont les mixtes sont faits immédiatement.

Page 28.(10) *Parallele*: Les Géometres se servent de ce mot, pour signifier l'égale distance que deux lignes, ou deux plans ont l'un à l'égard de l'autre, en sorte qu'ils ne s'approchent pas plus en un endroit qu'en un autre.

Page 28(11) *Hypothese*, c'est un mot Grec qui signifie, supposition: c'est ce qu'on établit pour le fondement de quelque vérité, & qui sert à la faire entendre, soit que la chose qu'on suppose soit vraie, certaine & connue; soit qu'elle soit seulement employée pour expliquer la vérité à laquelle elle se rapporte.

Page 29.(12) *Air ambient*: c'est l'air qui nous touche, ou enveloppe immédiatement, dans lequel nous nageons en quelque maniere.

Page 20.(13) *Epiderme*, terme de Medecine, qui se dit d'une petite peau, ou cuticule presque insensible, qui est par dessus le cuir, ou la vraie peau

Page 30.(14) *Transpiration*: ce mot se dit entre Medecins, pour signifier la sortie insensible, ou presque insensible, qui se fait de quelques petites matieres séparées du sang dans les glandes de la peau, par les pores de notre corps. Il signifie aussi l'action par laquelle la nature attire l'air en dedans du corps par ces pores.

Page 30.(15) *Méchanique*, signifie dans cette occasion, un jeu de ressorts, & la cause de leur action.

Page 30.(16) *Vomitif*, ou *Vomitoire*, remedes qui provoquent le vomissement.

Page 30.(17) *Febrifuge*, remede spécifique contre la fievre, qui l'arrête, ou la chasse.

Page 30.(18) *Narcotiques*, remedes qui endorment & stupéfient les parties, & en empêchant que les esprits animaux n'y viennent, en ôtent le sentiment.

Page 31.(19) *Topique vomitif*, remede qui par ſon application extérieure provoque le *vomiſſement*. On entend par *Topique en général*, tous les remedes qu'on appliqué extérieurement.

Page 31.(20) *Mouvement convulſif, ou convulſion* : c'eſt un mouvement très-violent, & involontaire, de quelques parties de notre corps, qui ſuit de la contraction des muſcles, qui ſervent naturellement à le mouvoir.

Page 31.(21) *Muſcle*, en *termes d'Anatomie*, ſignifie une partie charnue ſervant au mouvement.

Page 31.(22) *Muſcles de l'abdomen*, ce ſont ceux qui ſervent au mouvement du bas ventre.

Page 31.(23) *Muſcles intercoſtaux*, ce ſont ceux qui ſervent au mouvement des côtes, en quoi conſiſte une partie de la méchanique de la reſpiration.

Page 31.(24) *Diaphragme* : on appelle ainſi une partie, ou cloiſon muſculeuſe, qui eſt comme un plancher, ſéparant le cœur & le poumon, d'avec le foie, les inteſtins, &c.

Page 31.(25) *Les Fibres Motrices de l'eſtomac* : ce ſont trois couches de fibres muſculeuſes, qui forment en partie les différentes tuniques, ou membranes de l'eſtomac.

Page 31.(26) *Epilepſie Sympathique* : c'eſt une convulſion de tout le corps, avec léſion de l'entendement & des ſens, qui vient par accès de temps en temps. On la nomme *Sympathique*, lorſque la cauſe matérielle de cette maladie n'eſt pas contenue dans le cerveau: on l'appelle auſſi, *Mal-caduc*, ou *Haut-mal*, que le peuple nomme *Mal de S. Jean*.

Page 31.(27) *Levain* : on entend par *Levain*, dans ce cas, le principe matériel de corruption qui cauſe la maladie.

Page 31.(28) *Paroxyſme* : terme de Medecine, qui ſe dit d'une maladie qui ſe rengrene, ou qui ſe reprend : on appelle auſſi un *accès de fievre*, un *Paroxyſme*.

Page 32.(29) Par *Soufre*, j'entends le troiſieme principe actif des Chymiſtes, qu'ils prétendent être une ſubſtance homogene, liquide, oléagineuſe, viſqueuſe, & inflammable, &c. Je l'appelle *Narcotique*, parceque je le crois très-propre à faire dormir, & à calmer les douleurs, lorſqu'elles ſont d'une certaine nature & figure déterminée,

Nerfs

Page 32.(30) *Nerfs.* Tuyaux qui partent ou naissent du cerveau, & de la moëlle de l'épine, & qui portent les esprits animaux où il est nécessaire, pour servir de principal moyen au sentiment & au mouvement

Page 35.(31) *Oeuf.* C'est ce qui contient les germes dans les femelles des animaux.

Page 35.(32) *Esprits séminaires.* C'est la partie la plus spiritueuse & la plus volatile de la semence.

Page 41.(33) *Seve.* Liqueur enfermée dans les plantes, ou dans les arbres, qui leur sert de nourriture, & qui monte de la racine jusqu'à l'extrémité des branches : elle sert de matiere à la circulation des végétaux.

Page 41.(34) *Fibres. Filets.* On appelle ainsi les parties longues & déliées, dont il se trouve une quantité presque infinie qui font la composition des corps, qui pour cela sont appellés *Fibreux* : il y en a dans le bois, dans la chair & dans les membranes.

Page 42.(35) *Ressort*, ou faculté naturelle & méchanique qu'ont les corps de se remettre en leur premier état, quand on leur a fait quelque violence, qui les en a fait sortir.

APPROBATION.

JE soussigné, Docteur en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, déclare avoir lû la Lettre ci-dessus, laquelle ne renferme rien d'opposé à la Foi & à la Théologie ; & que je trouve très-conforme aux principes de la meilleure Physique. Je sai bon gré à l'Auteur de n'avoir pas eu recours, pour l'explication d'un fait si singulier, au pacte implicite avec le Démon, à l'étoile du Villageois, aux qualités occultes, & d'avoir fait valoir les corpuscules, la configuration des pores du Payſan, &c. Ce qui m'engage à donner avec éloge mon approbation à cette Lettre. A Lyon ce 5. Novembre 1692.

COHADE.

DISSERTATION*

* Imprimée à Lyon en 1692. chez de Ville in-12.

PHYSIQUE,

EN FORME DE LETTRE

A MONSIEUR

DE SEVE,

SEIGNEUR DE FLECHERES,

Conseiller du Roi, &c.

DANS LAQUELLE IL EST PROUVE' que les talens extraordinaires qu'a Jacques Aymar, de suivre avec une Baguette les Meurtriers & les Voleurs à la piste, de trouver de l'eau, l'argent caché, les bornes transplantées, &c. dépendent d'une cause très-naturelle & très-ordinaire.

Par PIERRE GARNIER, *Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier, agrégé au College des Medecins de Lyon.*

AVIS AU LECTEUR.

ON trouvera à la fin de cette Lettre l'histoire du fait telle qu'elle a été écrite * *par Monsieur l'Abbé de la Garde, qui est instruit par lui-même de toutes les singularités dont il donne le détail.*

Après cette histoire, on trouvera encore quelques éclaircissemens sur le fait, dont je me suis instruit par moi-même pendant trois heures que je passai, il y a quelque temps, avec Jacques Aymar, dans la Bibliotheque de Monsieur le Lieutenant Général. Je lui fis plusieurs questions : je pense que les curieux ne seront pas fâchés que je leur fasse part des réponses qu'Aymar fit aux questions que je lui proposai, & de tout ce que je lui vis faire de plus surprenant.

C'est pour la commodité du Lecteur que j'ai détaché l'histoire du fait de l'explication physique que j'en donne dans la Lettre. Ceux qui ne cherche-

* Cette Relation étant déja insérée dans la Lettre de M Chauvin, on n'a pas cru devoir la répéter. Voyez page 2. de ce volume.

ront que l'explication du fait, qu'ils ſavent déja, n'auront qu'à lire la Lettre : ceux qui ignorent le fait, & qui ne ſe mettent pas en peine de l'explication, pourront trouver ce qu'ils cherchent ſans avoir la peine de lire la Lettre; & ceux qui voudront lire l'un & l'autre le liront avec moins d'embarras, dans la Lettre & dans l'hiſtoire du fait, ſéparées l'une de l'autre.

Une raiſon de bienſeance m'a encore obligé à en uſer ainſi. L'hiſtoire du fait ayant été écrite par Monſieur l'Abbé de la Garde, j'ai cru qu'il ne m'étoit pas permis de m'enrichir du bien d'autrui, & que je pouvois au plus l'emprunter, dans le deſſein de rendre publiquement à l'Auteur, & ſon ouvrage, & toute la juſtice qu'il mérite, pour l'avoir écrit avec beaucoup de fidélité & de juſteſſe.

A MONSIEUR DE SEVE,

SEIGNEUR DE FLECHERES, CONSEILLER DU ROI, LIEUTENANT GENERAL en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, &c.

MONSIEUR,

VOUS me témoignâtes, il y a quelques jours, que vous souhaitiez d'entendre expliquer physiquement les talens extraordinaires de Jacques Aymar, & comment sa Baguette peut naturellement produire entre ses mains tous les effets surprenans qu'on lui attribue. Vous eûtes même la bonté d'ajoûter que vous écouteriez volontiers mes sentimens sur ce sujet. J'ai pris, MONSIEUR, votre desir pour une loi, parceque c'en sera toujours une pour moi de

vous obéir, & de vous plaire ; & bien que je n'aie point aſſez de lumieres pour exécuter un deſſein ſi difficile, j'ai cru que je devois au moins faire mes efforts pour y réuſſir, craignant que mon ſilence ne vous parût encore plus mauvais que tout ce que je m'en vais vous dire. J'eſpere même que cet ouvrage, tout imparfait qu'il eſt, pourra contribuer à éclaircir la vérité : car, ſi j'en puis faire entrevoir l'ombre, que ne doit-on point eſpérer d'un génie plus élevé ? Et ne ſerez vous pas, MONSIEUR, le premier à croire qu'il faut bien que le Diable ne ſe mêle pas de cette affaire, ſi je ſuis capable d'y comprendre quelque choſe ?

C'eſt en effet ma penſée, qu'il n'y a rien que de très-naturel dans tout ce qu'on publie de cet homme ; rien qu'on ne puiſſe raiſonnablement expliquer par les principes de la Phyſique, ſans être obligé de recourir à des cauſes ſurnaturelles, telles que ſont le miracle, ou ſortilege ; ni même aux conſtellations, ni aux étoiles, ni à leur prétendu pouvoir, non plus qu'à leurs prétendues influences, ni aux pactes implicites.

Mon deſſein n'eſt pas d'entrer dans

le détail de l'explication de tous les talens qu'a Jacques Aymar : vous savez, Monsieur, qu'il en a plusieurs. Il peut avec sa Baguette suivre à la piste les meurtriers & les voleurs ; il peut reconnoître les bornes transplantées ; il peut trouver les sources, les mines, l'or & l'argent caché. Il faudroit se résoudre à faire un fort gros Livre, plûtôt qu'une Lettre, pour examiner de près tous ces talens particuliers avec toutes les circonstances. Je ne m'attacherai donc uniquement, MONSIEUR, qu'à vous expliquer physiquement le talent qu'a Jacques Aymar de suivre les meurtriers à la piste, avec toutes les circonstances énoncées dans l'histoire du fait. Je me dispense de toucher à l'explication de tous les autres talens de cet homme, d'autant plus volontiers que les principes & les raisons dont je prétends de me servir étant fort simples, il n'y aura point d'esprit médiocre qui n'en puisse aisément faire l'application à tout ce que ce Villageois fait de plus surprenant & de plus merveilleux.

Il me souvient que je pris la liberté de vous dire, MONSIEUR, le soir que vous me fîtes l'honneur

de m'en parler, que l'on pouvoit expliquer ces phénomenes auſſi phyſiquement qu'on en explique beaucoup d'autres ; ceux de l'aiman, par exemple ; ceux de la poudre de ſympathie ; ceux de la fermentation du vin au temps que la vigne eſt en fleur, & quelques autres. Pourvû qu'on en vienne là, je penſe que c'eſt aſſez pour donner quelque ſatisfaction à des gens raiſonnables : car je préſume qu'il n'y a point d'homme de bon ſens, qui deſire, pour ſe rendre, qu'on lui faſſe voir ce qui n'eſt pas ſenſible ; & qu'il ſera très-content, ſi on peut lui faire concevoir nettement ce qui peut être conçu.

Avant que d'entrer plus avant en matiere, je vous prierai, MONSIEUR, de remarquer, ou plûtôt de vous ſouvenir, que nos ſens ne nous ſont point donnés pour connoître l'eſſence des choſes : à peine nous ſervent-ils pour en connoître infailliblement l'exiſtence ; & ils nous trompent ſouvent, du moins dans les circonſtances des choſes de l'exiſtence deſquelles ils nous aſſurent : cela eſt ſi vrai, que nous ſommes tous les jours obligés à croire que les choſes ne ſont pas telles que nous

les voyons. Nous croyons par exemple qu'un bâton entier, que nous venons de plonger dans l'eau, est entier, bien qu'il nous paroisse rompu; que l'extrémité d'une longue allée, tirée au cordeau, est aussi large que son commencement, bien qu'elle semble plus étroite quand nous la regardons d'un bout à l'autre; qu'une statue, posée dans un lieu élevé, est bien plus grosse qu'elle ne nous paroît. Un esprit touché de l'amour de la vérité ne s'affligera pas donc beaucoup en la cherchant, s'il ne peut parvenir à rendre ses conjectures sensibles; pourvû qu'il puisse trouver quelque idée claire & distincte à laquelle il ne puisse refuser son consentement sans répugnance, & sans s'exposer à un reproche secret de sa conscience, qui lui dit qu'il résiste à la vérité connue.

La solidité de toutes les hypotheses de Physique (sans lesquelles il est impossible de philosopher) roule sur ces maximes; & la plus juste de toutes les hypotheses ne subsisteroit pas long-temps si un Physicien étoit obligé à faire tomber sous les sens les principes qu'il suppose: il suffit qu'il puisse les faire comprendre par des consé-

quences tirées du raiſonnement & des expériences ; & on lui demande ſeulement que l'hypotheſe ſoit liée aux premiers principes, & qu'elle en ſoit déduite naturellement ; qu'elle ſoit commode pour expliquer tous les phénomenes, ou du moins une très-grande partie ; & qu'elle ne répugne ni à la raiſon, ni aux expériences. C'eſt ainſi qu'on ne trouve pas étrange que Deſcartes n'ait pas fait voir les écroues qu'il ſuppoſe dans les pores du fer & de l'aiman, & les petits vis qu'il ſuppoſe dans la matiere magnétique, pour expliquer les effets de l'aiman à la faveur de la preſſion de l'air. Comme la figure en vis & en écroues eſt une figure poſſible, & que rien n'empêche que cela ne ſoit ; comme par cette hypotheſe on explique probablement tous les effets de l'aiman, & comme cette hypotheſe ne répugne ni aux premiers principes de la Méchanique, ni aux expériences, elle trouve beaucoup de partiſans, bien qu'elle ne ſoit pas démontrée. L'on peut de même, par une hypotheſe liée aux premiers principes, expliquer très-méchaniquement les talens de Jacques Aymar, pourvû qu'on jouïſſe des privileges qu'on doit accor-

der à tous les faiseurs d'hypotheses.

Sur quoi, avant que d'entrer dans le détail de cette affaire, il vous plaira, MONSIEUR, de remarquer encore que l'hypothese peut être fausse, & le raisonnement ne laisse pas que d'être bon. Dans l'hypothese, par exemple, de Descartes, qui explique l'aiman par les vis & par les écroues, il se peut faire que l'hypothese sera précisément fausse, & que le raisonnement qui explique le fait par la proportion de la figure des corpuscules magnétiques avec les pores du fer & ceux de l'aiman, sera fort concluant; parceque le raisonnement attribue cela à la figure & au mouvement des parties de la matiere magnétique, (& cela est très-vrai) & l'hypothese décide que cette figure consiste précisément aux vis & aux écroues (ce qui peut être très-faux,) la figure des corpuscules de la matiere magnétique, & des pores de l'aiman & du fer, étant peut-être très-différente de celle des vis & des écroues : mais il suffit que ce soit quelque figure qui y contribue, pour que le raisonnement ne soit pas faux.

Ainsi, dans le fait dont il s'agit, quand on viendroit à se tromper dans

la détermination de la figure des corpuſcules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impreſſion qu'ils font ſur le corps de Jacques Aymar, le raiſonnement ne laiſſeroit pas de ſubſiſter, juſques à ce que l'on eût pû prouver que ce n'eſt ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces corpuſcules, que le fait arrive. Il ſe pourra donc bien faire que l'on ſe trompera, en voulant déterminer la méchanique ſpéciale en vertu de laquelle ce Villageois ſuit ſi fidellement les meurtriers & les voleurs à la piſte: mais on peut (& cela ſuffit) faire comprendre en général que cela ſe fait par quelque méchanique, & par quelque cauſe naturelle; & que cette cauſe purement naturelle n'eſt autre que l'émanation des corpuſcules ſortis du corps du meurtrier, dans les endroits où il a fait le meurtre, & dans ceux où il a paſſé.

Pour y réuſſir avec plus de netteté, il faut rappeller quelques axiomes communément reçus. Ces axiomes ſont.

1. Que tout corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement, & qui touche immédiatement. le corps qui

est en repos. C'est une maxime reçûe de tous les Physiciens, qui savent que tout mouvement se fait par impulsion, & que toute impulsion est immédiate; c'est-à-dire, qu'entre le corps mû & le corps mouvant il n'y peut avoir aucun corps.

2. Que tout corps en mouvement tend toujours à s'éloigner de son centre, par la plus courte de toutes les lignes, qui est la ligne droite; & ne change cette détermination que par rapport aux diverses superficies des corps qu'il rencontre en parcourant sa ligne droite.

3. Que tout corps en mouvement, qui est obligé de changer sa ligne droite en ligne courbe, se mouvra nécessairement en rond, s'il trouve une égale résistance, & une égale détermination en ligne circulaire dans toute sa circonférence.

4. Qu'il y a dans le monde une matiere très-subtile & très-agitée, qui a sa détermination pour passer continuellement, & avec une très-grande rapidité, d'un des poles du monde à l'autre; & que, lorsqu'elle est empêchée dans son cours, comme elle est pressée, elle fait de très-grands efforts

pour ſuivre ſa route, & renverſer plûtôt tout, que de ne ſe point faire paſſage. Il n'en faut pas d'autre preuve que l'effet de la poudre dans les mines, & la reſtitution des corps capables de reſſort, qui étant une fois pliés ne peuvent être redreſſés par eux-mêmes, & ne le ſeroient jamais, s'il n'y avoit une matiere en mouvement, qui eſt obligée pour ſe faire paſſage d'agrandir les pores, devenus plus étroits dans une des ſurfaces du corps plié que dans l'autre. Cet axiome eſt trop connu des Phyſiciens pour avoir beſoin d'autres preuves; & s'il en falloit, les Chymiſtes & les Medecins nous en fourniroient, puiſque ſans cet axiome les Chymiſtes ne pourroient expliquer la fermentation, ni les Medecins la fievre.

5. Que nos corps tranſpirent continuellement, & qu'il en ſort par les pores continuellement des corpuſcules, qui ſont des émanations de notre ſubſtance. Cela eſt encore reçu de tout le monde. Sanctorius en fait une démonſtration dans un Livre intitulé *De Statica medicina*. C'eſt lui qui nous a appris préciſément qu'il ſort tous les jours de notre corps, par l'inſenſible

transpiration, plus d'excrémens qu'il n'en sort par les voies seules des urines, des selles, des crachats, &c.

6. Que les corpuscules qui sortent de notre corps sont de différente nature, & de différente figure, en différens temps, & en différentes occasions. Cela se prouve par les galeux, & par les pestiférés, dont la matiere de la transpiration est bien différente de ce qu'elle étoit dans l'état de santé, puisqu'elle est contagieuse, & qu'elle ne l'étoit pas. Or les différens effets reconnoissent nécessairement des causes différentes.

7. Que les passions de l'ame sont capables de faire de grands changemens dans nos humeurs, & par conséquent dans les corpuscules qui sortent de notre corps par transpiration, puisqu'ils sont des portions de ces mêmes humeurs. Si cet axiome paroît douteux à quelqu'un, je le prie de considérer en quel état une violente passion d'amour ou de tristesse réduit tous les jours les corps, & de se souvenir qu'on fait un poison très-subtil avec la bave des animaux les moins venimeux, lorsqu'on les fait mourir à force de les battre & de les tourmen-

ter. On aſſure même que la vipere n'eſt point venimeuſe lorſqu'elle mord ſans colere.

8. Que les organes des animaux ſont bien différens, non-ſeulement dans les animaux de différente eſpece, mais encore dans les animaux de la même eſpece. Le nez, par exemple, eſt donné à tous les chiens, pour juger des corps odorans, & pour s'en appercevoir: cependant il s'en faut bien que tous les chiens aient le nez auſſi fin les uns que les autres, & qu'ils puiſſent tous ſuivre un lievre à la piſte auſſi bien les uns que les autres. Les corps odorans, laiſſés par le lievre dans les endroits où il a paſſé, ſubſiſtent néanmoins auſſi bien à l'égard des uns qu'à l'égard des autres. D'où peut donc venir cette grande différence qui nous fait voir certains chiens ſi animés ſur cette piſte, tandis que d'autres y ſont inſenſibles? Cette différence ne peut venir aſſurement que de la différence de leur nez.

Cet exemple ſuffit pour faire comprendre que bien que tous les hommes aient des yeux pour voir, une peau pour ſentir de la douleur & du plaiſir, un ſang pour couler dans les arteres &

ans les veines, il ne faut pas croire pour cela que tous les hommes voient un même objet de la même façon, & qu'ils soient tous également remués & affectés par les objets extérieurs.

9. Qu'il y a dans la nature des corps qui ne peuvent se souffrir les uns les autres, & qu'on nomme anthipathiques, non pas parcequ'ils se haïssent: car ce seroit une puérilité d'attribuer une passion de haine ou d'amour à des êtres privés d'intelligence; mais parcequ'ils sont faits de maniere que, lorsqu'ils se rencontrent, ils gênent le passage de la matiere subtile, & l'obligent à faire un très-grand effort, pour se délivrer de cette gêne: ce qui n'arrive pas aussi, parceque la matiere subtile, amoureuse de sa liberté, craint d'être gênée; mais parcequ'étant pressée par celle qui la suit, elle est obligée, par les loix du mouvement, de faire son chemin. La rencontre des corps acides avec les alkalis peut servir d'exemple & de preuve à ce dernier axiome.

Après avoir supposé, ou plûtôt établi ces axiomes inconteſtables, il est temps d'en faire l'application au fait dont il s'agit.

Perſonne, je penſe, n'oſera me nier qu'il ne faut pas recourir à une cauſe extraordinaire, ou non naturelle, pour expliquer les talens de Jacques Aymar, ſi on peut les expliquer clairement par une cauſe qui lui eſt naturelle & ordinaire. Or je prétends qu'on le peut; & voici comment je raiſonne.

Il eſt ſûr que cet homme ne connoît point la piſte des meurtriers par aucune idée, par aucune perception intellectuelle, acquiſe ou infuſe, mais par une pure perception ſenſible; puiſqu'il ne connoît cette piſte que par les émotions qu'il ſent en lui-même lorſqu'il la ſuit, & parceque ſa Baguette tourne alors malgré lui entre ſes mains. Je penſe donc que, pour expliquer phyſiquement les talens de cet homme, il ſuffit d'expliquer les émotions qu'il reſſent, la ſyncope, les convulſions, & ſur-tout ce tournement de Baguette, qui eſt le plus difficile à comprendre, & auquel je vais principalement m'attacher.

Pour pouvoir concevoir pourquoi cette Baguette tourne entre les mains de cet homme ſur la piſte d'un meurtrier, ou d'un voleur, tandis qu'elle ne tourne point entre les mains d'un

autre homme, il ne faut que savoir quel peut être le corps en mouvement qui peut communiquer du mouvement à la Baguette, entre les mains de cet homme, plûtôt qu'entre les mains d'un autre; puisque, par le premier de mes axiomes, tout corps qui est en repos ne peut être mis en mouvement, que par un corps qui a du mouvement, & qui, touchant immédiatement le corps en repos, lui communique son mouvement: & il faudra encore déterminer pourquoi ce mouvement de la Baguette est plûtôt circulaire que de quelque autre façon.

Voici comment je pense que cela se fait.

Je crois, 1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont passé, il est resté une très-grande quantité de corpuscules, sortis par la transpiration du corps des meurtriers; ce qui est sûr par le cinquieme de mes axiomes.

2. Que ces corpuscules sont fort différens en figure, en arrangement de particules, de ce qu'ils étoient avant le meurtre; parcequ'il est impossible qu'un meurtrier fasse un meurtre de sang froid. Tous les reproches secrets de sa conscience, qui s'élevent contre

lui, pour morte qu'elle ſoit ; la crainte d'être ſurpris, l'avidité de l'argent, ou de la vengeance qui le fait agir, ſont des reſſorts aſſez puiſſans pour ébranler vigoureuſement ſon ame, & pour faire prendre à ſes humeurs & à ſes eſprits animaux des diſpoſitions différentes de celles qu'ils avoient auparavant. Cela eſt clair par le ſixieme & le ſeptieme axiome, par leſquels il eſt prouvé que les corpuſcules qui ſortent en différens temps de notre corps ſont bien différens en différentes occaſions, & que les paſſions & les différens mouvemens de notre ame ſont capables d'y apporter un très-grand changement.

3. Qu'il eſt très-poſſible que ces corpuſcules, ſortis du corps du meurtrier, & différens de ce qu'ils étoient avant le meurtre, ſoient faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureuſement le corps d'Aymar, & ſur-tout le tiſſu de ſa peau, à en dilater les pores, à exciter dans ſon ſang une très-grande fermentation, ou du moins un mouvement différent de celui qu'ils y auroient pû cauſer avant le meurtre. Cela eſt prouvé par le ſixieme axiome, par lequel il eſt prouvé que les cor-

puscules du corps sont capables de faire différens effets, & qu'ils sont de différente nature en différentes occasions, & par rapport aux différents sujets sur lesquels ils agissent; pouvant avoir sur les uns l'action qu'ils n'auront pas sur les autres. Quant à moi, je n'ai pas plus de peine à concevoir pourquoi ces corpuscules sortis du corps du meurtrier sont sur le corps d'Aymar les effets que j'ai dit, tandis qu'ils ne le font point sur un très-grand nombre de gens, qu'à concevoir pourquoi en temps de peste tout le monde ne prend pas la peste; puisque les corpuscules pestiférés répandus dans l'air touchent aussi-bien ceux qui y résistent que ceux qui la prennent: & si l'on vouloit encore éclaircir la chose par une autre comparaison très-familiere, il n'y auroit qu'à faire remarquer que les corpuscules odorants, laissés par le lievre, ne sont sensibles qu'aux nez des chiens de chasse, bien qu'ils frappent très-assurément le nez des autres chiens & des autres animaux, aussi bien que le nez des chiens de chasse.

4. Qu'à l'occasion de cet ébranlement du tissu de la peau, & de la dissi-

pation des eſprits animaux qui ſuit la plus grande fermentation, & la dilatation des pores, il arrive à cet homme des ſyncopes, des convulſions, & des treſſaillemens; & que ces accidens ſont plus conſidérables dans les endroits où le meurtrier a commis le crime, & où ſont les inſtrumens qui y ont ſervi, que dans les lieux où il n'a fait que paſſer, parcequ'il y a plus de ces corpuſcules-là où le meurtre a été commis, que là où le meurtrier n'a fait que paſſer: donc l'effet doit être plus grand, ſuivant la maxime commune: *In majori quanto, majus eſt quale.*

5. Que par la plus grande fermentation qui ſe paſſe alors dans le ſang d'Aymar, & par la plus grande dilatation des pores de ſon corps, il ſe fait alors chez lui une tranſpiration beaucoup plus grande que de coutume; c'eſt-à-dire, qu'il ſort en foule du corps d'Aymar des corpuſcules faits de maniere qu'ils laiſſent entrer librement la matiere ſubtile dans les pores du bois, où ils s'introduiſent, & qu'ils en embarraſſent la ſortie; ce qui ne ſera pas difficile à concevoir à ceux qui connoiſſent la méchanique des valvules du cœur, celle des veines, & le jeu

des

des soupapes dans les pompes ordinaires. De-là il arrive que la matiere subtile entrant librement dans les pores du bois, & trouvant dans chaque pore une égale résistance à en sortir, & une égale détermination à être mûe circulairement, elle presse fortement en sortant, par l'effort qu'elle fait sur la partie solide des pores de la Baguette ; & faisant en même-temps le même jeu dans tous les pores de la Baguette qu'elle presse, & dans lesquels on peut supposer qu'elle trouve une détermination égale à être mûe circulairement, il faut bien qu'elle imprime un pareil mouvement à la Baguette : que si la Baguette, qui est faite de la matiere comme vous verrez ci-après, est

arrêtée fortement par l'un des bouts marqués A, ou B, dans le temps de

ſon mouvement, il eſt néceſſaire qu'au bout de quelques tours elle rompe, proche de l'un des bouts, où elle eſt arrêtée ; parceque les lignes de la Baguette, qui ſont fortement retenues par la main de celui qui en arrête le bout, changent de ſituation à l'égard de celles qui tournent ; celles qui ſont arrêtées demeurant droites, lorſque leur continuation décrit des lignes circulaires : & la Baguette caſſe près l'un des bouts arrêtés, par la même raiſon qu'on caſſeroit un bâton dont on auroit gêné un bout dans un étau, tandis qu'on tourneroit la ſuite du bâton avec violence.

Mais, pour concevoir plus clairement tout ce que je viens d'avancer en dernier lieu touchant le mouvement de la Baguette en rond, il faut rappeller ici le quatrieme, le deuxieme & le troiſieme axiome, par leſquels j'ai établi qu'il y avoit dans le monde une matiere très-ſubtile, très-agitée, qui eſt dans un continuel mouvement, qui traverſe inceſſamment tous les corps ; & qu'elle ſe meut en ligne droite, autant qu'elle peut ; & que, lorſqu'elle eſt obligée de changer ſa ligne droite, elle ſe mouvra néceſſairement

en ligne circulaire, si elle trouve dans toute la circonférence dans laquelle elle est mûe une égale résistance, & une égale détermination à se mouvoir en ligne circulaire.

Je vais répéter en peu de mots chaque proposition, dépouillée de toutes preuves, afin que tout le monde puisse plus aisément concevoir mon hypothese. Je dis donc :

1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont passé il est resté une très-grande quantité de corpuscules, sortis par la transpiration du corps du meurtrier.

2. Que ces corpuscules sont différents en figure & en arrangement de parties de ce qu'ils étoient avant le meurtre.

3. Que les corpuscules sortis du corps du meurtrier sont faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureusement le tissu de la peau du Villageois, & à exciter dans son sang une très-grande fermentation, tandis qu'ils ne produisent rien de pareil dans un homme disposé d'un autre maniere à leur égard ; & qu'ils sont faits aussi de maniere à pouvoir laisser entrer librement la matiere subtile dans les po-

res de la Baguette où ils s'introduiſent, & à lui en embarraſſer la ſortie, & à la déterminer par quelque particule à être mûe en ligne circulaire.

4. Qu'à l'occaſion de cet ébranlement du tiſſu de la peau, & de cette grande fermentation, il ſe fait des contractions dans les fibres nerveuſes, & des diſſipations d'eſprits animaux dans ce Villageois, qui ſont les vraies cauſes des ſyncopes & des convulſions qu'il ſouffre alors.

5. Que par la fermentation extraordinaire des humeurs il ſe fait une tranſpiration beaucoup plus grande que de coutume, & que c'eſt aux corpuſcules qui ſortent alors en foule par le corps d'Aymar, & qui, permettant la libre entrée à la matiere ſubtile, lui en interceptent un peu la ſortie, & la déterminent à être mûe en ligne circulaire, qu'il faut attribuer le mouvement circulaire de la Baguette.

Je ne prétends pas qu'on ne puiſſe expliquer le mouvement circulaire de la Baguette par quelque autre hypotheſe : mais, quelle qu'elle ſoit, il faut toujours qu'elle ſoit fondée ſur les principes que je ſuppoſe ; car enfin, il faut néceſſairement, dans quelque hy-

potheſe que ce ſoit, admettre un corps en mouvement, qui donne entre les mains de Jacques Aymar, plutôt qu'entre les mains de beaucoup d'autres perſonnes, du mouvement à la Baguette. Or je prétends qu'en quelque hypotheſe que ce ſoit, ce corps en mouvement, ce premier mobile de la Baguette ne peut être autre que l'émanation des corpuſcules du corps de Jacques Aymar, qui arrive à l'occaſion de l'altération que produit chez lui la piſte du meurtrier, & qui n'arrive pas chez un autre, chez qui cette piſte ne produit pas une pareille altération, à cauſe de la différence individuelle de la texture de leur corps & de leurs humeurs.

Je ſais, par exemple, qu'il y a un homme de qualité dans cette Ville, auſſi recommandable par ſon mérite, que par l'éclat de ſa famille, lequel explique fort aiſément & très-ſimplement le mouvement circulaire de la Baguette d'un autre maniere que moi. Il conſidere que la Baguette ayant la même figure comme celle qui eſt ci-devant, & étant arrêtée & tenue en équilibre, comme ſur deux pivots par les deux bouts A & B entre

les mains d'Aymar, de quelque mouvement qu'elle ſe trouve agitée, à moins qu'on ne l'arrache avec violence des mains de celui qui la tient, elle ſe mouvra néceſſairement en rond : pour s'en convaincre on n'a qu'à ſouffler, ou pouſſer horizontalement l'endroit marqué C : elle tournera en rond, comme ſi elle étoit mûe circulairement. Voilà donc un autre maniere d'expliquer le mouvement circulaire de la Baguette : mais dans cette hypotheſe, comme dans la mienne, il eſt néceſſaire de trouver le corps en mouvement, qui fait remuer le point C de la Baguette ſur les deux pivots A & B, entre les mains de Jacques Aymar, plutôt qu'entre les mains d'un autre homme.

Que ſi ce Payſan réuſſit ſur mer, comme ſur terre, à ſuivre les meurtriers avec ſa Baguette, c'eſt parceque ſur mer, comme ſur terre, ces corpuſcules ſont répandus dans l'air, dans lequel l'expérience fait voir qu'ils ſe conſervent long-temps, d'une maniere même qui nous eſt ſenſible ; puiſqu'il eſt difficile d'ôter l'odeur du muſc à une chambre, bien qu'on laiſſe long-temps les fenêtres & les portes

ouvertes. Je sais qu'il court à présent dans le monde une lettre qui est trop belle pour n'être pas bientôt imprimée par les amis de l'Auteur : elle est écrite à Madame la Marquise de Senozan, par Monsieur *Chauvin*, mon Collegue, très-bon Physicien. Il s'attache fort, dans cette lettre, à expliquer comment le courant des rivieres, les grands vents, les tempêtes, ni les vapeurs de la terre ne sont point capables de dissiper, ni de déplacer ces corpuscules sortis du corps du meurtrier, & répandus dans l'air. Il est juste que la vigne s'attache à l'ormeau pour se soutenir, & que je m'en remette à ce qu'en écrit là-dessus Monsieur *Chauvin* pour éclaircir une circonstance si difficile à expliquer, & qui répugne si fort au vraisemblable. Que si, malgré toutes les réflexions de cet Auteur subtil & profond, on vient à se servir de l'exemple du chien de chasse, pour prouver que les corpuscules sortis du corps du lievre ne demeurent pas dans l'air malgré les vents & les pluies, puisqu'après les grands vents & les grandes pluies, ou pendant qu'il fait de grands vents & de grandes pluies, les chiens perdent

beaucoup plus aiſément la piſte, que lorſque le temps eſt ſerein : je réponds que cet exemple ne prouve pas la prétendue diſſipation des corpuſcules laiſſés par le lievre, & qu'il prouve, du mòins avec autant de force, que le vent & la pluie changent la diſpoſition des nerfs olfactoires des chiens, & les met en état de s'apercevoir moins des corpuſcules laiſſés par le lievre, qu'auparavant. Que ſi on replique, que, bien que le temps ſoit ſerein & tranquille, le chien ne peut s'apercevoir de la piſte d'un lievre au bout de huit jours, & qu'ainſi il faut bien que les corpuſcules ſortis du corps du lievre, & répandus dans l'air, ſoient diſſipés ; & que, par une raiſon ſemblable, il doit être inconcevable que Jacques Aymar puiſſe retrouver la piſte des meurtriers & des voleurs après pluſieurs années, je réponds, encore une fois, que cela prouve plutôt la différence des organes, que la diſſipation des corpuſcules. La diſparité eſt grande en effet, auſſi-bien dans la quantité que dans la qualité ; puiſque les chiens ne ſuivent la piſte des lievres qu'avec le nez, & que Jacques Aymar ſuit celle des meurtriers avec tout ſon

corps : ainsi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre. De plus, il est sûr que les corpuscules sont matériels ; que la matiere ne peut être anéantie naturellement : on pourroit donc au plus prétendre le déplacement de ces corpuscules, par les vents, les tempêtes, les vapeurs de la terre, les pluies, &c. Je m'en rapporte à ce qu'a écrit Monsieur *Chauvin*, pour expliquer comment, malgré toutes ces circonstances, ces corpuscules ne sont point déplacés dans l'air.

Il faut faire à présent une application de mon hypothese à quelques-uns des principaux phénomenes, pour faire voir qu'elle est commode pour les expliquer.

1. La Baguette tourne plus vîte aux endroits où a été fait le meurtre, & Jacques Aymar y souffre davantage ; parceque (comme il a été dit) il est sûr qu'en ces endroits il y a plus de corpuscules que dans les autres, & que l'effet doit être plus grand, quand la cause est plus grande.

2. Cet homme ne peut suivre un meurtrier ni un voleur, s'il ne commence à trouver le lieu où a été fait le meurtre, ou le vol : mais dès qu'il

a trouvé ce lieu, & qu'il s'y eſt, pour ainſi dire, aimanté des corpuſcules du meurtrier, ou du voleur, il ſuit ſa piſte par-tout, à la faveur de ſa Baguette, qui tourne alors entre ſes mains, tandis qu'il eſt ſur la piſte.

On peut fort bien expliquer ce fait dans mon hypotheſe, en rappellant l'exemple d'un couteau qui a touché une fois une pierre d'aiman : ce couteau, ſans plus retoucher la même pierre, conſerve la vertu d'attacher à lui les épingles, les aiguilles de fer, & de faire ce que fait l'aiman. Cette comparaiſon me paroît extrêmement propre pour expliquer le phénomene de Jacques Aymar, dont je parle à préſent : car de même que le fer n'acquiert la vertu de l'aiman en touchant l'aiman, que parceque la matiere magnétique, qui ſort du corps de l'aiman, paſſe facilement dans les pores du fer, qui reſſemblent à peu près à ceux de l'aiman, & que cette matiere magnétique, inſinuée du corps de l'aiman dans celui du fer, & tournée en petites vis, forme dans le corps du fer de petites écroues, à l'occaſion deſquelles dans la ſuite la matiere magnétique paſſe auſſi facilement dans les pores du fer que dans

eux de l'aiman, & y produit par conséquent les mêmes effets ; de même l'on peut penser que Jacques Aymar retrouve par-tout la piste du meurtrier qu'il a trouvée sur l'endroit du meurtre, parceque, sur l'endroit du meurtre, il faut penser que cet amas de corpuscules sortis du corps du meurtrier, dont il a été tant parlé, & que j'appellerai ici, par allégorie à la matiere magnétique, la matiere meurtriere, fait dès la premiere fois qu'elle touche le corps de Jacques Aymar dans le tissu de la peau, & peut-être aussi dans les parties de son sang, de certaines moulures & certaines traces, à raison desquelles elle se conserve toujours un passage & une entrée libre dans le corps & dans le sang de cet homme, disposé à les recevoir plutôt qu'un autre homme ; de même que la matiere magnétique, sortant de l'aiman, fait ces traces ou ces moulures en écroues dans les pores du fer, & non pas dans les pores des autres corps qu'elle peut toucher, à cause qu'elle trouve les pores du fer disposés à laisser passer les petites écroues, & que les pores des autres corps ne sont pas disposés de la même façon.

3. Si, en suivant la piste d'un meur-

trier ou d'un voleur, le meurtrier ou le voleur, dont Aymar ſuit la piſte, ſe préſente à lui, & qu'il mette ſon pied ſur le pied du meurtrier ou du voleur, la Baguette continue à tourner ; & Aymar dit : voilà le meurtrier, ou le voleur. Que ſi l'homme qui ſe préſente eſt innocent, la Baguette ceſſe de tourner ; & Aymar dit, cet homme-là eſt innocent du meurtre, ou du vol dont je cherche le coupable ; ce qui eſt ſans doute admirable : car, pour vous faire voir, MONSIEUR, que je ne prétends pas d'éviter les difficultés, vous pouvez vous ſouvenir, MONSIEUR, que je fis au dit Aymar cette objection dans la chambre où couchent vos valets : je lui dis, comment ſe peut-il faire que vous ne vous trompiez pas, puiſque ſi un innocent ſe trouve ſur la piſte d'un meurtrier, & que vous lui préſentiez la Baguette, il ſemble que la Baguette doive continuer de tourner ſur cet innocent, à cauſe de la piſte du meurtrier ſur laquelle vous êtes, & qui la faiſoit tourner avant que l'innocent ſe mît ſur cette piſte. Vous ſavez, MONSIEUR, qu'Aymar répondit que cela n'arrivoit pas ainſi, & que lorſqu'il ſuivoit

la piste d'un meurtrier ou d'un voleur, si sur cette même ligne il trouvoit un innocent, & qu'il mît son pied sur le pied de l'innocent, la Baguette s'arrêtoit; & c'est ce qu'il nous fit voir : car il suivoit alors la piste d'un de vos valets qui vous avoit volé. La Baguette tournoit fort vîte; & dès qu'il mettoit le pied sur quelqu'un de vos laquais qui n'avoit pas contribué au vol, la Baguette s'arrêtoit, & tournoit dès qu'il ne touchoit plus le laquais innocent.

Ce phénomene s'explique aussi fort clairement par mon hypothese; & l'on peut, pour en faire comprendre l'explication, emprunter encore le secours de l'aiman, & comparer la matiere larroneſſe & la matiere meurtriere à la matiere magnétique (car enfin, dans les faits nouveaux, il est permis d'inventer de nouveaux termes, pour s'expliquer plus nettement, & plus brievement.) Voici le fait de l'aiman qui sert à éclaircir ce phénomene. Un couteau qui avoit acquis la vertu de l'aiman, en passant par dessus un pole de l'aiman, perd cette vertu, pour l'ordinaire, si on le passe sur le même pole à contre-sens de ce qu'il a été pas-

ſé la premiere fois ; parceque ce couteau n'avoit acquis la vertu de l'aiman, en paſſant la premiere fois ſur un pole de l'aiman, qu'en tant que la matiere magnétique, qui ſortoit de l'aiman dans un certain ſens, avoit débouché les pores du couteau dans le même ſens, & y avoit formé des figures proportionnées à la ſienne, en pliant d'un certain ſens les petites branches des parties du fer qui traverſoient le couteau : mais, lorſqu'on paſſe le couteau à contreſens ; il eſt néceſſaire que la matiere magnétique faſſe un effet contraire dans le couteau, & qu'elle redreſſe ce qu'elle avoit renverſé : ainſi le couteau perd ſa vertu magnétique. Appliquant ceci au fait, je dis que lorſqu'un innocent ſe trouve ſur la piſte d'un coupable, la Baguette ceſſe de tourner ; parceque les émanations du corps de l'innocent ſont différentes en figure, & tournées dans un autre ſens que celles du coupable : ainſi elles ne s'ajuſtent point du tout aux petites traces, ni aux petites regraveures que la matiere meurtriere s'étoit faites dans la peau & dans le ſang de Jacques Aymar : c'eſt-pourquoi la peau ne recevant plus le même ébranlement, ni le

sang la même fermentation, l'émanation des corpuscules sortans du corps de l'homme à Baguette n'est plus la même, & ne bouche plus les pores de la Baguette comme auparavant, pour embarrasser la sortie de la matiere subtile, & l'obliger à presser sur chaque pore en sortant : ainsi la Baguette ne tourne plus. Mais, lorsque l'innocent s'est ôté de la ligne de la piste, la matiere meurtriere (que je nomme ainsi, pour me faire entendre en moins de mots) renfile aisément les mêmes routes qu'elle avoit tracées, & produit les mêmes effets. Que si le meurtrier se présente, il est sûr que la Baguette doit tourner encore plus vîte ; puisqu'il fournit une très grande quantité de corpuscules semblables à la matiere répandue sur la piste ; & s'il y a quelque différence entre ce fait & celui de l'aimant, auquel je l'ai comparé, elle ne consiste précisément qu'en ce que la matiere magnétique détruit tout-à-fait, sur le fer passé à contresens, tout ce qu'elle avoit fait en y passant la premiere fois dans un sens contraire ; & en ce que dans ce cas l'émanation du corps de l'innocent ne détruit pas tout-à-fait les traces, &

les moulures qu'avoit formé la matiere meurtriere dans le corps d'Aymar : elle les embarraſſe ſeulement aſſez, pour que cette matiere meurtriere n'y puiſſe entrer ; & dès que cette émanation du corps de l'innocent eſt diſſipée, ces moulures & ces routes demeurent libres ; & alors la matiere meurtriere, ou la matiere larroneſſe s'y inſinue comme auparavant ; & recommençant ſon jeu fait tourner de nouveau la Baguette, dès que l'innocent s'eſt retiré de la piſte du coupable.

4. Quand Jacques Aymar a trouvé le meurtrier, & que, faiſant chemin avec lui, il marche après ce meurtrier, il ſouffre extraordinairement, & ne peut en aucune maniere ſe réſoudre à le ſuivre long-temps, ne pouvant ſoutenir les ſyncopes, les agitations, les convulſions qui lui arrivent alors : il faut qu'il marche le premier, & que le meurtrier le ſuive.

Rien n'eſt plus favorable à mon hypotheſe que cette circonſtance ; parceque, lorſqu'Aymar marche après le meurtrier, il repaſſe continuellement ſur une piſte toute fraîche, par laquelle il eſt inceſſamment ébranlé, & trop vivement pour y pouvoir tenir long-

temps, y trouvant une prodigieuse quantité de corpuscules sortis depuis un moment du corps du meurtrier, lesquels ne sont point encore divisés, & qui par conséquent sont en état d'agir plus fortement : mais, lorsqu'Aymar marche avant le meurtrier, il est clair qu'il n'est pas exposé à cet inconvénient.

5. La Baguette perd beaucoup de sa vertu, & souvent elle la perd entierement, lorsque le criminel a avoué son crime : elle ne tourne alors sur lui que foiblement, & il arrive souvent qu'elle n'y tourne point du tout. En voici la raison.

Il est sûr que la situation de l'esprit d'un criminel n'est plus la même ; quand il a avoué son crime, qu'auparavant : il est, par exemple, ou plus résolu à la mort, ou plus désespéré qu'auparavant : il n'est plus en souci de savoir ce qu'il répondra aux Juges : il est aisé d'y trouver beaucoup de différence. Or de même que le changement arrivé à ses humeurs, & qui donne le moyen de le suivre avec la Baguette, ne peut être que la suite de la situation de son esprit, différente après le crime de ce qu'elle étoit auparavant :

ainsi ce second changement, qui empêche la Baguette d'agir sur lui après l'aveu de son crime, ne peut être que la suite d'une situation d'esprit différente dans le criminel, après l'aveu du crime, de ce qu'elle étoit auparavant. Je ne vois pas plus de difficulté d'un côté que d'autre : car on ne peut pas nier qu'un criminel qui a avoué son crime n'ait une situation d'esprit aussi différente de celle qu'il avoit avant cet aveu, qu'est différente la situation de l'esprit d'un meurtrier, après le meurtre commis, de celle où il étoit avant l'avoir commis. Or je crois d'avoir assez établi dans mes axiomes que les différentes modifications de notre ame font différens changemens sur notre corps : car une des loix les plus connues de l'union de notre ame avec notre corps, c'est que Dieu a voulu que toutes les fois qu'il se passeroit certain mouvement dans notre corps, il se passeroit certaine modification dans notre ame ; & que toutes les fois qu'il se passeroit certaine modification dans notre ame, il se passeroit certain mouvement dans notre corps : & comme il est clair que notre ame est modifiable à l'infini, parcequ'elle peut pen-

ser en une infinité de manieres très-différentes, & à une infinité de différentes choses ; il est constant aussi que notre machine corporelle, dont les différens mouvemens suivent les différentes modifications de l'ame, peut être mûe en une infinité de différentes manieres, & par conséquent changée & altérée différemment par notre ame ; puisqu'elle ne peut recevoir de changement sans un différent mouvement, ni de différent mouvement sans un changement.

6. La Baguette, qui tourne avec tant de rapidité sur la serpe meurtriere enterrée, ne tourne plus sur cette même serpe enfermée dans un linge ; & ce qui paroît de plus bizarre, la Baguette tourne aussi bien entre les mains d'Aymar sur l'argent enveloppé dans un linge, que sur l'argent qui n'est point caché dans le linge. Il est aisé, suivant mon hypothese, de penser que cela arrive parceque les pores du linge sont faits pour laisser passer les corpuscules de l'argent, & qu'ils ne sont pas faits de maniere à laisser passer ceux qui s'élevent de la serpe meurtriere : car, bien que les uns & les autres conviennent en ce qu'étant à découvert,

ils font sur Aymar les effets nécessaires pour faire tourner la Baguette ; cela n'empêche pas que les corpuscules qui s'élevent de l'argent, & ceux qui s'élevent de la serpe meurtriere ne puissent avoir entr'eux quelque différence individuelle ; & il faut bien que cela soit, puisque Aymar souffre & est agité par les corpuscules de la serpe meurtriere, & ne l'est jamais par ceux de l'argent. Et qu'on ne m'oppose point que je suppose tout cela à plaisir : je demeure d'accord que je ne puis le démontrer ; mais j'ai averti dès le commencement de cette Lettre, qu'un Philosophe qui suit la nature avec les yeux de sa raison, & non pas avec ceux de son corps, n'est pas obligé de faire voir tout ce qu'il suppose : il n'est obligé que de le faire comprendre ; & qu'il peut supposer hardiment tout ce qui ne répugne ni au bon sens, ni aux expériences, ni aux premiers principes. Ainsi, si quelqu'un insiste à me dire que je ne puis faire voir ce que je suppose, je lui réponds en peu de mots que je suis en droit de le supposer, jusques à ce qu'il ait pû me faire voir que ce que je suppose est impossible. Jusques-là j'ai plus de raison pour

supposer, qu'il n'en aura pour nier mes suppositions ; puisque je puis lui prouver par beaucoup d'expériences, que les pores des corps sont différens les uns des autres aussi bien que leurs émanations, ainsi que je l'ai établi dans mes axiomes ; & que rien ne répugne à ce que les corpuscules qui s'élevent de la serpe meurtriere n'aient pas avec les pores du linge tout-à-fait la même proportion qu'ont ceux qui s'élevent de l'argent.

7. L'on peut aussi rendre raison par cette hypothese du plus difficile de tous les faits, & de la plus embarrassée de toutes les questions que je me sois pû aviser de faire à cet homme. Vous vous souviendrez, MONSIEUR, s'il vous plaît, qu'en votre présence je lui dis qu'il me sembloit qu'il devoit souvent prendre le change, puisque sa Baguette tournoit pour tous les meurtriers, pour tous les voleurs, pour l'eau, pour l'argent caché, pour les bornes transplantées. Je lui demandai comment il se tireroit d'affaire, lorsque sur une même ligne plusieurs meurtriers, ou plusieurs voleurs auroient passé, qu'il y auroit outre cela sur cette ligne quelque sour-

ce d'eau, de l'argent caché, des bornes transplantées, quelqu'une de ces choses, ou toutes à la fois : car cela se peut; & si la Baguette auroit l'esprit, ou la bonté de ne tourner précisément que pour celle de ces choses qu'il chercheroit. Aymar ne nia pas qu'il ne se pût tromper, si dans la même ligne où il y avoit de l'eau, il y avoit aussi de l'argent caché, ou que les voleurs y eussent passé; parceque pour ces trois articles la Baguette tourne entre ses mains, sans qu'il en puisse reconnoître la différence : mais il dit qu'à l'égard des meurtriers & des bornes transplantées, il ne pouvoit s'y tromper; parceque pour ces deux articles, outre le tournoyement de la Baguette, il sentoit dans lui-même une certaine émotion qu'il ne pouvoit pas sentir pour quelque autre cause que ce fût, non pas même pour la piste d'un autre meurtrier, qui lui feroit bien tourner la Baguette, mais non pas avec une même nature d'émotion que pour celle qu'il suit déja. Encore faudroit-il, pour faire cette confusion, qu'il eût été aimanté sur le lieu de l'autre meurtre, à cause des raisons qui ont été dites dans le second des phénomenes que je viens d'expliquer.

Je puis rendre raison de ce fait dans mon hypothese, puisque j'ai ci-devant établi que la matiere de la transpiration est aussi différente dans les hommes que l'est leur sang & leur tempérament : & comme on ne trouve pas deux hommes qui aiment ou qui haïssent précisément les mêmes choses, on doit conclure qu'il n'y en a pas peut-être deux qui pensent de la même maniere, & qu'il n'y en a pas deux par conséquent qui aient les humeurs de la même maniere, puisqu'elles changent de caractere par les différens mouvemens dont elles sont agitées, & que la différence de ces mouvemens suit la différence des modifications de l'ame.

Je pourrois sans doute, MONSIEUR, par la même hypothese expliquer beaucoup d'autres phénomenes qui ont rélation au sujet que je traite, si je ne m'apercevois qu'insensiblement je sors des bornes d'une lettre que vous n'aurez dû déja trouver que trop longue. J'abandonne donc ici les réflexions que peut faire un Philosophe, pour m'arrêter un moment à celles que le bon sens seul peut fournir sur cette matiere. On a besoin,

à la vérité, du ſecours de la Philoſophie, quand on veut expliquer mécaniquement les talens de Jacques Aymar : mais on n'a beſoin que du bon ſens, & d'une médiocre application d'eſprit pour ſe perſuader que ces talens ſont purement naturels, & qu'ils ne dépendent ni du ſortilege, ni d'aucun pacte, ni même des conſtellations, ou de l'étoile ſous laquelle Aymar eſt né.

Pour ſe perſuader que les talens d'Aymar ſont purement naturels, il ne faut que remarquer qu'il y a beaucoup de gens en cette Ville qui avoient les mêmes talens qu'Aymar ſans en rien ſavoir, & qui ne s'étoient pas vraiſemblablement donnés au Diable, ni entrés dans aucun pacte avec lui pour acquérir des talens qu'ils ne connoiſſoient même pas, & qu'ils n'avoient jamais penſé d'avoir ; & Jacques Aymar ne s'eſt pas donné au Diable, non plus qu'eux, pour acquérir le talent de ſuivre les meurtriers, & de connoître les lieux où a été fait le meurtre ; puiſque ce n'eſt que par hazard qu'il s'eſt aperçu qu'il avoit ce talent, en cherchant de l'eau dans une cave dans laquelle il y avoit le corps d'un homme

homme assassiné depuis plusieurs années, ainsi qu'il est dit dans l'histoire du fait.

Ce ne sont pas aussi les constellations qui en sont cause, puisque de ces hommes dont j'ai parlé, qui ont les mêmes talens en cette Ville, il y en a qui n'ont pas neuf ans, il y en a qui en ont trente, d'autres qui en ont davantage : ces gens-là cependant sont nés sous des constellations très-différentes, puisque tous les Astronomes demeurent d'accord que l'état du ciel change à tout moment, & qu'il n'y en a pas un qui nie que depuis le commencement du monde jusqu'à présent on n'aie pas vû une constitution du ciel semblable à celle qui est à présent que j'écris ceci : plusieurs milliers de siecles ne suffisant pas pour faire revenir la même constitution & le même état du ciel.

Le bon sens tout seul nous peut encore fournir beaucoup d'autres réflexions sur ce sujet. Je ne doute point que chaque homme raisonnable n'en puisse faire de très-justes. Quant à moi, il m'est venu souvent en pensée que la premiere fois qu'on entendit parler de l'aiman, & qu'on vit un homme qui tenoit suspendue en l'air une épingle

dont la tête étoit en bas & la pointe en haut, attachée à la pointe de ſon couteau, on en fut apparemment auſſi ſurpris que de tout ce qu'on entend dire de Jacques Aymar, & qu'il y eut en ce temps-là beaucoup de gens diſpoſés à croire que cet homme étoit ſorcier, & que cela ne pouvoit ſe faire naturellement. Cependant on ne trouve perſonne aujourd'hui qui faſſe difficulté de croire que ce phénomene du couteau aimanté & de l'épingle qui s'y attache par ſa pointe ne ſoit très-naturel. Ceux donc qui ſont portés à croire que tout ce qu'ils ont entendu dire de Jacques Aymar ne ſe peut faire naturellement doivent, à mon ſens, ſuſpendre un peu leur jugement, & ſe ſouvenir que la ſource la plus ordinaire de nos erreurs, c'eſt la précipitation avec laquelle notre vanité naturelle nous porte à juger de toutes choſes, ſans prendre garde qu'on eſt très-ſujet à ſe tromper, lorſqu'on donne plus d'étendue à ſa volonté qu'à ſon entendement, & lorſqu'on reçoit pour vraie une propoſition qui n'eſt point encore évidente. Il faut toujours, pour éviter l'erreur, que l'évidence préce-de le conſentement de la volonté,

parceque l'évidence est la seule marque infaillible de la vérité : mais il faut prendre garde à ne pas recevoir pour évident ce qui ne l'est pas, & à ne pas parer le mensonge des habits de la vérité. Dans le fait dont il s'agit, par exemple, pour parler raisonnablement, il faudroit que ceux qui veulent absolument soutenir que tous les talens de cet homme ne peuvent avoir une cause naturelle connussent toutes les causes naturelles qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens ; & que, les ayant toutes examinées, ils connussent qu'aucune n'y peut contribuer : ils pourroient alors avec quelque raison prononcer que ces talens ont une cause qui n'est pas naturelle. Je vous laisse à juger, MONSIEUR, à vous qui êtes un si bon Juge de toutes choses, si cela se passe ainsi, & si ce grand nombre de gens toujours prêts à décider de tout sont suffisamment instruits des secrets de la nature, pour pouvoir sur le champ prononcer, comme font la plûpart, qu'il n'y a aucun ressort dans la nature qui puisse produire les singularités qu'on remarque dans cet homme. Pour leur rendre à eux-mêmes leur propre

jugement ſuſpect, je voudrois les prier d'examiner eux-mêmes leurs propres déciſions. J'en ai ouï pluſieurs de ceux qui ne vouloient point reconnoître de cauſe naturelle des actions de l'homme à la Baguette, ſur le fait du vol & des meurtriers, qui ne s'étonnoient pas, diſoient-ils, de la faculté qu'il avoit de trouver les ſources cachées à vingt pieds dans la terre avec ſa Baguette: paſſe pour cela, diſoient-ils; c'eſt une choſe ordinaire: nous connoiſſons bien d'autres gens qui ont la même vertu; mais de ſuivre les meurtriers & les voleurs avec la Baguette, vraiment cela eſt bien différent; on n'a jamais ouï parler de cela: très-aſſurément il y a là du grimoire. Quant à moi, je ne crois pas que la plûpart de ces Meſſieurs, qui ne s'étonnent point du premier de ces phénomenes, s'en étonnent moins parcequ'ils en comprennent mieux la cauſe, qu'ils ne comprennent celles des autres phénomenes qui les paſſent; mais ſeulement parcequ'ils en ont ouï parler plus ſouvent: car il me ſemble qu'il eſt auſſi malaiſé d'expliquer comment l'eau cachée à vingt pieds dans la terre peut faire tourner une Baguette entre les mains d'un

homme, que d'expliquer tout le reste.

Je pense, MONSIEUR, qu'en voilà assez pour obliger ceux qui ne font que rarement usage de leur esprit, & qui par-là en connoissent moins les foiblesses, à être plus retenus à décider si hardiment, & à lire avec moins de prévention les Ouvrages de ceux qui ont un peu plus d'habitude qu'eux à penser sur les secrets de la nature.

Mais, avant que de finir, je suis obligé de vous justifier une proposition que j'ai avancée dès le commencement.

Cette proposition est, qu'un esprit médiocre pourroit aisément appliquer tout ce que je dirois pour les meurtriers aux autres talens de Jacques Aymar, & qu'on pourroit par la même hypothese expliquer la vertu qu'il a de suivre aussi la piste des voleurs, de trouver les sources, l'argent caché, les bornes transplantées. Il n'est pas malaisé en effet de soutenir cette proposition; puisqu'il ne faut que supposer dans les voleurs, dans l'eau, dans l'argent, & dans les bornes, des émanations de corpuscules qui font des effets sur le corps d'Aymar, & conséquemment sur la Baguette, pareils à

ceux que j'ai remarqués pour les meurtriers. Vous n'aurez pas de la peine à en convenir, MONSIEUR, vous qui n'ignorez rien de la Philoſophie & des belles lettres, qui vous ſervent à délaſſer votre eſprit ſi fort appliqué au bien public. Pour ceux qui n'ont pas les mêmes ouvertures, il ſuffira de leur avoir prouvé qu'il ne ſe faut pas preſſer de dire, que ce qu'on ne voit pas n'eſt pas; qu'il y a beaucoup de choſes dans la nature qui ſont, & que nous ne voyons pas; mais que nous comprenons fort bien. Peut-on en effet nier que l'argent & les bornes ne puiſſent envoyer beaucoup de corpuſcules ſans diminuer ſenſiblement de poids, depuis qu'on ſait par expérience qu'une taſſe de régule d'antimoine rendra pluſieurs années, tous les jours, une grande quantité de vin vomitif ſans diminuer de poids, quoique cela n'aie pû ſe faire ſans qu'il ſe ſoit détaché des corpuſcules antimoniaux, qui aient paſſé de la taſſe dans le vin, chaque fois que ce vin eſt devenu vomitif; depuis qu'on ſait, par une autre expérience, qu'on fait bouillir pendant des années entieres une livre, par exemple, d'argent vif dans

l'eau, qui en reçoit la vertu de tuer la vermine, sans que l'argent vif diminue sensiblement de poids, bien que cette vertu n'aie pû arriver à l'eau que par le détachement de quelques corpuscules mercuriels. ? Et combien d'autres expériences pourroit-on citer pour prouver qu'il se détache de tous les corps du monde incessamment des corpuscules qu'on ne voit pas ? Si la plûpart des hommes savoient combien la nature est mystérieuse, que son artifice consiste toujours *in minimo organico*, & que ce très-petit organisé n'est pas fait pour être aperçu par nos yeux; sans doute ils changeroient le violent penchant qu'ils ont à ne croire que ce qu'ils voient, ou ce qu'ils sentent, & à croire que ce qu'ils ne peuvent ni voir, ni sentir, n'est pas. Le microscope seul est un remede proportionné à leur foiblesse : ils peuvent avec son unique secours guérir, par leurs propres sens, leur esprit des erreurs où leurs sens le font tomber si souvent; puisqu'avec le microscope ils peuvent voir des choses qu'ils n'auroient jamais vûes sans cet instrument, lesquelles néanmoins n'auroient pas laissé que d'être, quand bien on n'auroit pas trouvé un instrument

propre à nous les faire voir. Il ne faut donc pas nier l'émanation des corpuſcules, parcequ'elle n'eſt pas toujours ſenſible. Quand on ne connoîtroit que la diviſibilité de la matiere à l'infini, on en ſauroit aſſez pour comprendre cette émanation continuelle de corpuſcules. C'eſt là, MOMSIEUR, ce que j'avois à vous dire pour ſoutenir la propoſition que je pris la liberté de vous avancer, le ſoir que vous me fîtes l'honneur de me parler de cet affaire. Cette propoſition eſt, que les talens de Jacques Aymar ſont naturels, & qu'on les peut expliquer auſſi phyſiquement qu'on explique les phénomenes de l'aiman, ceux de la poudre de ſympathie, & beaucoup d'autres. Il ne me reſte qu'à vous prier d'excuſer toutes les fautes que vous trouverez dans ces réflexions, à cauſe du zele & de l'envie que j'ai eu de vous plaire ; de vouloir bien corriger mes erreurs par vos lumieres ; & de faire grace à tout l'ouvrage, à cauſe de vos bontés ordinaires pour l'Auteur, & de l'empreſſement que j'ai eu à vous marquer par ce coup d'eſſai le profond reſpect avec lequel je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, GARNIER.

Rélation promise dans l'avis au Lecteur de quelques actions de Jacques Aymar, que l'Auteur lui a vû faire chez Monsieur le Lieutenant Général, & de quelques réponses que ledit Aymar fit à des questions qui lui furent alors proposées par l'Auteur.

LE troisieme de Septembre de la présente année 1692. je passai trois heures avec Jacques Aymar, chez Monsieur le Lieutenant Général de cette Ville. Monsieur l'Abbé son oncle, Monsieur l'Abbé de Saint Romain, & Monsieur Puget s'y trouverent, & furent témoins de ce qui suit.

Jacques Aymar prit une Baguette fourchue qu'on coupa au premier balai qu'on trouva : il tint chacune des extrémités supérieures de la Bagette fourchue dans l'une de ses mains, laissant en bas le bout où se réunissent les deux branches qui font la fourche. L'ayant ainsi disposée entre ses mains, on mit sous son pied droit trois écus blancs ; & incontinent la Baguette tourna : on y en mit davantage ; & elle tourna plus fort. On disposa sur

les tables de la Bibliotheque de Monſieur le Lieutenant Général pluſieurs chapeaux, on cacha de l'argent ſous quelques-uns de ces chapeaux, on n'en cacha point ſous d'autres : la Baguette tourna entre les mains de Jacques Aymar ſur les chapeaux qui couvroient de l'argent ; elle ne tourna point ſur les autres, ſous leſquels il n'y avoit point d'argent ; & comme ces chapeaux étoient ſur des tables, Aymar étoit obligé de mettre ſur ces tables une de ſes jambes, ſans quoi la Baguette n'auroit pas tourné; & cette circonſtance peut ſans doute ſervir de beaucoup pour appuyer l'opinion des corpuſcules que j'ai établie dans la Lettre.

Pluſieurs fois chacun de nous mit ſous ſon pied la main, tantôt pleine, tantôt vuide d'argent : lorſque nous avions de l'argent dans la main, la Baguette tourna ; lorſque nous n'en avions point, elle ne tourna pas.

Nous n'oubliâmes rien pour découvrir s'il y avoit quelque artifice du côté de cet homme, pour faire ainſi tourner la Baguette ; nous lui fîmes étendre les mains autant qu'il ſe pouvoit ſans que la Baguette tombât : mais malgré toutes nos précautions la Ba-

guette tourna toujours, & si bien qu'après l'avoir examiné nous fûmes tous encore plus convaincus qu'auparavant qu'il n'y avoit aucune tromperie dans le fait.

On enveloppa bien ensuite de l'argent dans un linge, pour voir si la Baguette tourneroit sur l'argent ainsi fermé, parceque cet homme nous assura (& nous le savions d'ailleurs) que la Baguette n'avoit point tourné sur la serpe meurtriere lorsqu'elle avoit été enveloppée d'un linge : mais la Baguette tourna également sur l'argent enveloppé d'un linge comme sur l'agent découvert.

Monsieur le Lieutenant Général avoit été volé, il y a sept ou huit mois, par un de ses laquais, qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des cabinets qui sont derriere sa Bibliotheque. Il demanda à Aymar s'il pourroit connoître l'endroit où il avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce cabinet avec sa Baguette aux mains, mettant le pied sur les chaises, sur les meubles, & sur deux bureaux qui sont dans ce cabinet, à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs. Il ne se trompa point, il connut précisément le bureau

& le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. Monſieur le Lieutenant Général lui dit enſuite d'eſſayer de ſuivre à la piſte ce voleur ; ce qu'il fit. Sa Baguette le mena d'abord ſur la terraſſe neuve qui eſt de plein pied dudit cabinet, de-là dans le cabinet près du feu, puis dans la Bibliotheque, & de-là droit dans la montée, à la chambre des valets, où la Baguette tournant toujours le conduiſit ſur un lit, ſur la moitié duquel ſeulement la Baguette tourna, ne tournant point du tout ſur l'autre moitié : & tous les autres laquais là préſens dirent que c'étoit dans cette moitié de lit, ſur laquelle la Baguette tournoit, qu'avoit toujours couché le laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maiſon, un autre laquais ayant toujours couché de l'autre côté. M. le Lieutenant Général ſe ſouvint poſitivement que le jour que ce laquais le vola, il alla de ce cabinet à deux ou trois pas dans ſa terraſſe pour prendre du bois, puis entra dans le cabinet pour lui faire du feu, enſuite traverſa ſa Bibliotheque pour monter à la chambre des valets.

Lorſque la Baguette tournoit ſur la piſte du laquais voleur & abſent, Ay-

mar mit son pied sur le pied de tous les laquais de la maison les uns après les autres, & leur présenta la Baguette, laquelle cessa de tourner, parceque il n'y en avoit aucun de coupable; Aymar assurant toujours que, si on faisoit venir le laquais voleur, la Baguette tourneroit sur lui, & qu'il le connoîtroit.

Voici encore un fait dont je suis témoin, & qui est digne de remarque.

Madame la Lieutenante Générale eut la curiosité de savoir si cet homme pourroit déviner un vol qu'elle auroit fait elle-même : elle prit donc à ce dessein la bourse à Monsieur de Puget, puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit ? Aymar nous examina tous, & ne reconnut point de voleur. Elle lui dit encore : prends bien garde ; tu te trompes ; il y a ici quelqu'un qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même. Aymar nous examina une seconde fois, & ne connut point le vol ; & comme on lui soutint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eut été fait pour ri-

re, & d'une maniere innocente ; auquel cas il n'en pouvoit rien connoître, aſſurant que ſi le vol avoit été fait d'une maniere criminelle, il n'auroit pas manqué de le connoître.

Je lui fis enſuite pluſieurs queſtions. Je lui demandai ſi la Baguette tournoit auſſi-bien ſur l'eau comme ſur la terre, ſur mer, & au milieu d'une riviere comme au bord.

Il a répondu qu'ouï.

S'il eſt vrai qu'il reſſente des ſyncopes, des treſſaillemens, & de grandes émotions en ſuivant les meurtriers, les voleurs, l'eau, les bornes tranſplantées & l'argent caché ?

Il répondit qu'il ne ſentoit aucune douleur, ni aucun trouble en ſuivant les voleurs, l'eau & l'argent ; mais qu'il ſentoit de violentes agitations en ſuivant les bornes tranſplantées & les meurtriers, ſur-tout là où les meurtriers s'étoient arrêtés, & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas ſe tromper, lorſque ſur la piſte d'un meurtrier, ou d'un voleur, il y auroit de l'eau ou de l'argent caché, ou des bornes tranſplantées ; & ſi, lorſque ſa Baguette tournoit, il pouvoit

distinguer par quelque signe pour laquelle de ces choses elle tournoit, puisqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choses?

Il répondit que, si en cherchant de l'eau il trouvoit de l'argent, il ne pouvoit se tromper, parceque sa Baguette tournoit aussi bien pour l'eau que pour l'argent caché, sans qu'il se passât chez lui aucune émotion, ni aucun tressaillement; que, s'il rencontroit la piste d'un voleur qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parceque, pour pouvoir suivre la piste d'un voleur, il faut qu'il ait été une fois mis sur l'endroit où a été fait le vol, sans quoi il ne peut plus suivre cette piste.

Cette question donna bientôt lieu à un autre; & je lui demandai s'il ne pouvoit pas se tromper en cherchant un meurtrier, supposé qu'un autre meurtrier eût passé sur la ligne de la piste du premier meurtrier qu'il suit, ou bien que sur cette ligne il y eût des bornes criminellement transplantées; puisqu'il souffroit des tressaillemens & des inquiétudes pour tous les meurtriers, & pour les bornes transplantées par malice?

Il répondit qu'il pouvoit moins ſe tromper pour cela que pour le reſte, parcequ'à l'égard premierement du change que l'on croyoit que lui pouvoit faire prendre la piſte d'un ſecond meurtrier qui eût paſſé ſur les mêmes traces de l'autre, il auroit fallu, pour s'y tromper, qu'il eût été mis ſur l'endroit où avoient été faits les deux meurtres; n'ayant aucune vertu de reconnoître par ſa Baguette la piſte d'un meurtrier, s'il n'avoit auparavant été mis ſur l'endroit où avoit été commis le meurtre: qu'outre cela, il diſtinguoit fort bien cela par l'émotion, & qu'il trouvoit toujours ſur la piſte du meurtrier une certaine maniere d'émotion, ſemblable à celle qu'il avoit reſſentie à l'endroit où avoit été commis le meurtre, & qu'il ne pouvoit ſentir de même ni pour la piſte d'un autre meurtrier, ni pour aucunes bornes tranſplantées, pour leſquelles il ſentiroit bien des émotions, mais telles qu'il pourroit par ſon ſeul ſentiment les diſtinguer de la premiere émotion, acquiſe à l'endroit où avoit été commis le meurtre.

S'il eſt vrai que lorſqu'un meurtrier a avoué ſon crime, la Baguette ne tourne plus ſur lui?

Il répondit que cela étoit vrai fort souvent, bien que cela ne fût pas infaillible.

S'il y avoit un temps limité & prescrit pour la vertu de la Baguette à l'égard de la piste des meurtriers & des voleurs, & quel étoit ce terme, six mois par exemple, ou un an ?

Il répondit qu'il croyoit qu'il n'y avoit point de terme fixe, ou que du moins il avoit sujet de croire que ce terme étoit fort long, puisque le premier meurtre qu'il avoit connu avec sa Baguette étoit arrivé depuis plus de vingt-cinq ans.

Si la Baguette tourne aussi bien pour un corps enterré & mort de mort naturelle, que pour un corps assassiné ?

Il a répondu que non.

En quel mois, à quelle heure, en quelle année il est né ?

Il nous a répondu qu'il étoit né le 8. Septembre 1662. à minuit.

S'il connoît d'autres gens que lui qui aient le même talent ?

Il a répondu que Monsieur l'Evêque de Morienne a les mêmes talens, & qu'il est à peu près de son âge.

Si la Baguette tourne, quand il est sur une riviere, pour l'eau de la riviere ?

Il a répondu que non, & qu'elle ne tourne que pour l'eau couverte de terre.

S'il connoît le nombre des meurtriers, ou des voleurs qui ont contribué au même vol, ou bien au même meurtre, lorſqu'il ſuit leur piſte ?

Il a répondu qu'il en connoît le nombre, pourvû qu'ils n'aient pas tous paſſé par une même ligne : mais comme il eſt preſque impoſſible que quatre hommes qui font voyage aient toujours marché ſur une même ligne, il lui eſt facile d'en connoître le nombre.

FIN.

APPROBATION.

LA *Diſſertation Phyſique* ſur les talens particuliers de Jacques Aymar, compoſée en forme de Lettre par *Monſieur le Medecin Garnier*, non-ſeulement ne contient rien contre la foi & la pureté des mœurs ; elle développe encore une queſtion également curieuſe & importante à la ſûreté publique, non par des mots de qualités en général,

& autres qui ne signifient rien de particulier ; mais par des raisonnemens naturels & sensibles, avec beaucoup de solidité & de discernement. Cet Ouvrage est aussi très-utile pour achever de détromper ceux que le défaut de connoissance, ou l'opiniâtreté à soutenir de vieilles préventions ruinées, auroient pû engager à décrier ce qu'ils ignorent, ou ce qui leur fait ombrage, sans suivre aucunes regles. Ce sont les sentimens du soussigné. A Lyon ce 8 Novembre 1692.

BASSET Docteur de Sorbonne, & obédiancier de S. Just.

APPROBATION

De Monsieur de COHADE Docteur en Théologie, de la Maison & Société de Sorbonne, premier Custode de Sainte-Croix en l'Eglise de Lyon.

IL y a dans la Nature trois sortes de vérités cachées : les unes cachées pour jamais, comme le nombre des étoiles du Firmament : les autres cachées pour un temps, comme les terres nouvellement découvertes : les troisiemes cachéea de leur nature, comme dans l'aiman la vertu de direction & d'attraction, qui a un fond d'obscurité, que l'esprit humain peut néanmoins éclaircir par des études & des applications sérieuses.

L'Histoire de la Baguette est de cette derniere qualité : elle a ses embarras, ses ténebres, & ses difficultés qu'on peut lever & dissiper. Rien ne les justifie tant que la variété des sentimens, & les différens essais des Ecrivains. Il falloit des lumieres aussi vives & aussi pures que celles de *Monsieur Garnier, Medecin de Montpellier, agrégé au College de Lyon*, pour expliquer avec netteté, solidité, & dans les regles de la méchanique, par les principes de la belle Physique, tous les faits contenus dans cette Histoire.

Le Public est obligé au Magistrat qui l'a engagé à cette Dissertation. Les Curieux & les Savans, les Philosophes & les Medecins y seront également satisfaits. Je dois même ajoûter que les Curés & les Dévots qui n'ont autre vûe que la correction des mœurs, & généralement tous ceux qui vivent dans la Société civile, seront bienaises d'apprendre, qu'on a trouvé l'art innocent & non suspect d'empêcher & d'arrêter les voleurs & les meurtriers en chemin ; ce qui m'oblige d'approuver cette Lettre en qualité d'ancien Philosophe, & de Théologien moderne. A Lyon, ce 17 Novembre 1692.

DE COHADE.

LETTRES
QUI DECOUVRENT *
L'ILLUSION
DES
PHILOSOPHES
SUR LA
BAGUETTE;
ET QUI DETRUISENT
LEURS SYSTEMES.

PAR LE R. P. PIERRE LEBRUN;
Prêtre de l'Oratoire.

Populus meus in ligno suo interrogavit; & Baculus ejus annuntiavit ei. *Oseæ.* 4 12.

* Imprimées à Paris en 1693. in-12. chez Jean Boudot.

PRE'FACE.

IL y a tant de choses dont on doit s'instruire, & tant d'autres qu'il ne nous importe pas de savoir, qu'on a souvent lieu de douter si l'on ne peche point par trop de négligence, ou par trop de curiosité. Ne recherchez pas, *dit l'Ecriture*, ce qui est au-dessus de vous. Ayez seulement toujours devant les yeux ce que Dieu vous a commandé. Il y a beaucoup de choses qui ne vous touchent point: n'en soyez donc pas curieux. *Eccl.* 3. 22.

Suivant ces saints avertissemens, on peut craindre un excès de curiosité, lorsqu'on consume bien du temps pour approfondir des secrets qui n'ont nul rapport à nos devoirs: mais on doit craindre aussi qu'une trop grande indifférence ne soit pas exempte de faute, si négligeant de s'instruire de certaines matieres, on s'expose à dire ou à faire quelque chose qui soit contraire à la Loi de Dieu.

Il est difficile que bien des gens ne donnent dans cet inconvénient, lorsque quelque pratique devient commune parmi le peuple, & qu'on peut douter,

si elle est fondée sur une raison Physique, ou si elle tient du miracle, ou si elle n'est point l'effet de la fourberie, ou de la superstition.

Tel est le doute que fait naître l'usage de la Baguette avec laquelle on trouve de l'eau, des métaux, les bornes des champs, & plusieurs autres choses cachées. La pratique en est assez simple pour faire croire qu'elle n'a rien que de naturel. Nulle cérémonie nécessaire, nulle parole, nulle circonstance magique. Une Baguette qu'on tient entre les mains se remue sur l'eau, sur les métaux, & sur le lieu où s'est commis un meurtre : ne semble-t'il pas qu'il n'y a rien-là que de naturel?

Mais cette même Baguette ne se remue qu'entre les mains de quelques personnes. Elle s'incline également sur des choses très-indifferentes. Elle indique les bornes des champs, les meurtriers, les voleurs, les larcins ; toutes choses qui tiennent bien plus du moral que du Physique: n'est-ce point là un sujet de croire que les effets de la Baguette sont au-dessus des forces naturelles ?

Il est donc important qu'on se mette en état d'en juger avec connoissance de cause

cause, & qu'on prononce un jugement decisif S il n'y a que fourberie dans l'usage de la Baguette, il faut en avertir le public, & interdire à jamais un usage, qui, sous prétexte de quelque bien, donneroit lieu à des fripons d'accuser des gens d'honneur, & deviendroit bientot une source de médisances, de calomnies, & de divisions dans les familles, dans les villes, & sur-tout dans les petits lieux.

Que si la Baguette tourne sans art & sans fraude entre les mains de quelques personnes, on doit encore examiner si cela se fait par l'action d'un bon ou d'un méchant principe. Laisser le peuple dans le doute, c'est le laisser exposé à pecher. Condamner à cause du doute, c'est se mettre au hazard d'ôter aux hommes un avantage qu'on ne sauroit assez priser, s'il venoit de Dieu. Est-il rien en effet de plus estimable, que de pouvoir aussi aisément assigner à chacun ce qui lui appartient, terminer les procès, & empêcher les crimes, qui pourroient être découverts par le seul mouvement d'un bâton ? Ce seroit là * la verge d'équité, *qui appartient au Royaume de* JESUS-CHRIST, *ou ce* bois * de bénédiction qui produit la justice.

* Virga æquitatis, virga regni tui. *Ps.* 44

* Benedictum lignum

per quod fit justitia. Sap. 14.

Mais si sur ces belles apparences on approuvoit l'usage de la Baguette, & qu'elles ne fussent néanmoins qu'un voile sous lequel le tentateur se seroit caché ; ne seroit-ce pas faire accepter des dons qui ne pourroient être que des pieges ? Tout le monde en est sans doute convaincu ; & la difficulté ne peut consister qu'à discerner si le Démon a quelque part à l'usage dont il s'agit.

*Bien des gens croient que c'est cet esprit seducteur qui fait tourner la Baguette ; & ce n'est pas seulement depuis la découverte des meurtriers & des bornes qu'on a formé ce soupçon. Lors même que la Baguette ne faisoit trouver que des métaux, on s'en défioit, on en disputoit ; & Agricola *, savant Allemand, témoin de ces disputes, après avoir pesé les raisons des deux partis, en examina l'usage avec soin, le déclara superstitieux, & soutint hautement son sentiment dans le traité des métaux, qu'il fit imprimer il y a plus de deux siecles. On ne laissa pas toutefois d'être encore partage. Comme Agricola insistoit beaucoup sur les paroles que plusieurs personnes prononçoient de son temps, ceux qui réussissoient sans paroles le prirent pour un bon homme*

* Georg. de re metallica. l. 2.

qui croyoit à la sorcellerie, lorsqu'il voyoit joindre à certaines pratiques quelqu'un de ces mots mysterieux qui ne sont souvent inventés que pour faire valoir un secret dans l'esprit des simples, ou pour avoir lieu de rire aux dépens de ceux à qui on fait développer de grands principes de démonomanie, pour expliquer des sujets qui sont tout-à-fait naturels.

Si le plus grand nombre n'a pas été du sentiment d'Agricola, des Auteurs de réputation & de mérite y sont entrés. Ils ont trouvé sa decision bien fondée, & se sont contentés, en traitant la question, de transcrire ce qu'il en avoit dit. Voilà le doute qui subsiste depuis long temps. Voyons comment on pourra le résoudre.

Il me semble que ce qui met en peine la plupart des personnes, lorsqu'il faut décider si un effet surprenant est ou n'est pas naturel, c'est que la nature ne nous est pas développée, & que souvent elle suit des voies qu'on ne peut sans témérité se promettre de pénétrer. Une infinité de merveilles que les Naturalistes rapportent, plusieurs secrets que l'on croit semblables à celui qui est mis en question : tout cela se présente à l'esprit :

on eſt ébloui ; on n'oſe prononcer ; ou bien, ſi l'on décide, c'eſt quelquefois par des principes qui peuvent fort bien s'accommoder avec le faux.

Pour remédier à cet inconvénient, il faudroit, ce ſemble, établir des principes qui fiſſent voir de quelle maniere s'exécutent les loix générales des communications des mouvemens. Il faudroit obſerver avec ſoin ce qui ſe rencontre de vrai & de ſingulier dans tous ces effets ſurprenans, dans toutes ces prétendues merveilles, dans tous ces ſecrets qu'on vante tant. Il faudroit les tirer d'une certaine obſcurité, où toutes choſes paroiſſent ſemblables. Il faudroit éclaircir les doutes, réſoudre les difficultés, montrer aux uns que bien des choſes, qu'ils croient vraies, ſont de pures fables, prouver aux autres que leurs principes menent à l'erreur, convaincre ceux-ci de prévention. Mais que cette voie eſt longue ! Qu'il eſt à craindre qu'on ne révolte les eſprits, au lieu de les perſuader, & qu'il n'arrive du moins comme dans ces diſputes académiques, où, après qu'on a bien conteſté de part & d'autre, chacun demeure dans ſon ſentiment.

Je voudrois donc qu'on pût ſe diſpen-

ser de toucher aux principes d'aucun parti, & que par les seules circonstances qui accompagnent les pratiques extraordinaires on tâchât de decouvrir si l'effet est produit par une cause qui agisse toujours de la même maniere, ou si des circonstances purement morales ne la font point varier. Car on peut juger par-là, sans beaucoup philosopher, si l'effet est naturel, ou s'il ne l'est pas.

Peut-être trouvera-t-on de la difficulté à examiner ainsi certaines pratiques qui n'osent se montrer, & qui ne sont connues que de très-peu de personnes? Mais rien n'est plus aisé que de faire cet examen à l'egard de la Baguette. Elle tourne entre les mains de plusieurs personnes; & l'on ne fait rien qui ne puisse être examiné de bien près.

Il faudroit donc observer plusieurs faits dans des circonstances differentes, en faire une histoire, & comparer tous ces faits les uns aux autres, aussi bien que les circonstances qui les accompagnent, pour juger si tout y est physique, ou si ce n'est point quelque moralité qui détermine la Baguette à tourner. Mais cette histoire doit être faite sur des faits rapportés par des personnes qui ne se laissent pas éblouïr,

& qui ont assez de bonne foi pour dire tout, & ne rien déguiser.

Ce seroit par exemple s'exposer à être trompé que de croire quelque chose sur la parole des personnes qui ont eu la hardiesse de faire mettre dans le Mercure de Février 1693. que les secrets d'Aymar avoient parfaitement réussi à Paris, & que chez Monsieur le Prince il avoit découvert l'or & l'argent cachés; au lieu qu'on devoit dire, que les prétendus secrets avoient presque toujours manqué; qu'à Chantilly la Baguette n'avoit tourné à Aymar en aucun endroit de la terrasse sous laquelle la riviere coule; que dans un autre jardin de Monsieur le Prince on avoit caché de l'or, de l'argent, des cailloux & du cuivre en quatre endroits differens, & qu'en présence de S. A. S. la Baguette n'avoit tourné que sur les cailloux.

Ce sont-là des faits si remarquables & si connus, qu'on ne devroit ni les taire, ni les déguiser. On doit encore bien moins omettre le fait suivant.

Le du mois à dix heures du soir on mene Aymar dans la rue Saint Denys, sur l'endroit même ou peu de temps auparavant un Archer du

Guet avoit été tué. Comme on l'avoit percé de quinze ou seize coups d'épée, il y avoit répandu tout son sang ; & cela donnoit lieu de croire que cet endroit étoit fort propre pour faire impression sur Aymar. Armé de sa Baguette, on le fait passer plusieurs fois sur le même endroit : mais la Baguette est immobile, & son sang n'est point agité.

Jamais fait ne fut ni plus authentique, ni moins sujet à être contesté. Leurs Altesses M. le Prince, & M. le Prince de Conty étoient presens, accompagnés de M. le Procureur du Roi, &c.

Après ces faits, & plusieurs autres de cette nature, je ne m'étonne pas si on trouve étrange que l'Auteur de la Physique occulte *n'ait pas laissé de dire dans sa Preface :* Enfin cet homme si fameux Jacques Aymar est venu à Paris le 21. de Janvier 1693. par l'ordre d'un grand Prince. Je l'ai vû deux ou trois heures par jour, presque un mois durant ; & on peut croire que dans tout ce temps-là je l'ai tourné & retourné comme je devois. Il est certain que la Baguette divinatoire lui tourne entre les mains sur les eaux, sur les métaux, & sur les traces des voleurs & des meurtriers fugitifs.

Peut-être a-t-on ajoûté fugitifs, *pour avoir lieu de répondre que, ſi la Baguette n'avoit pas tourné ſur l'endroit où l'Archer avoit été tué, c'eſt que les meurtriers étoient en priſon, & qu'ainſi ils n'étoient pas* fugitifs, *comme ceux de Lyon. Mais la circonſtance d'un meurtrier qui marche, ou qui eſt arrêté, peut-elle changer quelque choſe dans ce qui doit s'exhaler du ſang répandu? Si l'Auteur l'a cru, il devoit ce ſemble rapporter le fait & y ajoûter* ſes exceptions, *ou celles d'Aymar, dont la principale eſt que la Baguette ne tourne pas ſur l'endroit où s'eſt commis un crime, lorſque les coupables ont avoué leur faute.*

Ce manque d'exactitude ſera peut-être cauſe que d'autres perſonnes, prenant tout le contre pied, prétendront que la Baguette ne ſe meut jamais que par un tour d'adreſſe de celui qui la tient. Ils rapporteront tous les faits qui peuvent favoriſer ce ſentiment, paſſeront ceux qui montrent evidemment que la Baguette a tourné, ſans qu'il y eût lieu de craindre la fourberie; expliqueront ceux qui pourront ſouffrir quelque interprétation.

Voilà comment les hommes ſe trom-

pent les uns les autres, & sont cause qu'on ne sait à quoi s'en tenir. Pour moi, je suis persuadé que la Baguette tourne quelquefois sans art & sans fraude entre les mains de quelques personnes, sur l'eau, sur les métaux, & sur les bornes. J'en ai vû & examiné des experiences avec tant de précaution, qu'il m'est impossible de croire que j'ai été trompé.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse soutenir raisonnablement qu'Aymar a trompé tous les Messieurs de Lyon. Les seules précautions que prirent M. de Berulle, M. le Lieutenant Criminel, M. le Procureur du Roi, M. le Comte de Varax, & M. de Mongivrol, pour s'assurer si la Baguette ne tournoit que sur la serpe dont les meurtriers s'etoient servis, auroient pousse à bout toute l'adresse & la fourberie dont Aymar auroit pû être capable.

Quoi qu'il en soit, comme les systemes qui ont donné occasion aux reflexions qu'on trouvera dans cet Ouvrage supposent le fait de Lyon, j'ai dû aussi le supposer, & montrer, par ce que les Auteurs des systemes nous apprennent eux-mêmes, qu'on ne peut expliquer Physiquement les phenomenes de la Baguet-

te, ſi on ſe rend attentif à toutes les circonſtances qui les ont accompagnés.

Au reſte ce n'eſt pas une choſe nouvelle que des Philoſophes aient pris pour effets naturels des choſes inexplicables, ni que leurs explications aient trouvé des Approbateurs. Les fables, & les pratiques ſuperſtitieuſes qui ont fait quelque bruit dans le monde, ont toujours eu le même ſort. Des Philoſophes ont cru en avoir découvert la raiſon naturelle, & bien des gens leur ont applaudi, ſe ſont récriés ſur la puiſſance de la nature, ont traité d'ignorans & de ſuperſtitieux ceux qui n'étoient pas de leur avis.

Un homme paſſe à Paris, & il ſe donne quatre cents ans. Voilà d'abord de groſſes diſſertations pour vous prouver que cela eſt poſſible. On vous prouvera même, ſi vous voulez, qu'un homme peut vivre toujours, & qu'il y a une certaine fontaine de Jouvence, *qui a la vertu de rajeunir les vieillards.*

Fait-on courir le bruit qu'il y a une compagnie d'hommes qui attirent à eux les perles & les pierres précieuſes, devinent les ſecrets les plus cachés, & ſe rendent inviſibles, quand il leur plaît? Les plus ſenſés croient avec raiſon que

*c'est une fable. Quelques-uns font des Livres pour détromper ceux qui se laissent abuser. Mais de prétendus savans *, surpris qu'on ose avancer que cela est naturellement impossible : pourquoi, disent-ils, trouve-t-on cela si étrange ?* Si on a fait quelquefois des découvertes qui avoient paru impossibles, comme celles de la boussole, des caracteres, des horloges, & tant de secrets inventés dans la Medecine, Physique, Astrologie ; faut-il s'étonner que la Nature jouant de son reste, & faisant un amas de toutes ses forces en son dernier âge, nous ait voulu faire voir l'épitome de ses merveilles, le nerf de sa puissance, & le centre de toutes ses vertus dans quelques hommes de notre temps, en leur communiquant en bloc & en masse toutes les vertus & propriétés qu'elle avoit particulierement distribuées à toutes les especes de ses créatures ? C'est pourquoi il ne faut point s'émerveiller si comme un Gigés ils se rendent invisibles, comme un Amphion *uniones & gemmas ad se alliciunt*, comme un Janus ils jugent du passé, comme un Dédale ils se guindent en l'air, & se transportent de l'Orient à l'Occident, du

* M. Naudé. Instruction à la France, sur la vérité des Freres de la Rose-Croix. *Chap.* 3.

Midi au Septentrion, par les reſſorts de leur Cabale....

Car, *ajoûtoient quelques-uns*, l'homme étant l'abrégé & le raccourci de toutes les merveilles, le chef-d'œuvre de la nature, le microſcope dans lequel reluiſent tous les miracles de ce grand Univers, & le ſeul objet capable de donner branle à cette machine, & faire rouler tous ſes globes pour enrichir de leurs influences le tréſor de leurs perfections; s'il vient une fois à bourſoufler les voiles de ſon travail par le tranmontant de ſon induſtrie, il ne ſe peut faire autrement, qu'il ne pouſſe le vaiſſeau de ſes recherches, avec une très-heureuſe conduite, au port de toutes ſes intentions.

Je ne crois pas que, pour ſoutenir la cauſe de la Baguette, on voulût ſe ſervir d'un verbiage *ſi ampoulé. Mais combien de perſonnes qui diſent à peu près le fond de ce qu'on vient de lire, lorſqu'on paroît ſurpris qu'une Baguete découvre les voleurs, les meurtriers, les bornes des champs, & les choſes dérobées? Toujours prêts à opiner pour la Nature, il n'eſt rien qui puiſſe les étonner: declarans quelquefois que les ſecrets de la Phyſique leur ſont impé-*

nétrables, ils décident néanmoins comme s'ils y pénétroient bien avant ; & soit qu'ils parlent, ou qu'ils écrivent, ils s'y prennent d'un air à autoriser un fort grand nombre de pratiques superstitieuses.

Voilà ce qui m'a touché, & qui m'a fait lire avec exactitude les nouveaux systemes sur la Baguette. Il m'a paru qu'en suivant les principes qu'on y a établis, on devoit conclure que les phénomenes de la Baguette ne peuvent être produits par l'action des corps. Je l'ai écrit à un ami. J'ai fait voir à quelle cause je croyois qu'on devoit les attribuer, & j'ai taché de répondre à toutes les difficultés qui ont été proposées.

Je ne dis rien sur le titre. On verra bien d'où vient qu'on appelle Illusion des Philosophes *un Ouvrage dans lequel on montre que des Philosophes se sont representés des corpuscules en des endroits où ils ne pouvoient subsister, & qu'ils ont cru trouver dans la matiere une vertu qui ne peut lui convenir.*

Les Lettres qui precedent ce titre donneront sans doute du poids à cet Ouvrage, puisqu'il se trouvera appuyé

sur le sentiment de M. l'Abbé de la Trappe, de M. le Chancelier Pirot, & sur celui d'un Auteur que les Savans ont déja plusieurs fois appellé le premier Philosophe de ce temps.

Si, pour donner lieu à tout le monde de porter sur la question présente un jugement décisif, il falloit decrire tous les usages qu'on a faits de la Baguette, montrer son origine, & ce qui a fait naitre l'occasion de s'en servir pour découvrir tant de différentes choses, on ne refuseroit pas ce petit travail; on pourroit même en cas de besoin donner un Traité du discernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas : mais il ne sera pas nécessaire d'en venir-là. Je crois qu'en lisant ou relisant les Observations qui sont dans cet Ouvrage, les Lecteurs feront eux-mêmes des réflexions qui les persuaderont entierement, ou qu'il n'y a que fourberie dans l'usage de la Baguette, ou que le secret n'est pas naturel.

LETTRES SUR LA BAGUETTE

Dont on se sert pour trouver de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les voleurs, les choses dérobées, & autres choses cachées.

LETTRE ECRITE A L'AUTEUR de la Recherche de la Vérité.

A Grenoble le 8. de Juin 1689.

MON REVEREND PERE,

La grace de JESUS-CHRIST notre Seigneur soit avec nous.

On se sert dans cette Province d'un certain moyen pour découvrir des choses cachées, sur lequel j'ai été obligé de dire ma pensée. Je voudrois bien qu'elle fût conforme à la vôtre : je déciderois après cela plus hardiment que

je ne fais, perſuadé que votre ſentiment ſera ici d'un très-grand poids, & qu'on ne peut conſulter une perſonne qui puiſſe avec plus de lumiere décider ſur la difficulté dont il s'agit. Voici ce que c'eſt. Pluſieurs perſonnes trouvent de l'eau, des métaux, des minéraux, les bornes des champs, les chemins perdus, découvrent les larcins, les voleurs & pluſieurs autres choſes, en tenant entre les mains une Baguette fourchue, qui tourne ſur tout ce que je viens de marquer. On ſe ſert de toute eſpece de bois. Le fait eſt conſtant; & toute la difficulté eſt de ſavoir ſi cela eſt naturel, ou non. La pratique devient ſi commune en tout ce pays, qu'elle mérite bien d'être examinée. Ayez donc, s'il vous plaît, la bonté, mon R. P. de dire votre ſentiment ſur les queſtions ou obſervations ſuivantes.

I. La Baguette tourne ſur l'eau & ſur les métaux. Ce tournoyement eſt-il naturel? Pourroit-on l'expliquer phyſiquement?

II. Pour diſtinguer ſi c'eſt ſur de l'or, ſur de l'argent, ou ſur quelque autre métal, que la Baguette tourne, on met d'un métal dans la main, de

l'argent, par exemple : alors, s'il y a de l'argent dans la terre, la Baguette continue à tourner avec plus de force même qu'auparavant ; & s'il n'y a point d'argent dans la terre, quelque autre métal qu'il y ait, elle ne tourne plus. Y auroit-il raison pour tout cela ?

III. La Baguette ne tourne qu'entre les mains de certaines personnes. Que peuvent avoir de particulier ces personnes ?

IV. Quelques-uns disent qu'il faut être né en un certain mois de l'année : mais j'ai observé que des personnes nées en divers mois ont également la vertu de la Baguette. Ainsi Messieurs les Astrologues ne peuvent avoir recours aux prétendues qualités de certaines planetes. Seroit-ce à cause du tempérament différent & de la différente configuration des parties qui s'exhalent du corps, que la Baguette tourne aux uns & non aux autres ?

V. La Baguette ne tourne que sur de l'eau cachée dans la terre, & elle tourne sur les métaux, quoiqu'ils soient à découvert. Sur quoi fonder cette différence ?

Voilà où se termine la science de

quelques-uns, à connoître qu'il y a dans la terre du métal ou de l'eau : mais il y en a d'autres qui pouſſent le ſecret bien plus loin.

VI. Ils connoiſſent par cette même Baguette quelle eſt la groſſeur de la ſource, quelle eſt la profondeur de l'eau, combien il faut creuſer pour la trouver. Cela eſt il naturel !

VII. Ils prétendent deviner ſi en creuſant on trouvera de la glaiſe, du ſable, de la roche, &c.

VIII. La Baguette tourne ſur les bornes des champs, c'eſt-à-dire, ſur quelque pierre que ce ſoit, pourvû que deux perſonnes aient convenu de s'en ſervir pour marquer la diviſion d'un champ. Qu'en doit-on penſer ?

IX. Si deux perſonnes conviennent de ne plus ſe ſervir de ces limites, la Baguette ne tourne plus.

X. Si les bornes ont été malicieuſement changées de place, la Baguette tourne ſur l'endroit où elles devroient être. Une infinité de gens font chercher préſentement des limites ; & ſur bien des différends on s'en rapporte à deux fameux Devins qui courent le Dauphiné avec l'approbation de pluſieurs Curés. Ne renvoyez pas, s'il vous

plaît, M. R. P. la décision de cette difficulté à M. le Cardinal le Camus : car, outre qu'il sera bien aise que des Physiciens y pensent, il est absent de Grenoble depuis sept ou huit mois, parcequ'il a prêché l'Avent & le Carême à Chambery, & que, sans avoir pris aucun relâche, il fait depuis Pâques la visite de son Diocese.

XI. La Baguette tournant dans un champ, pour distinguer si c'est sur des bornes, sur des métaux, ou sur de l'eau, voici le secret de ces Devins. Ils se sont aperçus, disent-ils, que l'intention régloit le mouvement de la Baguette. Si l'on veut donc qu'ils cherchent des bornes, ils fixent leurs desirs à la seule découverte des bornes ; & pourvû que leur intention ne varie pas, ils sont sûrs que la Baguette ne tournera que sur des bornes, & nullement sur l'eau, ou sur les métaux qui pourroient se trouver en leur chemin. Un de ces Devins, auquel j'ai parlé, est encore mieux averti d'avoir trouvé ce qu'il cherche par un mouvement qui n'est pas moins surprenant que celui de la Baguette. Dès qu'il passe sur la borne, ou qu'il touche ce qu'il cherche, tous les doigts des pieds

ſe remuent comme s'ils vouloient ſe croiſer, ou monter les uns ſur les autres. Cela eſt cauſe que quand le Devin veut ſavoir ſi un homme a volé, il poſe ſon pied ſur le pied de celui qu'on ſoupçonne, pour en juger par l'agitation qn'il ſent au pied, plutôt que par le tournoyement de la Baguette. Voilà tout ce que j'ai remarqué de ſingulier dans cet homme : c'eſt un payſan âgé de vingt-ſept à vingt-huit ans. Il me paroît ſimple, & m'a préſenté une atteſtation de ſon Curé, pour marquer qu'il a fait ſes Pâques dans ſa paroiſſe, toutes ces hiſtoires étant bien connues du Curé.

XII. Lorſqu'on cherche un voleur & ce qu'il a volé, la Baguette tourne vers le lieu où ſont le voleur & le larcin, & ne ceſſe de tourner juſqu'à ce qu'on ait atteint l'un ou l'autre. Depuis peu de jours, quelques Officiers de Juſtice ont été témoins d'une ſemblable épreuve qui s'eſt faite dans les priſons de cette Ville, & en un autre endroit.

RÉPONSE DE L'AUTEUR de la Recherche de la Vérité.

MON RÉVÉREND PERE,

La grace de notre Seigneur soit avec nous.

Ce que vous m'écrivez de la Baguette ne m'est point nouveau à l'égard de la recherche des eaux & des métaux : mais je n'avois jamais ouï dire, que l'on découvrît par ce moyen les voleurs & les véritables bornes d'un champ ; & je ne pourrois croire qu'il y a des hommes si insensés pour donner dans ces extravagances, si vous ne me l'écriviez, & si je ne me souvenois qu'il y a eu autrefois des personnes, qui ne manquoient pas d'esprit, tel qu'étoit Julien l'Apostat, qui prétendoient découvrir le gain d'une bataille, ou quelqu'autre évenement par les entrailles des bêtes, & par le vol des oiseaux. C'étoit dans les Anciens la superstition qui les avoit insensiblement accoutumés à ces opinions ridicules,

Mais, en ſuppoſant que vos Devins prétendus paſſent pour de bonnes gens, il n'y a qu'une ignorance groſſiere & une exceſſive ſtupidité qui puiſſent leur perſuader que les moyens dont ils ſe ſervent ſoient naturels ou légitimes. Pour moi, je les crois diaboliques, non ſeulement par rapport à la découverte des voleurs, des choſes dérobées, des bornes d'un champ, maïs encore à celle des eaux & des métaux. Je prétends que rien de cela ne ſe peut faire de la maniere dont vous rapportez que cela ſe fait ſans ſecours de l'action d'une cauſe intelligente, & que cette cauſe ne peut être autre que le Démon; ſi ce n'eſt qu'il y ait de la fourberie & de l'adreſſe du côté du prétendu Devin.

Il eſt viſible que les cauſes matérielles n'ayant ni intelligence, ni liberté, elles agiſſent toujours de la même maniere dans les mêmes circonſtances des corps, ou dans les mêmes diſpoſitions de la matiere qui les environne; & que dans les cauſes purement matérielles il n'y a point d'autres circonſtances qui déterminent leur actions, que des circonſtances matérielles: cela eſt certain par l'expérience, & même par la raiſon, lorſ-

qu'on reconnoît que les corps n'ont ni intelligence ni liberté, & qu'ils ne sont mûs que lorsqu'ils sont poussés, & qu'ils ne peuvent être poussés, sans être choqués & pressés par ceux qui les environnent. De-là il est évident,

1°. Que l'intention que le Devin a de trouver de l'argent ne peut déterminer le mouvement de la Baguette vers l'argent, & empêcher son mouvement vers l'eau, si elle y étoit véritablement déterminée par l'action d'une source : car cette intention ne change point les circonstances matérielles de la Baguette & de l'eau.

2°. Une chose dérobée demeure toujours la même que devant ; & le crime du voleur ne changeant point le corps, ou le changeant également par des remords de différens crimes, (car, quelque supposition que l'on fasse, que ces remords troublant l'esprit changent le corps, il est évident que le remords d'avoir dérobé une poule ne peut agir dans l'esprit tout d'un autre maniere que le remords d'avoir dérobé une canne,) il est clair que la Baguette ne peut se tourner vers le larcin ou le voleur de ce qu'on cherche sans l'action d'une cause intelligente.

3°. La convention de ceux qui prennent une pierre pour borne de leurs héritages, ou qui cessent par un accord mutuel de lui attribuer cette dénomination, n'en changeant point la nature, il est ridicule d'attribuer l'effet physique du tournoyement de la Baguette à la qualité de la pierre.

Ces trois conclusions me paroissent dans la derniere évidence: ainsi tous ces tournoyemens de la Baguette viennent certainement de l'action d'une cause intelligente, apparemment de l'adresse & de la fourberie de ces prétendues bonnes gens, mais peut-être de la malice du Démon; car je ne crois point que les bons Anges fassent de ces sortes de pactes avec les hommes. Ils ne se font point de loi : ils suivent l'ordre immuable, ou la Loi éternelle, dans laquelle ils découvrent qu'il n'est pas nécessaire que les hommes trouvent, quand il leur plaît, des métaux & de l'eau. Les Anges rapportent toutes choses à Dieu & à notre salut : ils y rapportent même l'ordre de la nature, & ils ne font rien qui le trouble, rien d'extraordinaire que pour faire connoître & aimer Dieu : mais les Démons tâchent de nous attirer & de

nous

nous lier à eux. Leur orgueil leur inspire de regner sur nous, & que nous tenions d'eux les biens temporels qui réveillent notre concupiscence. S'ils sont fideles à exécuter ce qu'on espere d'eux, ce n'est point pour nous élever l'esprit à Dieu, mais pour nous lier à eux de quelque maniere que ce puisse être. Ils s'insinuent par l'apparence de la justice dans l'esprit des simples. C'est une bonne chose que de découvrir les voleurs, ou les choses dérobées : ils couvrent leurs opérations de la puissance inconnue de la nature, pour tromper par-là les ignorans ; mais de telle maniere que le doute & l'incertitude trouble leur imagination & leur conscience, & que l'on s'accoutume à un commerce qui d'abord feroit trop d'horreur. Et si ce que vous me mandez n'est point une fourberie de gens qui trouvent leur compte à tromper les autres (ce que je croirois volontiers) assurément ce ne sont point les bons Anges, mais les Démons qui font tourner la Baguette.

Il me paroît évident que les corps ne peuvent agir les uns sur les autres que par leur choc. Vous sçavez, M. R. P. qu'il n'y a rien qu'on ne puisse ex-

pliquer par cette ſeule ſuppoſition ; que les corps vont toujours du côté qu'ils ſont pouſſés, & qu'ils ne peuvent être pouſſés que du côté qu'ils ſont rencontrés par d'autres, viſibles, ou inviſibles, qui ſont en mouvement. La vertu de l'ambre & de l'aiman, qui paroiſſent ſi étranges, s'expliquent fort clairement par-là, du moins à l'égard de ceux qui ont étudié ſuffiſamment ces matieres.

Or par ce principe, qui devroit être reçu de tout le monde comme fort clair & fort ſimple, & qui n'eſt rejetté que de ceux qui manquent d'attention, & qui aiment les principes obſcurs & myſterieux ; il ſeroit aſſez facile de démontrer géométriquement qu'il y a de la fourberie ou de la diablerie dans le mouvement de la Baguette, ſi on examinoit avec ſoin les proportions de la communication & de l'accélération des mouvemens de la Baguette. Mais vos Devins ſont ſi téméraires, ou ſi ſtupides, que, quelque ſuppoſition qu'on faſſe, on peut s'aſſurer que leur art n'eſt point naturel.

Car ſuppoſez quelle vertu il vous plaira dans l'eau & le bâton fourchu ;

il me paroît clair que l'eau étant à découvert, elle doit agir plus fortement dans la Baguette que lorsqu'elle est cachée sous terre, puisqu'alors l'eau & la Baguette sont plus proches; car la connoissance que nous avons de leur découverte ne change rien ni dans l'eau, ni dans la Baguette. Il me paroît clair aussi que qui que ce soit qui tienne la Baguette, de quelque maniere qu'on la tienne, quand même on la tiendroit avec des tenailles, elle devroit se pencher également, de même que l'aiman agit également sur le fer, qui que ce soit qui le tienne & qui l'en approche. Que si on prétend que le tempérament contribue à l'action de la Baguette (car les défenseurs de ces folies croient avoir droit de dire tout ce qui leur plaît) qu'ils expliquent eux-mêmes ce qu'ils veulent dire par le mot de tempérament, qu'ils fassent une objection intelligible; & on tâchera de leur répondre. Si un homme disoit qu'il a vû quelqu'un de tel tempérament, que tenant en sa main uu flambeau, il n'éclairoit plus, je pense qu'on auroit raison de n'en rien croire.

Supposez enfin quelle vertu il vous

plaira, je dis encore qu'il eſt impoſſible de ſavoir la profondeur de la ſource, & combien on trouvera au-deſſus de terre graſſe, de ſable, de roche, &c. ni ſi la ſource ſera abondante. La preuve en eſt facile : car une ſource plus abondante & moins profonde devroit agir naturellement ſur la Baguette autant qu'une plus abondante, mais plus profonde & plus éloignée : car toutes les vertus naturelles & néceſſaires agiſſent dans des diſtances inégales : ainſi elles ſont néceſſairement le même effet, lorſque le ſujet ſur lequel elles agiſſent eſt dans des diſtances différentes, mais réciproquement proportionelles à leurs forces. Quoique deux flambeaux, par exemple, aient une lumiere inégale, ils peuvent éclairer également un objet, ſi on le ſuppoſe plus proche du petit flambeau que du grand : ainſi on ne peut juger de la profondeur d'une ſource qu'en ſuppoſant connue ſon abondance, ni de ſon abondance que par la connoiſſance de la profondeur ; & quoiqu'on ſuppoſe des vertus attractives, c'eſt-à-dire, imaginaires, dans l'eau ou les métaux, par rapport à une Baguette fourchue, il eſt impoſ-

sible de juger de leur profondeur, & encore moins s'il y a de la terre glaise, du sable & de la roche, ainsi que le prétendent vos Devins, ou vos fourbes.

N'en voilà que trop, M. R. P. car je suis persuadé par votre Lettre même que je ne vous ai dit rien de nouveau, & que vous ne m'avez demandé mon sentiment, que parceque vous avez cru qu'il serviroit peut-être à appuyer le vôtre à l'égard de quelques personnes.

Il me semble qu'il ne faudroit point négliger ces choses, & qu'on devroit empêcher que ces prétendus Devins ne trompassent les simples, ou ne troublassent la conscience de ceux qui dans le doute font un fort grand mal d'avoir recours à eux.

DIFFICULTE'S PROPOSE'ES à l'Auteur de la recherche de la Vérité.

MON REVEREND PERE,

La réponse que vous avez eu la bonté de me faire produit un fort bon effet ; & j'en espere encore davantage, si vous prenez la peine de nous donner quelques éclaircissemens, &

de décider sur les doutes que je vais vous exposer.

On peut distinguer trois choses touchant la Baguette : 1°. Le mouvement de la Baguette à l'égard des bornes, des voleurs, & des choses dérobées : 2°. Le mouvement de la Baguette sur les eaux & les métaux : 3°. La cause de ces mouvemens que vous croyez diabolique.

Quoique vous portiez le même jugement des eaux & des métaux, que des bornes d'un champ & des vols, je vous prie d'agréer que je les distingue présentement, & que nous supposions comme une chose très-certaine que la Baguette tourne entre les mains de plusieurs personnes, sans qu'il y ait lieu de se défier de quelque fourberie.

Du mouvement de la Baguette à l'égard des bornes, des voleurs & des vols.

IL m'a toujours paru qu'on pouvoit démontrer en toute maniere que le tournoyement de la Baguette, à l'égard des bornes, des voleurs & des choses dérobées, n'avoit aucune cause matérielle, & que ce n'étoit

pas-là de ces effets qu'on appelle naturels, physiques, produits en conséquence des loix naturelles. Je l'avois ce me semble démontré ; & vous le faites, mon R. P. avec la netteté, la pénétration & l'exactitude qui vous sont ordinaires. Je ne voyois pas même qu'on pût opposer rien de solide. Je n'ai garde de vous proposer ce que font valoir quelques personnes : vous ririez sans doute, d'entendre parler d'instinct, de faculté, de sympathie, de constellation, & de semblables choses que les diseurs de mots savent faire admirer aux bonnes gens, & à ceux qui aiment les mysteres. Mais voici quelques objections qui paroissent plus raisonnables, & ausquelles il est à souhaiter que vous fassiez un mot de réponse pour la satisfaction de bien des gens.

Seroit-ce, dit-on, en vertu de quelque pacte que la Baguette tourneroit ? Mais 1°. à quoi pourroit être attaché ce pacte ? Nulle parole, nulle figure, nul caractere : ceux à qui la Baguette tourne sont pour la plûpart de bonnes gens, simples, qui n'y entendent point de finesse, qui se sont aperçus par hazard, disent-ils, de cette faculté ; qui ont peur du seul mot de

pacte avec le Démon, & qui ne ſe ſerviroient jamais de la Baguette, ſi tous ceux qu'ils ont conſultés & qu'ils conſultent leur diſoient qu'il y a du mal. Quelle apparence donc de croire ces perſonnes coupables de quelque pacte avec le Démon !

2°. Dès qu'une choſe telle que pourroit être la Baguette produit un effet déterminé, en vertu d'un pacte exprès ou tacite, cet effet doit être produit entre les mains de quelque perſonne que ce ſoit : car pourquoi le même pacte n'opéreroit-il pas de même maniere dans les perſonnes qui ont les mêmes deſirs, les mêmes intentions ? Cependant de cent perſonnes qui eſſayeront ſi la Baguette leur tourne, & qui ſouhaiteroient même de bonne foi qu'elle leur tournât, il n'y en aura pas deux à qui elle tourne. Il n'en eſt pas de même de quantité d'effets que produiſent bien des gens de la campagne par certaines paroles ou figures : il en eſt peu qui en uſent ſans opérer les mêmes effets.

3°. Ne ſeroit-ce point ici quelqu'un de ces dons particuliers que Dieu communique quelquefois aux hommes ? Les ſeptiemes enfans mâles, diſent

quelques-uns, ne guériſſent-ils pas des écrouelles? Enfin pourquoi ſe mettre tant en peine de chercher la cauſe des effets de la Baguette : on ſait que Dieu peut les produire ; l'uſage qu'on en fait n'a rien de mauvais. Que reſte-t il donc, pour ſe mettre au-deſſus de tout ſcrupule, que de renoncer à tout pacte, s'il y en avoit?

Vos réponſes, mon M. R. P. feront ſans doute évanouïr ces difficultés.

Du mouvement de la Baguette ſur les eaux & les métaux.

1°. IL eſt certain qu'on ne ſauroit connoître par les regles Phyſiques la profondeur de l'eau, la groſſeur de la ſource, combien on trouvera de roche, de ſable, &c. Il n'eſt perſonne qui ne doive être perſuadé de ce que vous en dites.

2°. A l'égard des perſonnes auſquelles la Baguette tourne ſur les bornes auſſi bien que ſur les ſources, tout m'eſt ſuſpect ; parcequ'il y a lieu de croire que la même cauſe qui fait tourner la Baguette entre leurs mains ſur les bornes, la fait auſſi tourner ſur les eaux.

3°. Mais lorsque je vois des personnes de piété & de mérite auſquelles la Baguette ne tourne que ſur des ſources ; n'eſt-ce point ici, me dis-je, un effet purement naturel ? Le Démon agiroit-il dans ces perſonnes qui le renoncent de ſi bon cœur ? J'héſite, je n'oſe condamner ; & voici mes raiſons.

Il n'en eſt pas de l'eau comme d'une borne. L'eau eſt un corps phyſique indépendamment de toute penſée & de la communication des hommes ; la Baguette eſt un corps : or entre les corps il y a des communications de mouvement que je ne connois pas : il y en a donc peut-être quelqu'une entre l'eau & la Baguette qui ne m'eſt pas connue ; & ainſi je ne puis la nier abſolument comme impoſſible. Peut-être les vapeurs qui s'élevent de l'eau cauſent-elles ce mouvement. Ne pourroit-on pas en dire de même des petits corps que les métaux exhalent ?

Objection & Réponſe.

Mais, dit-on, les corps agiſſant néceſſairement, ils doivent toujours agir de la même maniere dans les mêmes circonſtances. J'en conviens. Donc, ſi l'eau fait mouvoir la Baguette, elle la doit mouvoir par-tout où elle ſera, & par qui que ce ſoit qu'elle ſoit tenue.

La conséquence ne me paroît pas nécessaire. Différentes mains sont des circonstances différentes. On pourroit faire voir par plusieurs expériences, que, s'il y a quelque communication de mouvement entre deux corps, elle peut êtte interrompue par un troisieme corps; & en quelque rencontre un troisieme corps pourroit causer du mouvement entre deux corps qui n'en avoient pas l'un vers l'autre : le mélange des liqueurs pourroit fournir de semblables expériences : nous n'en manquerions pas chez les Chymistes.

Il me paroît clair que les mains de différentes personnes peuvent donner occasion à des mouvemens différens. 1. La tissure de ces mains est différente, 2. Les pores en sont différens, 3. le flux perpétuel de corpuscules qui s'en exhalent est tout différent. Ces petits corps sont différens en grosseur, en figure, en vîtesse, selon la différente configuration des parties du sang. Cette différence du sang & des parties qui s'évaporent du corps se présente, ce me semble, nécessairement à l'esprit, dès qu'on pense à la différence qu'il y a entre les hommes sanguins & les pituiteux, ou les me-

lancoliques, &c. Cela étant ſuppoſé, ne pourroit-on pas dire que ces petits corps qui ſortent de l'eau ne produiroient un tel effet que lorſqu'ils ſe mêlent avec ce qui s'exhale des mains de telles perſonnes ?

Vous voyez apparemment, M. R. P. de quelle maniere je m'y prendrois, ſi on me preſſoit d'expliquer comment ſe fait le mouvement de la Baguette, en ſuppoſant, 1. une évaporation très-abondante des parties de l'eau ; 2. un écoulement de corpuſcules des mains de celui qui tient la Baguette ; 3. cette même Baguette ſuſceptible d'agitation à l'occaſion des corps qui s'inſinueroient dans ſes pores. J'entreprendrois ſeulement d'expliquer comment la choſe ſe peut faire, & non pas comment elle ſe fait : c'eſt tout ce qu'on doit exiger d'un Phyſicien. Je ne prétends pas pour cela que ce tournoyement de la Baguette ſoit phyſique : je dis ſeulement qu'il pourroit l'être, & je ſoumets avec plaiſir à votre cenſure les raiſons que j'ai de le penſer ainſi.

Vous vous attendez ſans doute, M. R. P. à me voir embarraſſé ſur ce que la Baguette ne tourne que ſur l'eau

qui est cachée. Il est vrai, j'y sens de la difficulté ; & voici seulement sur quoi je tâcherois de me tirer d'affaire. J'aperçois quelque différence entre les parties qui sortent de l'eau qui est cachée, & celles qui sortent de l'eau qui est à découvert. Celles qui sortent de l'eau souterraine sont comme filtrées ; elles ont laissé dans la terre ce qu'elles avoient de plus grossier & de moins flexible ; il n'en monte gueres que ce qu'il y a de plus spiritieux : ainsi elles pourront peu-être produire un effet dont celles qui s'élevent de l'eau à découvert, sans cette espece de filtration, seroient incapables. Il ne me vient rien de meilleur présentement. Venons s'il vous plaît, M. R. P. à des difficultés qui me sont particulieres, & qui me tiennent plus au cœur que tout le reste, parcequ'elles ont plus de connexion avec la Religion.

De la cause du mouvement de la Baguette vers les bornes & les larcins.

QUelques personnes, qui ne croiront pas s'éloigner de vos prin-

cipes, penſeront peut-être qu'il y a lieu d'attribuer aux bons Anges le mouvement de la Baguette. Si les Anges, diront ces perſonnes, peuvent être la cauſe de pluſieurs effets par leur ſeule volonté, s'ils peuvent remuer les corps; pourquoi ne pourront-ils pas faire tourner la Baguette pour découvrir les voleurs & les bornes ? Ils ne feront rien en cela contre l'ordre ; ils uſeront ſeulement de leur pouvoir pour un bien en faveur des hommes. En découvrant les bornes, ou le lieu où elles doivent être, ils donneront à chacun ce qui leur appartient, & ils empêcheront que bien de gens ne ſoient aſſez malins pour déplacer les bornes. En découvrant les voleurs, on voit bien qu'ils épargneront bien des larcins, & que ceux qui auroient eſpéré de voler impunément appréhenderont toujours que la Baguette ne découvre ce qu'ils auroient dérobé ſans témoins. Ainſi cela empêchera bien des injuſtices, bien des péchés ; ce qui eſt tout-à-fait digne des bons Anges. Il ne ſe feront pas pour cela rendre un culte qui n'eſt dû qu'à Dieu : au contraire ils feront toujours aimer & reſpecter Dieu comme la premiere &

véritable cause de tous ces mouvemens, & en même temps ils feront exercer la justice, & aimer l'ordre. Il paroît donc bien raisonnable d'attribuer le mouvement de la Baguette aux bons Anges, & de nous en servir par conséquent sans scrupule, comme nous usons des biens que Dieu nous fait par les hommes, par le soleil, par les plantes, & par les autres créatures. Voyez mon M. R. P. s'il ne seroit pas à propos de dissiper ces petits nuages pour fermer entierement la bouche à ceux qui seroient ravis de pouvoir ainsi justifier la Baguette.

Pour moi, M. R. P. je suis tout-à-fait de votre sentiment : je ne reconnois comme vous d'autre cause du mouvement de la Baguette sur les bornes & les larcins que le Démon, non plus que des effets surprenans que produisent les Magiciens (l'Ecriture & l'expérience ne nous permettent pas de les révoquer tous en doute) mais voici mes difficultés. Je suppose ces beaux principes, que c'est Dieu qui est le seul vrai moteur des corps, qu'il fait tout par sa volonté efficace, & qu'il ne communique sa puissance aux créatures qu'en les établissant causes occa-

ſionnelles. Je n'en donne aucune preuve, puiſque j'ai l'honneur de parler à la perſonne que je pourrois appeller la cauſe occaſionnelle de la connoiſſance de ces vérités : cela ſuppoſé, je cherche :

1°. D'où vient que les Démons font produire aux hommes tant d'effets ſurprenans. Comment dans un inſtant & en tant de lieux différens ils produiſent tous ces effets, dès que telles perſonnes le ſouhaitent. J'aurois toujours pris pour des fables les hiſtoires des Démonographes, & preſque tout ce qu'on entend conter de ſurprenant, ſi je ne m'étois bien informé depuis peu d'un fort grand nombre de ſuperſtitions qui ont cours parmi le peuple. Mais, quand je ne ſerois convaincu que du tournoyement de la Baguette ſur les bornes, que de difficultés viennent ſe préſenter à l'eſprit ! Il faut que les Démons aient obſervé qu'une telle pierre a été priſe pour borne, & qu'on n'a point rompu cet accord : il faut qu'ils ſe ſoient aperçus ſi quelqu'un a tiré cette borne de ſa place, & qu'il aient bien préſent le lieu où on l'avoit miſe, il y a peut-être mille ans : enfin il faut

qu'ils sachent parfaitement l'histoire de toutes les bornes des champs. Ne semble-t-il pas que les Démons sont par-tout, qu'ils connoissent la volonté des hommes, qu'ils écoutent toutes leurs paroles, & qu'ils remarquent toutes leurs actions? A moins que nous ne disions que les Démons, n'ayant pas fort à cœur la vérité, ni la droiture, ne feront pas de difficulté de tromper quelquefois les hommes: ce que je crois fort; & qu'ils feront tourner la Baguette où il leur plaira, s'ils se trouvent dans l'embarras.

2°. Les Anges bons & mauvais n'étant que des causes occasionnelles du mouvemnt, c'est donc Dieu lui-même qui produit les maléfices, & tous les autres effets que nous attibuons au malin esprit. Faut-il qu'on puisse dire que Dieu s'est fait une loi générale d'agir conformément aux desirs bizarres des Démons? Que la volonté des Anges détermine l'action de Dieu; je n'y vois pas d'inconvénient. Comme ils comtemplent sans cesse l'ordre immuable & qu'ils le suivent, ils reglent leurs volontés sur celle de Dieu. Mais les Démons, esprits de désordre, ayant toujours, ou presque

toujours des desirs opposés à ceux de Dieu, n'est-il pas surprenant que Dieu s'y accommode, & les rende efficaces?

3°. Il est rare que Dieu fasse rien d'extraordinaire : il ne change pas ses loix générales pour défendre l'innocent opprimé. Dans les combats, le plus adroit & le plus fort est ordinairement le victorieux. Dieu n'empêche pas qu'un honnête homme ne se casse la tête en tombant. Il laisse punir l'innocent, & récompenser le coupable. Il laisse tomber un homme du haut d'une maison, il le laisse briser, quoique plusieurs personnes souhaitent la conservation de sa santé; & à la volonté d'un méchant homme, d'un sorcier, jointe à celle du Démon, Dieu produira je ne sai combien d'effets contraires aux loix générales ! Je dis contraires aux loix générales : car les loix générales des communications des mouvemens, vous le savez mieux que moi, M. R. P. veulent qu'un corps ne soit mû que par le choc d'un autre corps ; & ici je vois remuer une Baguette, je la vois pencher vers une borne, quoique très-certainement aucun corps ne la pousse. Suffiroit-il de dire que Dieu avoit donné aux Anges

en les créant le pouvoir de remuer les corps ? Je l'entends dans les bons principes : j'appelle ainsi les vôtres ; & qu'il laisse ce pouvoir à ceux mêmes qui, déréglés par le péché, devoient en faire un méchant usage. Mais, s'ils avoient ce pouvoir général, comment n'en useroient-ils pas à l'égard de tous les hommes, pour les gagner, pour les attirer à eux, pour les perdre ? Dirons-nous que Dieu a restraint leur pouvoir ? Mais où trouverons-nous la preuve, ou la regle de cette restriction ? D'ailleurs, que Dieu ait restraint le pouvoir des mauvais Anges ; je le veux : c'est-à-dire, qu'il leur ait défendu, par exemple, de tuer tous les hommes, du moment qu'ils viennent dans le monde, ou de renverser l'ordre des saisons ; je conçois la possibilité de cette restriction, comme je conçois celle du pouvoir qu'a mon ame. Elle peut mouvoir le bras, la main, les doigts, les pieds ; elle peut déterminer les esprits animaux à aller par tout le corps ; & elle ne peut arrêter la circulation du sang, hâter ou retarder la digestion : mais au moins, comme l'ame sait mouvoir les pieds & les mains quand elle veut, ainsi les Démons devroient-ils

produire, quand ils voudront, tous les effets qui ne paſſent pas leur pouvoir. Comment donc ne feront-ils pas tourner la Baguette à tous ceux qui le ſouhaiteront, ou ne produiront-ils pas des effets nuiſibles? Certainement ils ne manquent ni de malice, ni d'envie d'attirer les hommes à eux. Dirons-nous que les bons Anges les en empêchent? Mais ces bons Anges ne défendroient-ils pas plûtôt les bonnes gens, ſimples, ſans malice, que des ſcélérats, des impies? Cependant je vois des gens qui paroiſſent portés à l'irréligon & à l'impiété, qui ne ſauroient faire tourner la Baguette.

Enfin il me ſemble que je vois bien des difficultés. Vous les pénétrerez & les réſoudrez beaucoup mieux que moi. Je finis, M. R. P. par une difficulté qui me rend rêveur. Supposé que tous les Anges prévaricateurs ſouffrent les peines de l'Enfer, comme la commune opinion l'enſeigne; comment eſt-ce que des eſprits appliqués & tourmentés par une douleur inconcevable ſont capables d'une aſſez grande application pour produire tous ces différens effets? L'hiſtoire ſeule des bornes demanderoit une applica-

tion extraordinaire ; & c'est une étude qui n'a pas de grands attraits. Le détail d'une infinité de choses badines qu'ils font ne sauroit s'ajuster dans mon esprit avec des douleurs si terribles. Il faudra apparemment conclurre de-là pour le sentiment de ceux qui tiennent, que tous les mauvais Anges qui sont dans les airs & parmi nous, que S. Paul appelle les Puissances de l'air, & les Princes de ces ténebres, ne souffrent pas. Mais j'ai déja passé les bornes d'une Lettre : je vous prie de me le pardonner, & d'être persuadé que je suis, &c.

REPONSE DE L'AUTEUR de la Recherche de la Vérité.

MON REVEREND PERE,

Vous me faites tant d'objections contre ce que je vous ait écrit, & vous me propoſez tant de nouvelles queſtions, qu'il faudroit, outre bien du loiſir que je n'ai pas, mais que je pourrois peut-être prendre, une capacité que je ne prétends point d'avoir jamais. Ainſi ne ſoyez pas ſurpris ſi je ne ſuis pas votre Lettre pied à pied. Il faudroit aſſurément plus de cent pages, pour y répondre exactement; & ma Lettre ſeroit un Livre. Mais voici ce que je crois certain, & qui peut ſervir de principe pour juger de ce qui ſe paſſe chez vous.

1°. Les Anges bons & mauvais ont pouvoir ſur les corps, comme cauſes naturelles, ou occaſionnelles. Vous entendez ces termes.

2°. Les bons ont part au gouvernement du monde, & ils ont commiſſion de Dieu pour cela.

3°. Les bons ont un pouvoir plus

étendu que les méchans, & ils ne permettent aux Démons l'exercice de leur pouvoir, qu'autant qu'ils le jugent à propos. Ces principes me paroissent certains par l'Ecriture; & vous en savez les preuves.

Les Démons ont donc le pouvoir de nous tenter: ils ont bien tenté l'homme innocent. Ils ont même tenté le Sauveur: ils l'ont transporté d'un lieu en un autre. Il semble que les Anges ne devroient pas le souffrir; du moins cela seroit-il fort commode pour nous. Mais les Anges ont pour cela leurs raisons, que nous ne saurons jamais bien, & que nous ne devons point rechercher; parceque nous ne pouvons point nous assurer de les avoir rencontrées. Il faut laisser cela à ceux qui se plaisent à deviner au hazard. Nous savons bien qu'il faut en général que les hommes soient éprouvés, qu'il faut qu'ils combattent pour mériter; que le Démon attaque pour être vaincu, & le reste: mais j'avoue que je ne sai point d'où vient que les Anges, & JESUS-CHRIST même, qui a reçu la souveraine puissance, n'empêchent pas telle ou telle tentation. Je sai que les bons Anges ne

ſont tels que parcequ'ils ſont de l'ordre immuable, ou de la loi éternelle, la regle de leur conduite : mais je ne ſai point quand il eſt de l'ordre de laiſſer aux Démons l'exercice de leur puiſſance.

Les Démons peuvent donc être les acteurs inviſibles de prodiges de la Baguette. Et ſi cela eſt, quoique les Anges les laiſſent faire, les hommes ſont obligés de les empêcher. Et ils le peuvent ; car, quoique nous n'ayions point de pouvoir ſur les Démons, nous en avons ſur les hommes dont ils ſe ſervent. Les Anges ont laiſſé tenter la femme par le ſerpent, ſans bleſſer en cela l'ordre immuable : mais, ſi quelqu'un eût été préſent à cette tentation, certainement il auroit dû l'empêcher. Dieu ne gouverne pas le monde ſeulement par le miniſtere des Anges ; il le gouverne par les hommes, & par toutes les cauſes ſecondes. Ce que les hommes peuvent faire, il n'eſt pas à propos que les Anges le faſſent. La providence ordinaire conſiſte dans la ſubordination des cauſes : il faut donc que chacun empêche le mal ſelon ſon pouvoir, & qu'il agiſſe ſelon la lumiere intérieure, ſelon

lon sa conscience. Car les Anges n'interrompent jamais, sans de grandes raisons, le cours majestueux de la providence générale ; ils ne font point de prodiges à tous momens, comme tâchent de faire les Démons : ils laissent agir les causes secondes, selon la puissance qu'elles en ont de Dieu, en conséquence des loix générales.

Or que le mouvement de la Baguette ne soit point l'effet des bons Anges, mais des méchans, en voici, ce me semble, des preuves suffisantes.

Les bons Anges ne font & ne doivent rien faire parmi nous, que pour nous porter à Dieu, & jamais pour nous occuper des corps, & encore moins des propriétés merveilleuses d'une nature imaginaire. Car l'ordre immuable est la regle de leur conduite ; & cet ordre leur apprend que Dieu seul est notre fin. Or vos Devins prétendent, à l'égard de la plûpart de leurs découvertes, que tout cela est naturel. Donc, &c. Les bons Anges ne troublent jamais l'ordre de la providence générale sans de grandes raisons. C'est pour cela qu'ils laissent ordinairement vaincre celui qui est le plus fort, quoiqu'injuste &

brutal ; qu'ils empêchent rarement un homme de bien de ſe caſſer la tête s'il tombe de fort haut, & une infinité de ſemblables déſordres : mais vos Devins font des prodiges, pour découvrir une borne, une ſource, de l'or & de l'argent, objets de la concupiſcence des hommes : ils découvrent ce que les hommes par leurs enquêtes peuvent découvrir. Et cela non une fois ou deux, & pour quelque raiſon preſſante, mais toutes les fois que le Devin le ſouhaite. Mais, quand les hommes ne pourroient pas découvrir les voleurs par leurs enquêtes, les bons Anges ne ſeroient point pour cela obligés d'y pourvoir. Si les hommes faiſoient, comme autrefois, les épreuves de l'eau & du feu, &c. pour ſe purger des accuſations impoſées, les Anges ne ſeroient point obligés pour conſerver les innocens d'empêcher l'effet naturel de ces élémens. Souvent, lorſque les champions ſe battoient en duel pour prouver leur innocence, les injuſtes accuſateurs demeuroient les victorieux ; & ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on a condamné dans les Conciles ces dangereuſes épreuves, qui d'ailleurs ſembloient honorer la

Providence ; puisque, dans la nécessité où l'on étoit, on avoit quelque sujet de s'attendre que Dieu par une volonté particuliere, ou les Anges en conséquence de leur pouvoir & de leur commission fissent quelque prodige en faveur des innocens. C'est qu'il est contre le respect dû à Dieu, & même aux Anges, de prétendre qu'ils doivent nous secourir dans le temps & de la maniere que nous leur prescrivons. Ces raisons suffisent, ce me semble, pour empêcher ceux qui ont horreur d'avoir avec le Démon quelque commerce, ou quelque rapport, de se servir de la Baguette ; car il suffit pour cela que mes raisons soient vraisemblables : dans le seul doute de ce commerce, c'est un grand péché que d'agir.

Mais, bien loin de douter, je suis convaincu de la diablerie, du moins si les choses sont comme vous me l'écrivez : car enfin, M. R. P. il me paroît certain que la découverte de l'eau, de l'or, & de l'argent, telle que vous me l'écrivez, n'est point naturelle ; je veux dire, une suite des loix générales du mouvement. Car, puisque vos Devins par leur Baguette

découvrent des choſes qui dépendent uniquement de la convention des hommes, pure moralité qui ne change rien dans l'arrangement & les circonſtances des corps ; n'eſt-ce pas une marque certaine que leur Baguette eſt conduite par une Intelligence, qui, à l'égard de la découverte de l'eau & des métaux, ſe cache ſous les apparences d'une nature dont nous ne connoiſſons pas les merveilles, & qui ſe découvre viſiblement, en faiſant connoître les choſes dérobées, les bornes, les chemins perdus, &c. afin de troubler la conſcience des hommes ?

Ceux qui de bonne foi ſe ſervoient de la Baguette pour trouver de l'eau ne péchoient point, n'agiſſant point contre les remords de leur conſcience. Que fait le Démon pour y jetter le trouble, & pour exciter la cupidité ? Il fait trouver de l'or & de l'argent ; & parceque bien des gens peuvent encore ſans remords, à cauſe de leur ignorance touchant les forces prétendues de la nature, ſe ſervir de la Baguette pour chercher de l'or & de l'argent, le Démon va juſqu'à découvrir des voleurs & leur

larcin, afin d'exciter la curiosité des hommes, & donner même aux plus stupides des soupçons qu'il est de la partie, & que, la curiosité & la cupidité étant réveillées, ils s'aveuglent volontiers, & agissent dans le trouble d'une conscience mal assurée nonobstant les remords secrets. Que faire donc dans cette rencontre ? Se servir des dernieres démarches du Démon, pour condamner généralement tous les usages de la Baguette. Le Démon s'est coupé, il a découvert tous ses artifices : car il est visible, qu'il a agi par degrés, & que, non content de ces premiers usages de la Buguette, il est venu jusqu'au point que vous me mandez. Ainsi, puisque c'est le même acteur qui a perfectionné son ouvrage, on ne peut, & on ne doit condamner une partie des usages de la Baguette sans les condamner tous : car on doit avoir une horreur générale de tout ce qui vient de celui que Dieu a frappé d'un anathême éternel.

Ce n'est pas, M. R. P. qu'on ne puisse reconnoître certainement que la découverte de l'eau même & des métaux par le mouvement de la Baguette n'est point naturelle ; mais

c'eſt que pour inſtruire les gens par cette voie, il faudroit leur apprendre la Phyſique, ſcience abſtruſe, & qui demande plus de loiſir & de travail que n'en ont ceux qui ſont obligés de remédier à ce déſordre : & ils feroient tant d'objections fondées ſur leur propre ignorance des vrais principes de la Philoſophie, que ce ne ſeroit jamais fait. Pour vous, M. R. P. vous ſavez qu'un corps n'eſt jamais mû par un autre s'il n'en eſt pouſſé, & qu'ainſi le mouvement d'attraction eſt une chimere.

Cela ſuppoſé, & que vous avez lû ce que dit Monſieur Deſcartes ſur l'aiman, ou ce qui en eſt dit dans le pénultieme chapitre de la Recherche de la Vérité; imaginez tel cours qu'il vous plaira de la matiere inviſible; & vous trouverez toujours que cette matiere ſubtile ne chaſſera jamais en rond, mais par les poles, l'air qui ſera entre l'or & la Baguette; ſi ce n'eſt que vous ſuppoſiez que Dieu en produiſe ſans ceſſe de rien dans le centre de cet or.

2. Que les louïs d'or devroient agir les uns ſur les autres, s'attirer ou ſe repouſſer, comme les aimans agiſſent

mutuellement l'un contre l'autre : car même, si l'aiman agit sur le fer, c'est que dans le fond l'aiman est presque tout fer.

3. Qu'un louïs d'or est un corps trop petit & trop compact pour recevoir en lui une assez grande quantité de matiere subtile, pour chasser l'air d'entre lui & la Baguette, & la faire avancer. Il faudroit un bon aiman, & gros comme la tête, pour mouvoir un aiman à deux pieds de distance, quoique la matiere subtile qui passe par l'aiman ait une agitation prodigieuse.

4. L'argent n'est pas composé comme l'or, & l'eau encore bien moins : ce sont deux corps de différente tissure : ils ne peuvent donc pas avoir un pareil écoulement de matiere subtile.

5. Ce que les hommes transpirent est à peu près de même nature : mais que ce soit tout ce qu'il vous plaira d'imaginer, il n'est pas possible que cela ferme dans la Baguette les passages de cette matiere subtile, qu'on supposeroit sortir des métaux, & dont le mouvement devroit être excessif. Enfin, M. R. P. de quel côté que vous envisagiez ces effets, vous y trouve-

rez toujours de nouvelles impoſſibilités ; de ſorte que plus vous les examinerez, plus vous reconnoîtrez qu'ils ne ſont point naturels.

A l'égard de la cire d'Eſpagne, de l'ambre, &c. Ils n'attirent que des corps fort légers, & de fort-près ; & afin qu'ils attirent, il faut les frotter un peu rudement. Or on voit bien qu'en frottant l'ambre contre le tapis, on en ébranle les particules : ces particules étant agitées, elles chaſſent l'air ſubtil qui étoit entr'elles : enfin ces mêmes particules ceſſant peu à peu leur mouvement, l'air chaſſé rentre auſſi peu à peu, & entraîne dans ſon cours, & colle à l'ambre les brins de paille proche de lui, & les tient attachés jnſqu'à ce que tout l'air ſubtil ſoit rentré. Ces effets-là ſont ſi éloignés de ceux de la Baguette, qu'il n'eſt pas raiſonnable de s'en ſervir pour en autoriſer l'uſage. Je ſai bien qu'on reviendra toujours à dire que nous ne connoiſſons pas les ſecrets de la nature, & qu'ainſi ce n'eſt pas à nous à juger de ce qui eſt ou n'eſt pas naturel : à quoi je réponds que Simon n'avoit qu'à dire, que c'étoit naturellement qu'il s'élevoit dans

les airs. Je réponds qu'à la Chine il y a des mouches qui naturellement enlevent les hommes, ou traînent des chariots ; & ceux qui me répondront que cela n'est point naturel se contenteront, s'il leur plaît, de ce lieu commun, qu'ils ont tort de juger des secrets merveilleux de la nature.

Voilà, M. R. P. une Lettre bien longue, & qui vous sera bien ennuyeuse. J'en juge par moi-même ; & cependant je ne réponds point à bien des questions que vous me faites. Je vous prie de ne le point trouver mauvais : car je suis persuadé que vous ne me les faites pas comme ayant besoin de mes réponses ; mais parceque quelques personnes ont souhaité que vous me les fissiez. Qu'ils se contentent des vôtres : elles valent mieux que les miennes ; & vous pouvez plus facilement les dire, que moi les écrire. Je suis, &c.

Lettre de Monsieur l'Abbé de la Trappe, à Monsieur l'Abbé de Malebranche.

IL y a long temps que je vous fais attendre, Monsieur, une méchante

réponſe à la Lettre que vous avez pris la peine de m'écrire. Je l'ai lûe & relûe, & je l'ai fait lire à des gens plus habiles que moi : tous ſont entrés dans mon ſentiment, qui n'eſt gueres différent du vôtre.

Je crois qu'il ſe peut faire par une vertu naturelle que la Baguette ſe remue ſur l'eau & ſur les métaux, qu'elle les découvre, & qu'elle les faſſe connoître. Cela ne paroît pas être au-deſſus des forces de la nature, & ne ſeroit pas plus extraordinaire que le mouvement de l'éguille qui a été touchée d'une pierre d'aiman. Mais que la Baguette ſe remue, qu'elle déſigne un voleur entre ceux qui ne le ſont pas, qu'elle marque une borne qui a été changée, qu'elle ne la marque point lorſqu'on n'a plus l'intention de la trouver ; c'eſt ce qui eſt impoſſible à la nature : car ce voleur n'acquiert pas par ſon larcin aucune qualité phyſique, non plus que cette pierre qui a été ôtée de ſa place. On peut dire la même choſe de cette intention qui a été rétractée : la nature ne ſe peut étendre juſques-là : comme elle n'a ni connoiſſance ni liberté, elle agit toujours de la même maniere ; ſi ce

n'est qu'elle en soit empêchée par des rencontres purement physiques : ce qui ne se trouve point dans les cas que nous venons de marquer.

Ainsi il faut que tout le monde demeure d'accord que ces connoissances ne sont point naturelles, & qu'il faut qu'elles viennent ou des Anges, ou des Démons. Que ce soit du côté des Anges, cela n'entrera dans la pensée de personne ; & jusqu'ici on n'a point vû que Dieu se soit servi de leur ministere pour de telles choses.

Il n'en est pas de même des Démons, de qui la malignité a été de tout temps appliquée à séduire les hommes par des charmes, des presliges & des enchantemens continuels : car il se peut dire que le propre du Démon est de tromper le monde, & de s'en attirer la créance, & particulierement en apprenant l'art de deviner à certaines personnes qui s'abandonnent à lui.

C'est une mauvaise raison, pour justifier cette conduite détestable, de dire que ce sont des gens simples qui servent à ces sortes de découvertes : car on sait que ce sont ceux-là auxquels le Démon s'adresse plutôt qu'aux autres, par deux raisons ; l'une, par-

ce qu'on leur impoſe plus facilement, à cauſe de leur crédulité ; l'autre, parce qu'ils ſont moins ſuſpects, & qu'ils ont un caractere de bonté qui ne donne aucune défiance.

Cependant, quoique la Baguette puiſſe s'incliner naturellement ſur les eaux & ſur les métaux, je ſuis perſuadé dans le fait préſent que cela arrive par le même eſprit & par la même puiſſance qui la fait agir à l'égard des cauſes libres & volontaires, & que tous ces mouvemens ſont l'opération du même principe.

Et pour les Curés qui autoriſent une telle conduite, on leur rendra juſtice quand on dira qu'ils ſont abuſés ; ſoit qu'ils ne ſe ſoient pas donné le loiſir d'examiner la choſe, ou que l'ayant examinée ils ne l'aient pas jugée telle qu'elle eſt en effet. Et je vous avoue que plus je l'ai conſidérée, plus l'opération du Démon m'a été ſenſible ; & je ne crois pas qu'on puiſſe avoir deux avis différens ſur un ſujet qui de lui-même eſt ſi palpable.

Je n'entre point, Monſieur, dans tout le détail, ni dans tous les points de la queſtion. Je vous envoie le mémoire de Monſieur Pirot qui m'eſt ve-

nu voir : vous en connoissez sans doute le nom & le mérite. Je n'ai rien, Monsieur, que je puisse ajoûter à cette Lettre ; si ce n'est pour vous protester que je prends une grande part à tout ce qui vous regarde, & que je vous souhaite, en quelque lieu que vous soyez, une paix sainte & une tranquillité parfaite. Priez Dieu pour moi, je vous en conjure, & soyez persuadé qu'on ne sauroit être avec plus de sincérité que je suis votre très-humble & très-obéissant serviteur,

Fr. Armand Jean Abbé de la Trappe.

A la Trappe le 29 d'Août 1689.

Sentiment de Monsieur l'Abbe Pirot, Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris.

A Prendre tout ce qui se mande du Dauphiné au sujet de la Baguette fourchue dont on se sert pour découvrir des eaux, des métaux, des bornes de terre cachées, des voleurs, &c. on n'y voit rien de naturel ; & le sentiment qu'en a donné le Physi-

cien à qui on en a écrit eſt auſſi ſolidement appuyé, qu'il l'explique avec netteté. Il n'eſt pas inouï qu'on découvre des ſources d'eaux, ou même quelques métaux ou minéraux qui ſont encore en terre. Il peut y avoir quelques qualités ſymboliques & de ſympathie, qui font que l'eau ou les métaux ſe faſſent ſentir ; mais ce ne ſera pas de la maniere qu'on dit que cela ſe fait. Il eſt impoſſible, dans l'expoſé, que la Baguette faſſe connoître la profondeur de la ſource, non plus que ſon abondance ; puiſqu'une moins forte, mais moins creuſe, doit faire la même impreſſion ſur la Baguette, qu'une plus groſſe qui ſeroit plus avant en terre. On ne peut non plus reconnoître par-là, s'il y a de la terre glaiſe, du ſable, de la roche, ni combien il s'en trouvera.

On a raiſon de dire que l'intention de la perſonne qui tient la Baguette ne peut être la cauſe qui détermine la Baguette à tourner plutôt quand il ſe trouve de l'eau, que quand il y a de l'or ou de l'argent. S il y a un rapport égal de la Baguette avec ces métaux, comme avec l'eau, elle doit également tourner quand elle les rencontre : &

ce qu'on marque dans la Lettre de Grenoble, qui n'est pas observé dans la réponse, qu'on se sert, pour trouver de l'or, d'une piece d'or qu'on met en sa main, ne peut rien faire puisque la piece d'or par elle-même n'auroit aucune vertu semblable, elle n'en peut avoir jointe à la Baguette. Mais ce qu'on rapporte du vol, qu'on reconnoît à la faveur de cette Baguette, est encore plus éloigné de toute apparence de moyen naturel. Une chose dérobée ne change pas par le larcin. Elle est la même, & a les mêmes qualités : le crime, n'étant qu'une chose morale, n'altere pas par lui-même le corps, & ne le fait pas autre qu'il étoit.

Il n'est pas moins impossible que la convention des personnes qui ont mis une pierre pour servir de borne à des terres agisse de maniere que la Baguette la fasse deviner quand elle ne paroît pas, & serve même à la redresser quand elle a été malicieusement changée, comme on l'expose. Qu'est-ce que l'accord des gens qui ont mis des bornes peut avoir d'influence, pour les faire retrouver quand elles sont changées ?

Sil y a quelque liaiſon ſecrette de la Baguette avec les eaux, comme il le faudroit ſuppoſer raiſonnant ſur le principe, que l'effet dont il s'agit eſt naturel, elle paroîtroit à l'égard de l'eau hors de terre; & même elle agiroit pour lors avec plus de force, & la Baguette tourneroit plus vîte que quand l'eau eſt encore en terre; & on aſſure cependant que ce n'eſt qu'en cette derniere occaſion qu'elle agit.

Enfin, qui que ce peut être qui tînt la Baguette, elle devroit faire le même effet, comme l'ambre & l'aiman, en quelque main qu'on les mette, tirent la paille & le fer. Que peut faire à cela la différence des perſonnes, ou des tempéramens? On marque qu'on voit des perſonnes nées en différens mois ſe ſervir de cette Baguette avec le même ſuccès; & cela fait voir que le point de la naiſſance n'y fait rien, quoiqu'il ſoit d'expérience, ainſi qu'on l'expoſe, que la Baguette n'a nulle force entre les mains de quelques perſonnes, telle qu'eſt celui qui écrit.

Voilà des marques convainquantes que l'effet de la Baguette n'eſt nullement naturel, & ne peut être rap-

porté qu'au Démon, s'il n'y a point de fourberie de la part des personnes qui s'en servent : car de le faire venir des bons Anges, il n'y a point d'apparence. Ils ne font rien d'extraordinaire que pour porter les hommes à Dieu ; & on ne voit ici rien qui les y porte. Ainsi, pour répondre en détail aux douze articles proposés dans l'extrait de la Lettre de Grenoble, on croit,

Sur le premier, Qu'il pourroit y avoir quelque secret naturel qui feroit qu'une Baguette découvriroit des eaux ou des métaux, comme des Flamands ont découvert à Saint Denys une source cachée ; & il y a des gens qui découvrent ainsi, soit des eaux, soit de l'or, ou de l'argent ; si on en demeuroit-là, & qu'on ne dit pas que la Baguette fait deviner la profondeur & l'abondance de la source & de la mine, ce qu'il y a de terre ou de sable pour y arriver ; & qu'étant également pour l'eau & pour les métaux, c'est l'intention de la personne qui la tient qui la détermine à tourner plutôt sur l'un que sur l'autre : toutes suppositions absolument impossibles dans le cours de la nature.

Sur le deuxieme, Que la Baguet-

te étant d'elle-même indifférente à tourner pour l'or comme pour l'argent, ce ne peut être ni l'eſprit de la perſonne qui la tient, ni la piece d'argent qui la détermine à tourner pour de l'argent plutôt que pour l'or ; puiſque l'intention, qui n'eſt que morale, n'agit point phyſiquement ſur la Baguette, & qu'une piece d'argent jointe à la Baguette n'a pas aſſez de force pour la faire tourner ſur l'argent, & l'empêcher de tourner ſur l'or.

Sur le troiſieme, Que cette différence qui fait que la Baguette tourne en une main, & ne tourne pas en d'autres, eſt une preuve que l'effet n'eſt point naturel. L'aiman agit en quelque main qu'il ſoit.

Sur le quatrieme, Que l'on voit aſſez que les Planetes ne font rien à cette différence ; puiſque des perſonnes nées ſous les mêmes conſtellations ne font pas toutes la même choſe ; & que d'autres, nées ſous de différentes, la font.

Sur le cinquieme, Que c'eſt encore une marque certaine de la fraude de ces prétendus Devins, ou du pacte avec le Démon, que la Baguette ne reçoive pas les mêmes impreſſions des eaux

découvertes que de celle qui est cachée. L'aiman attire plus le fer qu'on lui expose sans aucun milieu épais qui le cache, que quand il est couvert. On ne voit pas non plus naturellement pourquoi la Baguette tourne pour les métaux découverts, comme quand ils sont cachés, & qu'elle ne tourne sur l'eau que quand elle est cachée. Et ce qu'on marque ici, qu'il y en a qui ne peuvent porter l'usage de la Baguette que jusqu'à ce point, & que d'autres vont bien plus loin, doit confirmer, par ce qui vient d'être dit, dans la pensée que la chose n'est point du tout naturelle.

Sur le sixieme, Que quand on connoîtroit naturellement la source, on ne peut deviner sa profondeur ni sa grosseur ; puisque, comme il a été remarqué, une source moins grosse, mais moins creuse, feroit le même effet qu'une plus grosse & plus profonde.

Sur le septieme, Qu'on ne peut non plus deviner ce qu'il y a d'argile, de terre, ou de sable jusqu'à la source.

Sur le huitieme, neuvieme & dixieme, Que la convention de deux personnes à se servir d'une pierre pour partager un champ, & pour séparer

leurs parts, ne pouvant avoir aucune influence ni ſur la pierre ni ſur la Baguette, il eſt naturellement de toute impoſſibilité que la Baguette ſuive la convention, s'arrête à la pierre tant que l'accord ſubſiſte, ne s'y arrête plus au moment qu'il ſe révoque, ſe fixe au lieu où devroit être la pierre, ſi elle a été changée. Tous ces effets ſont impoſſibles naturellement; & on ne doit point ſouffrir que des Chrétiens aient recours à ces voies pour quoi que ce puiſſe être.

Sur le onzieme, Que, comme il a été dit auparavant, l'intention de la perſonne qui tient la Baguette ne peut rien opérer pour la déterminer à tourner plutôt ſur les limites que ſur l'eau, ou ſur les métaux, étant d'elle-même pour tout cela indifféremment, & ne recevant rien de phyſique du deſſein de la perſonne qui s'en ſert, qui la puiſſe plutôt faire agir pour reconnoître des bornes de terre que pour découvrir de l'eau ou de l'or. Et ce qu'on ajoûte, qu'un de ces Devins ſent encore, outre le mouvement de la Baguette, quelque impreſſion en lui-même qui lui marque la borne ou l'eau qu'il cherche; les doigts de ſes

pieds se remuant quand la Baguette se trouve à l'endroit de la chose à quoi il la rapporte, & se croisans les uns sur les autres, est un témoignage encore plus sûr que la chose n'est point naturelle, & ne se fait que par un pacte, du moins tacite. La simplicité du Curé qui l'a reçu à faire ses Pâques, qui lui donne une attestation de vie & mœurs, est inexcusable. Il devoit s'instruire lui-même, & désabuser son paroissien dont la grossiereté fait compassion : mais des Pasteurs n'en sont pas quittes pour dire qu'ils pechent par ignorance : ils doivent savoir, ou apprendre ; & sans cela leur ignorance est affectée, & ne les met point à couvert.

Sur le douzieme enfin, Que la Baguette ne peut naturellement servir à reconnoître ni découvrir un voleur. Que fait le vol pour donner cette force à la Baguette ? Une chose volée est physiquement la même qu'auparavant ; & si la Baguette ne s'y portoit pas avant qu'on la volât, elle n'y tournera pas après. Un homme pour avoir volé ne change pas de constitution : la corruption de son cœur ne le fait pas devenir physiquement un autre

homme : il ne change que moralement ; & cela ne peut faire d'impreſſion à la Baguette : ſi elle ne le ſuivoit pas auparavant, elle ne le doit pas ſuivre depuis. Il n'y a rien que les Curés ne doivent faire pour marquer qu'ils condamnent cet uſage, qui ne peut avoir de force que par le Démon, & qu'on ne peut autoriſer ; l'Ecriture foudroyant en tant d'endroits tous ceux qui ont recours aux Démons, ſoit par curioſité, ſoit par intérêt ; & ne pouvant ſouffrir qu'on emploie que des moyens naturels dans toute ſa conduite. C'eſt pécher contre le premier précepte que de ſe ſervir de ces voies.

A MONSIEUR ***

Illusion des Philosophes, qui veulent expliquer par un écoulement de corpuscules des phénomenes qui sont ou faux, ou surnaturels.

JE n'ai nulle peine à croire, Monsieur, que ces personnes d'esprit, que vous appellez les ennemis du jargon de l'Ecole, prétendent expliquer par les divers mouvemens & les différentes figures de la matiere tout ce qu'on dit de la Baguette. C'a été toujours la passion dominante des Physiciens de vouloir tout expliquer par les corps; & vous savez, Monsieur, jusques où cette envie a porté le célebre Epicure. Esprits, causes surnaturelles, Providence, c'étoit pour lui de pures chimeres. Des atomes d'inégale pesanteur & de diverses figures, c'est ce qu'il demandoit pour expliquer tout ce qui arrive de plus surprenant dans le monde.

Mais combien d'autres Philosophes, qui attribuoient à la matiere des effets qui ne sont ni vraisemblables,

ni même possibles ! Voulez-vous rien de plus singulier que des atomes qui faisoient prédire l'avenir ? Cependant les Philosophes que Ciceron a réfutés dans le deuxieme Livre de la Divination, & ceux qui parlent dans un fort beau Dialogue de Plutarque, font sortir de la terre un écoulement de petits corps qui devoient produire cet effet.

De defectu Circulorum.

Ce n'étoit pas là de ces téméraires qui nient tout ce qu'ils n'entendent point, ou qui nous disent mille impertinences, pour vouloir tout expliquer par les corps. Ceux-ci admettoient des esprits ; & on doit être charmé de leur voir faire la différence des premiers Philosophes, bons Poëtes, Théologiens même si vous voulez, mais méchans Physiciens, qui donnoient tout aux Génies, d'avec les modernes, qui tout occupés de la matiere ne pensent jamais ni à Dieu, ni aux Intelligences. Ces sages de Plutarque, Physiciens & Théologiens tout ensemble, joignoient, autant qu'ils pouvoient, les opérations de la matiere avec celle des esprits, tâchoient de donner à ceux-ci ce qui leur est propre, & à celle-là ce qui lui convient.

Avec

Avec des dispositions si louables, ils cherchent un système par lequel on puisse rendre raison des difficultés que les Oracles font naître, qui montre leur origine, & comment ils ont cessé L'eussiez-vous cru, Monsieur ? Des corpuscules vont faire tout le fond de leur système.

La terre, disent-ils, ne pousse-t-elle pas de différens sucs ? Comme elle produit ici des métaux, là des plantes qui ont d'admirables vertus ; elle exhale en un autre endroit des vapeurs propres à faire deviner. La vapeur est-elle subtile & abondante : elle agite le Devin, produit en lui l'enthousiasme, & le fait prophétiser en bons vers. La vapeur a-t-elle moins de force : l'enthousiasme diminue, & les vers en sont moins bons. S'affoiblit-elle davantage : elle ne peut faire que de la prose. Enfin, la terre s'est-elle épuisée, n'envoie-t-elle plus de vapeurs : les Oracles cessent.

Ils ne cessent pourtant pas pour toujours. De nouveaux sucs se forment qui sortiront peut-être par un nouvel antre. On y ira, & on y devinera, comme on faisoit sur l'ancien. Mais tout le monde y devinera-t-il ? Les

Prophetes ſeroient trop communs : c'eſt le privilege de la Pythie : elle ſera la ſeule agitée par la vapeur. Demandez-vous pourquoi ? Par la même raiſon, Monſieur, que Jacques Aymar eſt le ſeul agité ſur les veſtiges d'un meurtrier : vos Medecins vous l'ont déja dite cette belle raiſon. Le tempérament différent, une certaine diſpoſition qui rend un corps ſenſible & un autre inſenſible à un certain mouvement, voilà ce qui fait que la Pythie eſt ſuſceptible d'une impreſſion dont nul autre n'eſt capable. Elle-même ceſſeroit d'être émûe, ſi elle ceſſoit d'être vierge.

Peucer de Oraculis. Je ſuis bien perſuadé, Monſieur, que vous ne ſouſcririez pas au ſyſtême : mais tout le monde n'en juge pas comme vous : bien des gens l'ont trouvé fort bon ; & Cardan * n'a cru devoir y joindre que des corpuſcules émanés des planetes. Avec ce ſecours il vous expliquera comment une petite pierre enchaſſée dans une bague pourra faire deviner.

* *De rerum varietate l. 14. c. 68.*

De ſubtilit. c. 7. Le même Cardan vous indiquera des pierres précieuſes, dont il ſort des corpuſcules capables d'écarter la foudre, & de préſerver de la peſte. Des

Philosophes qui valent bien Cardan vous diront qu'il y a une certaine plante que vous n'avez qu'à toucher & presser dans vos mains, pour purger telle personne que vous voudrez, sans qu'elle en sache rien. *a* Les uns nomment cette plante *lathyris*, & les autres veulent que ce soit le Cabaret *b*, ou le Sureau *c*. S'est-il jamais rien vû de plus merveilleux? Touchez le haut des feuilles d'une de ces plantes, voilà d'abord un écoulement de corpuscules en forme de magnétisme, qui vont exciter au vomissement la personne que vous voulez purger. Touchez-vous la racine: La purgation se fait par le bas.

a *Apud Forne. de abd. rer. caus. l. 2. c. 16.*

b *Afar m.*

c *Sambucus.*

N'en riez pas, Monsieur, & ne vous avisez pas de dire que cela ne peut être physique; ou bien résolvez-vous à être traité par Van-Helmont * de ridicule, de superstitieux, d'ignorant.

* Si quispiam folia azari decerpendo sursum vellicaverit, purgabunt aliam, id est, tertiam personam tractionis nesciam per vomitum tantùm: sin verò deorsum carpendo torqueantur, solam dejicient alvum. Hîc saltem nulla subest superstitionum quid hîc imaginationis commemorem, cum illam in tertium objectum nihil operari concedatis, maximè ubi istud ignarum sit modi quo decerpens fuerit usus? An fortè pactum implicitum rursùs, & sacram ignorantiæ anchoram, incusaveris? Atqui hîc nulla latet vana observantia, præsertim ubi insscio absumente decerp-

Je ne finirois point ſi je me mettois en train de vous rapporter des folies de cette nature. N'en voilà que trop pour conclure de quelles illuſions ſont capables des gens qui paſſent pour Phyſiciens.

Ravis d'avoir expliqué méchaniquement quelques phénomenes, ils croient que rien ne peut les arrêter : on les voit raiſonner ſur les choſes les plus obſcures & tout-à-fait inexpliquables, comme s'ils y voyoient bien clair. Fables, preſtiges, miracles, ils rendent raiſon de tout, & s'y prennent de telle maniere que leurs principes s'accommodent avec le faux comme avec le vrai.

Auſſi ſont-ils toujours prêts à faire des ſyſtêmes. On a beau leur dire avec M. Boyle (*a*) : pourquoi vous preſſez-vous ? Peut-être un nouveau fait, quelques nouvelles expériences,

tor ſurſùm vel deorsùm folia vellicaverit. Profectò in azari planta integrali proprietas eluceſcit mechanica, adeoque ad carptionis ſenſum variè ſua dotat folia. *De Magn. vul. curan.* 30.

(*a*) Quod ad ſyſtemata attinet, id imprimis opto, ut homines à conſtituendis theoriis abſtinerent, donec tantam experimentorum copiam nacti fuerint, ſin minus qua omnia phœnomena per talem aliquam theoriam explicanda ſuppeditet, at ſaltem quæ amplitudini theoriæ iiſdem ſuperſtruendæ proportione reſpondeat. *Comment. Prœmial. in exper. pag.* 13.

des circonstances que vous n'avez pas remarquées, renverseront d'un seul coup tous vos systêmes. Un tel avis n'est point écouté. Est-ce qu'ils veulent se faire un nom (*a*), comme dit le même Boyle ? Je n'en sais rien ; mais je sais bien que l'applaudissement qu'ils reçoivent de gens d'esprit est souvent de courte durée (*b*).

Que dites-vous, Monsieur, du Philosophe qui débita dans les conversations un espece de systême, pour expliquer méchaniquement les différentes merveilles que Jacques Aymar opéroit ? Il construisit, dit-on, son hypothese pour la satisfaction de Messieurs les Gens du Roi, sur leur rélation des faits, & leur prédit, par des conséquences tirées de ses principes, que ceux qui excellent à chercher des sources devoient avoir le même don que Jacques Aymar. Par malheur pour l'hypothese, il se trouve beau-

(*a*) Equidem magnis auſis in rebus explicandis placitisque sanciendis famam quæri scio. *Ibid.*

(*b*) Et sanè scriptoribus illis, qui causas rerum & naturæ magnalia exponere aggressi sunt, minus invidere consuevi, ex quo observare per otium licuit, complura eorum placita, postquam aliquandiu cum plausu & admiratione excepta fuissent, detecto deinde novo aliquo naturæ phœnomeno, scribentibus prius ignoto, aut non animadverso, elevata corruisse. *Ibid.*

coup de gens à qui la Baguette ne tourne que ſur des ſources ; & le Philoſophe a bien voulu nous dire lui-même « qu'une femme ſavante à cher- « cher les ſources n'avoit fait tourner « la Baguette à la cave que très-impar- « faitement. » Il pouvoit dire nettement que la Baguette ne tourna point, ſans craindre qu'on y trouvât à redire ; car le public a un merveilleux fond de complaiſance pour tous ceux qui parlent en faveur de ce qui le réjouït. C'eſt ce que ſavent fort bien ceux qui entreprennent d'expliquer de pareils faits ; & c'eſt auſſi ce qui les rend ſi hardis. Il eſt clair qu'ils comptent beaucoup ſur la docilité des Lecteurs, ſur la diſpoſition des peuples à recevoir tout ce qui leur fait plaiſir, & ſur l'expérience que l'on a eue de tout temps, que les moindres raiſons ſont perſuaſives, lorſqu'elles autoriſent ce que la curioſité, l'intérêt, ou l'amour propre nous fait aimer. Probabilités, conjectures, la moindre apparence de vérité, tout leur eſt bon. Comme ils eſperent qu'on n'y regardera pas de ſi près, ils ne craignent pas de ſe ſervir de principes qui ne ſont nullement favorables à leurs opinions ; & ceux-mê-

mes qu'on avoit cru les plus propres à désabuser le monde de mille folies, ce sont ceux-là qu'ils emploient pour les autoriser.

Cela me fait souvenir de ce qu'a dit l'Auteur des nouvelles de la République des Lettres, en parlant des talismans que M. Baudelot veut justifier par la nouvelle Philosophie. Il fait en cet endroit une réflexion fort judicieuse, & une espece de prédiction qui ne s'accomplit que trop tous les jours. « Qui croiroit, dit-il, que la Philo- » sophie de M. Descartes, qui a été le » fléau des superstitions, doive être le » meilleur appui des Astrologues, & » des faiseurs d'enchantemens ? Néan- » moins il n'est pas hors d'apparence » qu'on verra cela tôt ou tard. L'hom- » me n'est pas fait pour se pouvoir pas- » ser de ces choses. Si on l'en détache » par quelque côté, il a cent ressour- » ces pour y revenir. M. Gadrois, bon » Cartesien, a déja montré qu'il n'y » a point de système plus favorable à » l'Astrologie que celui de M. Descar- » tes ; & il seroit aisé de montrer que » celui des causes occasionnelles est le » plus propre du monde pour rendre » croyable tout ce qu'on dit des Magi- »

Mois d'Avril 1686.

« ciens : ainſi je ne doute pas que l'on « ne ſe ſerve un jour de cette Philoſo- « phie, pour prouver non-ſeulement « la vertu des taliſmans & des anneaux « conſtellés, mais auſſi toutes opéra- « tions magiques. » Si l'Auteur veut dire qu'on fera à l'égard des anneaux conſtellés, & de pluſieurs autres pratiques de cette nature, ce que M. Gadrois a fait pour l'Aſtrologie & pour les taliſmans, le jour prédit eſt déja venu : car ne doutez pas que les ſyſtêmes qu'on fait à préſent ſur la Baguette ne ſoient fort propres à autoriſer un grand nombre de pratiques qu'on a toujours avec ſujet ſoupçonnées de ſuperſtition. Savoir, ſi c'eſt la faute des principes de la nouvelle Philoſophie, ou de ceux qui s'en ſervent ; c'eſt une autre queſtion, qui pourra ſe décider quelque jour. Je ſuis, &c.

A MONSIEUR***.

Critique des hypotheses dont M. Chauvin & M. Garnier se servent pour découvrir la cause qui fait tourner la Baguette sur les vestiges des voleurs & des meurtriers.

SI les Dissertations de M. Chauvin & de M. Garnier étoient de la nature de celles que vous savez, chargées de fatras, pleines de faux principes & de termes obscurs; je vous prouverois si bien, Monsieur, que c'est à vous à débrouiller le chaos, qu'il faudroit ou vous passer de mes réflexions, ou vous résoudre à commencer par m'envoyer les vôtres : mais l'ordre & la netteté qui regnent dans les hypotheses de ces Messieurs ont pour moi des attraits qui me font trouver plus de plaisir que de peine à mettre par écrit ce que je crois de leurs sentimens.

J'approuve leur méthode : je souscris presque sans restriction aux principes généraux qu'ils établissent; & à la réserve de quelques-unes de leurs

ſuppoſitions que je rejette, le ſeul point où je m'éloigne tout-à-fait d'eux, c'eſt la concluſion : car de leurs principes mêmes je conclus, Monſieur, que nul corps ne fait tourner la Baguette. Vous êtes l'ami commun : ſoyez auſſi l'arbitre.

Etat de la Queſtion.

M. Chauvin, *p.* 15. M. Garnier *p.* 68.

LE fait dont on cherche la cauſe eſt que Jacques Aymar ſe ſent tout émû, & qu'une Baguette tourne avec violence entre ſes mains, lorſqu'il paſſe ſur les veſtiges d'un voleur ou d'un meurtrier.

MOYEN DE RESOUDRE LA QUESTION.

Quels ſont les corps qui peuvent cauſer le mouvement de la Baguette, & l'agitation de l'homme qui la tient.

M. Garnier, *p.* 62.

COmme nul corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement, & qui touche immédiatement le corps en repos ; *il faut examiner avec attention*, dit M. Chauvin, *tout ce qui peut*

Page 16.

immédiatement toucher le sang & les esprits animaux du Villageois, afin que nous puissions déterminer ce qui excite le mouvement ou l'agitation dont il s'agit.

Mais il ne paroît pas qu'il y ait rien qui le touche immédiatement, que la terre sur laquelle il marche, le bois du bateau dans lequel il étoit lorsqu'il suivit les assassins sur le Rhône & sur la mer, l'air qui l'environne, la matiere subtile contenue dans ses pores; ou enfin quelques petits corpuscules particuliers, differens de l'air & de la matiere subtile, plus subtils que l'une, & dont les pores sont configurés de maniere à donner un passage très libre à l'autre. Or ce n'est pas la terre qui le soutient, non plus que le bois du bateau, parceque l'un & l'autre sont en repos, & un corps qui est en repos n'en peut pas faire mouvoir un autre. Ce n'est pas encore l'air seul, ou la matiere subtile qui y est contenue, puisque l'un & l'autre environne toujours cet homme, & même tous les hommes, & que ni cet homme ni tous les autres hommes ne sont pas en tout temps agités de la maniere dont il s'agit.

Reste donc que de petits corps par-

ticuliers, différens de l'air & de la matiere ſubtile, produiſent l'effet dont il eſt queſtion ; & ces petits corps ne peuvent être autres que ceux que les meurtriers ont exhalés par la tranſpiration dans tous les lieux où ils ont paſſé.

M. Chauvin, 17.

M. Garnier, *page 69.*

Reflexion. Ces deux Meſſieurs prouvent ici qu'il ſort du corps de tous les hommes une grande quantité de corpuſcules, par une tranſpiration inſenſible : cela eſt certain. Ils ajoûtent que ces corpuſcules ſont tout différens, ſelon les différentes paſſions de l'ame : c'eſt trop. On pourroit leur montrer qu'ils ſe trompent, & qu'il y a beaucoup à redire aux preuves & aux exemples qu'ils en apportent : mais la queſtion principale ne dépend pas de-là. Je paſſe, & me contente d'appuyer ſur la concluſion tirée, que les ſeuls corps qui puiſſent cauſer le tournoyement de la Baguette, & l'agitation de celui qui la tient, ſont les corpuſcules ſortis du corps des meurtriers, qui forment une eſpece de traînée tout le long du chemin. M. Chauvin vient de le prouver ; M. Garnier le ſuppoſe, & ne trouve de la difficulté qu'à déterminer la groſſeur, la figure,

ou la configuration de ces petits corps.

Quand on viendroit, dit-il, *à se tromper dans la détermination de la figure des corpuscules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impression qu'ils font sur le corps de Jacques Aymar, le raisonnement ne laisseroit pas de subsister, jusqu'à ce que l'on eût pû prouver que ce n'est ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces corpuscules que ce fait arrive. Il se pourra donc bien faire que l'on se trompera en voulant déterminer la méchanique speciale en vertu de laquelle ce Villageois suit si fidellement ces meurtriers & ces voleurs à la piste; mais on peut (& cela suffit) faire comprendre en général que cela se fait par quelque méchanique, & par quelque cause naturelle, & que cette cause purement naturelle* N'EST AUTRE QUE L'EMANATION DES CORPUSCULES SORTIS DU CORPS DU MEURTRIER, DANS LES ENDROITS OÙ IL A FAIT LE MEURTRE, ET DANS CEUX OÙ IL A PASSE'. M. Garnier, page 61.

Donc, pour savoir si l'agitation d'Aymar & le tournoyement de la Baguette ont une cause matérielle, il n'y a que deux points à examiner.

Le premier : Si les petits corps que les meurtriers ont exhalé ſe trouvent par-tout où la Baguette tourne.

Le ſecond : S'ils y ſont dans un mouvement aſſez grand pour agiter le ſang d'Aymar, & tordre une Baguette entre ſes mains. Car ſi la Baguette tourne en des endroits où ces corpuſcules ne ſubſiſtent plus, puiſqu'ils ſont les ſeuls corps auſquels on puiſſe attribuer ce mouvement, il faudroit néceſſairement conclure que rien de corporel ne la fait tourner. Il faudroit conclure la même choſe, ſi ces petits corps étoient en ſi petite quantité, ou s'ils avoient ſi peu de mouvement, qu'ils ne fuſſent pas capables d'agiter le corps d'un homme juſqu'à le faire ſuer, & à tordre une Baguette qu'il ſerreroit dans ſes mains.

S'il y avoit des corpuscules émanés du corps des meurtriers par-tout où la Baguette a tourné.

Hypothese de M. Chauvin pour prouver qu'il y en avoit, & pour montrer que ces corpuscules peuvent demeurer long-temps sur une riviere, ou sur la mer, sans se dissiper.

IL est sûr que nous pouvons toujours Page 254 *imaginer dans le monde que nous habitons des corps beaucoup plus durs que tous ceux qui tombent naturellement sous nos sens ; la nature de la matiere comme divisible n'y repugnant pas. De-là je conclus, par rapport à notre sujet, que je puis imaginer les petits corpuscules dont il s'agit si petits, que malgré l'agitation de l'air, soit sur la terre, soit sur la mer, les interstices de ce même air seront toujours si grands par rapport à ces petits corpuscules, qu'ils n'en recevront aucune atteinte, & que par conséquent ils ne pourront pas être deplacés par ce moyen ; je veux dire, par l'air, de quelque maniere qu'ils soient agités. Ils le pourront d'autant moins, que je*

puis aussi les imaginer si durs par rapport à leurs grandeurs, que la derniere molecule de l'air sera trop molle à leur égard, pour pouvoir les ébranler, & par conséquent les déplacer.

Ce que je dis de l'air, j'ai aussi raison de le dire des autres causes de déplacement qu'on me pourroit proposer. Néanmoins, comme ces petits corpuscules, quoique très-durs & propres à résister à l'air, peuvent être en quelque maniere détrempés & radoucis par les corpuscules de l'eau, sur une riviere & sur la mer; il n'est pas malaisé de comprendre que ce payſan est moins agité sur l'eau que sur la terre.

Ne soyons donc pas surpris de la durée des traces que laisse un assassin sur la terre, sur une riviere, & même sur une mer orageuse.

M. Garnier n'ajoûte rien à l'hypothese de son confrere. Il l'adopte, la confirme par l'exemple de l'odeur du musc qui se conserve long-temps dans une chambre, & répond à une difficulté dont nous parlerons plus bas, après avoir fait quelques réflexions sur l'hypothese.

Réflexions critiques sur l'hypothese de M. Chauvin.

COmme les corps sont susceptibles de toutes sortes de figures & de dispositions, celui qui fait une hypothese a droit d'en supposer de telle maniere qu'il veut : mais il faut qu'il prenne garde d'où il fera sortir ces corpuscules.

I. M. Chauvin veut composer une traînée de corpuscules fort durs. Je voudrois donc les faire sortir d'un autre endroit que du corps d'un homme. Qu'en pensez-vous, Monsieur ? Ce qui sort de notre corps par la transpiration, est-il si dur ? Ne sont-ce point les parties les plus faciles à mouvoir, & les plus flexibles qui s'évaporent ?

II. On suppose ces petits corps plus petits que les pores de l'air, & en même-temps si gros qu'ils peuvent donner entrée par leurs pores à une grande quantité de particules d'eau ; car on veut qu'ils puissent être détrempés & ramollis par ces vapeurs de l'eau ; ce qui ne se peut faire sans que ces petites parties d'eau les pénetrent de tous côtés. Cette supposition n'a-t-elle

rien qui vous fasse de la peine ? Quoi qu'il en soit, souvenez-vous-en, s'il vous plaît, Monsieur ; car elle est toute propre à prouver que les corpuscules peuvent être aisément déplacés.

Que la traînée des corpuscules émanés du corps des meurtriers doit être dissipée par les vents & les tempêtes.

I. L'Expérience apprend à tout le monde que ce qui s'exhale des corps est emporté par les vents. Portez un bouquet de fleurs le long d'un chemin qu'un vent un peu fort traverse ; ceux qui sont hors du chemin au-dessous du vent en sentent l'odeur, ceux qui sont au-dessus ne la sentent presque pas, & ceux qui passent dans le chemin quelque-temps après ne sentent rien du tout. N'est-ce pas parceque ce qui s'étoit exhalé a été emporté par le vent ? Et n'en est-il pas de même de tout ce que les hommes & les animaux transpirent ?

Il n'est personne qui n'ait éprouvé que les vents se ressentent des lieux d'où ils viennent ; qu'ils sont chauds s'ils ont passé sur une terre échauffée, humides quand ils ont passé sur des

lieux aqueux ; & que, selon ce qui se trouve sur leur chemin, ils sont sains ou contagieux, puans ou de bonne odeur, parcequ'ils entraînent avec eux les vapeurs & les exhalaisons répandues dans l'air. Cela est général pour toutes sortes de corpuscules : ceux qui s'exhalent du corps des hommes ne sont pas exceptés ; & si communément, pour purifier une chambre où un homme a été enfermé plusieurs jours, on ouvre la porte & les fenêtres à un grand vent, c'est qu'on sait bien que, s'il ne détache pas ce qui s'est colé au plancher, aux murailles & aux meubles de la chambre, il enlevera du moins ce qui est répandu dans l'air.

Est-il donc raisonnable de supposer qu'au milieu de l'air, sur une riviere, dans un endroit où il n'y a rien qui donne prise, ce qui s'exhale du corps d'un homme, s'y arrêtera & y demeurera inébranlable, malgré les vents, les tempêtes & les orages ?

Qu'on ne dise pas que cette matiere exhalée par les meurtriers pourroit être d'une certaine figure qui l'empêcheroit d'être agitée par aucun autre corps : car, comme les grands vents

entraînent de petits corps de toute ſorte de groſſeur & de figure, vapeurs, exhalaiſons, ſels, ſable, pouſſiere, &c. il ne ſe peut faire que tous ces corps emportés par les vents ne rencontrent cette prétendue matiere qui compoſe la traînée ; & s'ils la rencontrent, ils l'entraîneront infailliblement. Car, pour ne pas l'entraîner, il faudroit qu'ils fuſſent tous, ou ſi petits qu'ils puſſent paſſer librement au travers des pores de la *matiere meurtriere*, ſans la toucher en aucun endroit, & qu'ils vinſſent ſi exactement dans le milieu des pores, qu'ils ne la heurtaſſent d'aucun côté, ou qu'ils fuſſent ſi gros, qu'ils euſſent des pores ſi grands, ſi droits, & qu'ils les préſentaſſent ſi juſtement à la *matiere meurtriere*, que lorſqu'ils paſſeroient elle ſe rencontrât préciſément au milieu de l'ouverture ſans recevoir aucune ſecouſſe. Mais ſont-ce-là des ſuppoſitions à faire ? Ne faut-il pas dire au contraire que les vapeurs, les exhalaiſons, & tous ces corps divers que les vents entraînent, heurteront indifféremment de tous côtés contre cette prétendue *matiere meurtriere*, & l'entraîneront.

II. M. Chauvin ſuppoſe que ces pe-

tits corps sont détrempés & ramollis par les vapeurs de l'eau : donc il ne reste aucun lieu de douter qu'ils ne doivent être enlevés par les vents.

En voici la preuve : les vapeurs de l'eau ne peuvent détremper & ramollir les petits corps sans entrer dans leurs pores, & les pénétrer de tous côtés : donc ces petits corps sont beaucoup plus gros que les parties d'eau qui montent en vapeur, puisqu'ils peuvent en recevoir dans eux-mêmes un fort grand nombre ; & par une suite nécessaire ils doivent donner plus de prise aux vents & à tous les corps entraînés par les vents, que ne feroient les vapeurs : or les vents enlevent les vapeurs, & c'est ce qui les rend humides : donc, à plus forte raison, ils heurteront & enleveront les corps qui renferment ces vapeurs.

Il est donc absurde de supposer le long d'un chemin une traînée de corpuscules, qui ne peut être dissipée par les vents ni par les tempêtes.

Nouvelle hypotheſe * propoſée après celle de M. Chauvin, dans le Journal des Savans, pour montrer que les vents ne peuvent enlever les petits corps que les meurtriers ont répandu par-tout où ils ont paſſé.

9. Février 1693.

Bien que cette explication (de M. Chauvin) *ſoit fort probable, néanmoins, parcequ'elle ne leve pas toutes les difficultés, j'en propoſerai une autre, tirée de la nature même des vents, ſur tout de ces vents changeans qui ſoufflent d'ordinaire hors des tropiques. Car il faut obſerver que ces vents dépendent des fermentations particulieres qui ſe font en divers endroits de la terre. C'eſt pourquoi ſuppoſant qu'une notable fermentation vint à ſe faire en quelque endroit, il eſt évident que l'air & la matiere ſubtile tendent vers ce lieu-là, comme vers un lieu où il leur eſt plus aiſé de continuer leur mouvement. Mais comme tout le monde eſt plein & la matiere impénétrables, & que d'ailleurs*

* Elle eſt de M. Regis. Voyez un fait curieux, cité à la page 153. du premier Tome de cet Ouvrage.

la matiere subtile est plus forte que l'air, il faut nécessairement que, tandis qu'elle tend vers le lieu où se fait la fermentation, l'air prenne un mouvement tout contraire pour aller occuper la place qu'elle quitte ; ce qu'il ne peut faire sans produire un vent qui souffle vers le côté opposé à celui vers lequel tend la matiere subtile. Or, cela posé, il est évident que si les corpuscules qui sont répandus sur les traces des meurtriers étoient si gros qu'ils ne pussent suivre que le mouvement de l'air, (comme il arriveroit s'ils ne nageoient que dans l'air grossier) le vent, de quelque côté qu'il soufflat, les auroit bientôt dissipés. Mais au contraire, si nous supposons, comme nous avons droit de le faire, que ces corpuscules sont si petits qu'ils nagent en même temps dans l'air & dans la matiere subtile, nous apercevrons sans peine que le mouvement de l'air & de la matiere subtile étant égaux & opposés, les corpuscules ne peuvent suivre ni l'un ni l'autre, & par conséquent qu'ils restent comme immobiles, par la même raison qu'un vaisseau paroît être tel lorsqu'il est également poussé par l'eau & par le vent qui agissent avec des forces égales &

opposées : or, si ces corpuscules restent comme immobiles, il n'y a pas lieu de s'étonner s'ils demeurent long-temps sur les mêmes traces ; ce qu'il falloit démontrer.

DÉFAUTS DE L'HYPOTHESE.

I. CEtte hypothese n'admet que de l'air & de la matiere subtile : or les vents sont composés non-seulement d'air & de matiere subtile, mais encore de vapeurs, d'exhalaisons, & de tout ce qui s'est évaporé d'une infinité de corps de différente espece ; on a donc omis la principale cause qui doit dissiper la traînée des corpuscules, comme on l'a montré plus haut.

II. L'Auteur de l'hypothese avoue que si ces petits corps ne nageoient que dans l'air grossier, le vent, de quelque côté qu'il souffiât, les auroit bientôt dissipés ; apparemment parcequ'ils iroient de compagnie avec l'air : donc, s'ils nagent dans la matiere subtile, ils pourront être emportés avec elle ; ou bien il leur arrivera ce qui arrive à un tonneau exposé au courant d'une riviere, moitié dans l'air & moitié dans l'eau. Il ne suit entierement ni le mouvement de l'air, ni celui de l'eau ; mais il

il n'est pas pour cela immobile : il va plus lentement.

III. On veut que les petits corps qui composent la traînée soient poussés également à contre-sens, d'un côté par l'air, & de l'autre par la matiere subtile ; & qu'ils soient comme un vaisseau poussé vers un endroit par un courant d'eau, & vers un autre par un vent contraire.

Voilà une supposition bien différente de celle de M. Chauvin, qui veut que ces petits corps donnent un passage libre à la matiere subtile, & qu'ils passent eux-mêmes à travers des pores de l'air, en sorte qu'ils ne puissent être ébranlés ni par celle-là, ni par celui-ci. On suppose ici au contraire qu'ils peuvent être agités par tous les deux.

Mais 1°. l'air & la matiere subtile n'agissent pas tout-à-fait à contre-sens ; car la matiere subtile ne va pas toute d'un côté, & tout l'air d'un autre. Il y a assurément de l'air qui accompagne la matiere subtile. * La comparaison du vaisseau qui demeure immobile n'est donc pas juste, puisque le courant d'eau & le vent le poussent par deux côtés tout-à-fait

* On devroit prendre garde aux inconvéniens qui arriveroient, si une contrée de la terre étoit sans air.

oppoſés ; au lieu que d'un même côté il y a de l'air & de la matiere ſubtile qui pouſſent les corps dont il s'agit.

2°. Quand même l'air preſſeroit d'un côté & la matiere ſubtile de l'autre, & qu'ainſi les forces ſeroient oppoſées, elles ne ſeroient pas pour cela égales ; car la matiere ſubtile a plus de force que l'air. L'Auteur le ſuppoſe ; c'eſt-là le principal fondement de ſon hypotheſe : donc elle doit entraîner ces petits corps.

3°. Si l'on ſuppoſe que l'air aille d'un côté & la matiere ſubtile de l'autre, cet air qui va vers un même côté s'y trouvera enfin ſi preſſé, & ſi condenſé, que ſa force élaſtique ne manquera pas de le faire refluer ; & en refluant ne viendra-t-il pas déplacer les petits corps de la traînée ?

4°. Le vent peut varier. Il peut aller directement vers un endroit, y aller doucement avec l'air & la matiere ſubtile, & entraîner de même ce qui ſe trouvera ſur leur chemin. Donc, ſi le ſixieme de Juillet il ne faiſoit qu'un vent fort doux auprès du pont de Vienne, adieu la traînée.

5°. Il faut encore revenir aux vapeurs & aux exhalaiſons qui peuvent

fort aisément déplacer les petits corps, & avec plus de force même que ne le feroient l'air & la matiere subtile ; car, comme il y en a de plus grosses & de plus solides que l'air & la matiere subtile, lorsqu'elles auront été mises en mouvement, elles ne manqueront pas de transporter les petits corps qu'elles choqueront, comme la glace, que la riviere entraîne, pousse & transporte des corps que l'eau ne déplaceroit pas.

6°. D'où vient que toutes sortes de vapeurs & d'exhalaisons, sur lesquelles l'air & la matiere subtile ont prise, ne sont pas arrêtées en l'air ? Pourquoi faut-il qu'elles soient emportées bien loin, & que la seule vapeur des meurtriers soit arrêtée ? Pourquoi l'air, qui donne passage à tant de différentes choses, la refuse-t-il à des corps qu'on suppose si petits, & si agités par la matiere subtile ?

Enfin, qu'on s'imagine, si cela se peut, que l'air & la matiere subtile n'en veulent qu'à cette vapeur, & que l'un & l'autre la poussent par des côtés opposés. Je dis encore qu'ils ne la retiendront que fort peu de temps dans la même place, & que l'exemple du vaisseau ne vaut rien.

Un vaiſſeau qui nage ſur l'eau ne peut ni monter dans l'eau, ni tomber au fond, parceque l'air & l'eau ſont des corps fort différens en peſanteur, & qui ne ſont point mêlés l'un avec l'autre, comme l'air avec la matiere ſubtile. Sans cela, le moindre coup de vent, la moindre inégalité dans l'action contraire du vent, ou de l'eau précipiteroit, ou feroit monter le vaiſſeau. D'où il ſuit que le moindre coup de la matiere ſubtile, ou de l'air, ſur un des petits corps en queſtion, doit le faire monter ou deſcendre; de ſorte qu'il n'eſt pas poſſible qu'il demeure long-temps dans la même hauteur.

Que quand même il ne fait point de vent, ce qui s'exhale du corps d'un homme ne peut s'arrêter le long d'un chemin pour y faire une traînée qui dure un jour; mais qu'il doit ſe diſſiper en fort peu de temps.

IL ne faut, ce me ſemble, Monſieur, pour en être convaincu, qu'un peu d'attention à la maniere dont ſe font les tranſpirations & toutes ſortes d'évaporations. Comme les corps ne ſe

donnent pas à eux-mêmes le mouvement ni le repos, les petits corps ne se détachent jamais d'un autre corps qu'ils ne soient agités ; & quand ils le sont une fois, ils continuent à se mouvoir, jusqu'à ce qu'il aient communiqué leur mouvement aux corps qu'ils rencontrent. M. Garnier & M. Chauvin en conviennent : ils doivent donc convenir que ce qui s'est exhalé du corps des meurtriers n'a demeuré que peu de momens sur l'endroit de la riviere par où leur bateau a passé. Je le prouve en bonne forme par leurs propres principes.

Nul corps ne se détache d'un autre, s'il n'est mis en mouvement : or tout corps qui est en mouvement tend toujours à s'éloigner de son centre par une ligne droite, & ne change cette détermination que par la rencontre des corps qui s'oppose à son passage : donc ce qui s'exhale du corps d'un homme doit continuer à se mouvoir, jusqu'à ce qu'il ait rencontré des corps qui lui ferment le passage, & à qui il communique du mouvement.

M. Garnier 1. & 2. axiomes, *p.* 62. & 63.

Or, par l'hypothese de M. Chauvin, ce que les meurtriers ont exhalé ne peut être ébranlé par aucun corps :

la matiere ſubtile paſſe librement au travers de ſes pores ſans lui donner aucune atteinte, & il paſſe auſſi librement dans ceux de l'air ſans s'y jamais embarraſſer : rien ne fait obſtacle à cette *matiere meurtriere*, rien n'a priſe ſur elle ; elle n'en a donc point non plus ſur les autres corps, & ne peut par conſéquent leur communiquer du mouvement. Donc il faut qu'elle continue à ſe mouvoir ſelon la détermination qu'elle a reçue lorſqu'elle a été pouſſée hors du corps.

Concevez après cela, Monſieur, cette prétendue chaîne d'atomes qui demeure immobile ſur un chemin ? Concevez que chacun des meurtriers a laiſſé la ſienne diſtincte l'une de l'autre, & que c'eſt ce qui faiſoit impreſſion ſur l'homme à Baguette, lorſqu'il s'apercevoit *tantôt de deux, & quelquefois de trois complices* ?

II. Le Soleil a ſans doute paru, & les nuits ont été plus fraîches que les jours au mois de Juillet, temps auquel Aymar étoit à la quête des meurtriers. Or c'eſt une vérité qui ſaute aux yeux, que les petits corps montent lorſque la chaleur les ébranle, & qu'ils deſcendent lorſqu'ayant communiqué

leur mouvement ils n'en ont plus. Donc, &c.

III. Que seroit-ce si ce qui s'exhale du corps des hommes ne se dissipoit pas en peu de temps? Que deviendroit l'air des chemins battus, de ces chemins par où les armées défilent, par où passent tant de meurtriers & tant de scélérats? Quelle nuée de *matiere meurtriere & larroneſſe!* Les pores de l'air ne se rempliront-ils jamais? Pourront-ils toujours contenir de nouvelle matiere, &c.

Je vois tant de ridicule dans les conséquences qu'on pourroit tirer de cette supposition, que je n'ose m'y arrêter. En vérité, Monsieur, j'admire les ressources de ceux qui trouvent la raison de toutes choses dans la vertu des petits corps. Quand ils veulent les faire agir dans des lieux éloignés du corps dont ils s'exhalent, ils ont cent raisons & autant d'exemples pour vous prouver que ce qui s'exhale des corps est d'abord en mouvement, qu'il se filtre en l'air & se répand de tous côtés. Cela va si loin, qu'ils prétendent qu'au Printemps les atomes des vignes de Canarie viennent jusqu'en Angleterre, & y fermentent le vin; Digby, Poudre de sympathie.

Page 120. « Que du lait, tombant ſur les charbons ardens, ſe convertit en vapeur « qui ſe diſperſe, & ſe filtre par-tout « dans l'air, fait rencontre de la lumiere & des rayons ſolaires qui l'emportent encore plus loin, & augmentent & étendent ſa ſphere d'activité juſqu'au lieu où ſe trouve la « vache qui a donné le lait. On ajoûte que des atomes de feu accompagnent la vapeur du lait, qu'ils vont « s'attacher au pis de la vache, l'échauffent, & l'enflamment, & le « font enfler. »

Page 130. Mais du ſel jetté dans le feu eſt un ſouverain remede à ce mal. *Ce ſel ſaute ſur les atomes qui ſont en train d'accompagner la vapeur du lait, les précipite & les étrangle ſur la place. Et ſi quelques-uns ſe ſauvent & s'échapent par le grand effort qu'ils font, & s'en vont avec cette vapeur, ils ſont pourtant accompagnés des atomes & eſprits de ſel, qui s'attachent à eux, & comme bons luiteurs ne quittent jamais leur priſe qu'ils n'aient le deſſus de leur adverſaire.*

On nous en dit autant de la poudre de vitriol pour guérir les plaies de fort loin, & de pluſieurs autres ſecrets de

cette nature. Et cela s'appelle savoir la belle Physique, cette Physique de M. Digby, qui donne tant d'activité à tout ce qui s'exhale des corps, & qui fait de tous les atomes, *des cavaliers montés sur des coursiers ailés*, qui vont par-tout où l'on veut. Mais quelquefois cette grande activité gâteroit tout. Si on la laissoit aux petits corps que les meurtriers ont répandus dans le chemin, la traînée se dissiperoit en fort peu de momens : « ainsi, » quoiqu'on nous ait promis d'expli- » quer les phénomenes de la Baguet- » te, comme on a expliqué ceux de la » poudre de sympathie & de la fer- » mentation du vin, au temps que la » vigne est en fleur, » il faut changer un peu de méthode à l'égard de la transpiration des meurtriers ; car il faut qu'elle s'arrête & qu'elle demeure inébranlable dès qu'elle sort de leur corps. On lui ôte toute activité : on anéantit le mouvement que les petits corps ont reçu pour transpirer, & on les met hors de toute atteinte. Matiere subtile, globules, troisieme élément, vapeurs, exhalaisons, rien ne pourra les ébranler. On les plante en l'air comme des pieux en terre : & M. Garnier, p. 58.

tout immobiles qu'ils soient, si un homme à Baguette passe auprès d'eux, ils viendront fondre sur lui, fermenteront son sang, remueront ses humeurs, le feront suer, vomir, pâmer, & tordront ou rompront même la Baguette qu'il tient dans ses mains.

Je ne sai, Monsieur, comment vous êtes fait. Pour moi, je vous avoue, que ce n'est pas sans quelque peine que je me tiens dans les bornes d'une sérieuse réfutation. Il faut pourtant s'y tenir encore, & montrer par une troisieme preuve qu'il est impossible que ces petits corps demeurent dans la même place, sans monter ni descendre, durant plusieurs jours.

IV. C'est de la pesanteur, ou de la légereté qui convient à tous les corps que je vais tirer cette troisieme preuve. Vous souvenez-vous, Monsieur, de la difficulté que trouvoit Apulée à donner des corps aux Génies qu'il vouloit placer au milieu de l'air? Si ces corps *, disoit-il, sont

* Quod si manifestum flagitat ratio, debere propria etiam animalia in aere intelligi, superest ut quæ tandem & cujusmodi ea sint differamus. Igitur terrena nequaquam; devergunt enim pondere: sed nec flammida, ne sursum versus calore rapiantur. *De Deo Socr.* p. 428.

semblables à la matiere terrestre, ils s'affaisseront par leur propre poids ; & s'ils ressemblent à la matiere subtile, ou à la flamme, ils prendront l'essor bien haut. Voilà assurément ce qu'on doit craindre des petits corps qu'on veut tenir suspendus en l'air. Comment s'assurer qu'ils seront d'un poids tout-à-fait égal à celui des parties du liquide dans lequel ils nagent, pour pouvoir se trouver en équilibre dès qu'ils sortent du corps du meurtrier ? Car, pour peu qu'ils soient plus légers ou plus pesans, les voilà d'abord ou par terre, ou hors de portée. Il me semble que dans l'hypothese on n'a pas fait attention à cet inconvénient. Car on suppose ces petits corps si durs & si compacts, & en même-temps on les destitue si fort de mouvement, qu'ils devroient tomber aussi vîte qu'une bale de plomb : du moins doivent-ils tomber plus vîte que les vapeurs & les exhalaisons, dès que leur agitation cesse.

Mais faisons, * si l'on veut, quel-

* Cedo igitur mente formemus, & gignamus animo id genus corporum tertia, quæ neque sint tàm bruta quam terrea, neque tam levia quàm ætherea ; sed quodammodo utrimque sejugata. .... Habent igitur hæc dæmonum corpora & modicum ponderis,

que ſuppoſition plus favorable. Tâchons avec Apulée de nous figurer des corps d'une matiere qui ne ſoit ni trop groſſiere ni trop ſubtile. Je dis, Monſieur, que, quelque ſuppoſition qu'on faſſe, il eſt impoſſible que ces petits corps gardent long-temps l'équilibre ſans monter ni deſcendre. La raiſon en eſt que la peſanteur & la légereté dépendent non-ſeulement de la maniere dont les corps ſont compoſés, mais du plus & du moins de mouvement qu'ils ont, & de leur rapport avec les corps qui les environnent. Ainſi donnons aux petits corps telle figure & telle configuration qu'il vous plaira; il faut encore ſavoir ſi nous leur donnerons du mouvement, ou non. Si nous les ſuppoſons en mouvement, ils ſe mouvront donc ſelon la détermination qu'ils auront reçue en ſe détachant du corps des meurtriers, & ſeront par conſéquent bientôt hors du lieu que nous voudrions leur aſſigner.

Il en ſera d'eux comme des parties qui ſe détachent d'un grain d'encens, lorſqu'on le met ſur un char-

ne ad ſuperna incedant; & aliquid levitatis, ne ad inferna præcipitentur. *Ibid.*

bon de feu. Comme l'action du feu désunit ces parties & les pousse, les unes d'un côté, les autres de l'autre; après avoir formé un petit corps de fumée, nous les voyons se séparer, & se répandre dans toute une sale, chaque partie suivant la quantité & la détermination de mouvement qu'elle a reçue. Il est clair qu'il doit arriver la même chose aux petits corps dont il s'agit, puisqu'assurément ils ne transpirent que parcequ'ils ont été agités.

Mais si, fermant les yeux à tout ce que je viens de dire, nous voulons supposer qu'ils sont sans mouvement, vous allez les voir en un instant contraints par la matiere subtile de descendre jusqu'à terre. Je le montre ainsi.

Plus un corps a de mouvement, plus il tend à s'éloigner du centre du tourbillon, & par conséquent plus il monte : la matiere subtile, qui entoure ces petits corps, a plus de mouvement qu'eux, puisqu'on les suppose sans mouvement; donc elle doit s'éloigner davantage, & par conséquent prendre le dessus.

Or tout est plein, & nul corps ne peut monter qu'un autre ne descende;

donc la matiere subtile prenant le dessus doit faire descendre les petits corps ; & comme il se trouvera toujours jusqu'à terre de nouvelle matiere subtile, ou d'autres corps qui auront plus de mouvement qu'eux, ils seront aussi repoussés bien vîte jusqu'à terre.

Voilà donc en très-peu de temps la traînée de corpuscules dissipée sans ressource sur une riviere. Si ces petits corps tomboient en quelque endroit où il y eût des arbrisseaux & des plantes, on diroit peut-être qu'ils s'y sont arrêtés : mais la riviere coule, & le bateau ne s'arrête pas : ainsi, soit qu'ils tombent dans l'un, ou dans l'autre, ils seront entraînés avec eux.

Donc, lorsque Jacques Aymar a suivi les meurtriers sur la riviere, il ne restoit plus rien qui pût faire tourner la Baguette.

OBJECTION.

Les plus grands vents, dit-on, ne dissipent pas la matiere magnétique : ils n'empêchent pas non plus l'action des petits corps qui nous font voir les objets. *L'arc-en-ciel*, ajoûte M. Panthot, *est une affection dans l'air qui ne*

paroit jamais qu'aux milieu des tempêtes & des vents impétueux. Cependant ils ne le changent pas, & il subsiste dans l'air sans sortir de sa situation, jusqu'à ce que les dispositions qui le faisoient naître finissent. Donc on peut supposer que les vents ne dissipent pas la traînée de corpuscules que les meurtriers ont répandus dans tous les endroits où ils ont passé.

RE'PONSE.

Ceux qui n'ignorent pas la Physique ne se serviront jamais sérieusement de ces exemples, pour prouver que ce qui s'exhale du corps d'un homme doit malgré les vents demeurer fixe au milieu de l'air. Ils savent que la matiere magnétique est répandue tout au tour de la terre, & qu'elle circule toujours d'un pole à l'autre. Rien donc ne peut la dissiper, parcequ'à mesure que celle qui est dans un endroit est emportée, il en succede d'autre qui produit le même effet; outre qu'elle est d'une petitesse & d'une agitation qui la font pénétrer dans tous les corps.

Il en est de même de la cause qui nous fait voir les objets. Nous ne

voyons que lorſque les filamens du nerf optique ſont ébranlés ; & cet ébranlement eſt cauſé par la preſſion de la matiere qui eſt entre le corps lumineux & notre œil : or cette matiere, qui eſt celle qu'on appelle la matiere du ſecond élément, ou les globules, ſe trouve par-tout ; donc, quand le vent, ou quelqu'autre cauſe que ce ſoit, emporteroit ces petites boules, il en ſuccéderoit toujours de nouvelles qui feroient la même impreſſion ſur notre œil, & qui par conſéquent produiroient en nous le même ſentiment de lumiere.

Suppoſons que les globules qui viennent ébranler le fond de l'œil, ſoient A B, & qu'étant emportés vers quelque autre endroit, ils ſoient ſuivis par C D. Comme ceux-ci ſeront pouſſés

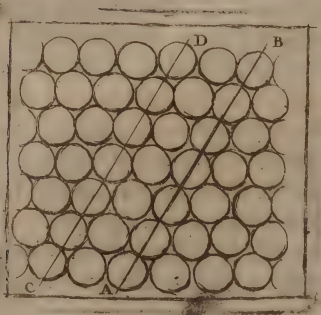

de la même maniere, ils ébranleront aussi de même le fond de l'œil.

L'arc-en-ciel, qui subsiste pendant les grands vents, n'a rien ni de plus difficile à expliquer, ni de plus favorable à la conséquence qu'on en veut tirer. Si l'on sait qu'il se forme par la réflexion des rayons du Soleil sur des gouttes de pluies qui sont en l'air, on concevra aisément, que soit que le vent souffle, ou ne souffle pas, pourvû qu'une nuée se fonde en petites gouttes rondes, & que les rayons du Soleil donnent dessus, la réflexion se fera de même, & l'arc-en-ciel paroîtra toujours.

Si ce que dit M. Panthot, que *l'arc-en-ciel ne paroît jamais qu'au milieu des tempêtes & des vents impétueux*, étoit ici de quelque conséquence, je nierois le fait : mais c'est une mépriſe qui n'a point de suite ; je n'en dis rien. J'aurois peut-être bien fait de ne rien dire du tout de ces exemples qu'on objecte ; car vous voyez bien, Monsieur, qu'ils ne prouvent nullement que la traînée de corpuscules doive être toujours dans la même place ; puisque au contraire la matiere magnétique & les corps qui portent la lumiere sont tou-

jours en mouvement ; & que, s'ils agiſſent comme s'ils gardoient la même place, c'eſt parceque d'autres corps de même nature leur ſuccedent, & produiſent les mêmes effets.

Mais, quoique ces exemples ne ſoient pas juſtes, ils n'ont pourtant pas laiſſé d'éblouïr certaines gens, & de faire héſiter des perſonnes qui ont autant d'eſprit qu'en a M. Panthot : c'eſt pourquoi je n'ai pas cru devoir les omettre.

OBJECTION.

Des gants bien parfumés conſervent très-long-temps leur odeur : donc les corpuſcules ne ſe diſſipent pas facilement.

RE'PONSE.

Lorſque les petits corps odoriférans ont pénétré dans une peau, il faut aſſurément bien du temps pour les en chaſſer ; car, comme ils ont trouvé priſe, que leur mouvement ceſſe, & qu'il faut que la matiere ſubtile les détache, il faudra qu'elle paſſe & repaſſe bien des fois au travers de toutes les parties de la peau pour les enlever. Mais y a-t-il lieu de conclure de-là

que des corpuscules répandus dans l'air s'y arrêteront fort long-temps ?

Je demande à ceux qui font cette objection, s'ils croient que quelques grains d'ambre, qui pourroient parfumer plusieurs peaux, parfumeroient de même l'air pour plusieurs années, si on les faisoit évaporer sur le courant d'une riviere ?

OBJECTION.

Un Chien de chasse suit la piste d'un lievre plusieurs heures, & peut-être plusieurs jours après qu'il a passé dans un chemin : donc ce qui s'est exhalé du corps du lievre ne s'est pas dissipé. Il faut donc dire aussi que ce qui s'exhale du corps des meurtriers & des voleurs peut se conserver fort long-temps.

RE'PONSE.

Je réponds 1°. Que la transpiration d'un lievre doit se conserver plus long-temps sur la terre que la transpiration d'un homme sur la riviere. Le lievre touche presque de tout son corps la terre sur laquelle il passe : ainsi ce qu'il exhale s'y attache facilement. Il se trouve même souvent sur son chemin

des pierres, des motes, des plantes & des arbuſtes : toutes choſes qui donnent priſe aux petits corps qui s'exhalent. Mais ce qu'exhale un homme entraîné dans un bateau ne trouve aucune priſe : donc il doit ſe diſſiper bien plutôt que ce qui s'eſt exhalé d'un lievre.

Je réponds 2°. que ſans chicaner ſur la durée de la piſte d'un lievre, que le meilleur chien n'apercevroit pas aſſurément après deux ou trois jours, il eſt conſtant du moins qu'après huit jours la piſte eſt tout-à-fait diſſipée : donc il eſt inſoutenable que ce qu'un homme exhale ſubſiſte en l'air dans une même place des mois & des années entieres.

INSTANCE.

Page 79. *Les chiens ne ſuivent la piſte des lievres qu'avec le nez,* dit M. Garnier ; *& Jacques Aymar ſuit celle des meurtriers avec tout ſon corps. La diſparité eſt grande : ainſi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre : il ne faut donc pas s'étonner qu'il puiſſe retrouver la piſte des meurtriers & des voleurs après pluſieurs années.*

RE'PONSE.

Quelle différence entre les jugemens des hommes ! Car naturellement je dirois tout le contraire de ce que conclut Monsieur Garnier. Voici de quelle maniere je voudrois raisonner. Si Jacques Aymar connoissoit les voleurs & les meurtriers par l'odeur, pour peu qu'il restât des corpuscules, il pourroit les apercevoir ; puisqu'il suffiroit qu'ils fissent quelque impression sur le fond du nez. Mais, s'il ne connoît qu'un homme a passé dans un tel chemin que lorsque tout son sang s'agite, qu'il sue, se sent excité à vomir, & qu'une Baguette se tord entre ses mains ; ne dois-je pas conclure que si de petits corps répandus dans le chemin produisent cet effet, il doit en être resté beaucoup plus qu'il n'en faut pour exciter le sentiment de l'odorat ? Me trompé-je si je dis qu'il faut moins de force pour venir toucher doucement le fond du nez (*processus mamillares*) qu'il n'en faut pour tordre une Baguette & agiter violemment le corps d'un homme qui la tient ?

Et ſi je pourſuis, ne pourrai-je pas raiſonner ainſi ? Ce qu'un animal laiſſe dans le chemin par la tranſpiration diminue de jour à autre, ou plutôt d'heure à autre. D'abord les chiens ſuivent fort bien la piſte : quelquefois trois heures après, lorſqu'il fait bien chaud, à peine la trouvent-ils. Le lendemain la difficulté eſt plus grande : le troiſieme jour ordinairement ils s'y trompent ; enfin, après huit ou quinze jours, il ne reſte rien qui puiſſe être ſenti par le nez le plus fin : donc il eſt inſoutenable qu'après pluſieurs mois, ou pluſieurs ſemaines, il reſte dans le chemin qu'a tenu un voleur, ou un meurtrier, aſſez de corpuſcules pour agiter avec violence le ſang d'un homme, & faire tourner une Baguette : or Jacques Aymar a ſuivi les meurtriers de Lyon un mois après le meurtre : M. Garnier m'apprend que ſa Baguette a tourné ſur la piſte d'un voleur ſept ou huit mois *a* après le vol, & ſur celle d'un meurtrier vingt-cinq ans *b* après le meurtre ; donc il eſt clair qu'il faut recourir à autre choſe qu'à la tranſpiration des meurtriers & des voleurs, pour trouver la cauſe de l'agitation d'Aymar & du

a *Page* 107.

b *Page* 113.

tournoyement de la Baguette : mais, par l'analyse de Monsieur Chauvin, de M. Garnier, & de l'Auteur de l'hypothese qui est dans le Journal, tout autre corps a été exclu ; donc nul corps n'a fait tourner la Baguette.

Voilà, Monsieur, ce que je voulois montrer : je crois l'avoir fait ; & il m'est aisé de le confirmer en deux mots, par une observation qui devoit ôter à tout Philosophe l'envie de faire un système sur la Baguette.

Que les corpuscules exhalés du corps des meurtriers n'ont pû faire tourner la Baguette sur la mer pendant la tempête.

ON nous dit dans les Rélation qui a été déja plusieurs fois imprimée, que MALGRE' LA TEMPESTE, LA BAGUETTE SUIVIT INUTILEMENT LES MEURTRIERS SUR LES ONDES JOURNE'E PAR JOURNE'E. Pour peu de réflexion qu'on y fasse, on verra qu'il n'est pas possible qu'Aymar ait passé sur la traînée qu'avoient laissé les meurtriers ; car y auroit-il apparence que son bateau, agité par la tempête, eût suivi sur la même ligne celui des meurtriers ? Il n'y a cepen-

dant ſur ce fait que deux partis à prendre ; ou d'avouer que la Baguette ne laiſſoit pas d'indiquer l'endroit où les meurtriers avoient abordé, qnoique le bateau d'Aymar fût emporté de côté & d'autre hors de la route des meurtriers ; & par conſéquent chercher une autre cauſe du tournoyement de la Baguette, que la prétendue traînée des corpuſcules ; ou bien de dire que la vertu de la Baguette, plus forte que celle du vent, faiſoit faire au bateau d'Aymar le même chemin qu'avoit fait celui des meurtriers. Le ſecret ſeroit beau : & nous pourrions bien nous vanter d'en ſavoir plus que les Lapons avec tous leurs nœuds magiques. Je ſuis, &c.

A MONSIEUR

A MONSIEUR ***

On montre que non-seulement les systêmes qu'on a faits jusqu'à présent ne contentent pas, mais qu'il est impossible qu'on en fasse jamais aucun qui explique physiquement tous les phénomenes de la découverte du meurtre de Lyon.

PUisque vous êtes persuadé, Monsieur, que la vapeur des meurtriers n'a pû s'arrêter le long du chemin, comme l'avoient supposé les Auteurs des systêmes, la question est donc décidée. Tout rouloit sur cette vapeur; elle étoit l'unique cause matérielle qui pût agiter Aymar, & faire tourner la Baguette. Aymar a été émû, la Baguette a tourné là où la vapeur n'étoit point : rien de plus naturel, que de conclure qu'il ne se trouve aucune cause matérielle qui produise de tels effets. Ainsi me voilà dispensé de prouver que la traînée des petits corps ne pourroit faire ce qu'on lui attribue, quand même elle subsisteroit toujours: j'en suis fort aise.

Ce n'eſt pas qu'il ne ſoit très-facile de le démontrer ; mais c'eſt qu'il faut abréger & ſe tenir à ce qui eſt déciſif. Plus on étend les diſputes, plus il ſe forme des voiles qui obſcurciſſent la vérité, ou qui font perdre de vûe la queſtion principale à la plûpart des eſprits. Auſſi ſuis-je ravi de ne vous avoir pas écrit dès que j'eus lû les Diſſertations de Lyon. Frappé de pluſieurs articles qui ne me plaiſent pas, j'aurois jetté ſur le papier bien des choſes qu'il eſt plus à propos de paſſer.

Il me ſemble que l'uſage de la Baguette eſt tel à préſent, qu'avec quelques réflexions ſur la pratique de pluſieurs perſonnes, & ſur les circonſtances qui accompagnent les faits, il n'eſt pas de ſyſtême dont on ne montre le défaut, ſans entrer en de longues diſcuſſions.

Si l'on ne demandoit, par exemple, ce que je penſe de la maniere dont M. Garnier, M. Chauvin, & quelques autres expliquent le tournoiement de la Baguette, je ne voudrois pas parler des paralogiſmes que j'ai remarqués dans leurs explications. Les uns, dirois-je, ont recours aux

muscles fléchisseurs, les autres à la figure de la Baguette, & tous à la maniere de la tenir. Il faut qu'ils cherchent autre chose : car Jacqurs Aymar se sert quelquefois d'un simple bâton tout droit qu'il tient dans une de ses mains, ou qu'il soutient sur ses doigts, les mains éloignées l'une de l'autre. Monsieur le Royer *a* & plusieurs autres prennent une Baguette fourchue d'un pied de longueur, la posent sur une main ouverte & étendue ; & dans toutes ces situations, la Baguette ne laisse pas de tourner. Le P. Kirker *b* a vû des Allemans qui coupoient en deux moitiés un petit bâton de coudre, creusoient un des bouts, coupoient l'autre en pointe, & les enchassant, ils tenoient la Baguette comme vous voyez à côté. Deux doigts seulement touchoient les bâtons ; & cela n'empêchoit pas qu'ils ne s'agitassent sur une mine. En faut-il davantage pour faire entendre que le mouvement de la Baguette dépend de quelqu'autre cause que d'une certaine figure & des muscles fléchisseurs ?

a De linclination des arbres art. 7.

b *De arte magnet.* l. 3. p. 5. c. 3.

J'en dirois autant de ce qu'on prétend qui donne tant de mouvement,

& aux *muſcles fléchiſſeurs*, & à la Baguette. C'eſt, dit-on, la grande fermentation du ſang de celui qui la tient. Qu'il y auroit à redire ſur ce qu'on avance de la cauſe & des effets de cette fermentation ! Mais pourquoi diſputer ? Tous ces ſymptomes ſont de nouvelle date. Il y a trois ou quatre ans qu'Aymar n'en reſſentoit point. Quelque remuement aux orteils, pour pouvoir connoître ſans Baguette s'il paſſoit ſur ce qu'on lui faiſoit chercher, c'eſt tout ce qu'il avoit de ſingulier : c'étoit bien aſſez ; car ce trémouſſement des orteils & le tournoiement de la Baguette dépendoient de ſon intention, & n'arrivoient que ſur ce qu'il vouloit découvrir ; uniquement ſur les bornes, s'il ne cherchoit autre choſe. Quoi qu'il en ſoit, il n'avoit pas des convulſions, lorſqu'aux priſons de Grenoble il découvrit des voleurs. Il eſt conſtant, que *ſur l'eau & ſur les métaux, il ne ſent ni douleur, ni émotion, ni treſſaillement.* M. Garnier nous l'apprend lui-même ; & cela ſeul devoit bien lui ſuffire, pour conclure que, puiſque la Baguette ne laiſſe pas de tourner en ces occaſions, le tournoiement ne dépend pas de la fer-

Page 101. XII.

mentation du sang. Il devoit bien voir aussi que c'est être un peu trop inventif, que d'employer cette fermentation à faire *sortir en foule du corps* Page 744
d'Aymar des corpuscules faits de maniere qu'ils laissent entrer librement la matiere subtile dans les pores du bois où ils s'introduisent, & qu'ils en embarrassent la sortie selon la mêchanique des valvules du cœur, & le jeu des soupapes dans les pompes ordinaires.

Que cela est commode, d'avoir en main des corpuscules prêts à prendre toutes sortes de formes! Ceux qui sortent du corps d'un homme sont, quand on le veut, si bien percés, que la matiere subtile passe au travers en tout sens. Souhaite-t-on que, semblables à des soupapes, ils ne laissent rien entrer que d'un côté; on les suppose tels. Aymar n'exhale plus que des soupapes, qui vont se ranger sur la Baguette, bouchent tous les pores, & s'y disposent de telle maniere, que touchant le bois par le côté le plus resserré, ils présentent toujours la grande ouverture à la matiere subtile: elle entre, & se trouve prise comme dans des filets; tous les pores lui sont fer-

més, ils ſont gardés par des ſoupapes qu'elle ne peut enlever : il faut qu'elle rode dans la Baguette, la torde, la rompe, ou la faſſe tourner.

Mais je viole la loi que je me ſuis faite. Je coupe donc ici tout court, & je vais vous montrer ſérieuſement, que non-ſeulement les ſyſtêmes qu'on a faits juſqu'à préſent ne ſauroient expliquer raiſonnablement les effets de la Baguette, mais qu'il eſt impoſſible qu'on en faſſe jamais aucun ; & que, quelques principes qu'on admette, il faut néceſſairement avouer qu'une cauſe matérielle n'a pû produire les phénomenes qu'on a obſervés dans la découverte du meurtre de Lyon, & dans pluſieurs épreuves qu'on a faites de la Baguette.

La ſeule choſe que je demande eſt que vous remarquiez, s'il vous plaît, avec quelque ſoin, les faits & les circonſtances qui les accompagnent. Je vais vous en faire un précis. Vous ferez là-deſſus vos réflexions : je me flate qu'elles ne ſeront point différentes des miennes, & que bientôt vous ſerez entierement perſuadé de ce que je viens d'avancer.

Comme la Rélation de Monſieur

l'Abbé de la Garde est la plus ample, la plus travaillée, & celle que Messieurs Chauvin & Garnier ont suivie, c'est aussi celle que je suis. Je ne fais qu'y ajoûter quelques circonstances écrites par des témoins oculaires, personnes illustres & dignes de foi.

Histoire de la découverte du meurtre de Lyon, sur la Rélation de Monsieur l'Intendant, de Monsieur le Procureur du Roi, de Monsieur l'Abbé de la Garde, de Monsieur Panthot, Doyen des Medecins de Lyon, & de Monsieur Aubert, Avocat célebre.

LE cinquieme de Juillet 1692. un vendeur de vin & sa femme furent tués à coups de serpe dans une cave, & leur argent fut volé dans une boutique qui leur servoit de chambre. On ne put ni soupçonner ni découvrir les auteurs du crime; & un voisin fit venir à Lyon un Payſan de Dauphiné, nommé Jacques Aymar, qui depuis quelques années est en réputation de suivre la piste des voleurs, des meurtriers, & des choses dérobées, guidé par une Baguette de toute espece de

bois, qui tourne entre ses mains; sur l'eau, sur les métaux, sur les bornes des champs, & sur plusieurs autres choses cachées.

Aymar arrive, & promet à Monsieur le Procureur du Roi d'aller sur les pas des coupables, pourvû qu'il commence par descendre dans la cave où l'assassinat avoit été fait. Monsieur le Lieutenant Criminel & Monsieur le Procureur du Roi l'y conduisent. On lui donne une Baguette du premier bois qu'on trouve. Il parcourut la cave; & sa *Baguette ne fit aucun mouvement que sur le lieu où l'artisan avoit été assassiné.* Dans cet endroit Aymar fut ému, son pouls s'éleva comme dans une grosse fievre : la Baguette, qu'il tenoit en ses mains, tourna rapidement; & toutes ces émotions redoublerent sur l'endroit où l'on avoit trouvé le cadavre de la femme. Après quoi guidé par la Baguette, ou par un sentiment intérieur, il alla dans la boutique où le vol avoit été fait; & de-là, suivant dans les rues la piste des assassins, il entra dans la cour de l'Archevêché, sortit de la ville par le pont du Rhône, & prit à main droite le long de ce fleuve. Trois personnes qui

M. le Procureur du Roi.

Mercure d'Août *page* 114.

l'escortoient furent témoins qu'il s'apercevoit quelquefois de trois complices : quelquefois il n'en comptoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maison d'un Jardinier, où il soutint opiniâtrément qu'ils avoient entouré une table vers laquelle sa Baguette tournoit, & que, de trois bouteilles qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une, sur laquelle sa Baguette tournoit aussi. On veut savoir du Jardinier, si lui ou quelqu'un de ses gens n'avoit point parlé aux meurtriers : mais on n'en peut rien tirer. On fait venir les domestiques : la Baguette ne les connoît point. Enfin deux enfans de neuf à dix ans paroissent ; la Baguette tourne : on les interroge, & on leur fait avouer qu'un Dimanche au matin trois hommes qu'ils dépeignirent s'étoient glissés dans la maison, & avoient bû le vin de la bouteille que l'homme à la Baguette indiquoit.

Relation de M. Aubert.

Cette découverte fit croire qu'Aymar n'imposoit pas. Toutefois, avant que de l'envoyer plus loin, on crut qu'il étoit à propos de faire une expérience plus particuliere de son secret. Comme on avoit trouvé la serpe dont

M. le Procureur du Roi. Mercure d'Août.

les meurtriers s'étoient ſervis, on prit pluſieurs autres ſerpes de la même grandeur, & on les porta dans le jardit (*de Monſieur de Mongivrol*) où elles furent enfouïes en terre, ſans que cet homme les vît. On le fit paſſer ſur toutes les ſerpes; & la Baguette tourna ſeulement ſur celle dont on s'étoit ſervi pour le meurtre.

Monſieur l'Intendant lui banda les yeux; après quoi on cacha ces mêmes ſerpes dans l'herbe, & on le mena au lieu où elles étoient. La Baguette tourna toujours ſur la même ſerpe, ſans remuer ſur les autres.

Après cette expérience, on lui donna un Commis du Greffe, & des Archers pour aller à la pourſuite des aſſaſſins. L'on fut au bord du Rhône, à demi lieue plus bas que le pont; & leurs traces imprimées dans le ſable ſur le rivage montrerent viſiblement qu'ils s'étoient embarqués. Ils furent exactement ſuivis par eau; & le Payſan fit conduire ſon bateau dans des routes, & ſous une arche du pont de Vienne, où l'on ne paſſe jamais; ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de batelier, puiſqu'ils s'écartoient du bon chemin ſur la riviere.

Durant ce voyage, le Villageois faisoit aborder à tous les ports où les scélérats avoient pris terre, alloit droit à leur gîte, & reconnoissoit, au grand étonnement des hôtes & des spectateurs, les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots & les verres qu'ils avoient touchés.

On arrive au camp de Sablon : le Payſan ſe ſent émû : il eſt perſuadé qu'il voit les meurtriers, & n'oſe pourtant faire agir ſa Baguette pour s'en convaincre ; car il craint que les ſoldats ne ſe jettent ſur lui. Frappé de cette peur il revient à Lyon.

On le renvoie au camp dans un bateau avec des Lettres de recommandation. Les criminels en ſont partis avant ſon retour. Il les pourſuit juſqu'à Beaucaire ; & dans la route il viſite toujours leurs logis, marque ſans ceſſe la table & les lits qu'ils ont occupés, les pots & les verres qu'ils ont maniés pour boire.

Lorſqu'il fut à Beaucaire, il connut par ſa Baguette qu'ils s'étoient ſéparés en y entrant. Il s'attacha à la pourſuite de celui dont les traces excitoient plus de mouvement à ſa Baguette. Il s'arrêta devant la porte d'une priſon, &

M. le Procureur du Roi.

dit positivement qu'il y en avoit un là-dedans. On ouvrit, on lui présenta douze ou quinze prisonniers, parmi lesquels un bossu, qu'on y avoit enfermé depuis une heure pour un petit larcin, fut celui que la Baguette désigna pour un des complices.

On chercha les autres. Aymar découvrit qu'ils avoient pris un sentier aboutissant au chemin de Nismes ; & le bossu fut conduit à Lyon.

Au commencement il nioit d'avoir eu la moindre connoissance, ni de ce forfait, ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lyon : cependant, comme on le conduisoit sur la route où il avoit passé en descendant à Beaucaire, & qu'il fut reconnu dans toutes les maisons où il s'étoit arrêté, il avoua qu'il avoit bû & mangé avec les complices, généralement dans tous les lieux que la Baguette avoit indiqués ; & ayant été interrogé à Lyon dans les formes, il déclara qu'il avoit été présent à l'assassinat & au vol, & que les deux complices, qu'il nomma, avoient tué, l'un le mari, l'autre la femme.

Deux jours après, Aymar avec la même escorte fut renvoyé au sentier dont on a parlé, pour y reprendre la

piste des autres complices ; & sa Baguette le ramena dans Beaucaire, à la porte de la même prison où l'on avoit trouvé le premier.

Il assuroit qu'il y en avoit encore un là-dedans, & n'en fut détrompé que par le Geolier, qui lui dit qu'un homme, tel qu'on décrivoit un de ces deux scélérats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du bossu.

On se remit ensuite sur leurs vestiges : on fut jusqu'à Toulon dans une hôtellerie où ils avoient dîné le jour précédent : on les poursuivit sur la mer, où ils s'étoient embarqués : on reconnut qu'ils prenoient terre de temps en temps sur nos côtes, qu'ils y avoient couché sous des oliviers ; & malgré les tempêtes, la Baguette les suivit inutilement sur les ondes, journée par journée, jusqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procès du bossu s'instruisoit cependant avec une singuliere exactitude ; & quand le Payſan fut de retour, ce criminel, qui ne se donnoit que dix-neuf ans, fut condamné le 30 d'Août à être rompu vif sur les Terreaux.

REFLEXION.

Comme la Baguette a particulierement indiqué le bossu, on demandera peut-être s'il a eu plus de part au meurtre que les autres complices. Monsieur Panthot dit qu'Aymar a toujours soutenu que cela devoit être ainsi. Cependant il paroît par toutes les Rélations, que le bossu ne fit que garder la porte de la cave, & qu'il n'assassina point. Mais c'est un fait & une difficulté qu'il faut laisser débrouiller à ceux qui veulent expliquer physiquement les phénomenes de la Baguette: car il ne doit pas leur être indifférent que celui qui n'a pas trempé ses mains dans le sang soit pourtant celui-là même qui ait plus agité le corps d'Aymar, & qui ait produit en lui les mêmes symptomes qui le prenoient sur le lieu du meurtre.

Expériences faites à Lyon à l'occasion de la découverte du meurtre.

RIen ne contribue tant à découvrir la cause des effets surprenans, que les expériences faites par plusieurs personnes en divers temps & en différentes circonstances.

Inv. De Fauanna Sculp.

* Expériences & observations de M. le Procureur du Roi.

I. *LA Baguette dont on se sert est faite ordinairement en fourchette, que l'on tient par les deux bouts. On peut néanmoins se servir d'une Baguette simple, & la tenir dans les deux mains un peu pliée en arc, afin qu'elle en tourne plus promptement. Quand elle ne seroit pas ployée, ou que même on ne la tiendroit que dans une main, elle ne laisseroit pas de tourner.*

II. *Par les recherches que j'ai faites, il ne me paroît pas que la subtilité des sens, la délicatesse des organes, les régimes de vie, les passions, l'éducation, contribuent en rien à cette vertu; ayant trouvé tout cela fort différent dans ceux qui la possèdent.*

III. *Je n'ai observé les symptomes ordinaires, c'est-à-dire, les tremblemens, les sueurs, les maux de tête, & c. que dans le cas du meurtre: car, dans les autres cas, ceux qui ont cette vertu ne ressentent qu'une agitation intérieu-*

* Tirées d'une Lettre insérée dans le Mercure de Septembre, dans laquelle l'Auteur dit, qu'il n'a eu de commerce, durant cinq ou six jours, qu'avec sept ou huit personnes qui faisoient tourner la Baguette.

re, que la plûpart même ne remarquent que parceque la Baguette tourne.

IV. *L'agitation & les symptomes sont plus violens sur la terre que sur l'eau : mais cela est égal dans une cave, ou en plein air, de même que pendant la santé, ou l'indisposition de ceux qui ont cette vertu.*

V. *Je n'ai point remarqué jusques-ici que la jeunesse ou la vieillesse servissent de quelque chose à augmenter ou à diminuer cette vertu, ni que les symptomes en soient plus violens dans ceux qui ont mangé que dans ceux qui sont à jeun.*

Expériences & observations écrites à Monsieur l'Abbé Bignon par une personne de qualité.

VOici, Monsieur, ce qui m'arriva hier au soir. Monsieur le Procureur du Roi d'ici, qui par parenthese est un des plus sages & des plus habiles hommes de ce pays, me vint prendre sur six heures, & me mena à la maison où s'étoit fait le meurtre. Nous y trouvâmes Monsieur Grimaut, Directeur de la Douane, que je connois pour un fort honnête-homme, & un jeune Procureur nommé Besson,

que je ne connoissois pas, & que M. le Procureur du Roi me dit avoir la vertu de la Baguette, aussi bien que M. Grimaut. Nous descendîmes tous deux dans une cave où le meurtre s'étoit commis; & toutes les fois que M. Grimaut & ce Procureur passoient sur le lieu où le meurtre s'étoit fait, & où il y avoit encore du sang, les Baguettes qu'ils tenoient en leurs mains ne manquoient jamais de tourner, & ne tournoient plus aussitôt qu'ils avoient passé cet endroit. Nous fîmes ce manege pendant une grosse heure, & quantité d'expériences sur la serpe meurtriere que M. le Procureur du Roi avoit fait apporter avec lui, qui se trouverent toutes justes. Je remarquai des choses extraordinaires au Procureur. La Baguette lui tournoit bien plus fortement qu'à M. Grimaut; & lorsque je mettois un de mes doigts dans chacune de ses mains, pendant que la Baguette tournoit, je sentois des battemens d'arteres tout-à-fait extraordinaires dans ses mains.... Il avoit le pouls élevé comme dans une grosse fievre. Il suoit à grosses gouttes. Il falloit de temps en temps qu'il allât prendre l'air dans la cour.

Expériences & observations de Monsieur Panthot.

Nous commençâmes par la cave dans laquelle on a commis ce meurtre, où l'homme du bâton craignoit d'entrer, parcequ'il souffre des agitations violentes, qui le saisissent quand il fait opérer le bâton sur la place où les corps ont été assassinés.

A l'entrée de la cave, on me remit le bâton entre les mains, que le maître prit soin de disposer de la maniere la plus convenable à son opération. Je passai & repassai sur les lieux où l'on avoit trouvé les cadavres : le bâton fut immobile ; & je ne ressentis aucune agitation. Une personne de considération & de mérite, qui étoit avec nous, prit le bâton après moi : il fit quelque mouvement entre ses mains ; & se sentit intérieurement agité. Ensuite le maître du bâton le porta sur tous ces mêmes lieux ; & il tourna si fortement, que le bâton étoit plus prêt à rompre qu'à s'arrêter.

Ce Payſan quitta d'abord la compagnie, pour tomber en défaillance, à son ordinaire : je le suivis. Il est vrai qu'il pâlit beaucoup, il sua & il eut

le pouls extrêmement agité pendant un quart d'heure ; & le mal fut si considérable, que l'on fut contraint de lui jetter de l'eau sur le visage, & de lui en donner à boire, pour le remettre.

Au sortir de ce lieu, nous allâmes chez M. le Procureur du Roi, où nous vîmes les mouvemens du bâton sur la serpe qui a fait le coup, préférablement à plusieurs autres avec lesquelles elle étoit mêlée : le bâton fit encore quelque mouvement entre les mains de la personne de considération, qu'il avoit éprouvé dans la cave; & il n'eut aucun effet pour moi.

Nous terminâmes enfin nos expériences dans la prison, où le criminel ayant été présenté à l'homme du bâton, & l'ayant touché avec le bout du pied, il tourna avec une grande vîtesse, jusqu'à ce qu'il l'eût quitté, pour le remettre à d'autres, auxquels il ne donna aucun signe.

Expériences faites en présence de Monsieur l'Abbé de la Garde, & de plusieurs autres personnes distinguées.

Tirées de la Rélation, qu'il a composée.

ON l'invita (Monsieur l'Abbé de la Garde) *a voir les expériences*

ces ; & la premiere fois qu'il y fut appellé, le villageois, devant des perſonnes diſtinguées, & en ſa préſence, parcourut la cave, marqua par les mouvemens de ſa Bàguette les deux endroits où le vendeur de vin & ſon épouſe étoient tombés en mourant, fut abondamment mouillé de ſueur, eut le pouls élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite, qui trouve les ſources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna ſur les mêmes places. Il ſentit d'abord un grand mal de cœur, dont il ſe remit en un moment, & fut au cabinet de M. le Procureur du Roi. La ſerpe ſanglante, & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier, y furent rangées à demi-aûne de diſtance l'une de l'autre. Il poſa le pied ſur chacune ſucceſſivement ; & la Baguette ne tourna que ſur la ſanglante.

On a vû une femme âgée d'environ ſoixante ans, ſavante à chercher les ſources, qui n'a fait néanmoins tourner la Baguette à la cave que très-imparfaitement.

On a pris garde que la Baguette, entre les mains du Payſan, ne tourne

sur la bouteille que du côté de l'anse, par où les assassins la tenoient sans doute. On a observé que pour avoir ôté de cette cave la terre abreuvée de sang, & mis quantité de mortier à la place, la Baguette ne laisse pas d'y tourner. On a suivi à la piste des choses dérobées, & on a développé des larcins.

Expériences & observations de Monsieur Garnier.

Monsieur le Lieutenant Général avoit été volé, il y a sept ou huit mois, par un de ses laquais, qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des cabinets qui sont derriere sa Bibliotheque. Il demanda à Aymar, s'il pourroit connoître l'endroit où il avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce cabinet avec sa Baguette aux mains, mettant le pied sur les chaises, sur les meubles, & sur deux bureaux qui sont dans ce cabinet, à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs. Il ne se trompa point : il reconnut précisément le bureau & le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. M. le Lieutenant Général lui dit ensuite, d'essayer de suivre à la piste ce voleur ; ce

qu'il fit. Sa Baguette le mena d'abord sur la terrasse neuve qui est à plein-pied dudit cabinet, de-là dans le cabinet près du feu, puis dans la Bibliotheque, & de-là droit dans la montée à la chambre des valets, où la Baguette tournant toujours le conduisit sur un lit, sur la moitié duquel seulement la Baguette tourna, ne tournant point du tout sur l'autre moitié; & tous les autres laquais là présens dirent que c'étoit dans cette moitié de lit, sur laquelle la Baguette tournoit, qu'avoit toujours couché le laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maison; un autre laquais ayant toujours couché de l'autre côté. M. le Lieutenant Général se souvint postérieurement, que le jour que ce laquais le vola il alla de ce cabinet à deux ou trois pas dans sa terrasse pour prendre du bois, puis entra dans le cabinet pour lui faire du feu, ensuite traversa sa Bibliotheque pour monter à la chambre des valets.

Lorsque la Baguette tournoit sur la piste du laquais voleur & absent, Aymar mit son pied sur le pied de tous les laquais de la maison, les uns après les autres, & leur presenta la Baguet-

te, laquelle cessa de tourner, parce-qu'il n'y en avoit aucun de coupable. Aymar assurant toujours que si on faisoit venir le laquais voleur, la Baguette tourneroit sur lui, & qu'il le connoîtroit.

Je lui fis ensuite plusieurs questions. Je lui demandai si la Baguette tournoit aussi-bien sur l'eau comme sur la terre, sur mer, & au milieu d'une riviere, comme au bord ?

Il a répondu qu'ouï.

S'il est vrai qu'il ressente des syncopes, des tressaillemens, & de grandes émotions en suivant les meurtriers, les voleurs, l'eau, les bornes transplantées, & l'argent caché ?

Il répondit qu'il ne sentoit aucune douleur, ni aucun trouble en suivant les voleurs, l'eau & l'argent ; mais qu'il sentoit de violentes agitations en suivant les bornes transplantées & les meurtriers, sur-tout là où les meurtriers s'étoient arrêtés, & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas se tromper, lorsque sur la piste d'un meurtrier, ou d'un voleur, il y auroit de l'eau, ou de l'argent caché, ou des bornes transplantées ; & si, lorsque sa Ba-

guette tournoit, il pouvoit distinguer par quelque signe, pour laquelle de ces choses elle tournoit, puisqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choses ?

Il répondit que si en cherchant de l'eau, il trouvoit de l'argent, il ne pouvoit se tromper, parceque sa Baguette tournoit aussi-bien pour l'eau, que pour l'argent caché, sans qu'il se passât chez lui aucune émotion, ni aucun tressaillement : que s'il rencontroit la piste d'un voleur qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parceque, pour pouvoir suivre la piste d'un voleur, il faut qu'il ait été une fois mis sur l'endroit où a été fait le vol, sans quoi il ne peut plus suivre cette piste.

Réflexion sur l'histoire de la découverte du meurtre de Lyon, & sur les expériences & les observations précédentes.

Que nulle cause physique, qui agisse nécessairement, n'a pû faire tourner la Baguette ; mais qu'il faut recourir à une cause intelligente. qui s'accommode ordinairement aux desirs de ceux qui la consultent.

JE ne suppose qu'un principe qui sera développé ailleurs, mais qui est assez clair & assez sensible pour être reçu de tout le monde sans preuve & sans explication : * c'est qu'*une cause physique & matérielle agit toujours de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques.* Voyons donc si la Baguette se remue toujours dans les mêmes circonstances physiques, ou si ce n'est point quelque chose de moral qui la détermine à tourner.

Comme toutes les expériences qui se sont faites à l'occasion du meurtre ont commencé par la cave où le meur-

* Ce principe est solidement expliqué dans le Tome 1. de cet Ouvrage *page*, 157 *& suiv.*

tre s'eſt fait, commençons auſſi par-là nos réflexions.

I.

Monſieur le Lieutenant Criminel & Monſieur le Procureur du Roi ont été témoins que la Baguette ne tourna que dans les deux endroits où le vendeur de vin & ſa femme avoient été tués. Pourquoi n'a-t-elle pas tourné dans tous les autres endroits de la cave ? N'eſt-il pas ſorti des deux cadavres un flux de petits corps qui ſe ſont répandus de tous côtés ? Du moins devroit-il y en avoir autant qu'il en eſt demeuré tout le long du chemin de Lyon à Beaucaire ſur le Rhône : & puiſque la Baguette tourne ſur ce fleuve, elle devroit bien tourner auſſi dans l'endroit où les meurtriers ont paſſé en ſortant de la cave. Mais je vois bien ce que c'eſt. On veut ſavoir ailleurs quel chemin ont tenu les meurtriers, & on conſulte ſur cela la Baguette : elle répond. On ne la conſulte pas à la cave pour ſavoir par où les meurtriers en ſont ſortis : cela eſt trop clair. Tout ce qu'on demande, c'eſt qu'elle déſigne les deux endroits où les cadavres

sont tombés : c'est aussi tout ce qu'elle indique. Tirez, s'il vous plaît, la conséquence.

Si Jacques Aymar n'étoit entré qu'une seule fois dans la cave, quelqu'un diroit peut-être, que la Baguette ne devroit tourner que sur l'endroit où s'étoit fait le meurtre, parcequ'il devoit y prendre son impression, s'y aimanter, comme ils disent : mais on l'y a fait aller fort souvent ; & toutes les fois qu'il y a été, soit en présence de Monsieur l'Abbé de la Garde, ou de Monsieur Panthot, & de plusieurs autres personnes, la Baguette a toujours précisément désigné les deux endroits du meurtre, lors même qu'on avoit ôté la terre abreuvée de sang, & mis quantité de mortier à sa place.

II.

L'expérience qui fut faite en présence de Monsieur l'Intendant & de plusieurs autres personnes distinguées est fort remarquable. On prend la serpe dont les meurtriers s'étoient servis : on en choisit deux semblables : on cache toutes les trois en terre ; & pour avoir une preuve de la vertu singu-

liere de la Baguette, on demande qu'elle ne tourne que ſur la ſerpe des meurtriers. Pourquoi voulez-vous, auroit-on pû dire, que la Baguette ne tourne que ſur une des ſerpes? Il eſt de notoriété publique qu'elle tourne ſur les métaux; elle doit donc tourner ſur les trois ſerpes, puiſqu'elles ſont de fer. Mais Aymar ſait que la Baguette s'accommode à ſon intention, & aux deſirs de ceux qui la conſultent. Il fait l'épreuve; & la Baguette ne tourne que ſur la ſerpe des meurtriers. L'expérience eſt pluſieurs fois réitérée, & par Aymar, & par quelques autres perſonnes: tantôt on cache les ſerpes, tantôt on les met à découvert; & ſoit qu'elles ſe trouvent éloignées l'une de l'autre, ou fort près, la Baguette ne laiſſe pas de les diſcerner: elle ne tourne que ſur celle des meurtriers. Où eſt donc cette vapeur, où ſont ces petits corps qui s'exhalent des métaux, & qui doivent faire tourner la Baguette?

Ne nous dira-t-on pas que la ſeule ſerpe qui avoit ſervi au meurtre des meurtriers devoit agiter la Baguette, parcequ'Aymar avoit été à la cave, qu'il s'y *étoit aimanté*, & que ſes po-

res s'étoient ouverts d'une telle maniere, qu'ils ne pouvoient plus donner passage qu'aux petits corps qui s'étoient exhalés pendant le meurtre. Il est de tels Physiciens dans le monde, qui s'applaudiroient sur une telle réponse. Je ne voudrois pas leur repartir, ni par principes ni par raisonnemens, de peur de leur faire dire des pauvretés qui nous meneroient bien loin. Des faits, leur dirois-je, doivent vous détromper. Aymar, comme bien d'autres, sait trouver en un même jour de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les voleurs, & les meurtriers. Chez Monsieur le Lieutenant Général de Lyon, il suivit la piste d'un vol de sept ou huit mois, & fit plusieurs autres expériences. Ainsi il est toujours *aimante* pour tous ses secrets : outre qu'il faudroit bien moins penser *à aimanter* son corps que sa Baguette ; puisque c'est elle qui doit être agitée, quoique lui-même ne soit pas toujours agité. Cependant il peut à tout moment changer de Baguette, sans craindre qu'elle en tourne moins.

III.

Passons à la maison du Jardinier.

La Baguette y conduit le Devin ; & fait connoître que les meurtriers y ſont entrés. Elle tourne ſur la table qu'ils ont entourée, ſur les bancs où ils ſe ſont aſſis, ſur les pots & ſur les verres qu'ils ont touchés ; & de trois bouteilles qui étoient dans la chambre, elle ne tourne que ſur celle qu'ils avoient maniée pour boire. Voilà le fait : voici les réflexions qu'on ne peut s'empêcher de faire, & qui montrent clairement que la Baguette tourne, ou ne tourne pas, ſelon les deſirs de ceux qui la conſultent.

Veut-on ſavoir ſi les meurtriers ſont entrés dans la chambre : la Baguette tourne. Demande-t-on s'ils ſe ſont aſſis auprès de la table : la Baguette tourne encore ; s'ils ont bû & mangé : pour en être informé, on la conſulte ſur les pots & ſur les verres : elle indique ceux dont ils ſe ſont ſervis ; & de trois bouteilles qu'il y a dans la chambre, elle ne tourne que ſur celle qu'ils ont touchée. Pourquoi ne tourne-t-elle pas ſur les deux autres ? Pour n'avoir pas été touchées, en ont-elles acquis une vertu qui empêche l'action de la cauſe qui faiſoit tourner la Baguette ? Car on eſt dans

la chambre où la Baguette a tourné, on est auprès de la table & des bancs; toutes choses qui font tourner la Baguette : donc ou ce n'étoit pas une cause matérielle qui la faisoit tourner, ou elle a été dissipée par les deux bouteilles : or non-seulement il seroit absurde de dire que les bouteilles qu'Aymar n'a pas touchées dissipassent la cause matérielle du tournoyement de la Baguette : mais c'est un fait qu'elles ne l'ont pas dissipée, puisque les bouteilles étant dans la chambre la Baguette a tourné. Ce n'est donc pas une cause matérielle qui remue la Baguette, puisque dans les mêmes circonstances physiques elle n'agit pas de la même maniere; mais une cause libre & intelligente, qui fait tourner la Baguette quand elle veut, pour donner les signes qu'on demande.

Ne fais-je point, Monsieur, un trop grand raisonnement, pour prouver une chose qui saute aux yeux? Faisons-en du moins plus simplement l'application à ce qui s'est passé dans les autres cabarets de la route; & n'oublions pas que la Baguette a désigné les plats & les assiettes qui avoient servi aux meurtriers, quoiqu'elle eût

dû tourner indifféremment ſur toutes les pieces de la vaiſſelle, ſi elles étoient d'étain, ou d'autre métal.

IV.

Lorſqu'on veut ſavoir ſi telles perſonnes ont parlé au meurtrier, ou au voleur qu'on cherche, la Baguette tourne ſi ces perſonnes ont été avec lui; & cela eſt bien raiſonnable: car, puiſqu'elle tourne ſur un verre, ou ſur une bouteille que le criminel a touchée, avec combien plus de raiſon doit-elle tourner auprès d'un homme qui lui a parlé, & qui par ſes habits donne bien plus de priſe à ce qui s'exhale du corps du criminel, que ne le peut faire un verre. Cependant la Baguette n'indique ceux qui ont parlé au criminel, que lorſqu'on veut ſavoir cette circonſtance. Dans la maiſon du Jardinier la Baguette tourna à la vûe des enfans, parcequ'on vouloit connoître ceux qui avoient parlé aux meurtriers, & leur en demander des nouvelles: mais quand on ſera dans la priſon de Beaucaire, à la vûe de douze ou quinze priſonniers, la Baguette ne tournera pas ſur ceux qui ont

parlé au coupable qu'on cherche, qui l'ont touché, ou qui le touchent peut-être actuellement. C'est qu'on ne demande pas qui à parlé au coupable : on veut savoir quel est le coupable. Est-ce-là agir comme agissent les causes matérielles & nécessaires ?

V.

Ne m'avouera-t-on pas qu'Aymar n'est pas allé de Lyon à Beaucaire, sans passer sur des métaux, sur des sources, sur des bornes, & sur plusieurs autres choses qui font tourner la Baguette ? D'où vient donc que toutes ces différentes choses ne l'ont pas fait tourner, plutôt que la piste d'un voleur, ou d'un meurtrier ? Y a-t-il de la comparaison entre la vapeur qui sort d'une eau vive, & un reste de corpuscules qu'un homme a exhalés depuis un mois ? Ceux-ci, supposé qu'ils n'aient pas été tous dissipés, sont fixes, sans action, sans mouvement ; au lieu que la vapeur de l'eau, sortant continuellement de la terre, se trouve en état d'emporter les petits corps répandus dans son chemin, & de faire sur la Baguette une impression incomparablement plus forte, que ne feroient les corpuscules

sortis d'un voleur ou d'un meurtrier ; si elle n'étoit dissipée. La Baguette devoit donc conduire Aymar, non pas dans la prison de Beaucaire, mais jusqu'à l'origine de tous les ruisseaux souterrains sur lesquels il a passé.

Que dirons-nous encore du tournoyement de la Baguette dans les maisons où Aymar est entré ? Il y avoit des puits, de la vaisselle, & peut-être des métaux de toute espece à couvert & à découvert. Voulez-vous savoir où est le puits, où est la vaisselle, où sont les métaux ? La Baguette vous l'indiquera quand il vous plaira. Mais tout ce qu'on demande à présent, c'est qu'elle fasse connoître si un certain homme est entré dans la maison, s'il s'y est assis, & s'il n'a point touché quelque verre : elle ne tournera point pour autre chose.

Voilà au juste ce que j'avois remarqué, lorsque je voulus par quelques expériences m'assurer si la Baguette tournoit sans fraude sur l'eau & sur les métaux. Elle tourna en effet sur tous les endroits où, à l'insû de l'homme à la Baguette, j'avois caché des métaux. Mais portant moi-même dans les mains tantôt de l'or, tantôt de

l'argent, ou d'autres pieces de métal, elle ne tourna jamais vers moi ; & l'unique raison de cette bizarrerie, c'est qu'on ne la consultoit pas sur cela. Car si quelqu'un eût eu la curiosité de savoir ce que j'avois entre les mains, elle auroit tourné jusqu'à se rompre, & auroit révélé le secret.

Sans faire cette expérience, vous n'avez qu'à remarquer ce qui arrive depuis que le monde est assez fou pour faire chercher des vols avec la Baguette. Que dans l'endroit où le vol a été fait, il y ait de l'or, de l'argent, ou d'autre métal, des gonds, des serrures, &c. qu'il y ait même, si vous voulez, une source, toutes choses qui doivent faire tourner la Baguette ; il n'en est ni plus ni moins, que s'il n'y avoit rien de tout cela. C'est pour le vol que la Baguette est consultée : c'est pour le vol seul qu'elle répond.

Mais si on disoit auparavant à l'homme à la Baguette, de chercher une source, ce seroit pour la source, & non pour le vol que la Baguette tourneroit. Ne sont-ce pas là des moralités qui ne peuvent faire impression que sur une cause qui ait de l'esprit. Et quoique nous n'examinions pas ici

s'il eſt naturel qu'une Baguette tourne ſur l'eau & ſur les métaux, ne conclurez-vous pas de cette cinquieme réflexion, qu'il en eſt de même du tournoiement de la Baguette ſur les ſources, que de celui qui ſe fait ſur la piſte d'un voleur ?

VI

D'où vient que la préſence de quelque voleur que ce ſoit n'agite pas le corps d'Aymar, & que la Baguette ne tourne que ſur celui qui a fait le vol dont on eſt en peine ? C'eſt, dit-on, qu'il faut qu'Aymar ait été une fois ſur le lieu où s'eſt fait le vol. J'aimerois autant qu'on me dit qu'on ne peut ſentir l'odeur d'une orange de Portugal, ſi on ne l'a touchée ou ſentie ſur l'arbre. On la ſent ici comme ailleurs, parcequ'ici, & ſur-l'arbre, elle exhale une vapeur déliée, qui fait impreſſion ſur le fond du nez. Aymar devroit donc s'apercevoir de la préſence de quelque voleur que ce ſoit, puiſque tout voleur exhale beaucoup de petits corps par-tout où il ſe trouve.

Qu'on diſe tant qu'on voudra, qu'il

faut qu'il prenne son impression. Puisqu'il peut la prendre dans l'endroit où le vol a été fait, il pourra bien mieux la prendre auprès d'un voleur ; car il doit y avoir autour de son corps bien plus de cette *matiere* qu'on appelle *larronnesse*, qu'il n'en est resté dans l'endroit du vol. Peut-être a-t-il volé en courant ? Un homme entre dans une chambre sans aucun méchant dessein, il voit sur la table une montre, il la prend, la met dans sa poche, & s'en va. Croyez-vous, Monsieur, que ce voleur, qui n'est pas agité lui-même dans ce moment, laisse sur la table un fond suffisant de corpuscules qui durent des années entieres, & qui puissent agiter un homme à Baguette, *l'aimanter*, ouvrir tous ses pores, de maniere qu'ils ne donnent plus passage, ni aux vapeurs de l'eau, ou des métaux, ni à la matiere d'aucun voleur, ou d'aucun meurtrier ; mais seulement à la piste du voleur de la montre ? Non, Monsieur, vous n'en croyez rien ; ni moi non plus. Vous croyez plutôt que, si l'homme à la Baguette étoit agité sur la piste d'un voleur ou d'un meurtrier par une cause naturelle, il le feroit à la ren-

contre du premier voleur, ou du premier meurtrier, auprès de la plûpart des soldats, & sur tous les endroits où il s'est fait des meurtres : c'est-à-dire, qu'il ne pourroit marcher dans Paris sans être ému ; qu'il le feroit à n'en pouvoir plus dans les endroits où il s'est donné des batailles ; & que cela n'arrivant pas ainsi, la cause de cette agitation ne peut être que morale : de maniere qu'on peut dire des vols & des meurtres qui n'agitent pas l'homme à la Baguette, parcequ'on ne la consulte pas là-dessus, ce qui est dit quelque part dans Seneque des oiseaux qui ne prédisoient rien, lorsqu'on n'avoit pas eu dessein d'observer leur vol & leurs postures. *Fortuita & sine ratione vaga divinationem non recipiunt .... auspicium est observantis. Ad eum itaque pertinet qui in ea direxerit animum.*

VII.

La raison pour laquelle on prétend que la Baguette tourne en présence & sur la piste des voleurs & des meurtriers, c'est qu'ils n'ont pas tué, ou volé sans une agitation de sang extraordinaire, causée par des senti-

mens de haine ou de crainte, & que cette agitation continuant par-tout où ils passent, elle fait exhaler de petits corps qui font tourner la Baguette. Il faut donc conclure de-là.

1°. Que la Baguette devroit tourner pour toutes sortes de vols & de meurtres; puisqu'ils ne se font pas faits sans cette agitation. Cependant elle ne tourne que pour les crimes sur lesquels on fait des recherches Lorsque la Baguette tourna dans la prison de Beaucaire, le bossu étoit peut-être tout occupé des vols qu'il avoit faits à la Foire. Mais on ne consulte la Baguette que sur le meurtre de Lyon; ce n'est aussi que pour ce meurtre qu'elle tourne.

2°. La crainte, la haine, ou les remords cessans, puisqu'ils sont la cause du tournoiement de la Baguette, elle ne doit plus tourner. Or se peut-il faire qu'ils ne cessent pas quelquefois pendant un long voyage?

Si les voleurs ou les meurtriers dans leur route boivent de quelque vin petillant, qui les réjouïsse durant quelques heures, & leur fasse oublier leur crime, la passion change; & selon les Auteurs des systêmes, la disposition

du ſang change auſſi. Ainſi ce qui s'en exhale doit changer de configuration. Adieu donc la *matiere meurtriere* ou *larronneſſe*, adieu la chaîne des corpuſcules. Comment la Baguette irat-elle la retrouver ?

Remarquons encore que dans les priſons de Lyon la Baguette a tourné ſur le boſſu après qu'il eut avoué ſon crime, comme elle tournoit ſur le lieu où le meurtre avoit été fait. Quelle différence néanmoins entre un homme qui fait un meurtre, & un homme qui craint d'être condamné à mort pour l'avoir fait !.

VIII.

Si un homme paſſe ſur la piſte d'un voleur, ou d'un meurtrier, & qu'on veuille examiner s'il eſt innocent, ou coupable du crime dont on cherche l'auteur, la Baguette ne tourne plus s'il eſt innocent. Cela n'eſt pas trop facile à concevoir, après qu'on a ſuppoſé l'homme à la Baguette ſi bien *aimanté*, que rien ne peut faire impreſſion ſur lui que la vapeur du ſcélérat qu'il cherche : mais c'eſt un fait dont Monſieur Garnier a été témoin : paſſons-le ; & diſons ſeulement q[u] eſt

ce fait est fondé en raison physique, la Baguette n'a dû tourner, ni dans les rues de Lyon, ni au camp de Sablon, ni sur le chemin de Lyon à Beaucaire : car dans tous ces endroits il y a eu des milliers d'hommes qui n'étoient pas complices du meurtre de Lyon. Or la transpiration de ceux qui sont innocens empêche l'effet de la transpiration des coupables : donc la vapeur de tant d'hommes qui ont passé dans le chemin des meurtriers a dû empêcher le tournoiement de la Baguette, & l'agitation d'Aymar.

Souvenons-nous aussi des expériences qui furent faites sur les serpes chez Monsieur de Mongivrol, & chez Monsieur le Procureur du Roi. Aymar étoit entouré de plusieurs personnes très-innocentes, & sa Baguette ne laissa pas de tourner. C'est peut-être, nous dira-t-on, qu'il ne suffit pas que les personnes innocentes soient présentes ; mais qu'il faut que l'homme à la Baguette les touche avec le pied. Quoi donc ? Est-ce que les hommes ne transpirent que par les pieds ? Et qu'ils ne reçoivent que par les pieds la transpiration des corps qui les environnent ? Croit-on que lors-

qu'Aymar met ſon pied ſur le pied de celui qu'on ſoupçonne, ce que celui-ci exhale paſſe par le pied d'Aymar, pour venir juſqu'à la Baguette, la faire tourner, ou l'arrêter, ſelon qu'il eſt innocent, ou coupable? Si on le croît, je m'étonne qu'on ne faſſe pas déchauſſer l'homme à la Baguette, lorſqu'il fait la cérémonie de toucher le pied : car s'il avoit des ſouliers à deux bonnes ſemeles, il y auroit grand ſujet de craindre que la tranſpiration ne les traverſât pas facilement.

Mais comment faiſoit Aymar ſur la mer & ſur la riviere? Car il ne touchoit par les pieds à rien de ce qu'avoient touché les meurtriers? N'inſiſtons pas davantage ſur cela. Pour peu qu'on y faſſe de réflexion, on verra que cette pratique n'eſt pas mieux fondée que celles de pluſieurs autres perſonnes qui doivent, les uns prendre une Baguette d'un certain bois, les autres la couper en certain jour, ou ſous une certaine conſtellation. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la Baguette ne fait connoître ordinairement que les choſes dont on veut être éclairci : c'eſt pourquoi ſi on ne la conſulte que pour ſavoir ſi les meurtriers ont tou-

ché le flacon par l'anse, si on est sur leur piste, ou si une telle serpe est celle dont ils se sont servis, quoique Jacques Aymar soit entouré de personnes innocentes, elle ne répond ni plus ni moins que s'il étoit seul. Mais si l'on demande, au contraire, si un tel est, ou n'est pas coupable, elle ne répond qu'à cette demande, quoiqu'on soit tout auprès de la serpe, ou sur la piste des scélérats.

Il seroit inutile, Monsieur, de vous écrire toutes les autres réflexions qui me sont venues dans l'esprit. Il me semble qu'on ne sauroit penser à aucun des faits, sans y découvrir des moralités qui ne peuvent s'ajuster avec des causes physiques & matérielles. Par-tout vous voyez une cause qui s'accommode aux desirs de ceux qui la consultent, & qui donne souvent sur cent choses différentes les signes qu'on demande. Par-tout vous trouvez lieu d'appliquer la plainte que Dieu fait dans Osée : *Mon peuple a interrogé du bois, & la Baguette lui a découvert ce qu'il desiroit d'apprendre.* Par-tout enfin vous apercevez une cause qui n'est nullement assujétie à la regle essentielle aux corps & à

Ch. 4. 12.

la matiere, d'agir toujours de la même maniere dans les mêmes circonſtances.

Les deux propoſitions que j'ai avancées ſont donc démontrées. *Que ce n'eſt pas une cauſe matérielle qui fait tourner la Baguette* : &, *Qu'il n'eſt pas poſſible de faire un ſyſtême qui en explique méchaniquement tous les phénomenes.* La preuve de la premiere propoſition ne dépend que de deux points: *le premier* que la matiere, n'ayant ni intelligence ni liberté, doit agir de la même maniere dans les mêmes circonſtances phyſiques : *le ſecond*, que la cauſe qui fait tourner la Baguette n'a pas obſervé cette regle. Le premier point eſt renfermé dans l'idée de la matiere ; & l'eſprit & les ſens tout enſemble voient la preuve du ſecond point dans les obſervations que nous venons de faire.

Vous voyez donc, Monſieur, combien il ſeroit facile de contenter ceux qui aiment qu'on argumente en forme : car il n'y a qu'à réduire ainſi ce que nous avons dit. Une cauſe matérielle doit toujours agir de la même maniere dans les mêmes circonſtances phyſiques. Or la Baguette n'a-

git pas de la même maniere dans les mêmes circonstances physiques ; puisqu'après avoir tourné dans toute une chambre, sur la table, sur les bancs, sur des pots, & sur des verres, elle ne tourne pas dans ces mêmes endroits, entre les mains de la même personne ; sans qu'on puisse apercevoir rien de nouveau qu'un desir de consulter la Baguette sur quelqu'autre chose que sur ce qu'on savoit déja : donc la cause qui fait tourner la Baguette n'est pas une cause matérielle.

Cette proposition démontrée, la seconde l'est aussi : *Qu'il n'est pas possible de faire un système, &c.* Car, pour expliquer méchaniquement les phénomenes de la Baguette, il faudroit trouver une cause matérielle : mais comment trouver ce qui n'est pas ? Donc, s'il est vrai que la cause qui fait tourner la Baguette ne peut être matérielle, il est vrai aussi qu'on ne peut sans illusion s'imaginer de pouvoir faire un système pour en expliquer tous les effets.

En voilà, Monsieur, plus qu'il n'en faut pour des personnes qui ne décident qu'après avoir mûrement obser-

vé toutes choſes. Lorſque par occaſion j'ai parlé ſur ce ſujet à des Phyſiciens habiles, qui vouloient faire pluſieurs expériences avant que de dire leur ſentiment ; ils ont trouvé ces obſervations déciſives & ſans replique. Savoir ſi notre ami en jugera de même ? Il y a lieu de le croire, pourvû toutefois qu'il n'ait pas dit hautement qu'il alloit donner un ſyſtême : car, s'il en étoit venu juſques-là, peut-être feroit-il comme a fait une perſonne que vous connoiſſez, à ce que je crois, Il faut que je vous diſe ce qué c'eſt. Un homme d'eſprit vint me voir, il y a trois ou quatre mois, tout occupé d'un Livre qu'il vouloit mettre au jour ; & après les premiers complimens : hé bien ! Monſieur, me dit-il, je vous avois entendu dire que l'uſage de la Baguette n'étoit pas un moyen phyſique de découvrir aucune choſe, pas même de l'eau ; mais qu'en penſez-vous à préſent depuis la découverte du meurtre, dont vous ſavez ſans doute l'hiſtoire ? Pour moi, continua-t-il, je ſuis charmé de ce que font les corpuſcules : je ſuis pied à pied les veſtiges de la nature dans toutes les circonſtances

de la rélation du fait, & je vois que tout s'accorde parfaitement avec ce que j'ai recueilli sur les divinations physiques, & sur la force de ce qui s'exhale des corps. Enfin mon système est fait, & bientôt vous verrez mon Livre. Mais, avant que je vous dise comment je m'y prends, dites-moi, s'il vous plaît, ce que vous pensez de cette merveille. Ce que j'en pense, Monsieur, repartis-je, c'est qu'assurément vous n'avez pas fait réflexion à plusieurs choses qui vous auroient fait prendre un autre parti. Je lui dis une partie de ce que je vous ai écrit, dont il parut fort surpris. Je l'avoue, me dit-il, ce que vous me dites m'étonne, je n'y avois pas pensé, & je ne vois que répondre.

Vous vous imaginez que je l'ai persuadé, & qu'il renonce au système : voyez, s'il vous plaît, la suite. Un je ne sai quoi interrompt la conversation. Monsieur se retire, je le suis ; & il me dit à la porte : au reste j'ai trouvé plusieurs personnes qui découvrent des choses fort singulieres avec la Baguette : mais vous dérangeriez peut-être encore là-dessus mes idées ;

j'en parlerai dans mon Livre. Ce fut la fin de la viſite, & ce ſera celle de ma Lettre. Je ſuis, &c.

A MONSIEUR ***

Sur la Phyſique occulte, ou le Traité de la Baguette divinatoire.

ARiſte me mena hier chez Theodule. Menalque y étoit; & ce fut là où je vis le Livre dont on vous a parlé. A peine Menalque entendit-il nos voix, que venant à nous avec ſes manieres toujours aimables & enjouées: Ha que je ſuis aiſe, nous dit-il, de vous voir ici! Je viens de parcourir la Phyſique occulte; & vous ne ſerez peut-être pas fâchés que nous nous en entretenions quelques momens. Je vous en prie, lui dis-je, laiſſons-là Agrippa & ſes pareils. Comment Agrippa, reprit Menalque! Je vous parle d'un Livre tout nouveau, *la phyſique occulte, ou Traité de la Baguette divinatoire?* Qui auroit cru, repartis-je, qu'un Traité de la Baguette eût pour titre *la Phyſique occulte!* Ce titre eſt bon, dit Ariſte. Depuis pluſieurs ſiecles

siecles, on entend par *Philosophie occulte*, un amas de secrets dont les Philosophes cherchent en vain des raisons naturelles : la Baguette ne sauroit être mieux placée que sous un tel titre.

Ce n'est pas ainsi qu'on l'entend, dit Menalque : le Livre est fait pour montrer qu'il n'y a rien que de naturel dans l'usage de la Baguette. Et si vous voulez bien que je vous lise la pénultieme page, qui est le résultat du Livre, vous verrez tout d'un coup de quelle maniere l'Auteur prouve qu'il n'y a rien-là que de naturel, & que le Démon ne peut y avoir de part. Me voici sur l'endroit : *La sensibilité délicate qu'on doit avoir pour être ému par les impressions des corpuscules répandus dans l'air, & l'attention extrême qu'il faut apporter pour s'écouter, pour sentir, pour reconnoître son émotion, & pour se régler sur ce* Criterium, *suffisent pour faire l'apologie de ceux qui se servent de la Baguette.*

Ne trouvez-vous pas, dit Ariste, que la *sensibilité délicate* d'un gros Payſan, tel qu'Aymar, est quelque chose de joliment imaginé, aussi bien

que cette *attention extrême pour s'écouter, pour ſe ſentir*; c'eſt-à-dire, pour s'apercevoir d'une agitation qui éleve le pouls, à ce qu'on dit, autant que le feroit une groſſe fievre, & qui peut rompre une Baguette entre les mains.

Mais, Monſieur, dit Menalque, en interrompant le raiſonnement vous l'affoibliſſez. Ce n'en eſt-là qu'une partie : permettez-moi de continuer. *Car il ne faut jamais oublier que comme elle tourne ſur tous les lieux où il y a beaucoup de vapeurs répandues, & qui forment un volume & une athmoſphere, on ne peut pas dire ſi elle tourne préciſément pour ce que l'on cherche. Et c'eſt cela même qui prouve invinciblement qu'il n'y a point de pacte & de convention avec le Démon dans cette pratique : en effet, plus de gens auroient ce talent; & ceux qui l'ont ſeroient plus aſſurés, qu'ils ne le ſont, de ne ſe pas tromper.*

Y a-t-il lieu, dit Ariſte, d'être ſatisfait de cette ſuite? Autant qu'on peut l'être, répondit Menalque *, de voir un Auteur ſe contredire, & renverſer dans un endroit ce qu'il établit dans un autre. Si vous liſez *la*

* Theodule.

Physique occulte, vous trouverez en trente endroits, que par une transpiration insensible il sort de tous les corps une vapeur qui se répand à la ronde : qu'il en faut une si petite quantité pour faire tourner la Baguette, que ce qui sort d'un corps aussi petit que l'est une piece de quatre sols, est capable de produire cet effet : que ce n'est pas le métal seulement qui fait tourner la Baguette ; mais qu'elle tourne *par-tout* où il y a des vapeurs ou des exhalaisons.* Est-il rien de plus naturel que de conclure, que la Baguette doit tourner par-tout ? Car où est-ce qu'il n'y a pas autant de vapeurs qu'en exhale une piece de quatre sols ? Du moins la Baguette doit-elle tourner là où il y a des hommes & des animaux ; car assurément ils transpirent bien plus que la petite piece. Elle doit tourner sur la riviere, où certainement les vapeurs *forment un volu-*

page 238. 324.

* On trouve la même chose en plusieurs endroits. La Baguette s'incline pareillement sur les eaux, sur les corps morts, sur les fosses creusées en terre, & en un mot sur tout ce qui transpire des vapeurs, des exhalaisons & des fumées. *page* 32.

Je ne doute point qu'elle s'inclinât aussitôt sur le corps d'un homme exécuté pour ses crimes, que sur celui d une personne assassinée, & généralement sur tout ce qui transpire beaucoup. *page* 234.

ne & une athmoſphere. Comment ajuſter tout cela avec ce que dit l'Auteur, que la Baguette ne doit tourner ſur l'eau, que lorſqu'elle eſt cachée; & qu'elle ne peut tourner que ſur certains hommes.

N'accordez-vous pas, au moins, dit Menalque, qu'on prouve aſſez bien que le Démon ne peut avoir aucune part à cette pratique? Quoi, dis-je, vous croyez que ceux qui ſe ſervent de la Baguette *ſeroient plus aſſurés de ne ſe pas tromper*, ſi le ſéducteur étoit de la partie? Et quel eſt l'eſprit plus trompeur que le Démon? *

Vous voilà donc tous trois contre le Livre, repartit Menalque. Vous le feriez auſſi bien que nous, reprit Theodule, ſi vous l'aviez parcouru avec moins de hâte. Les ſeules contradictions que vous y auriez remarquées vous en auroient dégoûté.

Je connois bien, dit Ariſte, qu'il ne peut manquer d'y en avoir. Comment ſans ſe contredire pouvoir expliquer des phénomenes qui varient ſi fort, & ſe contredisent ſi ſouvent les uns les autres!

* Non eſt veritas in eo. Cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur; quia mendax eſt, & pater ejus *Joan. c. 8. v. 44.*

La Baguette tourne sur cent diverses choses, qui tiennent plus du moral que du physique. Vous savez qu'elle tourne sur les bornes, qu'elle a tourné sur de faux contrats, sur des bestiaux achetés d'un argent volé; & ce qui est fort embarrassant, c'est que sur une même chose, & entre les mains d'une même personne, tantôt elle tourne, & tantôt elle ne tourne point.

J'ai remarqué, répondit Menalque, que l'Auteur ne dit rien, ni des bornes, ni des autres choses, où il semble que des moralités font tourner la Baguette. Il ne s'attache qu'à montrer comment elle tourne sur l'eau, sur les métaux, sur les voleurs, sur les meurtriers, & sur tout ce qu'ils ont touché. Mais, pour ce que vous trouvez embarrassant, il l'explique, & fait voir que cela vient du tempérament qui est sujet à de fréquens changemens. Agréez que je vous montre l'endroit. Il en parle, ce me semble, après avoir répondu à quelques mots d'une Lettre écrite depuis deux ou trois ans par le Pere Malebranche.

Que vous touchez-là un endroit, dit Theodule, qui doit bien flatter

l'Auteur de la Physique occulte; car enfin il s'est mis en posture de rompre une lance avec l'Auteur de la Recherche de la Vérité. Et s'il.... Justement, interronpit Menalque, c'est là-même. Voici ce qu'il a observé dans ceux à qui la Baguette tourne. *J'ai remarqué que tous ceux qui ont la faculté de se servir de la Baguette divinatoire sont gens d'une assez bonne complexion, ni gras, ni maigres, dont la peau est douce, & les chairs*
Page 233. *assez fermes. Leur sang est louable, la fermentation s'en fait d'une maniere tranquille..... Ainsi Jacques Aymar est d'un bon tempérament. Il transpire & respire beaucoup. La contexture des fibres de son corps doit avoir laissé des pores fort propres à l'insinuation des corpuscules étrangers qui se mêlent avec son sang, lorsque, de louable qu'il étoit, il vient a se fermenter, & à s'enflammer.* Que veut dire tout cela, interrompit Ariste? Quelles expressions! Le *sang louable*, la *contexture*, l'*insinuation*, aussi bien que ce que vous lisiez tout à l'heure de l'*inclinaison*, & des vapeurs *qui forment un volume!* Point de difficultés, je vous prie, sur le langage, ré-

pondit Menalque : il n'est question à présent que de savoir, *pourquoi la Baguette ne tourne pas quelquefois entre les mains de la même personne qui l'a employée souvent avec succès. C'est qu'il peut arriver qu'il se dérangera quelque chose dans sa constitution, & que son sang se fermentera avec plus de violence ; soit parcequ'il sera survenu des sels acres & acides par les alimens, ou par la respiration de l'air ; soit peut être à cause que les soufres volatifs qui y dominoient auparavant, & qui enveloppoient & réprimoient l'action de ces sels, ont été dissipés par un travail trop violent, par des veilles, par l'étude, ou autrement.* Page 437.

Franchement, tout ce que vous lisez-là, lui dis-je, est remarqué en vain, & se détruit par l'expérience. J'ai vû la Baguette tourner entre les mains de deux hommes fort gras, & d'une fille extrêmement maigre ; & vous pouvez voir dans les observations d'un habile homme, * que la Baguette

* M. le Procureur du Roi à Lyon *page* 140. Par les recherches que j'ai faites, il ne me paroît pas que la subtilité des sens, la délicatesse des organes, les régimes de vie, les passions, l'éducation, contribuent en rien à cette vertu ; ayant trouvé tout cela fort différent dans ceux qui la possedent..... Cela est égal pendant la santé, ou

tourne indifféremment à des personnes d'un tempérament différent, & aux mêmes personnes en des temps où la disposition de leur corps n'est pas la même. Elle tourne à l'âge de dix ans comme à celui de soixante, pendant la maladie comme dans une parfaite santé, à jeun aussi bien qu'après avoir mangé. Ceux qui ont été en Dauphiné, où plusieurs personnes se servent de la Baguette, n'ont eu que faire de tâter si leur peau étoit douce, & leur chair ferme ou molle. Ils n'avoient qu'à ouvrir les yeux, pour remarquer sur leur visage des tempéramens tout différens.

Je vous avoue, dit Theodule, que s'il n'y avoit dans ce Livre que des remarques de cette nature, quelque peu solides qu'elles fussent, je n'y trouverois point à redire. Un homme sur un sujet nouveau vous donne ce qu'il a observé, & ce qu'il pense : cela peut avoir son utilité. Mais pourquoi amasser cent faits qui ne vien-

l'indisposition de ceux qui ont cette vertu. Je n'ai point remarqué jusques-ici que la jeunesse ou la vieillesse servissent de quelque chose à augmenter ou diminuer cette vertu, ni que les symptomes en soient plus violens dans ceux qui ont mangé, que dans ceux qui sont à jeun. *Lettre à M. l'Abbé Bignon, Mercure de Sept.* p. 230.

nent point au sujet, & qui sont, pour la plûpart, ou faux, ou superstitieux? Remarquez cependant, que c'est de la sorte qu'en ont toujours usé ceux qui se sont rendus les apologistes des pratiques soupçonnées de superstition. Ainsi Flud, ainsi Van-Helmont, ainsi l'ont fait Goclenius, & plusieurs autres, dont l'Auteur a suivi le mauvais exemple, & transcrit souvent les propres paroles.

Pourquoi emprunter tant de choses du plus méchant de tous les Livres * qu'ait fait Van-Helmont, au sentiment même de Boyle? Pourquoi nous parler de l'onguent aux armes, & de la transplantation des maladies; d'où il seroit aisé de tirer des conséquences qui détruiroient tout ce qu'on dit de la Baguette, s'il n'étoit bien plus facile de montrer que ce sont-là de pures folies? Pourquoi..... Vous êtes aujourd'hui bien peu complaisant, interrompit Menalque: Est-ce qu'on ne pourra pas vous montrer, qu'on fait autre chose que la Baguette? J'y consens de bon cœur, reprit Theodule; mais je ne voudrois pas que ce fût en renouvellant des pratiques superstitieuses, ni en copiant

* *De magnet. vulnerum curatione.*

certains Livres mal digérés, où l'on trouve de toutes ſortes de choſes, à la réſerve du bon ſens. Au reſte, pourſuit-il, ſi, contre ma coutume, je dis quelques mots avec un peu de feu, c'eſt que conſervant un grand fond d'indifférence pour tout ce qui eſt de pure ſpéculation en matiere de Phyſique, je ſuis touché de voir qu'on s'efforce d'autoriſer des pratiques qui vont à des abus très-conſidérables. De quelque maniere qu'on le faſſe, les eſprits ſuperficiels ſe laiſſent facilement éblouïr; & vous ſavez que le nombre de ces eſprits n'eſt pas petit.

Ho! dit Ariſte, ne craignez rien de ce Livre. S'il faut juger de l'ouvrage par ce que j'en viens de voir, je le crois bien plus propre à faire penſer que l'Auteur veut rire, qu'à perſuader qui que ce ſoit. Je ſuis, pourſuit-il, ſur le quatrieme chapitre, où l'Auteur parle de l'uſage qu'on doit faire de la connoiſſance que nous avons des corpuſcules qui s'exhalent des corps: il propoſe * pour cela une hiſtoire que je puis vous conter en peu de mots, ſans la lire dans ſon Livre. Un homme voit en dormant ſon ami qui le prie de le tirer des mains de ſon hôte

* page 104.

qui veut l'égorger. Quelques momens après, il lui vient dire qu'il est mort, & qu'il trouvera son corps à la porte du cabaret dans un chariot chargé de fumier. A ce songe l'ami s'éveille, il se leve, va au cabaret, & trouve le chariot à la porte. Le charetier n'est pas plutôt interrogé, qu'il prend la fuite : le cadavre se trouve dans le chariot, & le cabaretier, convaincu du crime, en reçoit la peine. L'histoire est dans Cicéron. *De divinat. l. 1. c. 57.*

Cela est vrai, dit Theodule : Chrysippe, & les Stoïciens, que Ciceron fait parler, se servoient de ces sortes de faits, pour prouver qu'il y a autre chose que des corps.

Le fait supposé, ils avoient raison, repartis-je : mais, en traitant des corpuscules, de quoi sert l'histoire d'un homme mort, qui vient parler à son ami, & lui conter ses avantures ? Cela a tout à fait l'air d'une fable : mais, si le fait est constant, c'est un prodige qui passe tous les systêmes des Physiciens.

Que vous entendez peu la Physique occulte, reprit Ariste. Ecoutez donc, s'il vous plaît, comment cela s'explique : *Sans recourir aux prodiges, pour* *Page 105.*

expliquer ce phénomene, je dirois que cet homme, qu'on aſſaſſinoit ſi lâchement, répàndoit dans l'air, ſoit par les cris, ſoit par la tranſpiration inſenſible, des impreſſions capables de s'étendre aſſez loin pour aller juſqu'à ſon ami. C'eſt à cette impreſſion, & à ces mouvemens de corpuſcules qui ſe répandent dans l'air, à meſure qu'ils ſe détachent du corps des perſonnes qui nous ſont cheres, que j'attribue ces preſſentimens que nous avons des diſgraces & des malheurs de nos parens, & de nos amis abſens.

Ha, Menalque, lui dis-je, que cela eſt admirable! Des corpuſcules qui viennent dire qu'un homme eſt aux priſes avec ſon hôte, qu'il a été tué, qu'on l'a couvert de fumier dans un chariot, & qu'on le trouvera à la porte!

Vous en riez, répondit Menalque. Pour moi, ajoûta-t-il, je ne m'embarraſſe point dans ces ſubtiles explications. Qu'eſt-ce que cela fait à la Baguette? Si l'Auteur s'écarte de ſon ſujet, & qu'il ne raiſonne pas ici trop juſte, dois-je pour cela conclure, qu'il ne raiſonnera pas mieux dans la matiere qu'il traite à fond? J'abandonne

tout ce qui est hors d'œuvre : mais pour le système, voyons-le d'un bout à l'autre ; & puisque vous ne l'avez pas lû, & que je n'ai fait que le parcourir, lisons-le, je vous prie à loisir, pour en conférer ensuite tous ensemble.

On en demeura d'accord, & j'allois vous dire que je vous ferois avec exactitude le résultat de notre conférence. Mais, en finissant cette Lettre, je fais résolution de ne pas me trouver au rendez-vous ; parceque je viens de lire quelques endroits de *la Physique occulte* qui me font croire qu'il seroit très-difficile de s'en entretenir plusieurs ensemble, sans que la satire & la raillerie entrassent dans la conversation. Je me contenterai donc de lire seul avec attention tout le système, d'y faire quelques réflexions, & de vous en faire part au premier ordinaire. Je suis, &c.

A MONSIEUR ***.

Sur le système de l'Auteur de la Physique occulte.

* *DAns l'obligation que je me suis imposée d'expliquer le méchanisme de la nature touchant l'inclinaison de la Baguette divinatoire, qui a été inconnu jusqu'à présent, par un autre mechanisme qui nous fut déja connu, je n'ai pas eu de peine à me déterminer sur le choix. A peine ai-je promené mon imagination dans les trois regnes des animaux, des végétaux, & des minéraux, que j'ai remarqué aussitôt que le mouvement & l'inclinaison de l'aiguille de boussole, ou d'une verge de fer aimantée, étoit absolument la même chose que le mouvement & l'inclinaison de la Baguette, ou verge divinatoire.*

Vous entendez bien, Monsieur, que c'est l'Auteur de la Physique occulte qui parle. Il va vous faire con-

* CH. V. Système du mouvement & de l'inclinaison de la Baguette divinatoire, sur les sources d'eau, sur les minieres, sur les trésors, & sur la piste des voleurs & des meurtriers fugitifs.

noître combien sa découverte est heureuse. Son explication viendra ensuite ; & nos réflexions suivront de près.

A dire la chose comme je la pense, je voyois le même méchanisme par-tout, puisque la nature n'en a qu'un seul.... Mais il faut avouer qu'il n'y en a point qui lui revienne mieux que l'inclinaison de la verge de fer aimantée. C'est par-tout tellement la même chose, jusqu'à la moindre minutie, pour ainsi parler, qu'on ne sauroit trop s'étonner comme tant de Savans & de grands Philosophes, qui ont été consultés, & qui se sont expliqués sur cette matiere, n'aient pas même entrevû cette parfaite analogie.

Rien en effet ne se pouvoit présenter à mon imagination de plus heureux, de plus facile, & de plus reconnu, que le magnétisme qui fait mouvoir & incliner vers la terre une verge de fer aimantée, pour expliquer le magnétisme qui cause le mouvement & l'inclinaison de la Baguette divinatoire, sur les sources d'eau, sur les venes des métaux, & sur les pas des criminels. Mon système donc sur la verge du coudrier est le même que le système de l'inclinaison de la verge de fer aimantée.

Rien n'eſt plus conſtant, que jamais perſonne n'avoit aperçu de parfaite analogie entre un aiguille aimantée & la Baguette. Ainſi, s'il y en a, la gloire de la découverte eſt aſſurément dûe à l'Auteur de la Phyſique occulte. Mais il doit laiſſer au Pere Kirker la gloire d'avoir cherché quelque rapport entre le mouvement de l'aiman vers le pole, & celui de la Baguette ſur les métaux.

Ce Phyſicien étoit trop curieux, & en même temps trop accoutumé à chercher du magnétiſme là-même où l'on ne ſauroit en trouver, pour avoir omis de le chercher dans ces bâtons qui ſe penchent ſur les mines, à ce qu'on lui avoit dit. * Fort porté de ſon naturel à faire des expériences, il fit des aiguilles de bois qu'il ſuſpendit ſur un pivot comme l'aiguille d'une bouſſole: mais il n'aperçut jamais que la proximité d'aucun métal donnât du mouvement à ces aiguilles; & cela lui fit conclure qu'il n'y avoit point de

*De magnetiſmo virgulæ auriferæ, ſive divinatoriæ.

* His ita ritè traditis, examinatiſque, nunc hoc loco quæri poſſet utrum mineralia inter, & certas plantas, ſeu ligna, magnetica vis, quibus attrahant ſe invicem, intercedat. Dubium movit VIRGULA DIVINATORIA, ſive metalloſcopica, &c. *De art. mag. l. 3. p. 5. 36.*

magnétisme entre le bois & les métaux. *a*

Il ne laissa pas de chercher encore du magnétisme entre l'eau & certaine espece de bois. Il fit une aiguille, moitié d'aûne, moitié d'un autre bois : il la mit en équilibre sur un pivot ; & remarqua que dans les lieux aqueux, lorsque les vapeurs n'étoient pas dissipées par la chaleur, la partie de l'aiguille qui étoit d'aûne trébuchoit. Mais en conclut-il qu'il y avoit-là du magnétisme ? Point du tout. *b* Les vapeurs de l'eau, dit-il, avec beaucoup de justesse, s'attachent à ce qu'elles trouvent des plus poreux : l'aûne a plus de pores que l'autre bois qui fait partie de l'aiguille ; il reçoit donc plus de vapeurs, & devenant plus pesant, il rompt l'équilibre. Se fait-il-là autre chose que ce qui arriveroit à une ba-

a Ego autem hanc virgularum divinarum inclinationem ex vi quadam magnetica, qua plantæ occulto veluti motu in ea ferantur, provenire non facilè crediderim ; cum hujusmodi virgulas, dictis metallis quibuscum amicitiam habere dicuntur applicatis, quantumvis exactissimè & levissime æquilibratas, nullum tamen inclinationis effectum præstare, experimento à me facto, non semel compererim. *Ibid.*

b Porro vim eam qua ad latentem aquam aut metallum se inclinat virga, seu versorium, verè magneticum esse non puto. Sed hanc inclinationem, si quandoque contingat, ea ratione quæ sequitur verisimile est, &c. *Ibid.*

lance en équilibre, ſi ſous l'un des baſſins je mettois de l'eau chaude, & ſous l'autre je ne mettois rien ? Comme les vapeurs de l'eau ne s'attacheroient qu'à l'un des baſſins, celui-ci deviendroit plus peſant que l'autre, & trébucheroit. Faudroit-il pour cela en conclure que la matiere de ce baſſin a vers l'eau la même vertu qu'a le fer à l'égard de l'aiman, ou l'aiman même à l'égard du pole ?

On avoit donc cherché le magnétiſme de la Baguette, avant l'Auteur de la Phyſique occulte : mais le Pere Kirker, qui l'avoit cherché, a été aſſez éclairé pour ne pas s'imaginer de l'avoir découvert. Il a prouvé au contraire qu'on ne trouveroit jamais dans la Baguette qu'un magnétiſme chimérique.

Ne vous viendra-t-il point dans l'eſprit, Monſieur, que l'Auteur, plus heureux que le Pere Kirker, a peut-être trouvé quelque Baguette, qui, ſuſpendue ſur un pivot, ſe tourne vers les voleurs & les meurtriers, ou s'incline du moins infailliblement ſur les métaux & ſur les eaux ? Si vous avez eu cette penſée, rejettez-là, s'il vous plaît ; car l'Auteur dit nettement à

la trentieme page : *Il est encore certain que cet effet vient absolument de la personne : car enfin, si cela étoit dû à la Baguette, rien n'est plus assuré que si on la suspendoit sur un pivot, comme une aiguille de bousſole, elle ne manqueroit pas de s'incliner sur les eaux, ou sur les métaux ; c'est pourtant ce qui n'arrive point du tout, comme je l'ai expérimenté, après le Pere Schott, Jesuite, page 425.* De magia sympath. *Je conclus de-là que cet effet ne résulte donc pas d'une vertu qui soit dans la Baguette.*

Après cet aveu, n'eſt-on pas en droit de demander à l'Auteur, où eſt donc cette *parfaite analogie* entre la verge de fer aimantée & la Baguette de coudrier ? La verge de fer, ſuſpendue ſur un pivot, ſe tourne vers le pole, & quelquefois vers le fer, & vers l'aiman. Celle de coudrier ainſi ſuſpendue ne tourne vers quoi que ce ſoit. Donc, bien loin de trouver une entiere convenance entre la verge de fer aimantée & celle de coudre, celle-ci, miſe dans la même ſituation, n'a rien du tout qui puiſſe lui être comparé.

La difficulté ſaute aux yeux ; & vous ne pouvez ſans doute croire qu'elle ait

échapé à l'Auteur. Je pense en effet qu'il l'a aperçue, & que c'est pour la prévenir qu'il dit ce que je vais
Page 126. transcrire : *Comme la verge de fer doit être aimantée pour recevoir sa direction par le tourbillon répandu dans l'air, & qui circule autour de la terre, & qu'on l'aimante en la touchant d'un bon aiman, qui lui communique ce petit tourbillon de corpuscules magnétiques : ainsi la verge de coudrier ne seroit nullement sensible à l'action des petits corps qui la font incliner, si elle n'étoit auparavant, pour ainsi parler,* aimantée ; *c'est-à-dire, touchée par la main d'un homme, qui étant le premier abondamment pénétré & inondé des vapeurs, des exhalaisons, & des fumées qui s'élevent des eaux, des métaux, & de dessus la piste d'un voleur fugitif, en communique un petit tourbillon à la Baguette de coudrier.*

Mais sur cela j'ai bien des choses à dire.

1°. Si Aymar doit donner à une Baguette la vertu de se tourner vers l'eau, vers les métaux, vers la piste des voleurs & des meurtriers ; & s'il doit faire à l'égard de cette Baguette ce que fait un aiman à l'égard d'une

aiguille de fer qu'il rend propre à indiquer le Nord : comme l'aiman a la vertu qu'il donne, & que mis en équilibre il se tourne vers le pole, il faut aussi que le corps d'Aymar mis en équilibre se tourne vers l'eau, vers les métaux, vers les voleurs, & les meurtriers. Qu'on commence donc par faire cette expérience ; & jusqu'à ce qu'elle ait réussi, qu'on n'assure pas qu'Aymar, semblable à l'aiman, donne à une Baguette la vertu de se tourner vers certains endroits.

2°. Les verges de fer une fois aimantées se tournent ensuite vers le pole, sans qu'il soit nécessaire de les tenir auprès de l'aiman qui leur a donné cette vertu. Donc une Baguette qu'Aymar aura touchée doit avoir cette vertu en toute autre main, & sur-tout mise en équilibre sur un pivot. Si cela pouvoit réussir, il ne faudroit plus occuper Aymar qu'à toucher des Baguettes : on en feroit provision, & on n'auroit plus besoin de le faire tant courir.

3°. Une aiguille de fer exposée à l'air, c'est-à-dire, à l'action de la matiere magnétique, acquiert la vertu que l'aiman lui auroit donnée : donc

la Baguette miſe auprès d'un voleur; d'un meurtrier, d'un endroit où s'eſt commis un crime, ou enfin auprès de l'eau & des métaux, doit s'y *aimanter*, & tourner enſuite vers toutes ces différentes choſes. On prétend en effet qu'Aymar s'aimante lorſqu'il va ſur ces endroits. Ne vaut-il pas mieux aller à la ſource, & faire *aimanter* la Baguette par ce qui doit *aimanter* Aymar?

Vous ririez cependant de voir faire ſérieuſement toutes ces expériences: vous devez donc être ſurpris de voir comparer la Baguette de coudrier à la verge de fer aimantée, & d'entendre dire qu'il y a entre l'une & l'autre une parfaite analogie.

4°. Mais, lors même que la Baguette eſt entre les mains de ceux à qui elle tourne, quel rapport entre ſon tournoiement, & le mouvement de la verge de fer vers le pole, vers le fer, ou vers l'aiman? Quelque fort que fût l'aiman que vous préſenteriez à l'aiguille d'une bouſſole, vous ne la feriez pas pour cela tournoyer; la Baguette au contraire tournoye entre les mains d'Aymar: elle ſe tord, & ſe rompt même quelquefois. Donc, bien loin de trouver entre l'aiguille

aimantée & la Baguette une entiere conformité, n'est-il pas clair au contraire, que tout y est essentiellement différent?

Si vous me demandez après cela comment il se peut faire que des personnes d'esprit puissent s'imaginer d'avoir trouvé ce prétendu rapport; je n'ai à répondre que ce qui a été écrit depuis peu dans une Lettre sur la Baguette. » Frappé par les effets merveilleux de l'aiman, quelque prodige « qu'on propose, on le compare: dans « l'obscurité on croit voir quelque rapport: on aide aux conjectures: on « risque un peut-être: insensiblement « on assure; & quand on s'est une fois « engagé, on tient ferme, & il n'est « plus rien qui étonne. »

Il y a quelque chose de plus particulier qui a déterminé l'Auteur de la Physique occulte à chercher du magnétisme dans le mouvement de la Baguette, & à se persuader qu'il y en avoit aperçu. C'est qu'il fit l'année derniere un *traité de l'aiman de Chartres.* Je vous en dis assez, si vous avez lû un chapitre de la Recherche de la Vérité dont voici le titre: *Que les esprits animaux vont d'ordinaire* L. 2. p. 2. c. 2.

dans les traces des idées qui nous sont les plus familieres; ce qui fait qu'on ne juge point sainement des choses. » Un » Auteur s'applique à un genre d'étu- » de : les traces du sujet de son occu- » pation s'impriment si profondément, » & rayonnent si vivement dans tout » son cerveau, qu'elles confondent & » qu'elles effacent quelquefois les tra- » ces des choses même fort différentes. » Il y en a eu un, par exemple, qui a fait » plusieurs volumes sur la croix : cela » lui a fait voir des croix par-tout ; & » c'est avec raison que le Pere Morin » le raille de ce qu'il croyoit qu'une » médaille représentoit une croix, quoi » qu'elle représentât toute autre chose. » C'est par un semblable tour d'imagi- » nation que Gilbert & plusieurs au- » tres, après avoir étudié l'aiman, & » admiré ses propriétés, ont voulu rap- » porter à des qualités magnétiques un » très-grand nombre d'effets naturels » qui n'y ont pas le moindre rapport.

Ne nous étonnons donc plus si l'Auteur de la Physique occulte, tout occupé de l'aiman, a comparé Aymar à un aiman, & sa Baguette à une verge aimantée. Attendons que de nouvelles traces effacent une partie de celles

que

que l'aiman de Chartres avoit ouvertes ; & que l'Auteur, n'étant plus dominé par une imagination frapée, puisse former un jugement plus libre qu'il ne l'a pû en commençant le Traité de la Baguette divinatoire. J'ose assurer qu'il se convaincra pour lors aisément qu'on ne sauroit faire sur la Baguette un système qui approche de celui de l'aiman.

Quoi qu'il en soit, il est constant qu'un tel système ne peut subsister, & qu'il n'y a qu'à fermer le livre, si tout ce qu'il contient dépend absolument de la prétendue analogie entre une verge aimantée & la Baguette. Mais, comme l'Auteur nous dit en plusieurs endroits ce que je lis à la page 142. *J'explique la sympathie de la Baguette de coudrier avec les métaux, & les autres choses sur quoi elle s'incline, par l'écoulement & le flux de la matiere subtile, qui se transpire de tous les corps, & qui se répand dans l'air* : laissons-là l'aiman, & voyons seulement si l'Auteur prouvera que ce qui s'exhale des corps peut être la cause du tournoiement de la Baguette. Il reconnoît qu'il faut pour cela *démontrer auparavant qu'il y a des* Page 143.

vapeurs ſur les eaux, des exhalaiſons ſur les métaux, & une matiere ſubtile de la tranſpiration ſur le lieu où a paſſé un voleur, ou un meurtrier; & que ces vapeurs, ces exhalaiſons, & ces corpuſcules de la tranſpiration inſenſible, ont aſſez de ſubtilité, & aſſez de force pour pénétrer dans les pores de Jacques Aymar, & pour imprimer à la Baguette ce mouvement rapide que nous lui voyons quand elle tourne.

Voilà donc toute la queſtion réduite à deux difficultés, qui ſont preſque les mêmes que les deux points que nous avons diſtingués en examinant les hypotheſes de Monſieur Garnier & de Monſieur Chauvin. Page 206.

La premiere: ſi les vapeurs qui s'exhalent des corps ſur leſquels la Baguette tourne ſe ſont trouvées partout où la Baguette a tourné.

La ſeconde: Si elles peuvent tordre une Baguette entre les mains d'un homme qui la tient bien ſerrée.

L'Auteur commence par la ſeconde difficulté, qu'il ſe propoſe ainſi: *Les ſymptomes ſi étranges de Jacques Aymar, & le mouvement ſi rapide de la Baguette, qui va quelquefois juſqu'a lui bleſſer les mains, ſont des cho-* CH. II. Page 323.

ses sur quoi ceux-mêmes qui se piquent le plus de Physique ne peuvent point passer. L'Auteur de la Lettre sur la Baguette, *qui est insérée dans le Mercure du mois de Janvier* 1693. *n'a pas manqué de se divertir sur cet endroit. Comme il pense & dit les choses avec feu il représente la difficulté dans toute sa force.* » Croyez-vous, *dit-il*, Monsieur, qu'il n'y ait point « de ridicule à supposer, que d'une petite partie de métal, d'une piece de « quatre sols, par exemple, il sort une « assez grande quantité de corpuscules « pour tordre une Baguette jusqu'à la « rompre, ou à blesser les mains de celui qui la tient bien serrée ? » Page 32.

Voilà la difficulté : voyons la réponse. Je suis curieux d'abord de voir si elle est bien longue : je parcours les pages, j'en vois soixante destinées à cette difficulté. Quelle longueur ? dis-je en moi-même. Je les lis néanmoins fort exactement ; & au lieu d'y trouver la réponse que je cherche, j'y vois beaucoup de jolies choses, auſquelles il ne manque que d'être placées ailleurs. Les voici : la transpiration supposée dans tous les corps, l'Auteur montre que les vapeurs, répandues

dans l'air, forment les pluies, les orages, & les inondations qui ravagent les campagnes : qu'elles enflent les portes & les fenêtres : que mêlées avec les exhalaiſons, elles rendent l'air froid ou chaud, ſec ou humide, plus ou moins peſant ; & qu'elles agitent les petites machines qui ſervent à faire connoître les différens changemens de l'air. Là-deſſus les *Thermometres*, les *Barometres*, les *Hygrometres*, ſont décrits bien au long. De-là on paſſe aux effets de la poudre à canon & de l'or fulminant. Enfin, ce que font l'eau dans les cordes bien tendues, le ſouffle dans les veſſies, & les eſprits animaux dans les muſcles, terminent tout ce que l'Auteur avoit à dire pour répondre à la difficulté.

Mais, après avoir lû tout cela, je demande encore où eſt la réponſe : car enfin, il n'eſt pas queſtion de la force, ou des effets des vapeurs répandues dans toute l'athmoſphere de l'air. Il pourroit ſe former de furieux orages, & tous les thermometres pourroient ſe dérégler, qu'une piece de quatre ſols n'en feroit pas plus en état de pouſſer vers une Baguette une aſſez grande quantité de petits corps pour la tor-

dre entre les mains d'un homme qui la tient bien ferrée.

Lorsque dans un temps humide l'air est fort chargé de vapeurs, comme de tous côtés elles entourent le bois & les cordes, & qu'insensiblement elles pénetrent dans les pores, il est constant qu'elles y font des effets très-considérables : mais faudroit-il conclure de-là que ce qui s'exhale d'un petit pot plein d'eau, qu'on conserveroit dans une chambre, feroit enfler les portes & les fenêtres de la maison ?

N'examinons donc pas si de tout ce que l'Auteur a dit on peut en conclure que ce qui s'exhale d'une petite piece d'argent peut à tous momens faire tourner rapidement une Baguette. Qu'auroit dit le Pere * Kirker d'une

* *De mundo subter. l.* 10. *sect.* 2. *cap.* 7. Unde passim à peritis & timoratis, ceu magicæ illusionis ex quocumque tandem pacto vanitas introducta respuitur. Neque enim ulla ratio dari potest, cur virga bifurcata, utroque cornu firmiter apprehensa, etiam omni magico pacto excluso, tantam tamen violentiam à vaporibus metallicis sustineat, ut illam deorsùm trahant. . . . . Si quidem fieri non posse puto, ut virgæ non æquilibratæ, sed violenter tortæ, in latentia metalla tantam & tam subitaneam vim imprimant, ut illa ultrò se ad terram usque inclinare cogatur : is qui magneticarum motionum peritiam habuerit attestabitur : ut enim sympathicæ rerum naturalium actiones effectum habeant, dicivix potest quanto ingenio & industria opus sit, & præcisa æquilibratione corpora disponenda sint ; ut proinde omnes

telle pensée, lui qui après avoir fait des expériences autant qu'homme du monde, sur-tout touchant les qualités *sympathiques ou magnétiques*, ne pouvoit s'empêcher de rire, lorsqu'il entendoit dire que les exhalaisons qui sortent des minieres, ou des trésors cachés, peuvent faire remuer une Baguette qu'un homme serre des deux mains. Voyez, je vous prie, ce qu'il en dit.

Passons à l'autre difficulté; savoir si les vapeurs & les exhalaisons, auxquelles on attribue le mouvement de la Baguette, se sont trouvées par-tout où elle a tourné. Cette seule difficulté vuidée, il ne reste plus rien à examiner. Car si l'on démontre qu'elle a tourné là ou la vapeur des corps sur lesquels elle se meut étoit entierement dissipée, il est clair que ce n'est pas ce qui s'exhale des corps qui cause ce tournoiement.

Comme l'Auteur de *la Physique occulte* dit en plusieurs endroits, *Que c'est la même conduite de la nature dans le mouvement & l'inclinaison de*

Page 135.

ridendi sint, qui virgulas illas bifurcatas, manibus apprehensas, à tam subtili habituum vi concitari posse sibi imaginantur.

la Baguette divinatoire sur les trésors, sur les sources d'eau, sur les minieres d'or & d'argent, que sur la piste des criminels; puisqu'elle tourne par les vapeurs, les fumées, & les corpuscules qui se transpirent de ces différentes choses; il suffit d'examiner si la vapeur des meurtriers n'étoit pas dissipée lorsque la Baguette tournoit sur leur piste. * Or je crois avoir démontré, & vous en convenez, qu'il ne restoit plus rien de ce que les meurtriers avoient exhalé sur la riviere, lorsque la Baguette d'Aymar y a tourné. La question est donc décidée, à l'égard même de toutes les autres choses sur lesquelles la Baguette tourne.

* Dans la Lettre sur les hypotheses de M. Garnier & de M. Chauvin. P. 210, 220.

Mais l'Auteur du gros *traité de la Baguette divinatoire* pourroit avoir remarqué quelque chose de fort, que nous n'aurions peut-être pas prévu: voyons donc ce qu'il dit sur cette difficulté. Il reconnoit qu'elle fait de la peine à plusieurs personnes, & il veut bien se la proposer comme elle est conçue dans la Lettre qu'il a déja citée, en se proposant la premiere difficulté. *On n'a*, dit-il, *qu'à lire sur cela ce qui se trouve dans une Lettre qui a été mise au Mercure Galand du*

mois de Janvier 1693. page 27 & 28. On y verra cette objection ménagée avec soin & avec plaisir. Si l'Auteur n'y paroît pas Philosophe, il aura du moins la satisfaction d'y paroître Rhéteur. » J'ai lû avec attention les » Dissertations qu'on a envoyées de » Lyon, & j'ai été ravi de n'y trouver » ni qualités occultes, ni influences » d'étoiles. La matiere subtile y voltige agréablement : les corpuscules » y sont d'une agilité & d'une souplesse propre à tout ce qu'on peut » desirer : le manege qu'on leur fait » faire m'a réjouï; & je voudrois de » bon cœur pouvoir être content des » stations qu'on leur assigne, des chemins qu'on leur fait tenir, & de » tous les mouvemens qu'on leur donne : mais comment passer tout ce » qu'on exige des corpuscules? On » fait demeurer des mois entiers, tout » le long d'un chemin de cent lieues, » ceux qui se sont exhalés du corps » d'un scélérat. On veut qu'ils restent » suspendus à la hauteur de quatre » ou cinq pieds, sans monter ni descendre, sans s'écarter ni à droit ni à » gauche, & qu'ils soient toujours prêts » à donner sur une Baguette pour la

faire tourner entre les mains d'un « certain homme, toutes les fois qu'il « passera par ce chemin. «

L'Auteur de *la Physique occulte* appelle cela du *brillant*, à quoi il veut *opposer quelque chose de solide*. Voici comment il s'y prend.

Il répond 1°. Que *les vapeurs, les exhalaisons & la transpiration, ne se mêlent dans l'air, que comme les corps hétérogenes*, ou *comme les vingt-quatre lettres de l'alphabet*; c'est-à-dire, *qu'elles conservent toujours leurs puissances.* 2°. Qu'*elles doivent nager comme une huile sur le liquide de l'air grossier, & ne le céder qu'à l'air plus subtil qui tient le dessus. Et s'il arrive que quelque accident dérange cette subordination de corpuscules de différente figure & pesanteur, ils ne manquent pas de revenir bientôt, & de reprendre leur situation naturelle.* Cela se prouve par l'expérience assez commune de la fiole qui représente la situation des quatre élémens, & par celle de deux fioles à long col, dont l'une, qui est pleine d'eau, est renversée par le goulot sur le goulot de l'autre qui est pleine de vin, où l'on voit le vin monter, & l'eau descendre. Ce-

Page 382.
Page 382.
Page 383.

Page 396. la ſe prouve encore par la fumée du tabac qu'on fait paſſer dans une fiole pleine d'eau. On a ſoin d'éclaircir tout cela par la figure d'un homme qui fume, & de nous dire, après Monſieur Tavernier & Monſieur de la Loubere, de quelle maniere les Perſes & les Siamois prennent le tabac.

Page 399. Ici l'Auteur veut qu'on conſidere que *les corps mêmes homogenes ne ſe mélent pas toujours.* Il le montre par *les corpuſcules de la lumiere*, qui nous font voir les objets. *Or*, dit-il, *le volume inebranlable de ces petits corps nous repréſente très-bien l'état de conſiſtance des corpuſcules* ſtagnans *dans l'air, malgré les vents & les tempêtes. Car enfin les atomes lumineux ne reçoivent point d'altération par les mouvemens de l'air agité; & ces rayons, quelque vent qu'il faſſe, ne ſe rompent, & ne ſe diſſipent point dans l'eſpace qu'il y a entre l'objet & les yeux. En effet, ſi cela arrivoit, nous verrions les objets agités: ce qui n'arrive pourtant point.*

Vous vous ſouvenez, Monſieur, que nous avons répondu à cette difficulté page 231. je n'ai rien a y ajoûter. Laiſſons continuer l'Auteur: il

va faire la description de la *Lanterne magique*, c'est-à-dire, d'une lanterne de fer blanc dans laquelle on met au fond un petit miroir ardent de métal, au milieu une lampe dont la mêche est fort grosse, & sur le devant, à l'ouverture, un tuyau à deux verres qui grossissent les objets. Si entre la lumiere & les verres on met de petites figures peintes avec des couleurs transparentes, sur du verre ou sur du talc, ces petites figures vont se peindre en des formes monstrueuses & giganteſques sur une muraille bien blanche, dans une chambre obscure.

Enfin, après bien des choses qui n'ont pas trop de rapport au sujet, l'Auteur voit bien qu'il n'a pas encore fait entendre comment une traînée de petits corps peut demeurer fort longtemps suspendue en l'air dans une même place, depuis Lyon jusqu'à Genes, sans que les vents, la chaleur du Soleil, & plusieurs autres causes la dissipent. Aussi se propose-t-il de nouveau la difficulté, pour y répondre précisément sans digression. *On demande*, dit-il, *comment les corpuscules des meurtriers de Lyon ont pû demeurer sur la riviere & sur la mer, où* Page 419.

rien ne paroît propre à les tenir arrêtés.

RÉPONSE. *Il ne faut pas s'imaginer que ces corpuscules, qui nagent dans l'air, aient besoin d'un sujet d'inhérence pour s'y attacher, afin que le vent ne les emporte pas. C'est par les loix inviolables de la nature qu'ils sont* stagnans *dans la basse région de l'air. Ils ne peuvent ni s'élever, ni s'abaisser, tant qu'ils ne seront pas ou plus légers, ou plus pesans en pareil volume que l'air dans lequel ils nagent & se balancent, comme l'air sur l'eau, sans qu'il soit nécessaire que quelque chose les retienne dans la région où ils sont; puisque la qualité de leur nature particuliere les y retient.*

Qui auroit cru que tout ce que l'Auteur avoit à dire alloit se terminer à supposer que ces petits corps sont *stagnans* dans l'air; qu'ils doivent toujours demeurer dans la même place, & que telle est leur nature.

Nous n'avons donc qu'à montrer qu'ils doivent être entraînés par ceux qui les heurteront, & que le seul mouvement qu'ils ont reçu en transpirant doit les faire aller les uns d'un côté, les autres de l'autre, ou les faire monter plus haut que la hauteur d'un homme.

Vous pensez sans doute, Monsieur, que je vais renvoyer à ce qui a été dit sur les hypotheses * de Monsieur Garnier & de Monsieur Chauvin. Je pourrois bien le faire : mais *la Physique occulte* suffit pour établir ces deux points, & pour détruire la supposition qui a servi de réponse. Voyez, s'il vous plaît, ce que l'Auteur dit sur cette question : *Pourquoi la Baguette s'incline vers la terre.*

* *Page 201. & 220.*

Réponse. *J'ai déja remarqué qu'elle se meut de cette maniere pour se rendre parallele aux lignes des fumées qui sont dessus les pas des criminels. Or il n'y a point de doute que les fumées, que l'œil n'aperçoit nullement, s'élevent en haut ; puisque celles que les yeux découvrent tous les jours se meuvent de la sorte. Les évaporations par lesquelles la matiere subtile se détache de certains corps portent les fumées en haut ; & c'est*, dit Fracastorius, *le premier mouvement qu'on leur remarque* : Quæ circà contagiones contingunt evaporationes circumquaque feruntur. . . . exhalatio omnis multum diffunditur ; magis autem sursum & primò. *De contag. lib. 1. c. 7.* *Page 239.*

Pouvoit-on faire entendre plus net-

tement, que la tranſpiration des meurtriers s'eſt diſſipée en fort peu de temps ; puiſque toute exhalaiſon s'éleve en haut, & ſe répand de tous côtés à la ronde? L'Auteur en touche même la raiſon : c'eſt que les exhalaiſons ne ſe détachent pas des corps ſans mouvement. Or ce qui eſt en mouvement continue à ſe mouvoir ſuivant la détermination qu'il a reçue.

Voilà la premiere cauſe qui fait que ce que les hommes exhalent le long d'un chemin ne peut demeurer pluſieurs jours dans la même place.

Une autre cauſe eſt, que ce qu'ils tranſpirent ſe trouve expoſé au mouvement de l'air & de la matiere ſubtile, qui les emporte, & les diſſipe en fort peu de temps. Ce ſera encore l'Auteur de la *Phyſique occulte* qui vous le dira lui-même en répondant à
Page 235. cette queſtion : *On demande comment Jacques Aymar a pû reconnoître les pots, les verres, la ſerpe & les autres choſes que les aſſaſſins avoient touchées.*

RE'PONSE. *Les mains tranſpirent : il n'y a pas lieu d'en douter. Cela paroît même ſenſiblement, quand on touche une aſſiette d'argent bien polie :*

la trace des doigts s'imprime dessus COMME UNE PETITE VAPEUR, QUE LE MOUVEMENT DE L'AIR VOISIN DETACHE ET DISSIPE ASSEZ PROMPTEMENT.

Après cela que reste-t-il, qu'à conclure en cette maniere ? La Baguette a tourné sur la riviere, où, par les principes de l'Auteur de *la Physique occulte*, la vapeur des meurtriers ne devoit plus subsister. Elle a tourné sur les plats, sur les pots, & sur les verres, où elle n'étoit pas non plus. Car elle a tourné plus d'un mois après que les meurtriers les avoienr touchés; & selon l'Auteur, *le mouvement de l'air avoit détaché & dissipé assez promptement* la transpiration qui s'y étoit d'abord attachée. Ce ne sont donc ni les vapeurs, ni les exhalaisons, ni la transpiration qui font tourner la Baguette.

Or ces petits corps, selon l'Auteur de *la Physique occulte*, aussi bien que selon Monsieur Garnier & Monsieur Chauvin, sont la seule cause matérielle à laquelle on puisse attribuer ce tournoiement. Donc il est très-constant, par les principes mêmes de tous ces Messieurs, que nul corps ne fait mouvoir la Baguette. Je suis, &c.

A MONSIEUR ***

Comment on peut découvrir si les Anges, ou les Démons, sont les Auteurs du tournoiement de la Baguette.

Est-il vrai, Monsieur, que les Philosophes de vos quartiers ne peuvent souffrir qu'on attribue aucun effet aux Intelligences ? Seroient-ils semblables aux Medecins dont parle * Psellus ? Et faudroit-il les mettre au nombre de ces personnes auxquelles Perse auroit dit :

O curvæ in terras animæ, & cœlestium inanes !

Non, Monsieur, je ne puis me le persuader. Ils ne sont apparemment ni Saducéens, ni entierement Epicuriens ; & comme l'Antiquité ne leur est pas tout-à-fait inconnue, ils doivent savoir que nul point de doctrine n'a été si généralement reçu dans toutes les Nations, que celui de l'existence

* Nec verò mirum est, Marcus ait, quod hæc dicant Medici, qui præter illa quæ sensu percipiuntur nihil norunt, sed solis corporibus attendunt. *De oper. Dæmon.*

des Esprits ; & que c'est là-dessus qu'est fondée toute la mythologie du Paganisme.

Ce n'est pas seulement parmi le peuple que cette doctrine s'est conservée. Pythagore, le pere des Philosophes Grecs, admettoit dans les airs une multitude innombrable de Génies, * qu'il croyoit auteurs de tout ce qui se fait ici d'extraordinaire, & sur-tout des divinations. Platon & ses disciples Jamblic, Porphyre, Chalcide, Apulée, Maxime de Tyr, & tant d'autres, ont été dans le même sentiment ; & vous savez, Monsieur, de quelle maniere cette doctrine est établie dans l'Ecriture sainte.

* Diog. Laërt.

Comment pourrois-je me persuader après cela que des Philosophes Chrétiens osassent parler si librement sur un article autorisé par la tradition la plus ancienne, & décidé dans l'Ecriture comme un point de foi ? Ne faut-il pas qu'ils admettent autre chose que des corps, & qu'ils remontent même jusqu'à la volonté de Dieu, pour expliquer la communication du mouvement, & tout ce qui se passe dans le corps des hommes à l'occasion de leurs desirs ?

Ainſi tout ce que je puis croire de ce qu'on dit de vos Philoſophes, c'eſt qu'ils craignent qu'on ne recoure aux Eſprits, dès qu'on ne ſaura pas expliquer quelque effet ſurprenant. Si c'eſt-là leur appréhenſion, je n'y vois rien que de raiſonnable ; car il eſt important d'empêcher que bien des gens ne faſſent des Eſprits l'azyle de leur ignorance. Mais autre choſe eſt de ne ſavoir pas expliquer un phénomene, autre choſe de voir qu'il eſt inexplicable & impoſſible par la ſeule communication des mouvemens. Si l'on me diſoit, par exemple, que dans un temps fort calme un homme, en ſoufflant ſur un papier dans ſa chambre, fait aller un moulin à vent qui en eſt éloigné d'un quart de lieu, apparemment je n'en croirois rien : mais, ſi après pluſieurs obſervations critiques j'étois perſuadé du fait, ainſi que je le ſuis que la Baguette ſans art & ſans fraude tourne entre les mains de quelques perſonnes ; comme je me convaincrois ſans peine que cela ne ſe peut naturellement, je ne vois pas que je puſſe me diſpenſer de raiſonner de la maniere que je vais faire, pour découvrir quelle eſt la cauſe qui fait tour-

ner la Baguette. Suivez, je vous prie, ce raisonnement.

Nous n'avons que deux sortes d'idées, idées d'esprit, idées des corps; & ne devant dire que ce que nous concevons, nous ne devons raisonner que sur ces deux idées. Or nous avons démontré dans les précédentes Lettres, qu'en certain cas nul corps ne fait tourner la Baguette: c'est donc quelque Esprit qui la remue. Voyons quel Esprit ce peut être. Nous connoissons de trois sortes d'Esprits : il y en a qui sont unis aux corps des hommes : il y en a d'autres qui n'y sont pas unis ; & ce sont les Anges, ou les Démons; & par-dessus tous est l'Estre infiniment parfait, le principe de toutes choses.

Cela supposé, voici l'ordre que j'observe dans la recherche de la cause de quelque effet surprenant. Je commence par ce qui m'est le plus connu : je la cherche donc d'abord dans l'action des corps ; & si je ne puis l'y apercevoir, je ne conclus pas pour cela que nul corps ne peut être la cause que je cherche. J'examine s'il ne répugne point qu'un corps produise un tel effet : & jusqu'à ce que j'aie vû clairement que je ne pourrois l'attribuer

à la matiere, sans détruire les notions que j'ai des corps, je suspends mon jugement, & ne passe pas outre.

Mais, lorsque je découvre que la matiere n'en peut être la cause, je passe aux Esprits; & si je reconnois que nul Esprit fini ne puisse produire cet effet, j'ai recours à la Toute-puissance de Dieu. C'est ainsi que cherchant la cause du mouvement des corps, * ou celle de la création, je me trouve obligé de remonter jusqu'à l'Estre infiniment parfait; parceque c'est en Dieu seul où je trouve une nécessité absolue, que tout ce qu'il veut se fasse; & que je ne saurois voir de liaison nécessaire entre la volonté d'un Esprit fini qui veut remuer un corps, ou faire de rien quelque chose, & le mouvement de ce corps, ou le changement du néant à l'être.

* Suivant les principes des Cartésiens.

Revenons à la Baguette; & puisque nous avons démontré que nul corps ne la fait tourner, voyons quel est l'Esprit qui la remue. Seroit-ce le desir de ceux qui la consultent? Mais l'esprit de l'homme ne peut rien que sur le corps qui lui est uni. D'ailleurs n'est-ce pas l'esprit humain qui consulte la Baguette, & qui la consulte

sur une chose qui lui est inconnue ? Il ne sait donc pas ce qu'elle doit répondre : comment pourroit-il en diriger le mouvement ?

Passons donc aux Esprits qui n'ont pas été faits pour animer un corps. Ils ont assurément plus de pouvoir & de lumiere que n'en ont nos ames : ils sont les Ministres de Dieu ; & c'est à eux à qui l'on doit attribuer ce qui ne répugne point à un être fini, & qui ne peut être opéré ni par les loix générales de la communication des mouvemens, ni par celles de l'union de l'ame avec le corps.

Mais j'aperçois encore deux sortes de ces Esprits ; de bons, & de méchans. Et il importe de déterminer si c'est à ceux-ci, ou à ceux-là, que je dois attribuer les révélations qui se font par la Baguette. Je cherche donc une regle qui me fasse faire ce discernement ; & voici celle que vous avez pû remarquer dans la Lettre de l'Auteur de *la Recherche de la Vérité*, & que je trouve dans la Tradition sainte & profane ; c'est que les Anges ne font rien d'extraordinaire que pour nous porter à Dieu ; & que tout ce qui se fait de merveilleux, qui ne nous porte pas à

la véritable félicité, doit passer pour l'ouvrage d'un Esprit séducteur.

Porphyre, qui étoit un Payen fort éclairé, a reconnu cette vérité : car écrivant au Prêtre Egyptien Anebon, après avoir demandé si ceux qui prédisent l'avenir, & qui font des prodiges, ont des ames plus puissantes que les autres, ou s'ils reçoivent ce pouvoir de quelques Esprits étrangers, il fait entendre » que cette derniere opi-» nion est la plus véritable ; parcequ'ils » se servent de pierres & d'herbes pour » lier quelques personnes, ou pour ou-» vrir des portes, ou pour d'autres » effets merveilleux. D'où vient, dit-il, » que quelques-uns croient qu'il y a » un certain genre d'Esprits qui écou-» tent les vœux des hommes, qui sont » naturellement fourbes, qui prennent » toutes sortes de formes ; & que c'est » eux qui font tout ce qui semble arri-» ver de bien ou de mal ; qu'au fond, » ils ne portent jamais les hommes à ce » qui est véritablement bien.

Ce que Porphyre ne proposoit que comme une opinion (apparemment par respect pour le Prêtre Egyptien à qui il écrivoit) saint Augustin l'assure comme une vérité. Il dit nette-

ment, après avoir rapporté les paro- «
les de Porphyre : Que tout ce qui se «
fait d'extraordinaire par le moyen «
d'herbes, de pierres, d'animaux, par «
certains tons de voix, par quelques fi- «
gures faites à plaisir, & par l'observa- «
tion du cours de quelques astres, «
c'est un badinage des Démons, qui se «
jouent des ames qui leur sont asser- «
vies, & qui font leur passe-temps de «
l'erreur & de l'aveuglement des hom- «
mes. «

Ce Philosophe ajoûtoit même, «
poursuit saint Augustin, que quand «
les prédictions de ces Esprits seroient «
véritables ; néanmoins, comme ils «
n'avertissent pas les hommes de ce «
qu'il faut faire pour arriver à la féli- «
cité, ce ne sont ni des Dieux, ni de «
bons Démons ; mais que c'est ou «
l'Esprit séducteur, ou une impostu- «
re des hommes. «

Toutefois, comme par le moyen «
de cet art il se fait tant de choses «
qui surpassent la puissance des hom- «
mes, que reste-t-il, sinon de dire, «
que TOUT CE QUI S'OPERE DE «
MERVEILLEUX, ET NE SE RAPPOR- «
TE POINT AU CULTE DU VRAI «
DIEU, DONT LA JOUÏSSANCE EST «

» SEULE CAPABLE DE RENDRE HEU-
» REUX, SELON L'AVIS DES PLATO-
» NICIENS MESMES, DOIT PASSER
» POUR UNE ILLUSION DES DEMONS,
» QU'UNE PIÉTÉ VÉRITABLE DOIT
» FAIRE REJETTER AVEC SOIN ? *

De cette seule regle on peut aisément conclure que l'usage de la Baguette ne peut venir des Anges. Mais nous ayons une autre marque plus palpable & plus décisive de l'opération du malin Esprit ; c'est l'erreur & la tromperie. Ce caractere ne peut être équivoque ; & c'est par-là, tôt ou tard, que l'on aperçoit les pieges du tentateur.

* Cæterum illos quibus conversatio cum Diis ad hoc esset, ut ob inveniendum fugitivum, vel prædium comparandum, vel propter nuptias, vel mercaturam, vel quid hujusmodi, mentem divinam inquietarent, frustra eos videri dicit coluisse sapientiam. Illa etiam ipsa Numina cum quibus conversarentur, etsi de cæteris rebus vera prædicerent, quoniam tamen de beatitudine nihil cautum nec satis idoneum monerent, nec Deos illos esse, nec benignos Dæmones, sed aut illum qui dicitur fallax, aut humanum omne commentum.

Verùm quia tanta & talia geruntur his artibus, ut universum modum humanæ facultatis excedant ; quid restat, nisi, ut ea, quæ mirificè tanquam divinitus prædici vel fieri videntur, nec tamen ad unius Dei cultum referuntur, cui simpliciter inhærere, fatentibus quoque Platonicis, & per multa testantibus, solum beatificum bonum est, malignorum Dæmonum ludibria, & seductoria impedimenta, quæ vera pietate cavenda sunt, prudenter intelligantur. *De Civit. Dei l.* 10. *c.* 11. 12.

Comme

Comme il est esprit d'erreur & de mensonge, il est rare qu'il dise vrai durant long-temps. Aussi l'Auteur du *Traité de l'esprit & de la Lettre* * admet-il pour une regle assurée du discernement du bon Esprit d'avec le méchant, que l'un instruit, & l'autre trompe. *a*

* Inter opera Augustin.

Quelquefois néanmoins, dit saint Augustin, le tentateur se contraint, il se déguise, il dit vrai, & enseignant des choses utiles, il se transforme en Ange de lumiere. Comment s'y prendre alors pour le reconnoître ? Cela n'est pas facile. *b* Mais, dès qu'on aperçoit de la fraude, de l'illusion, du mensonge, toute difficulté est levée ; le séducteur s'est montré.

Il ne faudroit donc plus examiner si c'est un bon ou un méchant Esprit qui fait tourner la Baguette : car jamais plus d'illusions & de mensonges que dans les signes qu'elle donne. Il

a Humanum spiritum aliquando bonus, aliquando malus assumit spiritus ; nec facile discerni potest à quo spiritu assumatur, nisi quia bonus instruit, & malus fallit. *c.* 27.

b Discretio sane difficillima est, cum spiritus malignus . . . . dicit quod potest, quando etiam vera dicit & utilia prædicat, transfigurans se, sicut scriptum est, velut Angelum lucis, ad hoc ut, cum illi in manifestis bonis creditum fuerit, seducat ad sua. *De Genes. ad litt. l.* 12. *c.* 13.

faudroit un gros volume pour décrire les variations & les contradictions de la Baguette. Je ne parle pas de celles qui ont trompé tant de perſonnes, depuis qu'on s'en ſert pour chercher des tréſors, & qui l'ont faite appeller la Baguette au vent, *virgula ventoſa*; je dis ſeulement, pour décrire les tromperies de la Baguette d'Aymar, depuis la découverte du meurtre de Lyon. Ce fameux Devin fut un Prophete de menſonge à Voiron auprès de Grenoble : ſa Baguette tourna ſur un garçon fauſſement accuſé d'un larcin, & ne tourna pas ſur le véritable voleur. Deux jours après l'épreuve de la Baguette, l'affaire fut éclaircie, & Aymar quitta le pays. Le fait eſt conſtant : pluſieurs perſonnes de Voiron en ont donné des atteſtations authentiques : & pour ne vous laiſſer aucun lieu d'en douter, je n'ai qu'à vous dire que Monſieur le Cardinal le Camus m'a fait l'honneur de me l'écrire.

Mais depuis qu'Aymar eſt à Paris, combien de fois la Baguette a-t-elle manqué ? Chez Monſieur le Prince elle fut immobile ſur l'or & ſur l'argent qu'on avoit caché, & ne tourna

que sur un sac de cailloux. On a conduit Aymar dans une rue de Paris, sur l'endroit même où tout récemment il s'étoit fait un meurtre ; & ni son sang ni la Baguette n'y ont été agités. *

Ne faut-il donc pas conclure que si le tournoiement de la Baguette n'est pas l'effet de la fourberie des hommes, il ne peut être que l'ouvrage des Esprits fourbes & menteurs, tels que le sont les Démons.

Mais pourquoi le Démon tromperoit-il ? dit-on. N'est-ce pas là le moyen de perdre toute créance ? S'il veut attirer les hommes à lui, quel avantage trouveroit-il à les tromper en de si petites choses ?

Je réponds, 1°. Que le Démon trompe quelquefois, parcequ'il ne sait pas ce qu'on lui demande. Il ne sait pas toutes choses. Il ne fait pas attention généralement à tout ce qui se passe dans le monde. On lui demande si une telle borne n'a jamais été changée de place : peut-être n'en sait-il rien. Il est même bien difficile qu'il le sache : ainsi il n'en dira rien, ou bien il répondra à tort & à travers tout ce qu'il voudra, sans se mettre en peine si c'est la vérité, ou un mensonge.

* Deux Princes, M. le Procureur du Roi, &c. étoient présens.

2°. Les Démons trompent, parcequ'ils aiment à faire leur métier. *a* Ils se font un plaisir, dit saint Augustin, *b* de faire tomber les hommes dans l'erreur & dans l'illusion, & ne craignent pas pour cela de manquer de gens qui recherchent les pratiques qu'ils inspirent. Premierement, parcequ'ils trouvent toujours des défenseurs qui expliquent tout favorablement, & qui attribuent les erreurs où l'on tombe, non pas au prétendu secret, ou à celui qui en est l'auteur, mais à ceux qui le mettent en pratique. En second lieu, parcequ'ils font deviner assez de choses pour exciter la curiosité & la cupidité des hommes. Ils savent que la moindre apparence de vérité les contente; qu'ils conservent le souvenir des occasions où ils n'ont pas été trompés dans leur attente; & qu'au contraire ils oublient aisément les il-

a Non est veritas in eo: cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur; quia mendax est, & pater ejus. *Joan.* 8. 44.

b Fallunt etiam studio fallendi, & invida voluntate qua hominum errore lætantur. Sed ne apud cultores suos pondus authoritatis amittant, id agunt ut interpretibus suis signorumque suorum conjectoribus culpa tribuatur, quando vel decepti fuerint, vel mentiti. *De divinat. dæm. c.* 6.

lusions & les mensonges des prétendus Devins. *

3°. Ce que gagne le Démon en trompant les hommes, c'est qu'il fait souvent commetre bien des péchés. Je me suis trouvé dans une Ville où deux ou trois étourdis firent passer Jacques Aymar le long d'une rue, pour savoir s'il y avoit des maisons où les filles & femmes eussent mal ménagé leur honneur. La Baguette tourna à cinq ou six portes : cela se répandit dans la Ville, & fit faire tant de médisances, tant de calomnies, mit un si grand désordre dans deux ou trois familles, que le Démon avoit grand sujet de s'en rejouïr. Cependant, selon toutes les apparences, les indices qu'avoient donné la Baguette étoient faux.

Monsieur le Curé d'Eybens, près de Grenoble, écrit qu'une personne à qui on avoit volé du bled eut recours à la Baguette. Elle tourna à la porte de sept ou huit maisons. Celui qui avoit été volé se persuade que le bled

* Non tenent homines memoria falsitates mathematicorum, non intenti nisi in ea quæ illorum responsis provenerunt, ea quæ non provenerunt obliviscuntur. *l.* 83. *qq. q.* 45.

y eſt. Il s'en plaint hautement, & veut faire des perquiſitions juridiques. D'abord les ſoupçons, les médiſances, les calomnies, les querelles, & les injures les plus atroces: ſoulevent preſque tous les Paroiſſiens les uns contre les autres; voilà ce que gagna le Démon. Cependant Monſieur le Curé apprit par une voie ſûre, que la Baguette avoit tourné à faux, & que les voleurs ni le bled volé n'étoient point entrés dans ces maiſons.

4°. Il importe au Démon que ceux qui doivent veiller ſur les actions des peuples n'interdiſent pas toutes ces pratiques, qui ſont à pluſieurs perſonnes une occaſion de péché. L'expédient qu'il prend pour détourner ces ſortes de défenſes, c'eſt de faire manquer le ſecret en préſence des perſonnes les plus qualifiées. On en rit: on regarde tous ces prétendus ſecrets comme des folies & des amuſemens qu'il faut laiſſer au peuple. On laiſſe donc dire & faire à chacun ce qu'il voudra. Voilà ce que le Démon prétendoit: il a ſon compte.

5°. Si toutes les pratiques extraordinaires, qui ne peuvent être naturellement expliquées, réuſſiſſoient ſans

qu'il y eût lieu de craindre la fourberie du côté des hommes ; les plus libertins se persuaderoient peut-être enfin qu'il y a des Esprits : & c'est-là une vérité que le Démon affoiblit, & détruit même autant qu'il peut. Car elle est d'une telle conséquence, & d'une si grande liaison avec les autres points de la Religion, que celui qui connoît des Anges prévaricateurs connoîtra bientôt tout le reste.

Le Démon mêle donc dans toutes ses œuvres beaucoup d'illusion parmi quelques vérités, afin que la difficulté de discerner le vrai d'avec le faux fasse prendre à chacun le parti qui lui plaît davantage, & que les incrédules puissent se soutenir dans leur opiniâtreté.

Cela lui réussit si bien, que les plus sages mêmes n'osent rien dire sur les faits. Et quoique l'Ecriture & les Peres * nous avertissent en mille endroits des artifices des Esprits séducteurs ; quoiqu'on sache sur cette matiere

* Metuenda est aëriorum animalium mira fallacia, quæ per rerum ad istos sensus corporis pertinentium quasdam divinationes, nonnullasque potentias, decipere animas facillimè consueverunt, aut perituratum fortunarum curiosas, aut fragilium cupidas potestatum, &c. *De Ordine l.* 227.

beaucoup d'histoires qu'on ne peut, ce semble, raisonnablement révoquer en doute ; & qu'il y ait parmi le peuple un très-grand nombre de pratiques superstitieuses qui ont fort souvent leur effet : néanmoins, parcequ'il y a aussi fort souvent de l'illusion & de l'imposture mêlée, cela fait qu'ordinairement on traite tout de folie, & qu'on laisse agir le peuple sans se mettre en peine de le détromper. Voilà encore un coup ce que demandoit l'Esprit de malice.* *Que le Dieu de paix le brise bientôt sous nos pieds. La grace de Notre-Seigneur Jesus-Christ soit avec nous.* Je suis, &c.

A MONSIEUR ***

Réponse aux difficultés qui ont été proposées, pour montrer que l'usage de la Baguette est naturel, & qu'il ne peut être mis au nombre des pratiques superstitieuses.

JE ne refuse point de répondre aux difficultés que proposent plusieurs personnes d'esprit. Mais qu'on n'exige

* Deus autem pacis conterat Satanam sub pedibus vestris velociter. Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. *Ad Rom.* 16. 20.

pas, je vous prie, Monsieur, que je fasse des réflexions sur tout ce qui se dit de la Baguette. Tout le monde se mêle d'en juger, d'en parler, d'en écrire. Des Ecoliers de Philosophie s'exercent sur cette matiere, & font voir par leurs ouvrages mêmes, sans se nommer, qu'ils sont Ecoliers. Que puis-je en dire, si ce n'est qu'il vaut bien mieux que de jeunes gens se divertissent à faire voltiger des corpuscules comme il leur plaît, que s'ils passoient le temps à mêler des cartes, ou à faire rouler des dez?

Je n'ai rien à dire de plus particulier sur les discours en l'air que font certains grands parleurs, dont la tête est un magazin de plusieurs choses mal digérées, & qu'ils appliquent ordinairement de travers. N'oubliez pas ce qu'a dit l'Auteur qui a fû fort agréablement parsemer tous ses ouvrages du Sel attique. *Il y a une infinité de gens qui n'ont aucun goût, ni aucune justesse d'esprit, & qui sont néanmoins les plus décisifs du monde sur ce qui les passe.* Que seroit-ce, s'il falloit examiner tout ce que disent des personnes de ce caractere? B. M. 26.

Enfin il y en a qui ne se donnent

point la peine de méditer sur ce qu'ils disent, ni sur ce qu'ils font, qui écrivent, ou pour se divertir, ou pour faire plaisir à quelques personnes, ou pour se décharger vîte des premieres pensées qui leur sont venues dans l'esprit sur les sujets dont on leur a parlé.

Quoi qu'il en soit, rien ne seroit ni plus ennuyeux ni plus inutile que de répondre à ce que proposent ces gens-là. On vient, par exemple, de me montrer deux écrits joints ensemble, dont le premier a pour titre *la Baguette justifiée*, ou *réponse à une Lettre du Pere le Brun*. Devrois-je faire quelque réflexion sur cet ouvrage ? S'il va jusqu'à vous, vous verrez bien que ce seroit grossir inutilement mes Lettres que d'en transcrire une partie pour y répondre. Ne vaut-il pas mieux s'attacher à ce qu'on propose de plus net, de plus précis & de plus fort ? Je vous avoue que je suis fort embarrassé quand je me trouve obligé de répondre à certaines pieces, dans lesquelles le ridicule domine. Car je crains d'un côté de blesser les Auteurs, & je vois de l'autre qu'il seroit peut-être à propos de suivre la regle de Tertullien &

de saint Augustin, qui veulent qu'on ne réfute certaines choses, qu'en s'en moquant, de peur qu'une réponse sérieuse ne leur donnât du poids. Les difficultés suivantes ne nous mettront pas dans cet inconvénient.

DIFFICULTÉ.

On ne doit jamais donner de consentement entier qu'aux propositions qui paroissent si évidemment vraies, qu'on ne puisse le leur refuser, sans sentir une peine intérieure & des reproches secrets de sa raison. Recherche de la Vérité. *l. 1. ch. 2.*

Certainement, à s'en tenir à cette admirable regle, on ne croira point que le mouvement de la Baguette soit diabolique, & non naturel. Pourquoi cela? Parcequ'il faut auparavant avoir connu clairement & distinctement toutes les causes naturelles qui peuvent avoir quelque rapport à cet effet; & il faut être assuré, par l'examen qu'on en a fait, qu'aucune de celles qu'on a passées en revûe n'y ont point du tout contribué. Franchement, j'avoue qu'après ce travail & cette etude, qui ne demande pas un esprit médiocre, un homme s'est acquis un droit incontestable de décider si le mouvement de la Ba- Physique occulte. *p.* 534. & 354.

guette est, ou n'est pas naturel.

Monsieur Garnier avoit déja proposé la même difficulté. *Il faut toujours*, dit-il, *pour éviter l'erreur, que l'évidence précede le consentement de la volonté. Dans le fait dont il s'agit, par exemple, pour parler raisonnablement, il faudroit que ceux qui veulent absolument soutenir que tous les talens d'Aymar ne peuvent avoir une cause naturelle, connussent toutes les causes naturelles qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens; & que les ayant toutes examinées, ils connussent qu'aucune n'y peut contribuer: ils pourroient alors avec quelque raison prononcer que ces talens ont une cause qui n'est pas naturelle.*

Page 98. & 99.

Réponse.

Ce seroit assurément une présomption insupportable, que de dire, je ne puis expliquer un tel phénomene; donc nul Philosophe ne l'expliquera. Quand même personne ne sauroit l'expliquer, on ne devroit pas pour cela conclure que l'effet n'est pas naturel. Mais si l'on voit clairement qu'on ne peut attribuer cet effet à une cause matérielle, sans détruire l'idée que

l'on a de la matiere; on n'a nul besoin d'examiner autre chose. Par la regle établie, il faut conclure que l'effet n'est pas naturel; c'est-à-dire, qu'il n'est pas produit par la seule action des corps.

Supposons, par exemple, qu'au seul desir d'un certain homme les cloches sonnent. Est-ce que pour déterminer si cet effet est naturel, ou s'il ne l'est pas, je dois savoir toutes les manieres dont on sonne les cloches, ou que je dois connoître tous les ressorts imaginables qui peuvent les faire sonner? Ne suffit-il pas que je sache que les cloches n'ont point d'esprit, & qu'elles ne peuvent ni connoître le desir d'un certain homme, ni se mettre en état de lui obéir?

Donc, si j'aperçois qu'en présence des mêmes corps, & entre les mains d'une même personne, tantôt la Baguette tourne, & tantôt elle ne tourne pas, à cause des desirs différens de ceux qui la consultent; comme je ne saurois donner aux corps une intelligence qui leur fasse apercevoir des pensées, *sans sentir une peine intérieure & des reproches secrets de ma raison*, je dois dire que ce n'est pas l'ac-

tion des corps qui fait tourner la Baguette.

Or il eſt évident que la Baguette s'accommode aux deſirs de ceux qui la conſultent. Je pourrois le montrer par cent faits, ſi je ne craignois de faire des Livres plutôt que des Lettres, & ſi je ne m'étois fait une loi de ne raiſonner que ſur des faits publics, rapportés par ceux-mêmes qui nous donnent des ſyſtêmes.

Ainſi, comme c'eſt Monſieur Garnier qui propoſe la difficulté, je voudrois ſeulement le prier de faire réflexion ſur ce qui ſe paſſa à Lyon en ſa préſence chez Monſieur le Lieutenant Général.

Lorſqu'on faiſoit chercher à Aymar l'or ou l'argent caché, la Baguette les découvroit. Lorſqu'on lui demandoit quels étoient ceux de la compagnie qui avoient de l'argent dans leurs mains, la Baguette le déſignoit auſſi par ſon tournoiement. Mais veut-on ſavoir ſi quelqu'un a volé de l'argent ; la Baguette ne tourne plus ſur perſonne. *Voici encore un fait,* dit Monſieur Garnier, *dont je ſuis témoin, & qui eſt digne de remarque.*

Page 109.

Madame la Lieutenante Générale

*eut la curiosité de savoir si cet homme * pourroit deviner un vol qu'elle auroit fait elle-même. Elle prit donc à ce dessein la bourse à Monsieur de Puget ; puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit ? Aymar nous examina tous, & ne reconnut point de voleur. Elle lui dit encore : prends bien garde ; tu te trompes ; il y a ici quelqu'un qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même. Aymar nous examina une seconde fois, & ne connut point le vol ; & comme on lui soutint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eût été fait pour rire & d'une maniere innocente, auquel cas il n'en pouvoit rien connoître, assurant que si le vol avoit été fait d'une maniere criminelle, il n'auroit pas manqué de le connoître.*

* Jacques Aymar.

Que de moralités dans les circonstances de ce fait ! Mais ne faisons réflexion qu'à la raison pourquoi la Baguette, qui tournoit, il n'y a qu'un moment, dans les endroits où il y avoit de l'or & de l'argent, ne tourne plus à présent, quoique l'homme à la Ba-

guette touche les perſonnes qui en ont. N'eſt-ce pas parcequ'on ne conſulte plus la Baguette pour ſavoir ſi quelqu'un a de l'argent, mais qu'on la conſulte ſeulement pour ſavoir ſi quelqu'un a volé ? Et n'eſt-il pas évident que ſi ce qui s'exhale des métaux faiſoit tourner la Baguette, elle n'auroit pas manqué de tourner auprès de Madame la Lieutenante Générale, qui outre ſa bourſe avoit encore celle de Monſieur de Puget ? Je ne ſais comment on pourroit faire réflexion ſur de tels faits, ſans avouer qu'il faut que la Baguette ait de l'eſprit.

Si vous avez lû la Rélation de ce qu'a fait Aymar pour découvrir ce qui a été volé à Madame de Bourlemont; vous y aurez vû bien plus clairement que la Baguette s'accommode aux deſirs des hommes, & qu'elle doit avoir de l'eſprit.

Lorſqu'Aymar, guidé par ſa Baguette, eſt allé en des endroits où l'on a trouvé de l'or & de l'argent monnoyé, dont une grande partie étoit du vol, la Baguette en a fait le diſcernement. Elle a tourné ſur les eſpeces volées, & n'a pas tourné ſur les autres. Elle a tourné ſur de nouvelles eſpeces

qui n'avoient pas été volées, mais qui avoient été changées à la Monnoie pour les anciennes qui avoient été volées.

Va-t-on dans une chambre où il y a de l'or & de l'argent séparément, sans qu'on le sache : la Baguette tourne, & fait connoître distinctement qu'il y a dans un endroit de l'or, & dans l'autre de l'argent. On présente ensuite à Aymar de la vaisselle d'argent, pour savoir si elle a été volée, la Baguette est immobile. Mais il n'y a qu'un moment qu'elle tournoit sur l'or & sur l'argent : la vaisselle n'en est-elle pas ? Il est vrai ; mais aussi considérez qu'on ne consulte à présent la Baguette que pour savoir si la vaisselle a été volée, & non pas si elle est d'argent.

En vérité, Monsieur, si on réfléchit sur des faits de cette nature, ou si on se donne la peine de lire avec attention les réflexions que je vous ai envoyées sur la découverte du meurtre de Lyon, & qu'après cela on ose encore soutenir que la Baguette se meut naturellement sur ce qu'elle découvre, comme l'aiman se tourne vers le pole ; je ne saurois m'empêcher de dire après Ovide,

Prob ſuperi, quantum mortalia pectora cæcæ.
Noctis habent !

DIFFICULTÉ.

» C'eſt un principe, dit-on, reçu en » Théologie, & bien établi par ſaint » Thomas, qu'une pratique n'eſt ſuperſtitieuſe & illicite, que lorſqu'on » y joint des paroles, des caracteres, » des figures, & autres obſervations » de cette nature. *Il faut donc conclure*, dit l'Auteur de la Phyſique occulte, *que puiſqu'on n'emploie dans l'uſage de la Baguette, ni caracteres, ni figures, ni paroles, ni cérémonies, ni vaines obſervations, il n'y peut avoir, ſelon tous les Théologiens, ni ſuperſtition, ni pacte explicite, ou implicite*

RÉPONSE.

On ſe trompe. La raiſon pourquoi les caracteres, les figures & les paroles rendent une pratique ſuperſtitieuſe, c'eſt à cauſe que toutes ces choſes n'ont pas de proportion avec l'effet qu'on en attend. Donc, ſi ce qu'on emploie ſans aucune vaine obſervation n'a pas de proportion avec l'effet qu'on veut produire, la pratique

n'en sera pas moins superstitieuse.

Si l'on disoit à un homme prêt à se faire arracher une dent, qu'en mettant une fêve dans la main la dent s'arrachera d'abord d'elle-même, ou bien qu'il n'a qu'à prononcer *pana gana fana*; je dis que ces deux pratiques seroient également superstitieuses: parceque, si trois mots ne peuvent ébranler & déraciner une dent, la fêve ne peut pas non plus le faire.

Quand ces Messieurs citent, les uns saint Thomas, & les autres tous les Théologiens, c'est une marque que ni les uns ni les autres ne lisent gueres ni saint Thomas, ni les Théologiens. Car saint Thomas, saint Bonaventure, Alexandre d'Alés, Gerson, & Guillaume de Paris, disent en plusieurs endroits, qu'une pratique n'est exempte de superstition, que lorsque la cause qu'on emploie a naturellement la vertu de produire l'effet qu'on en attend. Donc, s'il n'est pas naturel qu'une Baguette se torde pour marquer qu'une certaine pierre a été prise pour borne, quoiqu'on ne prononce aucunes paroles en tenant la Baguette, il ne laisse pas d'être constant que cette pratique est illicite, & qu'elle part d'un

méchant principe. Je pourrois citer deux cents Théologiens qui vous diroient la même chose ; mais il suffit de mettre ici la regle qu'établit Suarez sur les principes généralement reçus.

» Lorsqu'on * attend un effet d'une » cause qui n'a pas naturellement la » vertu de le produire, il est certain que » le secret est diabolique. On le prou- » ve ainsi : les moyens dont on se sert » pour produire cet effet ne peuvent » être de vrais causes ; car ces moyens » sont, ou des actions des hommes, ou » l'application de certaines choses na- » turelles. Or l'effet est au-dessus du » pouvoir des hommes & de la vertu » des choses naturelles ; donc il ne faut » les regarder en cette occasion que » comme des signes de la présence d'un

* Quando effectus qui per hanc artem promittitur supra vires est creatarum causarum, certum est talem artem esse diabolicam, & magicam de eptionem. Probatur, quia media quæ ad tales effectus adhibentur non possunt esse causæ ex se habentes virtutem ad illos ; quia media sunt actiones humanæ, vel applicationes rerum naturalium ; eff ctus autem sunt longè superiores : ergo adhibentur ut signa, ad quorum præsentiam aliquis alius operatur ; sed ille non est Deus, nec sanctus Angelus ; tum quia Deus nunquam talia signa instituit ; tum quia in eis nihil est quod Deum deceat, nec quod pietatem promoveat : est ergo Dæmon, à quo non verè, sed per præstigia fit talis effectus. *L. 2. de superstit. c. 15. n. 9.*

autre agent. Or cet agent ne peut « être, ni Dieu, ni un Ange; parceque « ces signes ne sont pas d'institution « divine, & qu'il ne s'y trouve rien qui « ait le caractere des actions de Dieu, « & qui porte à la piété. L'auteur donc « de ces signes & de l'effet produit ne « peut être que le Démon. «

Cette regle est tout-à-fait conforme à ce que les Peres ont dit sur cette matiere. Saint Augustin & saint Chrysostome la supposent en cent endroits; & c'est sur ce principe qu'ils mettent au nombre des pratiques superstitieuses & des illusions des Démons les divinations par l'eau, par le feu, par le froment, par des Baguettes, & par une infinité d'autres choses. C'est encore sur ce même principe qu'ils condamnent les talismans, les préservatifs, ou *amuletes*, quoiqu'ils fussent souvent composés sans paroles & sans caracteres. Aussi, lorsque saint Augustin fait le détail des pratiques superstitieuses, * outre celles qui sont évi-

* Ad hoc genus pertinent omnes etiam ligaturæ, atque remedia quæ Medicorum quoque disciplina condemnat; sive imprecationibus, sive in quibusdam notis quas characteres vocant, sive in quibusque rebus suspendendis atque alligandis, vel etiam aptandis quodam modo, non ad temperationem corporum, sed ad quasdam significationes, aut occultas,

demment telles par des paroles, ou par des caracteres, compte-t-il celles qui consistent seulement à porter sur soi quelque petite partie d'un os, ou d'une racine, & qu'on veut faire passer pour des secrets Physiques, comme si c'étoient des choses qui pussent d'elles-mêmes produire certains effets fort singuliers.

Difficulté.

Si l'usage de la Baguette avoit pour auteur le Démon, il ne réussiroit qu'en vertu de quelque pacte. Or ceux qui font tourner la Baguette n'ont point fait de pacte avec le Démon; car tout pacte est ou explicite, ou implicite. L'explicite se fait, lorsque l'on convient expressément par soi, ou par autrui avec le Démon, ou bien lorsque l'on fait quelque chose dont on attend un effet que l'on sait certainement provenir du Démon. Et il est bien certain que l'homme à la Baguette n'a pas fait un pacte de cette nature.

Mercure de Février. 1693.

Le pacte implicite consiste préci-

aut etiam manifestas, quæ mitiori nomine Physica vocant, ut quasi non superstitione implicare, sed natura prodesse videantur: sicut sunt inaures in summo aurium singularum, aut de struthionum ossibus ansulæ in digitis. *De Doctrina Christi. l. 2. c. 20.*

ment a faire une action, ou vaine en elle-même, ou à laquelle on joint quelques circonstances vaines & inutiles, c'est-à-dire, qui n'ont de soi aucune proportion avec l'effet qui est produit. Or si les choses qu'Aymar pratique étoient de cette sorte-là, il arriveroit que tous ceux qui se serviroient de la Baguette dans les mêmes circonstances, & pratiquant les mêmes choses que lui, contracteroient le pacte implicite avec le Démon, & que par conséquent la Baguette tourneroit entre leurs mains; ce qui est tout-à-fait contraire à l'expérience, puisque d'un très-grand nombre de personnes qui ont fait l'essai de la Baguette, il ne s'en est trouvé que fort peu entre les mains de qui elle ait plié.

RÉPONSE.

Je réponds, 1°. Que le Démon peut agir sans avoir fait de pacte avec les hommes. Il a transporté JESUS-CHRIST d'un lieu à un autre. Il l'a tenté, & tente souvent les justes qui n'ont point fait de pacte avec lui. Comme il ne reçoit pas des hommes le pouvoir qu'il a sur les corps, il peut remuer une Baguette, & tou-

te autre chose indépendamment de nos volontés. Il ne suffit donc pas de dire qu'on ne s'est jamais donné au Diable, & qu'on ne l'a ni vû, ni invoqué. On plaisante quelquefois fort mal-à-propos sur cet article, & on le fait d'une maniere qui marque beaucoup d'ignorance, & peu de Religion.

L'Ecriture ne nous défend pas seulement de recourir aux Démons. Elle nous avertit perpétuellement de nous tenir sur nos gardes, d'observer les pieges qu'ils nous tendent, & de repousser* toutes leurs attaques par une vive foi. Les Docteurs & les Pasteurs de l'Eglise ont toujours donné aux Fideles les mêmes avis ; & on n'a jamais douté que le Démon ne puisse faire plusieurs choses surprenantes pour séduire les hommes, sans qu'ils aient fait de pacte avec lui. Il peut donc agiter une Baguette entre les mains d'un homme qui n'a jamais fait de semblable pacte. Il pourroit même la remuer, malgré cet homme, comme il a possédé plusieurs personnes qui n'auroient pas voulu être possédées.

* *Jac.* 4. 5. 1. *Pet.* 5. 8. & 9.

Il est vrai que si ceux qui se sont ser-

vis

vis de la Baguette, ou de quelques choses de cette nature, dans une grande simplicité, renonçoient au Démon, au premier doute, souhaitoient que l'usage ne réussît point, & demandoient à Dieu la grace de ne pas permettre que le séducteur agît dans eux; il y a lieu de croire que le Démon, qui ne gagneroit rien-là, n'agiroit point. Je suis témoin que cela est arrivé de cette maniere à l'égard de quelques personnes qui s'étoient servies plusieurs fois de la Baguette avec succès. Après qu'elles furent entrées dans ces dispositions, la Baguette ne tourna plus : *Résistez au Diable; & il s'enfuira de vous.* Vous pourrez voir ces faits dans deux Lettres que j'ai écrites depuis peu à M***: je les joindrai à celle-ci. *S. Jacques 5. 4.*

Je réponds, 2°. Que quand les Théologiens disent que les pratiques superstitieuses supposent une espece de pacte, ils ne prétendent pas pour cela qu'il y ait un accord formel entre les hommes & le Démon. Ceux-mêmes qui proposent l'objection ne font consister le pacte implicite qu'à faire précisément une action vaine, c'est-à-dire, qui n'ait de soi aucune proportion

avec l'effet qui est produit. Voici donc de quelle maniere se contracte ce pacte.

On se sert, par exemple, d'une Baguette, qui par un tournoiement doit indiquer les véritables bornes d'un champ. Ce qu'on fait paroît naturel : tout se réduit à prendre un bâton de coudre, ou de quelqu'autre espece de bois. Mais il n'y a nulle proportion entre une borne & l'agitation d'une Baguette ; car l'essentiel d'une borne est la convention de deux personnes : pure moralité qui ne peut ébranler un bâton : ainsi l'action qu'on fait est vaine : l'effet n'est pas produit naturellement. Supposons donc que le Démon a inspiré cet usage, & qu'il le fait réussir. Celui qui cherchera des bornes avec la Baguette doit être censé entrer en commerce avec le Démon, & participer à son œuvre, parcequ'il agit avec lui. L'un tient la Baguette, l'autre la fait tourner : voilà le commerce. On a beau dire alors, je renonce à tout pacte : les paroles sont démenties par les actions. Le Démon a suffisamment averti qu'il agissoit dans cette pratique : il n'y faut jamais recourir, si on abhorre son commerce.

DIFFICULTE'.

La Baguette découvre des scélérats, fait faire de restitutions, fait trouver les métaux, & plusieurs autres choses utiles. Est-il vraisemblable que le Démon voulût faire tant de bien aux hommes ?

RE'PONSE.

N'est-ce pas une chose fort ordinaire, que les séducteurs couvrent de quelque bien apparent le mal qu'ils veulent faire ? Si la Baguette ne servoit qu'à des usages criminels, le Démon ne séduiroit que des scélérats ; & ce sont-là des gens qui tiennent à lui par bien d'autres endroits que par la Baguette. Il doit donc montrer quelque bien apparent, s'il veut séduire des gens de probité, & les engager à se servir de la Baguette, même dans le doute si l'effet est naturel, ou s'il ne l'est pas. Mais, comme l'Esprit de malice doit faire plus de mal que de bien, voyons si sous le bien que la Baguette semble procurer, il ne se fait pas plus de mal.

Elle a découvert un criminel. Notez qu'il étoit déja en prison. Elle a

fait faire, dit-on, quelques restitutions à Lyon. Mais combien de crimes a-t-elle fait commettre? Combien de brouilleries a-t-elle produit dans un grand nombre de familles par de fausses accusations? Vous l'avez vû dans la précédente Lettre. Combien de vols a-t-elle fait faire, depuis qu'elle est en usage? Ceux qui ont été dans les armées d'Allemagne nous apprennent qu'il n'est rien de plus commun que de voir les soldats dans leur route chercher, la Baguette à la main, ce que leurs hôtes ont caché avec le plus de soin. Ils s'en servent même, lorsqu'ils campent, pour se voler les uns les autres. Pain, vin, or, argent, linge & autres nipes, la Baguette découvre tout pour faciliter les larcins.

Voilà déja bien des maux qui font gémir, à ce que je vois, des Auteurs Allemans qui ont parlé de la Baguette. Et pour le bien qu'elle procure, voyez, je vous prie, avec combien de ménagement & de réserve cela se fait. Remarquez-le dans la découverte des meurtriers de Lyon. Trois scélérats font un meurtre & un vol tout ensemble. L'un des trois a beaucoup

moins de part que les autres & au meurtre & au vol. Ses mains n'ont point été ensanglantées. Il n'a fait que garder la porte de la cave où le meurtre s'est fait ; & de cinq cents francs qu'on a volés, il ne lui en est venu que six écus pour sa peine. Bien moins adroit que ses compagnons, il se laisse prendre à Beaucaire pour un petit larcin. On le met en prison, d'où il ne seroit peut-être pas sorti qu'on ne lui eût fait déclarer ses crimes, & qu'on ne lui eût ôté le moyen d'en faire aisément de nouveaux. Voilà cependant le seul des trois scélérats que la Baguette fait trouver. Les autres, dit-on, sont des Démons, des pestes publiques ; la Baguette les épargne : le petit bossu paye pour tous.

Voyez encore à quoi aboutissent les belles promesses de faire trouver des trésors. La plûpart de ceux qui les cherchent avec des Baguettes sont fort gueux. Le Démon trouve le secret de ne les faire riches qu'en idée & en espérance. Il les entretient dans une avarice mortelle ; & quelquefois Dieu lui permet de leur ôter la vie, lorsqu'ils sont dans cette disposition. C'est ce qui arriva, il y a près de deux ans,

à une famille nombreuſe qui logeoit tout aupres de notre maiſon, & qui trouva une mort ſoudaine là où la Baguette lui avoit fait eſpérer de trouver un tréſor. Je vous en dirai le détail quand il vous plaira.

Difficulté.

D'où vient que la Baguette ne tourne qu'à certaines perſonnes? Le Démon n'aime-t-il pas à ſe communiquer aux hommes autant qu'il le peut? Et n'eſt-il pas viſible que, s'il étoit l'Auteur de l'uſage de la Baguette, il la feroit tourner du moins à ceux qui ſouhaitent d'avoir cette vertu?

Réponse.

Il eſt très-conſtant qu'il y a eu des Magiciens; je veux dire, des gens qui ont fait des prodiges par l'opération du Démon. Faudroit-il conclure de-là que tous ceux qui ont voulu l'être l'ont été véritablement? La conſéquence ſeroit fauſſe. Neron n'oublia rien pour devênir habile dans la Magie, & n'y put réuſſir.

Comme au temps de Nôtre-Seigneur il y avoit pluſieurs poſſédés, auroit-

on pû raisonner de cette maniere ? Si les Démons possédoient les hommes, ils devroient les posséder tous & toujours ; car ils aiment à dominer sur eux. Or ils ne les possedent pas tous ; donc ils n'en possedent aucun.

Les Démons ne font pas toujours tout ce qu'ils veulent, soit parceque les Anges, qui ont plus de pouvoir qu'eux, empêchent quelquefois l'exécution de leur desirs ; soit parcequ'ils ne veulent pas eux-mêmes tout ce qu'ils pourroient.

Bien des gens savent par expérience que les pratiques superstitieuses ne réussissent pas toujours ; & il est constant qu'elles n'ont pas leur effet suivant les desirs de toutes sortes de personnes. Il y a deux mille ans qu'on parle de la divination par le crible. De temps en temps cette détestable pratique a eu cours parmi le peuple : cependant on sait bien que tout le monde ne pouvoit pas faire tourner le sas.

Ainsi, bien loin de conclure que le Démon ne peut être l'auteur du tournoiement de la Baguette, à cause qu'elle ne tourne pas entre les mains de toutes sortes de personnes, il faut

dire au contraire que c'est par cela même que l'usage de la Baguette ressemble fort aux autres pratiques superstitieuses.

Le Démon en use de cette maniere pour exciter davantage la curiosité, & pour entretenir les hommes dans le doute. Si la Baguette tournoit à toutes sortes de personnes, on ne se défieroit peut-être pas du secret: mais cette différence, dont on ne sauroit donner de bonne raison, fait qu'on doute, & qu'agissant avec ce doute on peche. Voilà où vise le Démon.

DIFFICULTE'.

Savoir si les effets de la Baguette sont naturels, où s'ils ne le sont pas, c'est un problême. Si des Physiciens habiles prétendent que ces effets ne peuvent être naturels, il se trouve aussi des Philosophes qui les expliquent naturellement. Nous avons déja vû quatre ou cinq systêmes sur cette matiere, & des Livres de six cents pages pour défendre ce sentiment. Quel parti donc prendre parmi toutes ces disputes, si ce n'est de laisser argumenter les Philosophes jusqu'à ce ce qu'ils

soient d'accord, & ne laisser pas cependant de se servir de la Baguette?

Re'ponse.

Le parti est fort cavalier; & s'il est permis de le suivre, on peut sans scrupule recourir aux pratiques les plus superstitieuses. Car je mets en fait, qu'il n'en est aucune dont quelque Philosophe n'ait prétendu découvrir la raison naturelle.

L'effet de ces pratiques dépendoit-il de quelques paroles, ou de quelques caracteres? Voilà d'abord de gros traités, où l'on étaloit la vertu des nombres, l'énergie des sons, les mysteres de Pythagore, les rêveries des Rabins, & les secrets de la Cabale. L'effet étoit-il produit sans paroles & sans caracteres? On l'attribuoit à l'intention, & à la force de l'imagination. Que de sottises qui ont été dites pour montrer que l'imagination pouvoit remuer des corps qui sont éloignés de nous! Rougissant enfin de ces extravagances, s'est-on restraint à la force de ce qui s'exhale des corps? On a dit encore des pauvretés qui étonnent par le ridicule. Vous en avez vû quelques preuves dans la premiere Let- *Page 191.*

tre que je vous ai écrite à l'occaſion de la Baguette ; & ſi je vous diſois toutes les folies de cette nature qu'il me ſouvient d'avoir lûes dans les Philoſophes, je ferois un Livre que vous pourriez fort bien appeller *Heteroclita Philoſophorum.*

Supr. p. 298. & 212. Il me ſeroit pourtant difficile de vous fournir beaucoup d'exemples plus ſinguliers que celui des corpuſcules qui ſe détachent du corps d'un homme, & vont faire ailleurs un récit bien particulariſé de ce qui ſe paſſe dans un cabaret.

Quoi qu'il en ſoit, je ne doute pas que vous n'ayiez eu ſouvent occaſion de dire après Ciceron : * *Je ne ſai comment il ſe peut faire qu'on ne puiſſe rien dire de ſi abſurde, qu'il ne ſoit dit par quelque Philoſophe.* Seroit-il donc raiſonnable que la déciſion d'un point de pratique dépendît de l'avis de quelques perſonnes qui ſe mêlent de philoſopher ? Il y a des gens qui avec la qualité de Philoſophe ne laiſſent pas d'avoir l'eſprit de travers, ou qui, étant capables de bien juger de pluſieurs

* Neſcio quomodo nihil tam abſurdè dici poteſt, quod non dicatur ab aliquo Philoſophorum. L. 2. *de Divinit.*

choses, se laissent néanmoins facilement éblouïr sur certaines matieres.

Pour ceux qui ont fait les systêmes qu'on objecte, comme ils n'avoient pas pris garde à toutes les circonstances qui accompagnent les faits, il y a lieu d'espérer, que lorsqu'ils auront examiné de nouveau toutes choses, & qu'ils se seront donné la peine de lire les réflexions que j'ai pris la liberté de faire sur leurs systêmes, ils se convaincront qu'il n'est pas possible d'expliquer naturellement les phénomenes de la Baguette.

Mais, si quelqu'un de ces Messieurs persistoit dans son sentiment, pour ne pas se donner la peine de faire un nouvel examen, cela ne devroit pas tirer à conséquence. L'usage de la Baguette est à présent sur un pied que tout homme peut en juger par les notions communes, sans entrer en des discussions philosophiques. Il n'est personne qui ne sache qu'un corps ne peut apercevoir les pensées. Or la Baguette découvre les pensées des hommes. Car elle tourne sur les bornes, sur les contrats, sur les larcins, sur ce que l'on a acheté d'un argent volé, & sur plusieurs choses qui sont purement morales.

Elle s'accommode ſi fort aux deſirs & aux intentions des hommes, qu'elle ne tourne que pour ce qu'on ſouhaite de découvrir. Quoiqu'on ſoit auprès d'un endroit où il y a de l'eau & des métaux, elle ne tourne pas, ſi ce n'eſt pas là ce qu'on cherche.

Combien de fois a-t-on pû remarquer qu'en cherchant une ſource dans une maiſon, la Baguette tournoit s'il y en avoit une, & ne tournoit pas s'il n'y en avoit point? Cependant on étoit tout auprès de quelques perſonnes qui avoient de l'or & de l'argent; on étoit auprès d'une porte, d'une fenêtre, ou de quelqu'autre endroit où il y avoit du fer, du plomb, du cuivre; toutes choſes qui font tourner la Baguette, quand on les cherche.

Ceux qui examineront les faits avec ſoin feront cent réflexions de cette nature; & ces ſortes de réflexions ſont déciſives.

Au reſte je voudrois bien qu'on jugeât de la Baguette par ce qu'à dit S. Auguſtin ſur les pratiques ſuperſtitieuſes. Si on lit quelques chapitres * du deuxieme Livre de la Doctrine Chrétienne, on y verra que pluſieurs de ces pratiques ſont couvertes du ti-

* 20. 22. 23. 24. *Infrà page* 398.

tre spécieux de secrets de Physique : que ces secrets n'operent que par le pouvoir des esprits déréglés, que Dieu laisse agir ici bas : qu'on contracte avec eux une espece de société, lorsqu'on a recours à ces pratiques : qu'ils apprennent aux hommes par ces voies plusieurs choses cachées, pour exciter leur curiosité & leur cupidité : qu'ils les trompent aussi fort souvent, pour se jouer d'eux, & les traiter comme ils méritent : que ce qui doit nous donner de l'horreur pour tout ce qu'ils enseignent, ce n'est pas seulement à cause des mensonges qu'ils y mêlent : que quand même ils diroient toujours vrai, & qu'ils apprendroient des choses utiles, il faudroit rejetter leur témoignage, comme saint Paul rejetta celui de la Pythonisse, lorsqu'elle disoit des Apôtres, qu'*ils étoient les serviteurs de Dieu, qui annonçoient la voie du salut* : qu'il ne faut jamais avoir de commerce avec ces esprits d'iniquité : qu'un trop grand empressement de faire réussir certaines expériences, pour contenter une curiosité démesurée, donne entrée à ce commerce : que les Esprits séducteurs les font réussir, pour irriter la curiosité ; *Act.* 16. 17.

& qu'ils s'accommodent aux différens desirs de ceux qui font ces sortes d'épreuves.

Faites, s'il vous plaît, l'application de tout ceci, & voyez quelle conclusion l'on doit tirer des faits que vous allez lire. Ils suffiroient pour ne me laisser aucun lieu de douter; si je n'étois convaincu par la Physique qu'il est impossible d'expliquer naturellement les phénomenes de la Baguette. Je suis, &c.

---

*A Monsieur *** Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Grenoble.*

Mademoiselle Ollivet est la personne dont on vous a fait l'histoire : il vous sera donc fort aisé, Monsieur, d'éclaircir tout ce qu'on vous a dit confusément. Mademoiselle Dufour pourroit aussi vous en dire le détail : elle fut présente à tout; & vous savez que rien n'échape à sa mémoire. Mais, puisque vous souhaitez que je raconte moi-même comment la chose se passa, & quelle avoit été ma pensée sur l'usage de la Baguette, j'obéis; à condition que vous verrez sur les

lieux, si les témoignages s'accordent, & si je n'omets point quelque circonstance qui méritât d'être remarquée.

J'appris à Grenoble, il y a trois ou quatre ans, qu'on se servoit fort communément de la Baguette pour trouver de l'eau, des métaux, les bornes des champs, les choses perdues, ou dérobées, & qu'on avoit même découvert quelques voleurs par cette voie.

Convaincu du fait, & étonné qu'on n'osât décider sur cette pratique, à cause des prétendus secrets impénétrables de la nature, je dis à ceux qui m'en parlerent, qu'il n'y avoit pas à délibérer touchant la découverte des bornes, des voleurs, & de toutes les autres choses, qui ne sont telles que par un ordre moral; qu'il étoit clair que la Baguette ne pouvoit naturellement les indiquer. Monseigneur le Cardinal, qui voulut bien que je lui en parlasse à son retour de Chambery, où il avoit prêché le Carême, approuva ce que j'en disois, & résolut de condamner cet usage au premier Synode.

Je n'avois pas osé dire aussi nettement, qu'il n'étoit pas possible qu'une Baguette se remuât sur une source,

ou ſur des métaux. J'y trouvois de la difficulté, j'héſitois, & je crus devoir y penſer quelque temps. On m'amena le fameux Devin Jacques Aymar, trop connu par la découverte du meurtre de Lyon : je parlai à quelques autres, habiles en l'art de la Baguette : je fus témoin de quelques expériences : je fis pluſieurs obſervations ; & après avoir bien examiné toutes choſes, je fus entierement convaincu que rien de corporel ne cauſoit le tournoiement de la Baguette, & qu'on ne pouvoit l'attribuer qu'au Démon.

Voilà, Monſieur, ce que Mademoiſelle Ollivet entendit dire. Elle avoit pluſieurs fois découvert avec la Baguette des métaux cachés à deſſein. Cela lui fait craindre d'avoir offenſé Dieu : elle cherche le Pere de l'Oratoire qui condamnoit cet uſage, & lui expoſe ſa difficulté.

Je lui réponds, que ſa bonne foi l'a miſe à couvert de toute faute, & qu'il ſuffit qu'elle ne ſe ſerve plus de la Baguette. J'ajoûte néanmoins, qu'elle devroit demander à Dieu la grace de ne laiſſer aucun doute ſur ce ſujet, & le prier de ne pas permettre que la Baguette tournât jamais entre ſes mains,

si le Démon avoit part à ce tournoiement : qu'il se pourroit pourtant bien faire que nos prieres ne fussent pas exaucées; mais qu'il y avoit lieu d'espérer que le Démon n'agiroit pas quand on prendroit toutes ces précautions : qu'au reste ce ne seroit pas tenter Dieu, & que la priere qu'elle feroit étoit renfermée dans ce que nous demandons chaque jour, d'être délivrés des ruses & des insultes du Démon.

L'avis est agréé : Mademoiselle Ollivet passe deux jours en retraite, communie, fait sa priere en recevant le Pain sacré ; & je fais à l'Autel la même chose. *Le 25 d'Août 1689.*

L'après-dînée on fait mettre plusieurs pieces de métal dans une allée de jardin : elle y va, prend la Baguette, passe plusieurs fois sur tous ces endroits ; mais la Baguette ne se remue point. On met les pieces de métal à découvert, on les approche de la Baguette : elle est immobile. Enfin on avance vers un puits, où autrefois on avoit vû tourner la Baguette, se tordre avec violence entre les mains de la Demoiselle ; & à présent on n'aperçoit pas le moindre signe d'agitation.

Vous voyez bien, Monsieur, ce

qu'on eut lieu d'en conclure. Mademoiſelle Ollivet en loua Dieu, & le pria de lui continuer la même grace, ſi quelqu'autre fois elle étoit engagée à prendre la Baguette. L'occaſion ſe préſenta peu de temps après. Elle ne put ſe diſpenſer de tenir une Baguette ſur quelques pieces de métal, en préſence de pluſieurs perſonnes qui ſavoient qu'auparavant la Baguette tournoit parfaitement entre ſes mains : mais elle fut encore immobile.

Vous pourrez ſavoir, Monſieur, ſi depuis ce temps-là on ne lui a point fait faire la même expérience, & vous informer des particularités d'un autre fait, qui n'eſt pas moins conſidérable. Je vois bien par votre Lettre, qu'on vous en a dit quelque choſe ; mais ſi peu diſtinctement, qu'on n'y connoît preſque rien. Vous en recevrez le récit par le premier ordinaire. Je ſuis, &c.

Autre Lettre à la même perſonne.

VOus avez vû, Monſieur, que les diſpoſitions auſſi pieuſes que celles de Mademoiſelle Ollivet ſont bien

opposées à la cause qui fait mouvoir la Baguette ; & vous allez voir, dans le fait dont je vous ai promis le récit, que cette cause s'accommode aux desirs des hommes, & qu'elle suit leurs intentions.

Ce qui étoit arrivé à Mademoiselle Ollivet fit souhaiter à quelques personnes, qu'il en arrivât de même à quelques-uns de ceux qui se servoient publiquement de la Baguette. La fille d'un Marchand, nommée Martin, fut la premiere sur qui on jetta les yeux. Elle étoit d'une habileté connue par quantité d'épreuves : elle avoit souvent découvert des métaux dans des caves, à la ville, & à la campagne ; & il y avoit peu de temps qu'on lui avoit fait chercher une cloche cachée sous l'eau depuis le débordement de la riviere qui avoit emporté le pont du Faux-bourg. On l'avoit menée dans un bateau; & la Baguette avoit désigné précisément l'endroit où étoit la cloche. Comme cette fille étoit simple & fort sage, on crut que je lui ferois aisément entendre que le Démon avoit peut-être part à l'usage de la Baguette, & que cela suffiroit pour la porter à y renoncer. Mais elle avoit une si

grande idée de la vertu de la Baguette, que je vis au premier abord, qu'on ne pouvoit sans quelque détour lui faire desirer qu'elle ne tournât plus entre ses mains. On veut, Monsieur, me dit-elle, que je vous parle du don que Dieu m'a fait, de me communiquer la vertu de la Baguette de Moïse, & du bâton de Jacob? Est-ce que vous faites sortir de l'eau des rochers, en les touchant avec une Baguette? lui dis-je. Non pas cela, reprit-elle; mais je trouve l'endroit où sont les sources: je découvre plusieurs autres choses; & Dieu m'a fait une grace particuliere, qui est que la Baguette me tourne sur les Reliques. Et qui vous avoit dit, repartis-je, que des Reliques pourroient faire tourner la Baguette? Personne, repondit-elle: je savois seulement qu'elle tournoit sur des ossemens des morts, & sur beaucoup d'autres choses; & je voyois bien que les Reliques devoient avoir plus de vertu que tout cela. Je l'ai essayé, & j'ai réussi.

Quelque peu raisonnable que parût cette pensée, il fallut pourtant laisser faire à cette fille quelques expériences, pour tâcher ensuite de la faire revenir;

& pour observer si elle n'usoit pas de quelque fourberie. Je fis cacher plusieurs pieces de métal dans une allée du jardin du Séminaire : elle les découvrit en très-peu de temps, & en désigna si bien les différentes especes, que ceux qui étoient présens en furent tout étonnés.

Ce qu'elle avoit dit d'abord des Reliques, elle le dit encore plusieurs fois ; que la Baguette lui faisoit discerner les ossemens des Saints canonisés d'avec ceux qui ne le sont pas. Un homme de mérite en parut choqué, & se laissa néanmoins engager à aller prendre diverses Reliques qu'il avoit chez lui.

En les attendant, comme je m'étois aperçu que la fille à la Baguette mettoit secretement quelque chose en sa main pour deviner de quelle espece étoit le métal caché, je crus pouvoir ainsi trouver l'occasion de lui faire souhaiter que la Baguette ne lui tournât pas.

Vous voulez donc, lui dis-je, nous faire un mystere de votre secret ? Mais je pourrois bien le deviner ; & peut-être en sais-je là-dessus plus que vous ne pensez : je connois des per-

sonnes qui portent toujours de petits morceaux de chaque espece de métal : ils en portent aussi de toutes les autres choses sur lesquelles leur Baguette tourne ; & voici tout leur secret. Font-ils toucher à la Baguette un métal différent de celui qui est caché : la Baguette ne tourne plus. Font-ils toucher du même : elle tourne encore mieux.

Monsieur Peisson, Procureur au Parlement, & quelques autres, font tout le contraire. Si, par exemple, ils font toucher de l'or à la Baguette, & qu'elle ne tourne plus sur l'endroit où elle tournoit auparavant, c'est pour eux un signe infaillible qu'il y a de l'or en cet endroit. Telle est leur pratique; & ils en ont donné des raisons dans un écrit qui court depuis quelques jours.

Enfin, il y en a d'autres qui n'ont nul besoin de faire toucher quoi que ce soit à la Baguette : elle tourne selon leur intention. S'ils ne veulent chercher que des sources, elle ne tourne que sur des sources, & ainsi des autres choses ; de maniere qu'ils connoissent sur quoi la Baguette tourne par ce qu'ils ont envie de trouver.

O mon Pere, qui auroit cru que

vous en saviez tant! s'écria cette fille : il faut donc vous dire tout. Je n'ai pas appris le secret de Monsieur Peisson ; je fais comme les premiers. Mais je voudrois bien que l'intention fît tourner la Baguette : cela seroit bien court : il faut que je l'essaye. On jette deux louïs d'or à terre en deux différens endroits : la Baguette tourne à diverses repriſes sur l'un, & non sur l'autre, suivant qu'elle le desiroit.

Ravie d'avoir appris une voie si abrégée, elle souhaite avec empressement de nous montrer avec quelle rapidité sa Baguette tournoit sur les Reliques. On en apporte deux petits paquets : on pose sur un banc un Reliquaire qui contenoit plusieurs ossemens venus de Rome : elle prend la Baguette ; & tout à coup on la voit tourner avec plus d'impétuosité qu'elle n'avoit fait jusqu'alors.

Remarquez ceci, disoit cette fille : quand la Baguette tourne sur un louïs d'or, une épingle, qui la toucheroit, l'arrêteroit tout court : mais, que je lui fasse toucher à présent de toutes sortes de métaux, rien ne peut l'arrêter, parceque les Reliques ont plus de vertu que tout le reste.

Il n'en fut pas de même ſur l'autre paquet, la Baguette n'eut preſque pas de mouvement. Loin de tourner pluſieurs fois avec vîteſſe, elle ne fit pas la ſixieme partie d'un tour. Cette fille s'en étonne, diſpoſe ſes mains le mieux qu'elle peut, s'approche, ſe met bien à plomb : mais la Baguette ne s'en remue pas davantage. Oh ! dit-elle, fort ingenûment, il faut qu'il n'y ait rien là d'un bon Saint. Le paquet ne contenoit que quelques morceaux d'étoffe qui avoient ſervi à une Carmélite de Beaune, morte en odeur de grande piété.

Ces différens effets de la Baguette ſurprirent extrêmement tous ceux qui étoient préſens. On étoit bien aſſuré que cette fille ne ſavoit nullement ce que c'étoit que ces Reliques ; & on ne laiſſoit pourtant pas de craindre quelque tour d'adreſſe.

Heureuſement Monſieur l'Abbé de Leſcot * vint, dans le temps qu'on faiſoit cette expérience. Comme cet illuſtre Abbé eſt d'un caractere d'eſprit plus porté à ſe roidir contre la crédulité populaire, qu'à ſe laiſſer impoſer, il eut encore plus de défiance que nous. Il y regarda de fort près

* Official général de M. le Cardinal le Camus.

On

On fit tenir la Baguette à la fille en plusieurs manieres différentes : mais elle tourna toujours rapidement sur le Reliquaire, sans qu'il fût possible d'apercevoir aucune fourberie.

La fille cependant étoit fort surprise de nous voir prendre tant de précautions. Toute occupée de ce qu'elle avoit appris touchant l'intention, elle en fit de nouveau l'épreuve sur les Reliques & sur quelques pieces de métal, & toujours avec succès ; la Baguette tournant, ou demeurant immobile, selon qu'elle le desiroit.

Monsieur l'Abbé & le Pere Supérieur de l'Oratoire * prirent de-là fort à propos l'occasion de faire entendre à cette fille que son prétendu secret ne pouvoit être naturel, puisqu'il dépendoit de son intention ; & Mademoiselle Ollivet lui dit ce qu'elle avoit fait elle-même, & quelle en avoit été la suite. Cette fille en fut touchée : elle renonça de bon cœur au Démon & à la Baguette, la tint pourtant encore une fois sur des métaux, & vit sans s'émouvoir qu'elle ne lui tournoit plus.

* Le R. P. Cavard.

Une de ses sœurs, qui l'accompagnoit, n'eut pas des sentimens si Chré-

& ſi raiſonnables. Elle fut vivement touchée de voir que ſa ſœur ne pouvoit plus ſe ſervir de la Baguette. La mere en fut encore plus affligée ; & il me ſemble avoir entendu dire, avant que je quittaſſe Grenoble, qu'on avoit fait enfin revenir l'envie à cette fille de ſe ſervir de la Baguette, & que ce deſir lui avoit redonné la vertu perdue. Il vous ſera facile de ſavoir ce qui en eſt.

Je ſuis ravi, Monſieur, que vous m'ayiez donné lieu d'écrire ces faits. Ils font voir aſſez clairement que l'intention a beaucoup de part au tournoiement de la Baguette ; & peut-être porteront-ils quelques perſonnes à faire ce que fit Mademoiſelle Ollivet. Au reſte, elle n'eſt pas la ſeule à qui la Baguette ait ceſſé de tourner. Deux perſonnes de mérite, que vous connoiſſez apparemment, Monſieur le Prieur Barde, & Monſieur du Pernan Chanoine de Saint Chef, avoient eſſayé ſi la Baguette ne tourneroit point entre leurs mains : elle leur tourna dans l'endroit d'un jardin où il y avoit de l'eau : mais, après avoir prié le Seigneur de faire ceſſer ce mouvement s'il n'étoit pas naturel, la Baguette ne tourna plus.

Je finis par un fait arrivé à Monsieur Expié, le plus habile homme à Baguette que je connoisse, après Jacques Aymar : c'est lui-même qui me conta l'avanture.

Une vieille femme lui dit qu'elle avoit de tout-temps ouï dire qu'il y avoit de l'argent caché en un certain endroit de la campagne. Le sieur Expié y va, prend la Baguette : elle tourne : son art lui apprend qu'il y a de l'or, de l'argent, & du cuivre, & que tout cela est à deux toises de profondeur. Il appelle un payſan, le fait creuser onze pieds : il le renvoie, creuse lui-même un pied ; il en creuse deux ou trois autres, & ne voit rien. Il reprend la Baguette : elle se meut, & s'arrête ensuite la tête tournée en haut, comme si les métaux n'étoient plus dans la terre. Monsieur Expié remonte, prend la Baguette : elle tourne encore, & désigne quelque chose en bas. Qu'est-ce que ceci, dit-il, en redescendant ? Y a-t-il un trésor en l'air ? Suis-je séduit ? Ah ! mon Dieu s'écrie-t-il, s'il y a du mal, je renonce au Démon & à la Baguette. Il la tenoit à la main ; & elle demeura immobile. La peur le saisit, il fait le si-

gne de la Croix, & sort au plûtôt.

Mais à peine a-t-il fait deux ou trois cents pas pour retourner à la ville, qu'occupé de ce qu'il vient de faire : quoi, dit-il en lui-même, la Baguette ne me tournera-t-elle donc plus ? Il en coupe une, la tient entre les mains, & la voit tourner avec plaisir sur une piece de quatre sols qu'il avoit jettée à terre.

Que peut-on dire, Monsieur, de tout ceci ? On renonce au Démon & à la Baguette ; plus de tournoiement. On desire de nouveau que la Baguette tourne ; elle obéit : cela seroit-il naturel ? Je ne voudrois pourtant pas publier ce fait, si Monsieur Expié le trouvoit mauvais : il m'en avoit fait un secret. Mais j'ai sû qu'il l'avoit dit à plusieurs autres personnes : c'est pourquoi je ne fais point de difficulté de vous l'écrire. Je suis, &c.

A MONSIEUR ***

Sur le sentiment des Auteurs Jésuites, qui ont traité de l'usage de la Baguette.

LE Pere Gaspard Schott a prouvé bien au long, *a* par des raisons & par des faits, que le tournoiement de la Baguette ne pouvoit être naturel. Il est vrai, Monsieur, que dans sa *Physique* b *curieuse* un égard respectueux pour des personnes de piété qui s'étoient servies avec succès de la Baguette l'a fait parler avec quelque restriction. Remarquez toutefois qu'il

a *Page* 4. *Magiæ l.* 4. *Synt.* 4. Propter hæc & similia argumenta, audacter ego pronuncio vim conversivam virgulæ bifurcatæ nequaquam naturalem esse; sed vel casu, vel fraude virgulam tractantis, vel ope Diaboli, &c.

b *Page* 1289. *eodem libro*, *Synt.* 2. Disertissimus pulsum annuli filo intra scyphum suspensi & horas indicantis. Utrumque effectum contingere quidem concessimus, at non virtute virgulæ aut annuli, sed aut fraude utentium, aut motione occulta cacodæmonis, vel fortassis etiam phantasia manum in motum concitante. Universaliter autem asserere non ausim, Dæmonem semper utrumque effectum præstare; quoniam certò mihi constat, viros religiosos ac probissimos experimentum non semel infallibili cum successu tentasse, qui quidem mordicùs defendunt naturalem esse, nec fraudem ullam, aut ullam phantasiæ emphasim intervenire. Sed nondum persuaserunt.

n'a pas pour cela changé de sentiment, & qu'il s'est contenté de dire qu'il ne voudroit pas assurer que le Démon fait TOUJOURS tourner la Baguette.

Pour le Pere Dechalles, la principale raison qui l'a empêché de décider, c'est qu'il a cru que de tout temps le coudre avoit servi à trouver les sources; en quoi il a fait paroître, qu'il n'étoit pas si versé dans l'Histoire naturelle, qu'il l'a été dans les Mathématiques.

Mais je ne crois pas qu'aucun autre Jésuite ait parlé de la Baguette, sans en condamner ouvertement l'usage. Roberti, *a* Cæsius *b* & Forerus *c* ont hautement déclaré qu'il étoit superstitieux. Vous avez vû ce qu'en a dit Kirker. Le Pere Fabry dans sa Physique, & le Pere Jean-François dans le traité des Eaux, ont été de l'avis du Pere Kirker; & dans la Magie universelle de Schott, que j'avois parcourue autrefois, & qu'il a fallu revoir pour vous satisfaire, je trouve une Lettre du Pere Conrad, qui ajoûte quelque chose à ce qu'avoient dit ses confreres. Comme ce Pere paroît avoir examiné la question avec beaucoup de soin à Prague & à Breslaw,

a In Goclenium.
b De mineralibus.
c Piridar. Philos.

où il a enseigné les Mathématiques, & qu'avec cela sa Lettre est fort courte & fort nette ; je vous ferai plaisir de vous en envoyer une copie en François. *

*Voyez ce qui est dit. p. 462. du Tome second.

Que ne puis-je vous fournir quelque chose qui soit digne du grand Ouvrage que vous composez. Je me contenterai aujourd'hui de vous parler de la Baguette de coudrier, puisque c'est principalement ce que V. R. souhaite de moi. Je suis persuadé par plusieurs raisons que cette Baguette n'indique point physiquement les métaux; I. *parcequ'une Baguette de coudrier, mise en équilibre, comme une éguille aimantee, ne penche jamais d'aucun côté, quelque métal qu'on mette auprès. J'ai fait cette expérience devant toute l'Université de Prague à des Theses de Mathématique.* II. *Parceque le coudre qui croît sur les montagnes métalliques ne laisse pas de monter assez haut, au lieu de s'incliner vers les métaux, qui devroient l'attirer fortement.* III. *Parceque la Baguette se courbe avec la même vîtesse, soit qu'il y ait peu, ou beaucoup de métal.* IV. *Parcequ'un Chymiste m'a dit, il y a*

plus de vingt ans, es konnen nicht alle mit der Ruthe reden ; *tout le monde ne sait pas faire parler la Baguette.* v. *Parcequ'elle ne tourne pas toujours à la même personne. Le Pere Provincial, avec qui j'avois disputé sur cette matiere, tient à présent cet usage suspect, & le condamne d'un pacte tacite.*

Encore un mot, pour vous dire le sentiment de Strengelius, autre habile Jésuite, qui a composé beaucoup de savans ouvrages au commencement de ce siecle. Il nous apprend * que de son temps la Baguette n'indiquoit pas seulement les métaux, mais qu'on s'en servoit pour deviner beaucoup d'autres choses ; une Baguette toute droite, à qui personne ne touchoit, se pliant en rond comme pour faire un cercle, lorsqu'on prononçoit le nom de ce qu'on vouloit savoir.

* Nandi Theoretici. p. 2. cap. 36.

Voilà à peu près ce qu'a dit saint Cyrille * sur les divinations par les Baguettes qui se remuoient sans qu'on y touchât. Si cela est effectivement arrivé de cette maniere, comme plusieurs Auteurs le rapportent ; je ne sais ce qu'auroient pû dire ceux qui veulent que la Baguette ne se remue jamais

* In cap. 4. Oseæ.

nue par l'adresse de celui qui la tient ; ci quel système auroient pû chercher eux qui prétendent expliquer naturellement le tournoiement de la Baguette.

Mais il ne s'agit ici que du sentiment de Stengelius. Voyez-le, je vous prie, dans ce que je vais transcrire d'un traité *des sorts des anciens Juifs*, qu'un savant Alleman vient de mettre au jour depuis quelques mois à Basle. Vous y trouverez des preuves de ce que je vous ai dit, que l'usage de la Baguette produit des abus qui font gémir les gens de bien en plusieurs endroits.

Ex cap. 13.

Tractatus de Sortitione veterum Hebræorum, Authore Martino Mauritii. Basileæ 1692. *

*Consultez la page 464. du Tome second.

HÆc de ῥαβδομαντεία latiùs in eum finem dicta sunt, ut faciliùs de virga quam divinam vocare solent, & qua abditos terræ thesauros, latentem pecuniam, & ejusmodi alia mobilia bona abscondita, metallorum fossores, milites, & alii prestigiato-

res solent inquirere, possit judicari. Virtutem illi revelandi & abstrusa indicandi attribuunt vulgo, cum vera & naturalis ratio ejus rei, nisi ad sympathiam confugiant, assignari nequeat. De ea Peucerus sic sentit: *Eodem divinationes pertinent Metallariis usitatæ, quæ fiunt sciothericis & virgula divina. Est ea ex corylo decisus bifidus baculus, quo venas illi auri argentive feraces explorant, inclinante sese eò virgula qua sub terra venæ feruntur atque incedunt. Qua vi id soli corylorum præstent furculi, & non item cæterarum arborum quæ in iisdem provenerunt locis, eodem terræ altæ refectæque succo, obscurum est; nisi quòd conjicio συμπαθειὰν habere corylos ad metalla connatam & occultam. Eam augent roborantque succi cognatæ cum metallis naturæ, quos ex aggesta radicibus terra, nutritionis causa, sugunt & bauriunt. Sciothericis vias ductusque venarum profundissimos miro artificio pervestigant & designant, diriguntque operarios ne devient, ex planorum triangulorum natura.* Hoc nimirum est quod Deus per Hoseam in populo castigat, *baculus suus ei indicat.* Experientia per-

ceptum est, virgam hujusmodi, divinam scilicet, ejus manu tractatam cujus animus à superstitiosa hac vanitate liber, ejusmodi vim planè non exercere. Ex superioribus didicimus, ipsos etiam gentiles non naturalibus viribus, sed Diis suis tribuisse, si quid virtutis hujusmodi virgæ ipsorum patrassent; atque inde, ut patrarent, Deos suos comprecabantur, vel incantationes adhibebant. Si ex succo cum metallo cognatæ naturæ, cur furculus bifidus, cur corylus præsertim esse debet? Certum ex re ipsa est virgam de salice decerptam eandem exercere efficaciam. Sympathia, quam causantur, omnium anilium superstitionum asylum est: ea verò hîc potissimum valet, quæ aliàs *auri sacra fames*, & *arcana cum Spiritibus subterraneis collusio*, vel eorundem saltem, insciis operariis, cooperatio; apud quosdam etiam rapacis animi, aliena inhiantis & furantis, latentia, defossa, abscondita à furacibus manibus proximi bona quærentis, opus est & labor. Lusus est Satanæ, avaritiam promoventis & augentis, militum & furum rapacitatem adjuvantis, patrum vero & matrum familias, periculos temporibus res suas

alicujus pretii salvare studentium, industriæ illudentis, & res eorum absconditas raptoribus prodentis. Insuper, si probæ notæ ars sit, similem contra docent, qua vafritiem istam satanicam quis possit illudere secundum Catonem:

Tu quoque fac simile; & sic ars deluditur arte.

Gessit & Moses res prodigiosas per virgam: sed divina vis non est perinde omni virgæ alligata. Itaque, sicut Pharaonis Malefici fecerunt etiam ipsi, per incantationes Ægyptiacas & arcana quædam, similiter; projecerunt que singuli virgas suas, quæ versæ sunt in dracones; ita hodie, dum Cacodæmon homines dementat, ut, dum sunt orcini, sibi divini esse videantur. Illi scire debent, antiquam hanc esse antiqui serpentis artem, ut se in Angelum lucis transfiguret; fallacissimaque promissione dicat: Eritis sicut Dii, scientes bonum & malum. Accedit hoc tempore divinatoriam sortem nec jussam à Deo; nec sine peculiari instinctu Dei permissam. Scribit Stengelius, in paragrapho, cui titulus est: *Quantus in virgæ sortibus Dei*

simius sit Cacodæmon : Fortis est Satanas, & in illudendos homines, atque variis superstitionis vitiis imbuendos, inficiendos, infectos firmandos, μυριοτεχνίτης & ingeniosus : quam Satanæ callidam fraudem idem Stengelius his verbis perstringit : *Sed & nostra tempora retinent antiqua vitia. Neque enim Sueci tantùm, velut divina quadam virgula, aurum argentumque ubi lateat norunt hariolari ; sed alii quoque conceptis verbis efficiunt, ut virgula recta, ad nomen rei quam indagant, sponte sua junctis extremitatibus, in circulum coeat, & à cornibus velut lunetur. Nimirum insignis Dei simia est Diabolus.* Dolendum sanè est, vanitate ista idolatrica corruptos esse homines, non è fæce vulgi & indoctos, non mulierculas, aut levis monetæ terræ filios ; sed doctos etiam, imo & Magistratus quosdam ipsosmet : non Judæos, Turcas, Gentiles, & barbaros ; sed ipsos etiam Christianos.

SENTIMENT DE S. AUGUSTIN

sur les pratiques superstitieuses.

De Doctrina Christiana. l. 2. c. 20.

SUperstitiosum est quidquid institutum est ab hominibus ad consultationes & pacta quædam significationum cum Dæmonibus placita atque fœderata, qualia sunt molimina magicarum artium, quæ quidem commemorare potiùs quàm docere assolent Poetæ. Ex quo genere sunt, sed quasi licentiore vanitate, haruspicum & augurum libri. Ad hoc genus pertinent omnes etiam ligaturæ atque remedia quæ Medicorum quoque disciplina condemnat, sive in præcantationibus, sive in quibusdam notis quas characteres vocant, sive in quibusque rebus suspendendis, atque illigandis, vel etiam aptandis quodammodo, non ad temperationem corporum, sed ad quasdam significationes, aut occultas, aut etiam manifestas, quæ mitiore nomine Physica vocant, ut quasi non superstitione implicare, sed natura prodesse videantur: sicut sunt inaures in summo aurium singularum, aut de-

struthionum ossibus ansulæ in digitis, aut cum tibi dicitur singultienti, ut dextera manu sinistrum indicem teneas.

.... Quare istæ quoque opiniones, quibusdam rerum signis humana præsumptione institutis, ad eadem illa, quasi quædam cum Dæmonibus pacta & conventa, referendæ sunt. Hinc enim sit ut occulto quodam judicio divino cupidi malarum rerum homines tradantur illudendi & decipiendi pro meritis voluntatum suarum, illudentibus eos atque decipientibus prævaricatoribus Angelis, quibus ista mundi pars infima, secundùm pulcherrimum ordinem rerum, divinæ providentiæ lege, subjecta est. CAP. XXII.

QUIBUS ILLUSIONIBUS ET DECEPTIONIBUS EVENIT, UT ISTIS SUPERSTITIOSIS DIVINATIONUM GENERIBUS MULTA PRÆTERITA ET FUTURA DICANTUR, NEC ALITER ACCIDANT QUAM DICUNTUR, MULTAQUE OBSERVANTIBUS SECUNDUM OBSERVATIONES SUAS EVENIANT, QUIBUS IMPLICATI CURIOSIORES FIUNT, ET SESE MAGIS MAGISQUE INSERANT MULTIPLICIBUS LAQUEIS PERNICIOSISSIMI ERRORIS. CAP. XXIII.

Hoc genus fornicationis animæ salubriter divina Scriptura non tacuit, neque ab ea sic deterruit animam, ut propterea talia negaret esse sectanda, quia falsa dicuntur à professoribus eorum : *Sed etiam si dixerint vobis*, inquit, *& ita evenerit, ne credatis eis.* Non enim quia imago Samuelis mortui Saüli regi vera prænuntiavit, propterea talia sacrilegia, quibus imago illa præsentata est, minùs exsecranda sunt ; aut quia in actibus Apostolorum ventriloqua femina verum testimonium perhibuit Apostolis Domini, idcircò Paulus Apostolus pepercit illi spiritui, ac non potiùs feminam illius Dæmonii correptione atque exclusione mundavit.

Omnes igitur artes hujusmodi, vel nugatoriæ, vel noxiæ superstitionis, ex quadam pestifera societate hominum & Dæmonum, quasi pacta quædam infidelis & dolosæ amicitiæ constituta, penitùs sunt repudianda & fugienda Christiano : *Non quod idolum sit aliquid*, ait Apostolus, *sed quia quæ immolant, Dæmoniis immolant, & non Deo : nolo autem vos socios Dæmoniorum fieri.* Quod autem de idolis & de immolationibus quæ honori eorum ex-

hibentur dixit Apostolus, hoc de omnibus imaginariis signis sentiendum est, quæ vel ad cultum idolorum, vel ad creaturam ejusque partes tanquam Deum colendas trahunt, vel ad remediorum, aliarumque observationum curam pertinent, quæ non sunt divinitùs ad dilectionem Dei & proximi tanquam publicè constituta, sed per privatas appetitiones rerum temporalium corda dissipant miserorum. In omnibus ergo istis doctrinis, societas Dæmonum formidanda atque vitanda est, qui nihil cum principe suo Diabolo nisi reditum nostrum claudere atque obturare conantur. Sicut autem de stellis, quas condidit & ordinavit Deus, humanæ & deceptoriæ conjecturæ ab hominibus institutæ sunt; sic etiam de quibusque nascentibus, vel quoquo modo divinæ providentiæ administratione existentibus rebus multi multa, humanis suspicionibus, quasi regulariter conjectata, litteris mandaverunt, si fortè insolitè acciderint; tanquam si mula pariat, aut fulmine aliquid percutiatur.

QUÆ OMNIA TANTUM VALENT, QUANTUM PRÆSUMPTIONE ANIMORUM QUASI COMMUNI QUADAM LIN- CAP. XXIV.

GUA CUM DÆMONIBUS FOEDERATA SUNT. QUÆ TAMEN OMNIA PLENA SUNT PESTIFERÆ CURIOSITATIS, CRUCIANTIS SOLLICITUDINIS, MORTIFERÆ SERVITUTIS. NON ENIM QUIA VALEBANT ANIMADVERSA SUNT, SED ANIMADVERTENDO ATQUE SIGNANDO FACTUM EST UT VALERENT. ET IDEO DIVERSIS DIVERSA PROVENIUNT SECUNDUM COGITATIONES ET PRÆSUMPTIONES SUAS. ILLI ENIM SPIRITUS QUI DECIPERE VOLUNT TALIA PROCURANT CUIQUE, QUALIBUS EUM IRRETITUM PER SUSPICIONES ET CONSENSIONES EJUS VIDERINT. Sicut enim, verbi gratia, una figura litteræ quæ decussatim notatur, aliud apud Græcos, aliud apud Latinos valet, non natura, sed placito & consensione significandi; & ideo qui utramque linguam novit, si homini Græco velit aliquid significare scribendo, non in ea significatione ponit hanc litteram, in qua eam ponit cum homini scribit Latino. Et beta, uno eodemque sono, apud Græcos litteræ, apud Latinos oleris nomen est. Et cum dico, lege, in his duabus syllabis aliud Græcus, aliud Latinus intelligit. Si-

cut ergo hæ omnes significationes pro suæ cujusque societatis consensione animos movent ; & quia diversa consensio est, diversè movent. Nec ideo consenserunt in eas homines, quia jam valebant ad significationem : sed ideo valent, quia consenserunt in eas. Sic etiam illa signa, quibus perniciosa Dæmonum societas comparatur, pro cujusque observationibus valent. Quod manifestissimè ostendit ritus augurum, qui & antequam observent, & posteaquam observata signa tenuerint, id agunt, ne videant volatus, aut audiant voces avium : quia ista nulla signa sunt, nisi consensus observantis accedat.

RÉPONSE
A M. de Comiers. *

JE ne sais, Monsieur, comment vous l'entendez. Remplir d'injures une lettre de soixante pages, parce-

* Dès que les Illusions des Philosophes eurent paru, M. de Comiers, surnommé l'Aveugle d'Ambrun, qui avoit fait imprimer une lettre dans le Mercure de Mars 1693. en faveur de la Baguette, se crut attaqué par le P. le Brun, & fit imprimer dans le Mercure de Mai une lettre très-vive, où

que vous croyez qu'on vous a dit une dureté, cela n'est nullement dans l'ordre. Vous paroissez ému d'une force qui ne vous laisse garder ni mesure, ni vraisemblance, & qui me mettroit dans un fort grand embarras, si j'avois donné lieu à votre colere. Par bonheur, votre aigreur n'a pour fondement que votre mépriſe. Après avoir dit mon ſentiment ſur tous les ſyſtêmes qui ont paru ſur la Baguette, j'ai ajoûté, *que je n'avois rien à dire ſur les diſcours en l'air que font certains grands parleurs, dont la tête eſt un magaſin de pluſieurs choſes mal digerées, & qu'ils appliquent ordinairement de travers.* Voue avez crû voir votre portrait dans ces paroles: mais je n'ai point de part à l'application que vous avez faite; & ſi vos Lecteurs ne vous ont pas fait prendre le change, vous avez dû voir que cet endroit ne vous regarde point, ni perſonne en particulier, & qu'on ne parle de vous, qu'après avoir fini tout ce qu'on avoit à dire ſur ces ſortes de gens. *Enfin*, ai-je dit enſuite, *il*

les injures tiennent lieu de raiſons. Le P. le Brun fit inſérer cette réponſe dans le Mercure du mois de Juin de la même année. *p.* 202. *& ſuiv.*

y en a qui écrivent, ou pour se divertir, ou pour faire plaisir à quelques personnes, ou pour se décharger vîte des premieres pensées qui leur sont venues dans l'esprit. C'est-là le seul endroit où l'on indique votre ouvrage; & puisqu'il ne paroît pas que cet endroit vous ait fait de la peine, me voilà hors de tout scrupule. Je suis ravi de ne vous avoir donné aucune occasion de chagrin, & je ne laisse pas d'être fâché que vous vous soyez mis en mauvaise humeur, sur un endroit que vous n'avez pû vous appliquer sans vous faire tort. C'est cependant cet endroit que vous répétez si souvent, & qui vous fait dire tant d'injures. Ne craignez pas que je les repousse par d'autres injures. Ce langage m'est inconnu: je sais d'ailleurs à quoi la religion nous oblige en ces rencontres, & je veux oublier tout ce que vous m'avez dit de désobligeant. Puisque vous avouez que vous ne savez qui je suis, il auroit été à propos que vous n'eussiez rien dit de personnel. Si vous avez parlé sur des mémoires, ils sont assurément infideles; je ne m'y reconnois point. Je ne connois point cette personne qui court les Biblio-

theques pour me faire plaisir, je ne sai ni jeu de dez, ni jeu de cartes; & les railleries que vous faites là-dessus ne peuvent me convenir.

N'aurois-je pas aussi droit de me plaindre, de ce que vous vous exercez à deviner sur ce que j'ai dit de quelques Ecoliers de Philosophie? Est-il raisonnable d'en faire l'application à un jeune homme bien élevé, qui est depuis long-temps hors de Philosophie? Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru d'abord devoir vous dire. Je ne voulois pas vous entretenir plus long-temps, parceque, vous voyant si fort en colere, je craignois que vous ne prissiez en mauvaise part ce que je vous dirois dans la suite; mais je fais réflexion que votre émotion est peut-être apaisée, & que le mépris avec lequel vous me traitez doit m'être un engagement à vous répondre, de peur que vous ne preniez mon silence pour un mépris réciproque: je vais donc satisfaire à ce que vous critiquez.

L'endroit que vous attaquez avec le plus de résolution, c'est l'entretien *d'Ariste, de Theodule, & de Ménalque*: Vous ne connoissez point, dites-vous, ces trois Messieurs. *Ils paroiss-*

sent tout d'un coup, comme trois carabins qui tirent leur coup de pistolet, & puis qui se retirent, sans qu'on puisse deviner ni d'où ils viennent, ni où ils s'en vont.

Quoi, Monsieur, un dialogue ne peut-il vous plaire, à moins qu'on ne dise d'où viennent ceux qui parlent, & où ils vont? Si tel est votre goût, je ne sais qu'y faire. En cas que vous fassiez des Dialogues, je consens que vous le suiviez. Vous pourriez peindre ceux qui parlent, décrire tout ce qu'ils ont de particulier, & faire même leur généalogie, que je n'y trouverois point à redire. Agréez seulement que je ne suive pas cette méthode, & que je préfére celle de Platon, de Ciceron, de Lucien, & de tant d'autres qui passent pour bons connoisseurs.

Dans le fond, vous n'exigez pas toujours qu'on dise d'où on vient, ni en quel endroit on se retire. Du moins, ne vous plaignez-vous pas de ce que je n'ai point dit mon logis. Il vous prend seulement envie de demander ce que je faisois dans cette belle conversation avec ces trois Messieurs. *Apprenez-moi un peu*, poursuivez-vous,

quel étoit-là votre perſonnage ; car vous n'y dites pas un petit mot. Vous nous avertiſſez ſeulement qu'Ariſte vous mena chez Theodule. La converſation même s'y échauffa : il n'y a que vous qui êtes-là froid comme un Eſpagnol. A vous voir remuer la tête ſans jamais deſſerrer les dents, on vous prendroit pour une Pagode de la Chine.

A quoi penſez-vous, Monſieur ? Dans un dialogue de douze ou treize pages, je parle juſqu'à ſept fois ; & vous, pour avoir lieu de coudre enſemble quelques quolibets, vous avancez que je ne dis pas un ſeul mot dans cette converſation. Je ſuis ſurpris que, ſur une fauſſeté qui peut être ſi aiſément découverte, vous ayiez pris occaſion de remplir pluſieurs pages de froides railleries. Eſt-ce que vos Lecteurs vous trompent, * ou que, vous croyant offenſé, vous n'avez pas l'eſprit aſſez libre pour écouter ce qu'on vous lit ?

* M. de Comiers étoit aveugle.

Si vous aviez tant d'envie de critiquer ce dialogue, que ne l'examiniez-vous avec attention ? Vous euſſiez vû à la page 290. ligne 26. un *Menalque*, mis au lieu de *Theodule*.

Comme

Comme cette faute dérange tout dans ce Dialogue, vous auriez eu quelque droit d'y faire remarquer du désordre & de la confusion; & je n'aurois répondu à votre critique, qu'en vous priant d'effacer Menalque, & de mettre au-dessus Theodule. Mais, ému au point que vous l'êtes, il n'est pas possible de voir les objets tels qu'ils sont. N'apercevant pas les fautes réelles, vous en croyez voir là où il n'y en eut jamais, & vous portez le trouble jusqu'à m'accuser de garder le silence, lors même que vous attaquez mes propres paroles, dites en premiere personne dans ce Dialogue.

Après qu'Ariste a rapporté ce qui est dit dans la *Physique occulte*, à l'occasion d'un homme égorgé, qui, paroissant la nuit à son ami, vient lui dire qu'on a mis son corps dans un chariot, & que, s'il se rend de bon matin dans l'endroit qu'il lui marque, il y trouvera le chariot chargé de fumier, dans lequel on l'a caché; comme on prétend attribuer à la transpiration insensible & l'apparition & le détail de toutes ces circonstances, surpris d'une explica-

tion ſi hardie, ou plutôt d'une idée ſi extraordinaire, me tournant vers le défenſeur de la Phyſique occulte: *Ah Menalque*, lui dis-je, *que cela eſt admirable ! Des corpuſcules qui viennent dire qu'un homme eſt aux priſes avec ſon hôte, qu'il a été tué, qu'on l'a couvert de fumier, & qu'on le trouvera à la porte !* Rien n'eſt plus clair que c'eſt moi qui parle en cette occaſion, comme en bien d'autres : mais, s'il eſt étonnant que vous ne l'ayiez pas remarqué, il l'eſt encore bien davantage, que vous ayiez voulu relever cet endroit, & que l'Auteur de la Phyſique occulte ne vous en ait pas détourné.

Par un ménagement tout particulier, dont je puis donner des preuves parlantes, j'avois paſſé ſur bien des choſes, & je ne faiſois que gliſſer ſur cette explication, ſans en développer l'abſurdité. Il falloit aſſurément, Monſieur, vous contenter des égards que j'avois eus, & ne pas traiter *de ſoldat armé à la légere, & d'ignorant qui veut faire le bel eſprit*, celui qu'une telle explication fait ſourire.

Croyez-vous qu'il ſoit fort raiſon-

nable de supposer que la transpiration de nos corps va dans un instant faire impression sur nos amis, quoiqu'éloignés de nous ? Une telle supposition peut-elle, à votre avis, être faite par un Auteur qui prétend que la transpiration des hommes demeure fixe en sortant du corps, qu'elle ne s'écarte point, & qu'elle ne peut être portée ailleurs, ni par les vents, ni par les tempêtes, ni par quelqu'autre cause que ce soit ? Et quand il seroit permis de faire deux suppositions si opposées l'une à l'autre, concevez-vous bien que la transpiration de nos corps puisse nous faire voir à nos amis absens, & les avertir de ce qui se passe en nous ? Est-ce que vous êtes bien persuadé que, comme nous pouvons faire entendre nos pensées par nos paroles, nous puissions de même, par la transpiration, donner à nos amis tel avis qu'il nous plaira, ou apprendre, par ce qu'ils exhalent, tout ce qui leur arrive ? S'il vous échapoit jamais de dire que, sans sortir de votre chambre, vous auriez appris des nouvelles par le moyen de certains corpuscules exhalés du corps d'un Nouvelliste qui se promenoit dans le Jar-

din du Palais Royal ; & que vous entrepriſſiez de ſoutenir une imagination ſi chimérique, quelle idée penſez-vous qu'on auroit de votre habileté dans la Phyſique ?

Je n'inſiſterai pas davantage là-deſſus : je me contente de vous renvoyer à Ciceron. Il réfute aſſez agréablement ceux qui oſent faire des ſyſtêmes de cette nature, auſſi-bien que ceux qui penſeroient que les images qui nous viennent en dormant ſont formées par ce qui ſe détache des mêmes corps dont nous croyons voir la figure.

Peut-être vous ai-je déja fatigué ſur cet article : car ſi vous me traitez de *ſoldat armé à la legere*, lorſque j'uſe de quelque ménagement ; toujours porté à critiquer, ſans craindre de vous contredire, vous grondez d'ailleurs de ce que j'entreprends avec trop d'appareil de détruire neuf ou dix ſyſtêmes, & de ce que je parois trop bien informé ſur la matiere en queſtion.

Il faut, dites-vous, *avoir employé quatre ou cinq ans à faire des expériences ſur la Baguette, pour dire ſi poſitivement qu'elle tourne indifféremment*

à des personnes d'un tempérament différent, & aux mêmes personnes, en des temps où la disposition de leur corps n'est pas la même ; qu'elle tourne à l'âge de dix ans comme à celui de soixante, pendant la maladie comme dans une parfaite santé, à jeun aussi bien qu'après avoir mangé.

Non, Monsieur, il n'a pas fallu quatre ou cinq ans pour faire cette remarque : il n'a fallu qu'un demi quart d'heure : car il ne faut pas plus de temps pour lire deux Rélations aussi courtes que le sont celles de Monsieur l'Abbé de la Garde & de Monsieur le Procureur du Roi. Vous deviez faire attention que je ne me sers des paroles citées qu'après ces Messieurs. Ils ont fait ces observations en moins d'une semaine ; & dans les endroits où l'on trouve un grand nombre de gens qui se servent de la Baguette, on peut les faire en moins de deux jours.

Mais à quoi aboutissent les réflexions que vous faites sur ce qu'on avoit traité la question, il y a quelques années ? Quel inconvénient trouviez-vous, qu'après l'avoir examinée il y a quatre ans, & écrit pour lors deux

Lettres ſur cette matiere, on faſſe à préſent imprimer ces deux Lettres, & qu'on montre en même temps les défauts de tous les ſyſtêmes qui viennent de paroître ſur ce ſujet ? Comme l'on m'avoit demandé pluſieurs fois quelque choſe de plus étendu que ce qui eſt dans ces premieres Lettres, peut-être avois-je promis d'y travailler : mais, ſi je n'ai pû m'y déterminer qu'après avoir vû paroître les nouveaux ſyſtêmes, a-t-on quelque ſujet d'y trouver à redire ?

Quel inconvénient trouvez-vous encore, que, pour examiner ce qu'on doit penſer des ſyſtêmes ſur le fait de Lyon, j'examine les circonſtances qui ſe trouvent dans les diverſes Rélations, ou dans les obſervations que nous ont données les Auteurs de ces ſyſtêmes ?

Il y a, dites-vous, *dans toutes ces Rélations des choſes outrées ; il y en a de fauſſes ; il y a des contradictions manifeſtes : & ſurtout cela vous prétendez pourtant décider ce qu'on doit juger de nos ſyſtêmes.* Nos ſyſtêmes ! Eſt-ce que vous en avez fait un, & que vous êtes chargé par les autres Auteurs de plaider la cauſe commu-

ne ? Quoi qu'il en soit, voyez à quoi vous exposez ce que vous m'opposez. Si vous prétendez que ces choses outrées, & ces contradictions manifestes partent de l'ignorance ou de la malice de ceux qui les rapportent, je vous renvoie à Monsieur l'Abbé de la Garde, à Monsieur le Chevalier de Montgivrol, à Monsieur le Procureur du Roi, à Monsieur Panthot, & à Monsieur Garnier : & si les Rélations sont fidelles, comme je ne puis en douter, persuadé de la bonne foi & de l'exactitude de tous ces Messieurs, ces contradictions manifestes se trouvent dans l'usage de la Baguette. Et qu'y a-t-il de plus décisif pour montrer que le mouvement de cette Baguette n'est pas naturel, & qu'il ne peut être que l'effet d'un Esprit capable de mentir & de se contredire ? Qu'on l'attribue à la fourberie des hommes, ou à celle des Esprits déréglés, il m'importe peu. On doit toujours conclure qu'un tel usage ne peut être mis au nombre des secrets de Physique : c'est tout ce que j'ai voulu prouver.

Remarquez, Monsieur, l'usage que j'ai fait de toutes ces Rélations, &

ce que j'ai obſervé dans l'examen de tous ces ſyſtêmes. En examinant un ſyſtême, je ne me ſuis ſervi que des faits & des principes reçus par l'Auteur ; & lorſque j'ai montré qu'il n'étoit pas poſſible qu'on expliquât jamais phyſiquement les phénomenes de la Baguette, je n'ai raiſonné que ſur ces obſervations, rapportées de la même maniere dans toutes ces diverſes Rélations. Ce que j'ai dit eſt aſſez clair ; & je ne crois pas qu'on y oppoſe jamais rien de ſolide.

J'apprends tous les jours que de très-habiles Phyſiciens ſont dans le ſentiment que j'ai ſuivi. Monſieur Chatelain, Docteur en Medecine, dont l'habileté doit vous être connue par ſes ouvrages & par ſa réputation, vient de mettre au jour une diſſertation phyſique, où il prouve fort ſolidement l'impoſſibilité de faire un ſyſtême ſur la Baguette. Et ſi la plûpart des Savans nient abſolument tous ces faits, non-ſeulement ce qu'on raconte d'Aymar, mais généralement tout ce qu'on dit des phénomenes de la Baguette ; c'eſt qu'ils croient impoſſible qu'une Baguette tenue des deux mains puiſſe naturellement ſe mouvoir & ſe

tordre de la maniere qu'on le dit.

Comment osez vous donc traiter de dupes, de visionaires & de mauvais Physiciens ceux qui sont dans l'opinion que j'ai suivie ? Prétendez-vous être en droit de traiter ainsi les Auteurs Jésuites dont j'ai rapporté le sentiment ? Et vous imaginez-vous faire prendre le change au public, en mettant les Jésuites au nombre de ceux que j'attaque ? Je ne pense pas qu'on vous croie. Comme on a sujet de se défier de votre témoignage, on ira consulter la huitieme Lettre des *Illusions des Philosophes sur la Baguette*, & on y verra qu'outre les dix Auteurs Jésuites que je cite, je dis nettement qu'à la réserve du Pere Dechales, qui n'a osé décider, je ne connois aucun autre Jésuite qui n'ait condamné l'usage de la Baguette.

Peut-être après cela ne voudra-t-on pas vous croire lorsque vous dites que j'ai maltraité le Pere Schott dans un feuillet qui ne paroît plus. Mais je veux être votre caution sur cet article. J'avoue donc que, dans le feuillet qui n'a pas dû paroître dès que le livre a été mis en vente, j'ai parlé des ouvrages de ce Pere, comme de

Recueils où l'exactitude & le discernement ne regnent pas toujours : je l'ai dit, & je n'ai pas changé de sentiment. Distinguez bien le Pere André Schott d'avec le Pere Gaspard Schott. Celui-ci est d'un caractere fort différent du premier. Le desir d'imiter le Pere Kirker, dont il avoit été collegue à Rome, lui fit prendre le dessein de ramasser beaucoup de choses sur l'histoire naturelle ; & quoiqu'il fût les Mathématiques, il s'appliqua davantage à compiler beaucoup de choses, qu'à discerner le vrai d'avec le faux. Cent Jésuites vous diront la même chose, & vous avoueront qu'il ne faut pas prendre pour des vérités tout ce qui se trouve dans ses ouvrages.

Au reste, je vous prie de vous accorder avec vous-même sur le sujet de ce Pere. D'un côté vous faites semblant de prendre son parti contre moi, & de l'autre vous le mettez au nombre des *dupes*, *des visionaires*, *& des mauvais Physiciens*. Car, prenez-y garde, Monsieur, son sentiment sur la Baguette n'est point différent de celui que j'ai suivi. Voyez-le dans la source, ou dans ce que j'en ai fidel-

lement rapporté, & faites corriger l'endroit de la *Physique occulte* où il est dit que le Pere Schott a changé de sentiment. C'est une erreur. Il est vrai que, si le passage cité dans la *Physique occulte* étoit fidelle, on auroit sujet de le penser ainsi : mais il est tronqué : on y a retranché un *semper*, toujours, *& qui quidem non persuaserunt* : & cette omission fait tout un autre sens.

Le beau champ qu'auroit eu votre humeur critique, si vous aviez pû rencontrer une telle faute dans les *Illusions de la Baguette !* Par bonheur, il ne s'y trouve rien qui vous ait donné prise ; & vous n'avez pû vous emporter que sur des suppositions & des fautes dont vous êtes vous-même l'Auteur. Souvenez-vous que vous êtes cause que j'ai parlé de cette faute, qu'on pourroit appeller une infidélité ? Elle me détermina à faire un carton ; mais n'osant ouvertement la faire connoître, je me contentai de distinguer *toujours* par un plus gros caractere.

Une autre raison m'engagea à faire ce changement ; c'est qu'il étoit à propos de ne pas parler du Pere Schott

d'une maniere qui eût pû faire de la peine à quelques personnes ; & vous auriez bien dû ne pas révéler ce que j'avois condamné à ne point paroître.

Voilà l'unique changement que j'aie fait. Mais si j'avois pû prévoir que l'endroit que vous vous appliquez vous eût fait de la peine, je l'aurois assurément retranché. J'aurois fais un second carton, prêt à en faire un troisieme & un quatrieme, & à passer l'éponge sur-tout le livre, plutôt que de faire de la peine à qui que ce soit.

Puisque vous avez vû les *Illusions* de si bonne heure, que ne me faisiez-vous dire par le Libraire que vous vous y croyiez maltraité. Un tel avis n'auroit pas été aussi inutile que celui que vous me donnez dans votre Lettre. *Vous ne gardez pas assez*, dites-vous, *la vraisemblance dans vos fictions. Pensez-vous que ce soit une chose bien imaginée que votre Lettre écrite de Paris à un Chanoine de Grenoble, pour l'instruire de ce qui s'est passé dans Grenoble même.*

Je ne sai d'où vient qu'il ne vous paroît pas vraisemblable que j'écrive de Paris à une personne de Gre-

noble ce qui se passa il y a quatre ans dans Grenoble même, & que je lui nomme les personnes qui furent témoins du fait aussi bien que moi. Si cela n'est pas vraisemblable, il est certain que cela est vrai.

La Lettre dont vous parlez & la suivante ont été écrites le mois de Février dernier à Monsieur Lyons, Chanoine de Grenoble. Ces lettres furent lûes par ceux qui y sont nommés; & comme ils savent mieux que vous ce que je devois dire ou taire, le cas de conscience, & les réflexions que vous faites là-dessus sont fort inutiles.

Pour la contradiction que vous croyez voir, vous ne la verrez plus, si vous donnez quelque attention à ce que j'ai dit à la page 360.

En un mot on ne doit jamais se servir de la Baguette, lorsqu'on est persuadé qu'elle ne peut tourner naturellement. Quand on en doute, rien n'empêche de voir l'expérience, & d'en observer tous les phénomenes. Comment s'assurer autrement s'il y a de la fourberie, ou si tout y est physique? Et à l'égard de ceux qui s'en servent communément, pourquoi ne

les porteroit-on pas à demander à Dieu de faire ceſſer ce mouvement, en cas que le Démon y ait part? Prier de cette maniere, ce n'eſt pas tenter Dieu, mais demander ſa protection contre les illuſions du Tentateur.

Pourquoi me demandez-vous qu'eſt-ce que j'entends par les *phenomenes de la Baguette qui ſont ou faux, ou ſurnaturels?* Cette expreſſion ne ſe trouve point dans mes Lettres. Je n'ai donc qu'à vous expliquer ce que j'entends par ſurnaturel; puiſque vous y trouvez tant de difficulté. Je n'entends pas par ce terme ce qui eſt produit par le Démon; mais en général tout ce qui n'eſt pas naturel, c'eſt-à-dire, tout ce qui n'eſt pas fait par une ſuite des Loix que Dieu a établies pour la communication des mouvemens. Quelquefois on reſtraint le terme *naturel*, & quelquefois on lui donne une plus grande étendue. On pourroit abſolument dire que tout ce qui ſe fait par les Anges & les Démons eſt naturel; parceque, s'ils ont le pouvoir de remuer les corps, il eſt auſſi naturel qu'une pierre s'éleve en l'air lorſqu'ils le deſirent, qu'il eſt naturel que nôtre bras ſe remue lorſque nous le vou-

lons. Mais communément on entend par *naturel*, ce qui se fait par la rencontre & le choc des corps, sans que les Anges ou les Démons s'en mêlent. C'est en ce sens que je prends ce terme. Je crois devoir m'arrêter ici. Si j'en disois davantage, j'irois peut-être plus loin que vous ne souhaitez; car vous ne paroissez pas d'humeur à pénétrer un principe, ni à suivre un raisonnement. Je ne puis entrer dans le fond de la question, parceque vous ne l'avez pas touchée; & cette seule raison devroit bien me dispenser de vous faire aucune réponse. Sérieusement, Monsieur, à quoi aboutit tout ce que vous reprenez dans *les Lettres qui découvrent l'Illusion des Philosophes sur la Baguette*? Quand ce que vous avez critiqué ne rouleroit pas sur des fausses suppositions; quand il seroit vrai que j'aurois gardé le silence dans une conversation, ou que j'aurois usé de quelque fiction en écrivant une Lettre, qu'est-ce que cela feroit au point contesté? Il s'agit de savoir s'il est possible qu'un écoulement de petits corps ait fait tourner la Baguette. La question n'est pas embrouillée: elle est réduite à deux

points dans l'examen des ſyſtêmes de Monſieur Chauvin, de Monſieur Garnier, & de l'Auteur de la Phyſique occulte. C'eſt-là où il en falloit venir, & aux réflexions que j'ai faites pour montrer que dans l'uſage de la Baguette il y a des moralités incompatibles avec les cauſes phyſiques.

Ne dites pas, je vous prie, que je ne diſtingue pas aſſez l'uſage que quelques-uns font de la Baguette en dirigeant leur intention, d'avec ce qu'obſervent les autres ſans former aucun deſir. Pour peu qu'on liſe les *Illuſions des Philoſophes ſur la Baguette*, on ſera convaincu du contraire. Il eſt vrai que je montre par des faits inconteſtables que la Baguette s'accommode ſouvent aux deſirs & à l'intention de ceux qui s'en ſervent : mais, lorſque j'examine les trois ſyſtêmes dont je viens de parler, je ne dis pas un mot de l'intention. Je raiſonne ſur les principes des Auteurs mêmes des ſyſtêmes ; & la concluſion que je tire eſt fondée ſur des preuves purement phyſiques. Si l'on ne vient à l'examen de ces diverſes preuves, tout ce qu'on objectera ſera inutile.

Recourir aux injures, & n'opposer que des mots vagues, c'est imiter les défenseurs de l'Astrologie judiciaire, toujours prêts à appeller *dupes* les Auteurs qui ont détruit les principes de cet art chimérique, & qui en ont découvert les illusions & les mensonges. Chicaner sur certaines choses qui ne font rien à la question, c'est perdre le temps, & le faire perdre aux autres. Mais jugeons de ce que vous feriez dans l'examen de la question principale, par ce que vous faites dans tout ce que vous attaquez. Combien de fois avez-vous pris le change? Voyez quelles ont été vos ressources. De fausses suppositions, relevées par de pures badineries. En dis-je trop? N'est-ce pas tout au moins badiner, que de faire un phantôme pour s'en divertir, que de se forger une statue, un muet *qui remue la tête sans desserrer les dents*, pour pouvoir l'appeller *Espagnol*, *Pagode de la Chine*, & tout ce qu'il vous plaît?

Ce qui est assez singulier, c'est qu'avec tout cela vous parlez comme si vous etiez bien redoutable. Que vous êtes heureux d'avoir affaire à une personne qui répond simplement à ce que

vous oppoſez, & qui ſe feroit un ſcrupule de vous attaquer ſur quoi que ce ſoit ! Il ſeroit aſſurément très-facile de vous pouſſer rudement : mais à Dieu ne plaiſe que je prenne ce parti. J'aimerois bien mieux prendre celui de garder le ſilence : il me paroît le meilleur ; & je ne ſais d'où vient que bien des gens ſouhaitent que je vous réponde. La maniere ſimple avec laquelle je le fais ne leur plaira peut-être pas : mais, pourvû qu'elle ſerve à me tenir dans les bornes de la modération, & d'une juſte défenſe, c'eſt tout ce que je cherche.

Il ſeroit à ſouhaiter, Monſieur ; que vous vous fuſſiez preſcrit de telles bornes en compoſant votre Lettre, & que vous euſſiez auſſi fait réflexion qu'on ne doit jamais écrire lorſqu'on ſe ſent émû. Je n'oſerois vous donner des avis : les livres ſaints vous en fourniront d'admirables ; & ſi vous en voulez de moins parfaits, Séneque vous en donnera qui ne laiſſent pas d'être ſalutaires. J'en trouve deux, dans le ſecond Livre de la Colere, dont je crois devoir profiter. Le premier eſt de ramener par de bons offices ceux qui ſe mettent en colere contre nous ; &

le second, de s'éloigner d'eux quand ils veulent nous frapper. Je ne pourrai peut-être faire un usage du premier que par mes desirs : mais j'observerai exactement le second, en gardant le silence, si vous écrivez de nouveau contre moi. *

Lettre touchant la Baguette. *

* Insérée dans le Mercure de Janvier 1693. page 16.

CRoirez-vous bien, Monsieur, que des Savans traitent ici de fable tout ce qu'on a dit de la Baguette? Monsieur le Comte . . . est de ce nombre. On lui persuaderoit plutôt qu'un Bœuf a parlé; & vous allez voir, par une conversation dont je vais vous faire le détail, que le seul récit des faits est capable d'émouvoir la bile de certaines gens.

Comme on lisoit il y a quelques jours en bonne compagnie des Lettres de Lyon, touchant les vols qu'on a découverts depuis peu par la Baguette, voilà tout à coup un Savant qui

* M. de Comiers repliqua dans le Mercure du mois d'Août 1693. On s'est abstenu de publier ses réponses, parcequ'il n'y a pas ombre de raisonnement, & que l'Auteur ne dit que des injures.

hauſſe les épaules, ſe leve, & crie à l'impoſture ! Vit-on jamais, diſoit-il en colere, plus d'extravagance, de crédulité, d'aveuglement ? Quoi, une Baguette découvre les larcins, les voleurs, les meurtriers, fait trouver des tréſors & des ſources ! Notez que ces hommes à Baguette, ces impoſteurs ſont des gueux. Ouï, pourſuivit-il, j'en ai connu un en Normandie : ils n'ont pas de pain, & ils trouvent des tréſors ! Le monde eſt fou : adieu, Meſſieurs je ne veux plus entendre parler de la Baguette.

Jamais homme ne fut plus interdit que celui qui liſoit les Lettres. Tout le monde ſe regardoit ſans dire mot ; & ce ſilence alloit le déconcerter entierement, ſi un autre Savant, moins impétueux que celui qui avoit ſi bruſquement quitté la compagnie, mais vif & ardent, n'eût pris la parole. A-t-on jamais vû, dit-il, de pareilles rodomontades ? Quel entêtement ! Quelle hardieſſe ! S'inſcrire en faux contre des faits dont on n'a point examiné les preuves, & dont de très-habiles gens ont été témoins ! Contre des pratiques connues en mille endroits ! Que veut-il dire avec ſes em-

portemens ? Demande-t-on son avis ? Entend-il ces matieres ? Encore pour Monsieur de . . . , passe qu'il nie le fait : il est Physicien, on le consulte, il ne fait que répondre, aucun système ne le contente : le plus court est de tout nier. Voulez-vous qu'il dise qu'il y a de la diablerie ? Sieroit-il aux Physiciens de..... Permettez-moi de vous interrompre, reprit le sage Mr. de.... vos réflexions sont de fort bon sens. Mais que nous importe de découvrir d'où vient que quelques-uns nient le fait ? Ne fait-on pas bien qu'en semblables occasions il se trouve toujours de gens qui s'obstinent, les uns à croire tout sans discernement, les autres à tout nier sans raison ? Ne nous fâchons point contre ceux-ci : ils sont plus utiles qu'on ne pense à la République des Lettres. Sans eux on ne verroit que conteurs de fables ; & ce n'est pas peu de chose que de diminuer le nombre de telles gens. Pour moi, je n'entends jamais de conte où le merveilleux domine, que je ne sois ravi de rencontrer quelque misanthrope toujours prêt à vous dire en face : cela est faux. On y regarde de plus près, & il en revient ordinairement

quelque avantage. Si l'on peut être témoin du fait, on juge par ſes propres yeux, ou bien on peſe avec ſoin les circonſtances & les diſpoſitions de ceux qui le rapportent. Quand il eſt queſtion, par exemple, de quelque pratique publique; ſi elle eſt répandue en pluſieurs endroits, exercée indifféremment par toutes ſortes de perſonnes, qu'on n'en faſſe ni un myſtere ni un point de Religion, & qu'avec tout cela elle ſe conſerve depuis long temps & faſſe beaucoup de progrès; il eſt moralement impoſſible qu'elle ſoit l'ouvrage de l'impoſture. Cette réflexion, appliquée à la Baguette, ſuffit pour me porter à croire que tout ce que l'on en dit ne ſauroit être faux. J'apprends qu'il n'eſt pas de Province en France, où il n'y ait des gens qui trouvent des ſources par la Baguette. Je ſai que depuis deux cents ans on s'en ſert en Allemagne, & ailleurs, pour découvrir les métaux, & qu'on s'en eſt ſi fort ſervi dans le Dauphiné pour découvrir les larcins & les bornes, que Monſieur le Cardinal le Camus a été obligé d'interdire cet uſage ſous peine d'excommunication. Voyez les Ordonnances, imprimées

chez Pralard. Après cela, comment pourrois-je prendre pour une chimere tout ce qu'on dit de la Baguette? Supposons néanmoins qu'on ne sait rien de tout cela : je dis encore, qu'il n'y a nulle raison de traiter d'imposture ce qu'on écrit de Lyon. Les faits sont attestés par cent témoins habiles, critiques, attentifs ; & les circonstances sont de telle nature, que la fourberie n'auroit jamais pû se soutenir jusqu'au bout. Ne nous mettons donc plus en peine si quelques personnes nient le fait. Occupons-nous plutôt, si vous l'agréez, à chercher la cause d'un phénomene si surprenant.

Je viens, continua-t-il, à l'endroit sur lequel j'ai pris la liberté de vous interrompre. Vous alliez dire, ce me semble, qu'il n'est pas d'un Physicien de recourir à d'autres causes, qu'à des causes naturelles. J'en conviens, si les effets dont il est question en sont une suite. Mais, s'il voit que ces effets ne peuvent être produits en vertu des loix générales du mouvement, ne doit-il pas dire que la cause n'en est pas naturelle? Vous l'avouerez sans doute. Agréez donc que je dise que ce qu'on

rapporte de la Baguette n'eſt nullement naturel : car je vois, ce me ſemble, fort clairement, que cela paſſe les forces ordinaires de la nature.

J'ai lû avec attention les diſſertations qu'on nous a envoyées de Lyon, & j'ai été ravi de n'y trouver ni qualités occultes, ni influences d'étoiles. La matiere ſubtile y voltige agréablement ; les corpuſcules y ſont d'une agilité & d'une ſoupleſſe propre à tout ce qu'on peut deſirer ; le manege qu'on leur fait faire m'a réjouï ; & je voudrois de bon cœur pouvoir être content des ſtations qu'on leur aſſigne, des chemins qu'on leur fait tenir, & de tous les mouvemens qu'on leur donne. Mais comment paſſer tout ce qu'on exige des corpuſcules ? On fait demeurer des mois entiers, tout le long d'un chemin de cent lieues, ceux qui ſe ſont exhalés du corps d'un ſcélérat. On veut qu'ils reſtent ſuſpendus à la hauteur de quatre ou cinq pieds, ſans monter ni deſcendre, ſans s'écarter ni à droit ni à gauche, & qu'ils ſoient toujours prêts à donner ſur une Baguette, pour la faire tourner entre les mains d'un certain homme, toutes les fois qu'il paſſera par

ce

ce chemin. Je ne sais, Messieurs, ce que vous en pensez. Pour moi, j'admire que des gens d'esprit aient avancé des choses dont ils riroient assurément, s'ils ne les avoient dites eux-mêmes : mais on voit bien comment on en vient-là. Persuadé que l'on est de l'action des corpuscules, & frappé par les effets merveilleux de l'aiman. quelque prodige qu'on propose, on le compare dans l'obscurité, on croit voir quelque rapport, on aide aux conjectures, on risque un peut-être, insensiblement on assure; & quand on s'est une fois engagé, on tient ferme, & il n'est plus rien qui étonne. Faut-il expliquer comment la Baguette a pû découvrir le dernier vol dont Mr. de .... lisoit le récit? En trois mots ils croient résoudre la difficulté. Le linge volé, disent-ils, a été d'abord touché par le voleur. Qu'on le porte ensuite par-tout où l'on voudra, il laissera couler le long du chemin quelques-uns des atomes que le voleur lui a communiqués. Ne voilà-t-il pas de quoi faire tourner la Baguette? Que ne se retranchent-ils, interrompit M. l'Abbé de.... au tournoiement de la Baguette sur l'eau & sur les métaux :

leur explication en vaudroit beaucoup mieux ; & vous ne trouveriez pas tant de ridicule dans leur ſyſtême. Vraiment, repartit Monſieur de... ils ne manquent pas d'en venir-là quand on les preſſe. Tantôt ils tâchent de prouver qu'il eſt naturel que la Baguette tourne ſur les eaux & ſur les métaux ; quelquefois ils le ſuppoſent, & ſe contentent de montrer que les autres effets n'ont rien de plus ſurprenant. Ils ne négligent point ce qui peut les favoriſer. Si un ſyſtême ne leur ſuffit pas, ils en prennent pluſieurs ; s'il ſe rencontre dans un fait quelque circonſtance qui les incommode, ils la paſſent ; & avec tout cela, je ſuis très-perſuadé qu'ils n'ôteront jamais tout le ridicule de leurs hypotheſes. Croyez vous, Monſieur, dit-il, en s'adreſſant à Monſieur l'Abbé, qu'il n'y en ait point à ſuppoſer que d'une petite partie de métal, d'une piece de quatre ſols, par exemple, il ſort une aſſez grande quantité de corpuſcules pour tordre une Baguette juſqu'à la rompre, ou à bleſſer les mains de celui qui la tient bien ſerrée ? On trouvera bien d'autres difficultés, ſi on examine avec ſoin toutes les circonſtances. J'attends

l'histoire de tous les usages qu'on a faits, & qu'on fait présentement de la Baguette en Europe; & je vois bien, par ce que m'en a dit un ami de la personne qui travaille à cet ouvrage, qu'il y aura de quoi déconcerter tous les systêmes : mais c'est parler trop longtemps. J'avois seulement résolu de dire que des Physiciens très-éclairés croient qu'il n'y a rien de naturel dans aucun des effets de la Baguette, & qu'ils ne font en cela que suivre le sentiment de l'Auteur de la Recherche de la Vérité, qui le décida ainsi, en répondant à une Lettre écrite de Grenoble depuis plus de trois ans.

On fit paroître quelque empressement de voir ces Lettres, & on en commençoit déja la lecture, lorsque M. de .... après avoir rêvé quelques momens : est-il possible, dit-il, qu'un si habile homme croie qu'il y a de la diablerie dans le tournoiement de la Baguette sur les sources, lui qui creuse si fort dans la Physique, qui admet si difficilement les miracles, qui traite d'illusion presque toutes les histoires des Démonographes, & qui emploie tout un chapitre de la Recherche de la Vérité pour expliquer na-

turellement ce que la plûpart attribuent à la sorcellerie ? Cela me passe. J'irai le prier de me dire ce qui en est : mais que je n'empêche pas la lecture des lettres.

Voilà, Monsieur, tout ce que vous saurez de cette conversation : car ma lettre est déja bien longue ; & je crains que vous n'en soyez ennuyé. Je joins ici les deux lettres. * On m'a dit qu'il y en a à Paris & à Lyon plusieurs copies, & de quelques autres sur le même sujet : mais peut-être n'ont-elles pas été jusqu'à vous. Montrez-les, je vous prie, à notre Illustre. Il verra, dans la Lettre de Grenoble, des particularités dont il sera bien aise d'être informé. Je suis, &c.

* C'est la premiere Lettre du P. le Brun qui est à la page 135. de ce Volume, & la réponse du P. Malebranche qui est à la page 141.

LETTRE

Touchant la Baguette. *

VOus me demandez, Monsieur, quel est mon sentiment sur les lettres qui sont dans le Mercure de Janvier, & qui attribuent à l'opéra-

* Insérée dans le Mercure de Fevrier 1693. p. 236. & suiv. C'est une réponse aux deux premieres Lettres qu'on trouve p. 135. & suiv. de ce Volume, & qui avoient d'abord été insérées dans le Mercure de Janvier de l'an 1693.

tion du Démon les effets de la Baguette. Je vous vais dire en peu de mots ce que j'en pense ; & j'espere vous faire voir, qu'encore que ces lettres renferment tout ce qui se peut dire de plus spécieux, toutefois la décision qu'elles contiennent n'a pas un fondement solide : car, lorsque pour produire un effet on emploie une cause qui a la force & la vertu naturelle de le produire, l'effet n'est pas superstitieux, & ne vient point d'un pacte avec le Démon, pourvû que d'ailleurs on n'ait pas joint à la cause quelque circonstance vaine & inutile. Ceux, par exemple, qui pour se guérir de la morsure d'un chien enragé disent, hax, pax, max : ceux qui pour faire tomber les poireaux leur disent au matin, bon soir, & le soir, bon jour, font des actions véritablement superstitieuses ; parceque ces paroles, qu'ils emploient pour causes, n'ont nulle efficace à l'égard de l'effet. Et si quelqu'un, pour se guérir de la fievre, se servoit de quelques herbes, par la raison que ces herbes auroient été cueillies à jeun, & non pas après avoir mangé, il y auroit de la superstition, à cause de la cir-

conſtance vaine. Mais enfin, s'il n'y a point de ces ſortes de circonſtances, & que la cauſe naturelle qu'on emploie ait la vertu de produire l'effet, il n'eſt point ſuperſtitieux.

C'eſt la doctrine de S. Thomas dans ſa ſeconde ſeconde, queſt. 96. art. 1. & art. 2. Je rapporterai ſeulement ce qu'il dit dans l'art. 2. en répondant à l'objection qu'il s'étoit propoſée. Il dit que, ſi l'on applique ſimplemeut des cauſes naturelles pour la production des effets que l'on croit que ces cauſes peuvent produire naturellement, il n'y a en cela aucune ſuperſtition, ni rien d'illicite ; mais que ſi l'on ajoûte quelques caracteres, quelques paroles, ou quelques autres obſervances, telles qu'il ſoit manifeſte qu'elles n'ont en ſoi aucune force ou vertu pour l'effet qu'on attend ; en ce cas-là, il y a ſuperſtition : bien entendu toutefois que ces ſignes ne ſoient pas des ſignes inſtitués par J. C. ou par ſon Egliſe. Tous les autres Théologiens conviennent avec S. Thomas de cette doctrine.

Or ſuivant cette regle, il n'y a rien de ſuperſtitieux ou de magique dans les expériences qu'on dit que

fait Aymar : car les causes qu'on emploie pour expliquer le mouvement de la Baguette ont la vertu de la faire plier, puisque, pour mettre un corps en mouvement, il suffit d'employer un autre corps qui soit lui-même en mouvement ; & c'est aussi ce qu'on fait. Au surplus, que ce corps en mouvement soit les corpuscules émanés du meurtrier, des métaux, de l'eau, &c. qu'on y joigne, si l'on veut, la matiere subtile ; que ces corpuscules agissent sur la Baguette par l'entremise des esprits animaux, ou des muscles fléchisseurs des doigts ; ou enfin qu'on explique le pliement de la Baguette de quelqu'autre maniere qu'on voudra : on voit toujours qu'on fait mouvoir un corps par un autre qui est en mouvement, & que l'on n'emploie pas ou des figures vaines, ou des caracteres, ou quelqu'autre observance bizarre, & inutile à causer le pliement de la Baguette.

Ces Messieurs ne manqueront pas de me dire, qu'ils ne sont point satisfaits des raisons qu'on a apportées jusqu'à présent. Mais je leur demande, si c'est-là un fondement suffisant pour

attribuer un effet à quelque eſpece de magie ? A-t-on apporté juſqu'aujourd'hui des raiſons qui contentent tout le monde, ſur ce que l'aiman attire le fer ; ſur ce que l'éléphant en furie s'apaiſe en voyant un mouton, & devient auſſi doux que le mouton ; ſur ce que la couleuvre a peur d'un homme nud, & pourſuit celui qui eſt vêtu ; ſur ce qu'une perſonne qui a la jauniſſe en eſt guérie auſſitôt qu'elle voit un loriot ; ſur ce que le loup enroue ceux qu'il regarde le premier ; ſur ce que le coq fait peur au lyon ; ſur ce que la torpille engourdit la main du pêcheur ; ſur ce que le baſilic tue les hommes de ſon regard ; ſur ce que le crapaut fait venir dans ſa gueule la belette malgré qu'elle en ait ? Tous ces effets ſe font donc auſſi par ſorcellerie ? On n'a pas même apporté, ſur les effets les plus communs, des raiſons dont tout le monde ſoit content. Par exemple, ſur la chute des corps peſans, ſur l'émanation de la lumiere, ſur la production de la chaleur, &c, & même lorſqu'il s'agit de dire en quoi conſiſtent ces effets ; quelqu'un le peut-il faire ſi clairement, que tous les

Philosophes acquiescent à son explication ? Ils se font des systêmes différens : ils sont opposés les uns aux autres ; & nul d'eux n'est satisfait des raisons de ses adversaires. Ainsi, dans les principes de nos Messieurs, on devroit rapporter au Démon les effets même les plus communs.

Delrio rapporte qu'on a vû en Espagne certains hommes qu'on appelle *Zahuris*, à cause de leur vûe de lynx. Il dit qu'il en a vû un à Madrid en 1575. & que ces Zahuris étoient en réputation de voir à travers l'épaisseur de la terre les sources d'eau, les trésors & les veines des métaux. Il nous apprend qu'encore que ces effets paruſſent fort surprenans, néanmoins il les explique naturellement, & que plusieurs Philosophes les rapportoient aussi à des causes naturelles. Cet Auteur, dis-je, qu'on n'accusera pas d'avoir douté de l'existence des Démons & des sorciers, est pourtant plus réservé que nos Messieurs, lorsqu'il s'agit du fait, savoir, si tel ou tel effet provient du Démon. Voici comme il parle dans le livre 1. de ses Recherches magiques ch. 5. q. 1. sect. 3. en traitant la question, savoir, s'il est

poſſible de faire de l'or par la Chymie. *Nous ignorons*, dit-il, *les cauſes naturelles de pluſieurs effets, & il ſe peut faire que la cauſe de l'or ſoit du nombre de celles que nous ignorons; & bien que pluſieurs choſes ſe faſſent naturellement, il y a pourtant des gens qui, parcequ'ils ignorent les cauſes, nient le fait, lorſqu'ils ne le ſavent pas avec certitude; ou bien ils ſoutiennent que la choſe n'a pas été faite naturellement.* Ces paroles condamnent ces Meſſieurs. Ils ignorent la cauſe du mouvement de la Baguette; l'explication qu'on leur en donne ne leur plaît pas : cela leur ſuffit pour recourir au Démon.

Valentia dit que, quand bien un effet ſeroit produit hors la ſphere de l'activité de la cauſe, ſi néanmoins quelque Philoſophe diſoit qu'il ignore la cauſe de cet effet, on ne devroit pas juger que l'effet n'eût pas été produit naturellement; attendu que nous ignorons fort ſouvent les forces des cauſes naturelles : & Delrio, après avoir rapporté ce ſentiment de Valentia, ajoûte lui-même, que s'il y avoit entre les Philoſophes diverſité de ſentimens, pour ſavoir ſi cet effet ſe peut

faire naturellement, ou non, l'on ne devroit pas juger qu'il n'eût pas été produit par les forces de la nature. Or les Savans sont partagés sur le sujet de la Baguette : les uns tiennent qu'elle tourne naturellement, les autres que non. Il est donc vrai, que Valentia & Delrio auroient cherché la cause naturelle de ces effets, & qu'ils les auroient rapportés à la Providence de Dieu, & non à la conduite du Diable.

On demeure d'accord qu'il y a, ou qu'il peut y avoir des sorciers, & qu'on peut faire des pactes avec le Diable. Mais l'on doit convenir aussi & observer qu'il n'est pas au pouvoir du Diable de faire ces pactes avec les hommes, toutes les fois qu'il le veut ; & qu'il n'est pas non plus au pouvoir des hommes, de contracter ces pactes, toutes les fois qu'ils le voudroient. Autrement tant de scélérats, qui se font pendre ou rouer, ne s'y exposeroient pas, s'ils pouvoient satisfaire à leurs passions par le secours des Diables. L'Ecriture nous apprend, que le Démon n'eut le pouvoir de tromper Achab, qu'après en avoir reçu la permission de Dieu : elle nous

apprend qu'il n'eut pas non plus le pouvoir d'affliger Job, qu'après que Dieu le lui eut permis : & le même texte nous fait connoître que cette permiſſion, que le Démon obtint, étoit reſtrainte par cette condition, qu'il ne pourroit pas toucher à l'ame de Job. Les Démons que Nôtre-Seigneur chaſſa des corps de deux Geraſeniens ne purent ſe jetter dans les cochons, qu'après lui en avoir demandé la permiſſion, & l'avoir obtenue. Mais il y a lieu de croire que depuis la mort du Sauveur du monde, Dieu accorde bien plus rarement de telles permiſſions au Démon, puiſqu'il eſt dit dans l'Apocalypſe que le Démon eſt lié & garrotté pour mille ans, c'eſt-à-dire, ſuivant les interpretes, depuis la mort de Nôtre-Seigneur juſqu'au dernier temps de l'Antechriſt. Voyons maintenant s'il y a lieu de croire que Dieu ait donné au Démon la permiſſion de faire pacte pour le mouvement de la Baguette.

Suivant les Théologiens, il y a de deux ſortes de pactes ; l'explicite, & l'implicite. L'explicite ſe fait lorſque l'on convient expreſſément, par ſoi ou par autrui, avec le Démon ; ou

bien lorsque l'on fait quelque chose dont on attend un effet que l'on sait certainement provenir du Démon. Estius, en son second livre sur les Sentences, fait tellement fort sur ces paroles, *que l'on sait certainement*, qu'il ajoûte, que celui qui croiroit avec quelque vrai-semblance que la chose se pourroit faire naturellement seroit exempt de superstition, bien que peut-être la chose ne se pût pas faire naturellement.

Le pacte implicite se fait lorsque sans convenir expressément ni par soi, ni par autrui, avec le Démon, & sans qu'on sache certainement que l'effet qu'on attend lui doit être attribué, on pratique cependant des choses avec certaines conditions vaines & inutiles, & qui n'ont point de rapport naturel avec l'effet. Les exemples rapportés ci-dessus doivent suffire.

Il est bien certain, & ces Messieurs en demeurent d'accord, que l'homme à la Baguette n'a fait aucun pacte explicite avec le Démon. Il est même persuadé que les Diables n'ont aucune part au mouvement de sa Baguette. Il a l'approbation de son Curé, & est en bonne réputation auprès des Prin-

ces, & auprès des autres personnes dont il est connu. Il n'y a point non plus de pacte implicite en ce qu'il fait : car le pacte implicite consiste précisément à faire une action, ou vaine en elle-même, ou à laquelle on joint quelques circonstances vaines & inutiles, c'est-à-dire, qui n'ont de soi aucune proportion avec l'effet qui est produit. Or si les choses qu'Aymar pratique étoient de cette sorte-là, il arriveroit que tous ceux qui se serviroient de la Baguette dans les mêmes circonstances, & pratiquant les mêmes choses que lui, contracteroient le pacte implicite avec le Démon, & que par conséquent la Baguette tourneroit entre leurs mains ; ce qui est tellement contraire à l'expérience, que ces Messieurs demeurent d'accord que d'un grand nombre de personnes qui ont fait l'essai de la Baguette, il ne s'en est trouvé que fort peu entre les mains de qui elle ait plié. Cela justifie fort clairement qu'au lieu de recourir à aucun pacte, il faut nécessairement avoir recours à une certaine configuration des pores, à un certain tempérament, ou à telle autre propriété qui ne convient qu'à quelques particuliers.

Il y a plus. La volonté implicite de faire une chose est incompatible avec la volonté explicite de faire le contraire. Dès qu'on renonce positivement à tout pacte, le pacte est ôté & détruit : autrement il faudroit dire, que le Démon peut induire & porter au péché un homme malgré lui, & contre sa propre volonté.

Le Cardinal Cajetan nous apprend dans sa Somme, qu'il fit un jour une expérience à dessein de rompre, pour l'utilité des Fideles, le pacte diabolique. Ce Cardinal dit qu'ayant pris une bague attachée à un fil, il protesta que le verset qu'on récite en cette occasion, il ne le disoit point en intention de faire mouvoir la bague suivant la convention du Diable ; mais qu'il le disoit pour louer Dieu, suivant l'intention du Psalmiste. Et enfin il dit qu'ayant récité le verset, la bague, qu'il tenoit suspendue dans le verre, ne remua point.

Ce fait, que ce Cardinal nous dit qu'il a éprouvé lui-même, nous apprend premierement qu'on peut renoncer au pacte ; secondement, qu'après y avoir renoncé, l'effet ne s'ensuit point, s'il est attaché au pacte ;

troisiemement, que si nonobstant cette renonciation l'effet s'ensuit, il doit avoir une cause naturelle, sauf aux curieux à la rechercher. Or Aymar, & les autres qui se sont servis de la Baguette, & qui s'en servent encore tous les jours pour découvrir les sources d'eau, les métaux, &c. non-seulement ne sont point convenus avec le Démon, & ne l'ont point invoqué; mais ils nous protestent encore, & nous déclarent qu'ils renoncent à tout pacte avec lui, & qu'ils ne font cette action que parcequ'ils la croient naturelle, & éloignée de toute superstition: d'où il faut conclure, que dans le fait dont il est question il n'y a ni pacte explicite, ni implicite avec le Démon.

De quelle force peuvent être après cela les raisons de ces Messieurs? La chose volée, disent-ils, est la même qu'auparavant. Mais l'homme qui vole est-il dans la même tranquillité qu'auparavant, & ne cause-t-il point de changement, tant dans la chose volée, que dans les lieux où il passe? Le chemin est le même avant & après que le maître d'un chien y a passé. Comment se fait-il donc que le chien

choisit si bien ce chemin, & laisse les autres ? Comment se fait-il qu'un bon chien de chasse suive si exactement tous les détours par où le lievre a passé ? Il faut regarder Aymar après un voleur, comme un chien après un lievre ; & il n'y a pas plus de lieu d'être surpris de ce qu'il ne convient pas à toutes sortes d'hommes d'être touchés de la piste ou des corpuscules du voleur, que de ce qu'il ne convient pas à toutes sortes de chiens de chasser le lievre. Il faut penser la même chose des bornes transplantées, que de la chose volée.

Mais comment se peut-il faire, (disent-ils,) que les corpuscules émanés de l'homicide ou du voleur persévérent si long-temps dans l'air, & ne soient point dissipés par les vents ? Je demande aussi pourquoi les corpuscules ou les globules de la lumiere ne sont pas emportés par les vents, & pourquoi la peste persévere si long-temps dans l'air ? Ces exemples, & plusieurs autres qu'on pourroit rapporter, suffiroient pour exclure l'opération du Démon, quand même M. Chauvin n'auroit pas déja répondu à ces difficultés. Mais on pourroit don-

ner une réponſe bien plus jolie, ſi le monde étoit encore d'humeur à ſe vouloir contenter de ces qualités qui ſe perpétuent par propagation dans le ſujet qui ſe rencontre.

L'eau (diſent-ils) qui eſt à découvert devroit agir plus fortement pour le mouvement de la Baguette, que non pas l'eau qui eſt cachée ſous terre. Mais leur même raiſon prouve que l'aiman qui eſt tout à découvert devroit agir plus fortement que lorſqu'il eſt armé. Ce ſeul exemple fait voir l'inutilité de l'objection, & nous montre qu'il faut recourir aux conjectures, & non au Démon. Ne pourroit-on point dire que les vapeurs de l'eau n'ont leur force pour l'effet dont il s'agit, que parcequ'elles entraînent avec elles certaines terreſtréités, ou parcequ'en traverſant les pores de la terre, elles prennent certaines autres modifications que n'ont point les vapeurs de l'eau qui eſt à découvert? Meſſieurs Chauvin & Garnier, & les autres qui ont poſé des ſyſtêmes pour l'explication de ces expériences, ont déja répondu aux principales difficultés. Mais il ne s'enſuit nullement que ceux qui ne ſe trouveront pas ſatisfaits

ni de ces systêmes, ni des réponses, aient plus de droit de recourir au Démon dans cette occasion, que dans l'explication de tous les autres effets de la nature, qui se passent en nous, ou hors de nous.

Delrio auroit eu bien plus de raison d'accuser de sorcellerie Avicenne, Alkindus, Paracelse, Pomponace, André Catanée, & d'autres, qui soutiennent que la force de l'imagination est telle, que non-seulement elle peut fasciner des personnes fort éloignées, ou leur procurer la guérison, mais encore remuer les corps, exciter des tonnerres & des pluies. Cependant il ne traite pas de la sorte ces Auteurs. Il dit seulement que l'opinion contraire est plus commune parmi les Théologiens, & il tâche même de concilier les deux sentimens, en disant qu'il est vraisemblable que la force de l'imagination peut causer quelque changement dans les corps extérieurs, pourvû qu'ils ne soient pas trop éloignés ; & il apporte cette raison : qu'il se peut faire que les effets de l'imagination soient du nombre de ceux dont nous ignorons les causes.

Y auroit-il raison encore, après tout cela, d'attribuer à libertinage l'essai que font les Physiciens d'expliquer par des causes naturelles les effets de la Baguette ? N'est-ce pas au contraire un libertinage, & une espece d'idolatrie, d'attribuer au Démon les effets de Dieu & de la nature ? C'est manquer de reconnoissance, & ôter au premier Estre ce qui lui appartient, par le titre de sa souveraineté ; & ce n'est point juger à l'antique (pour me servir des termes de ces Messieurs) car l'ancienneté est pour Dieu, pour la nature & pour la vérité. Le Démon est postérieur ; il n'en est que le singe, & le prestigieux imitateur. Les Physiciens ne font ici que faire mouvoir un corps, tel qu'est la Baguette, par un autre corps qui est en mouvement. C'est ainsi qu'on a toujours raisonné ; & c'est une nouveauté que de ne pas penser de la sorte. Aussi ces Messieurs ne parlent qu'avec scrupule, & ils ne prétendent pas, disent-ils, que leurs conjectures soient regardées comme des démonstrations. Pourquoi donc traiter de chimeres, de libertinage & d'impiété, le sentiment contraire au leur ? S. Thomas n'a-t-il pas averti

qu'un effet n'est superstitieux que lorsqu'il est tel, qu'il est manifeste que la cause qu'on emploie pour le produire n'a aucune force & efficace pour cela ?

Quelle application peut avoir au fait présent ce qu'ils disent de *l'Artocrate*, de la *Rabdomantie*, & des verges dont se servent quelquefois les Magiciens dans leurs superstitions ? ces Messieurs pouvoient joindre à ces exemples la *Lithomantie*, *l'Omphalomantie*, *l'Inomantie*, & cent autres manieres de divination. On trouvera dans toutes ces especes le véritable caractere de la superstition. On trouvera qu'avec les Baguettes, ou avec les autres choses naturelles dont ces Magiciens se servoient, ils joignoient quelques paroles, ou quelques circonstances, ou enfin quelques autres signes qui n'ont aucune proportion, aucun rapport avec l'effet qu'ils vouloient produire. Qu'on lise ce que dit Rodiginus de cette Rabdomantie, après Herodote & Strabon, on y trouvera la vérité de ce que j'avance : car enfin, de vouloir faire passer pour sorciers tous ceux qui se servent de verges & de bâtons, c'est vouloir

accuſer de ſorcellerie les bedeaux de nos paroiſſes, & cent autres perſonnes qui ſe ſervent de ces choſes pour quelques marques de diſtinction de leurs charges, ou de leurs emplois; ſans parler de Moïſe, qui s'eſt ſervi de verges pour confondre les Magiciens, & pour tant d'autres effets merveilleux, en Egypte, & dans le déſert; & c'eſt à raiſon du mauvais uſage des verges, & à raiſon des paroles & invocations diaboliques qui ſe rencontrent dans la Rabdomantie, que l'Ecriture & S. Jerôme la condamnent, & que nous la condamnons auſſi.

Quant à ce qu'on dit, que des gens du Nord vendent des caracteres pour réuſſir en différens métiers, & du vent pour aller ſur mer du côté qu'on veut, qui doute que dans ces occaſions il n'y ait de la Magie, ou de la tromperie? Car, je vous prie, quel rapport y a-t-il entre ce qu'ils vendent & ce qu'ils promettent? Pour ce qui eſt des Suédois & des Allemans, qu'on dit qui trouverent, en ſe ſervant de Baguettes, les tréſors cachés; il n'y avoit dans ce fait-là que pillage, ſans Magie ni ſuperſtition, pourvû qu'ils ne ſe ſerviſſent de ces Baguettes que

de la maniere que s'en sert Ayma r. Mais (disent ces Messieurs) d'où vient que la Baguette tourne entre les mains de certaines personnes seulement ? J'ai déja dit que cela doit être attribué à l'organization, ou propriété particuliere qu'ont ces personnes-là, de même que d'autres hommes ont d'autres propriétés singulieres qui font qu'ils sont capables de certains effets particuliers. Saint Augustin, dans le livre 14. de la Cité de Dieu, chap. 24. dit qu'il y a des hommes qui ont des propriétés naturelles d'autant plus surprenantes, qu'elles sont rares & tout-à-fait différentes de celles des autres hommes; ce qui est cause qu'ils font de leur corps, comme il leur plaît, de certaines choses que les autres ne peuvent du tout faire, ni même croire qu'elles soient possibles. Il y en a, dit-il, qui remuent les oreilles, ou toutes deux ensemble, ou l'une après l'autre, sans remuer la tête; & d'autres, sans la remuer aussi, qui font descendre sur leur front toute la peau de leur tête & les cheveux qui y tiennent, & la remettent, comme ils veulent, en son premier état. Il y en a qui imitent & expriment si parfai-

tement la voix des oiſeaux & des autres animaux, qu'il eſt impoſſible de n'y être pas trompé, à moins que de les voir faire. Il y en a d'autres qui avalent une incroyable quantité de choſes toutes différentes, & qui, en reſſerrant tant ſoit peu leur eſtomac, rejettent toute entiere, comme d'un ſac, celle qu'il leur plaît. Saint Auguſtin rapporte au même endroit beaucoup d'autres choſes encore auſſi ſingulieres ; & de nos jours, nous avons vû le buveur d'eau, & l'avaleur de cailloux. Albert le Grand rapporte qu'en Allemagne il y eut deux freres, dont l'un avoit telle vertu, qu'en paſſant auprès des portes les mieux fermées, & y préſentant le côté gauche, elles s'ouvroient ; & l'autre avoit la même vertu dans le côté droit. Ces exemples, & beaucoup d'autres que je pourrois rapporter, juſtifient ce que j'ai dit de la propriété particuliere de ceux entre les mains de qui la Baguette tourne. Je ne laiſſerai pas de vous faire remarquer, Monſieur, que ſous prétexte de quelques expériences qui ont été faites par Aymar & quelques autres, on en ajoûte un grand nombre d'autres, qui ſont ou fauſſes, ou très-douteuſes. On

On n'a point donné, disent-ils, une raison générale de tous les effets de la Baguette. Je demeure d'accord que la cause qui ne satisfera pas à tout ne sera pas suffisante. Il y a des Physiciens qui, en posant des systêmes, ont déja donné des raisons de tous les mouvemens de la Baguette: mais pour moi, qui n'entreprends ici que d'en éloigner le Démon, je dis que l'insuffisance des raisons devroit seulement inviter ceux qui n'en sont pas satisfaits à en chercher de meilleures; puisqu'il est certain, comme on l'a déja montré, qu'il doit y avoir une cause naturelle de ces effets. C'est ainsi que ceux qui ne sont pas contens de ce qu'on a dit jusqu'à présent sur le retour des fievres intermittentes, sur le flux & reflux de la Mer, &c. tâchent de trouver quelque chose de nouveau : mais ils ne s'avisent pas de recourir au Démon. Pourquoi donc, disent ces Messieurs, Aymar n'a-t-il découvert son talent qu'à l'âge de vingt-six ans? On pourroit demander aussi, d'où vient qu'on a été si longtemps à trouver la poudre à canon, la circulation du sang, &c. Si Aymar avoit connu son talent à l'âge de vingt

ans, ou même de quinze, ces Meſſieurs n'auroient-ils pas fait la même queſtion ? Et ainſi, pour les contenter, il faudroit qu'il l'eût découvert dans le ſein de ſa mere. Et que ſait-on encore, s'ils n'auroient pas prétendu qu'il y eût dans ce fœtus quelque opération de Python ? Voilà, Monſieur, ce qui m'eſt venu d'abord en penſée, en liſant les Lettres de ces Meſſieurs. Mandez-moi, à votre tour, votre ſentiment ſur la mienne.

LETTRE DE M. *** A MONSIEUR....

Sur l'avanture de Jacques Aymar. *

VOus avez raiſon, Monſieur, de penſer qu'il n'y a perſonne qui puiſſe vous faire un récit plus ſincere & plus juſte touchant la Baguette de Jacques Aymar, que moi, puiſque j'ai été l'un de ceux que l'on a commis pour faire un rapport exact de tout ce que je verrois faire à ce Villageois. Il y a tant de perſonnes qui ſont té-

* Cette Lettre eſt inſérée dans le Mercure d'Avril 1693. page 263. & ſuiv.

moins des faits que je vais vous rapporter, qu'on peut dire qu'ils sont d'une notoriété publique. La réputation que Jacques Aymar s'étoit acquise étoit venue à un si haut point, qu'à moins d'un examen très-particulier, & d'une exactitude telle que S. A. S. Monsieur le Prince a eue pour connoître la vérité, l'on seroit encore dans l'erreur.

Aymar s'étant rendu à Paris sur les ordres de M. le Prince, S. A. S. le fit mettre chez M. Peyra, Concierge de l'Hôtel de Condé; & après l'avoir laissé reposer quelques jours, Elle voulut éprouver son savoir-faire. Voici l'ordre qu'on garda, pour s'éclaircir de ses talens merveilleux. La premiere épreuve fut dans un cabinet où il y avoit de l'argent en plusieurs endroits. Ce qu'il fit n'ayant pas plu, il dit que l'or dont tout le cabinet étoit orné, brouillant sa Baguette, l'empêchoit d'agir; & cela donna occasion de faire cette autre épreuve. L'on fit faire plusieurs trous dans le jardin: on mit de l'argent dans un de ces trous, de l'or dans un autre, de l'argent & de l'or dans un troisieme, du cuivre dans un quatrieme, & des

pierres dans un cinquieme. L'on vouloit voir en même temps, si ayant deviné les métaux par sa Baguette, il pourroit aussi les distinguer. Mais, loin de distinguer quelque chose, il donna dans le trou des pierres, & une autresois dans un trou où l'on n'avoit rien caché. S. A. S. eut ensuite beaucoup de peine à retrouver l'or & l'argent, ne se souvenant plus où il avoit été mis.

Le prix de deux petits flambeaux qu'on rapporta à Mademoiselle de Condé, & qu'elle donna aux pauvres, mit Aymar en quelque réputation. Voici comment cela se passa. La Baguette tourna dans le cabinet, & après avoir fait plusieurs tours dans l'Hôtel, même à la cour des écuries, il fit passer le voleur par la porte de ces mêmes écuries qui est toujours fermée, & qu'on n'ouvre presque jamais que pour laisser passer le fumier. Il alla vis-à-vis du cheval de Bronze, sur le quai, chez un Orfevre, au coin de la rue de Harlay; & comme il étoit tard, on remarqua la maison, & Monsieur le Prince y envoya le lendemain avec de pareils flambeaux, disant que l'Orfevre en devoit avoir

acheté de même, & qu'on les avoit volés. L'Orfevre dit qu'il n'avoit aucune connoissance de cela, qu'il pourroit les avoir achetés sans rien craindre, & en donna les raisons. Cependant le lendemain on en redonna l'argent; & comme on en porta plus que les flambeaux ne valoient, & que les Orfevres en savent le juste prix, on croit qu'Aymar lui-même avoit envoyé l'argent, afin d'avoir de la réputation, & le regagner au centuple : car l'argent qui a été rapporté n'est que douze écus neufs, qui excedent pourtant le prix des flambeaux, qui n'étoient que de vingt huit francs.

Il fut appellé à l'Hôtel de Guise, & dit à Madame la Ducheſſe d'Hanover, après plusieurs cérémonies mystérieuses, à son ordinaire, que le voleur qu'on cherchoit avoit passé par la grande porte. Il fit tourner la Baguette au buffet à cause de l'argent; & elle ne tourna point sur une manne qui en étoit pleine, parcequ'elle étoit couverte. Ayant aperçu un peu de dorure au bas d'un siege, il fit encore tourner sa Baguette, & voulut persuader que c'étoit de cette dorure dont elle prenoit ce mouvement. Il

entra enſuite dans un cabinet où tous les ſieges ſont dorés, mais couverts de houſſes juſqu'en bas; & la Baguette ne tourna point, non plus que ſur un grand chandelier à bras d'argent, ſous lequel il étoit, & auquel il ne prenoit pas garde. Faites réflexion, Monſieur, que je ne vous dis rien dont des Princes & des Princeſſes, & une infinité d'autres perſonnes ne ſoient témoins.

Pour retrouver une aſſiette qui avoit été volée à M. de Gourville, il fit paſſer le voleur à travers la Foire; & après avoir conduit ceux qui l'accompagnoient juſqu'à la derniere maiſon du côté des Incurables, il dit qu'il falloit aller à Verſailles. Vous remarquerez que l'aſſiette ayant été volée au mois d'Octobre, la Foire, au travers de laquelle il faiſoit paſſer le voleur, n'étoit pas ouverte en ce temps-là.

Voici ce qui s'eſt paſſé à Chantilly. Monſieur le Prince voulut ſavoir qui avoit volé les truites d'un baſſin. La Baguette tourna ſur pluſieurs endroits de ce baſſin, pour marquer que ce n'étoit pas par un ſeul qu'on avoit volé les truites. La Baguette con-

duisit Aymar & sa compagnie à une petite maison, & montra les lieux où elles avoient été mangées. Elle ne tourna pas pourtant sur les personnes qui étoient présentes : mais un de la maison qui étoit absent, sitôt qu'il le sut, alla trouver Jacques Aymar pour se faire déclarer innocent par la Baguette. Aymar qui étoit pour lors couché, & qui se disoit fort las, ayant été obligé de se lever par l'importunité de cet homme, prit sa Baguette, & elle tourna ; ce qui l'obligea de prendre la fuite, dans la crainte qu'on ne prît cela pour une conviction. L'on fit ensuite monter le premier payſan qu'on rencontra, & l'on dit à Jacques Aymar qu'il y avoit une personne dans la compagnie que l'on soupçonnoit du vol des truites. Il fit tourner un peu sa Baguette sur cet homme, & dit qu'il n'avoit point servi à voler les truites, mais qu'il en avoit mangé. Enfin, pour le mieux pousser à bout, l'on prit un garçon d'environ douze ou quatorze ans, & M. de Vervillon insinua doucement, comme en confidence, à Jacques Aymar, que c'étoit le fils de celui qui s'étoit enfui. Aymar ne fit pas semblant de l'entendre ;

mais il lui fit tourner la Baguette d'une rapidité merveilleuse, & dit qu'il avoit volé & mangé les truites. Remarquez qu'il n'y a qu'un an que ce garçon demeure à Chantilly, & qu'il y en a plus de sept que les truites ont été volées. Il y a d'autres circonstances en ces faits, mais toutes à la confusion de Jacques Aymar.

L'on voulut éprouver s'il avoit quelque habileté pour connoître les eaux & leurs sources, qu'une infinité de gens se vantent de découvrir: mais dans cette recherche de l'eau, il passa trois fois sur la rivierre de Chantilly qui est cachée par une voute de pierres, & par de la terre & des arbres qui sont dessus, sans que la Baguette tournât. On lui dit même, lorsqu'il étoit sur cette riviere, de prendre garde s'il ne trouvoit point d'eau: tout cela fut inutile: la Baguette ne tourna point. M. Bussiere, qui étoit présent, lui demanda si les yeux lui servoient pour deviner les endroits qu'il venoit de marquer à une allée où il disoit qu'il y avoit de l'eau; & Aymar ayant répondu que non, on lui dit qu'il ne pouvoit pas donner un témoignage de sa sincérité qui plût davantage à

M. le Prince que celui qu'on lui alloit proposer. C'étoit qu'on lui banderoit les yeux, & qu'après cela on verroit si la Baguette trouveroit les mêmes endroits. Mais il ne voulut pas se soumettre à cette épreuve. On lui demanda aussi comment, en cherchant des sources & de l'eau, il distingueroit l'or & l'argent, s'il en rencontroit. Il répondit que son intention suffisoit pour ne s'y pas méprendre.

M. Goyonot, Greffier du Conseil, par ordre & de concert avec S. A. S. feignit qu'on l'avoit volé, & fit casser un panneau de vitres. Aymar, qui fût appellé, fit tourner la Baguette sur la table, & sur la vitre cassée, sans qu'elle tournât sur l'escalier. Il la fit tourner au-dessous de la fenêtre, dans la cour, & dit que le voleur n'avoit point passé sur l'escalier, mais que le vol avoit été fait par la fenêtre & la cour; & continuant de poursuivre ce vol chimérique, il auroit trouvé sans doute un voleur : mais on se contenta de lui demander par où avoit été le voleur après qu'il étoit sorti de la maison. Il dit que c'étoit à droite, parceque sa Baguette tournoit par-là, & ne tournoit point du tout à gauche.

Monſieur le Prince, étant informé du fait par M. Goyonot, fit venir chez lui ce galant homme; & vous pouvez penſer comment il y fut traité.

M. Peyra, Concierge, vous témoignera qu'Aymar alla chez un parent de M. de la Fontaine, Maréchal des Logis du Régiment des Gardes, où l'on avoit forcé une armoire, & volé huit cents livres. Ce fourbe fit pluſieurs tours pour découvrir le vol; & comme il croyoit que c'étoit un vol feint, comme celui de M. Goyonot, la Baguette ne tourna en aucune ſorte. Ainſi ne tournant point à de véritables vols, & tournant à des vols feints, on n'en ſauroit conclure autre choſe, ſinon qu'il la fait tourner comme il lui plaît. Tout le monde la fait tourner auſſi, pour peu qu'on veuille s'en donner la peine. Il ne faut que prendre deux plumes neuves, attachées par une ficelle du côté qu'on les taille, une en chaque main, & les plier, & les écarter, pour les obliger à faire reſſort & à ſe mouvoir. Vous en verrez un modele imparfait qui ne laiſſera pas de vous ſurprendre.

Un jeune homme, dans le doute que ſa maîtreſſe fût ſage, différoit

toujours à se marier. Il alla consulter l'homme à la Baguette, pour savoir de lui si elle n'étoit point galante. Aymar reçut deux écus que lui donna ce jeune homme, & dit ensuite au valet de chambre de M. Briol, que ce n'étoit pas assez qu'il eût été payé de l'amant, qu'il le vouloit être aussi de la maîtresse, & qu'il iroit la trouver pour l'avertir qu'il savoit de ses nouvelles, & qu'il falloit qu'elle lui donnât de l'argent, si elle vouloit qu'il dît qu'elle étoit sage.

Peut-être pensez-vous que je vous écris une comédie pour vous divertir. Non, Monsieur, ce sont des faits certains dont je vous fais part. J'aurois bien d'autres choses à vous dire, qui sont aussi vraies & plus surprenantes, si je vous parlois de l'infidélité des maris & des femmes que la Baguette connoît, & des innocens qui ont été accusés & mis en prison par la Baguette, & que les vrais coupables ont justifiés ensuite. Il y a des scélérats d'une nouvelle espece, qu'on prend pour d honnêtes gens, & qui entrent en commerce avec Aymar. Ils indiquent les chemins, & font arrêter la Baguette par des mines, des gestes,

& des paroles mêmes, aux lieux où ils veulent. Ce que j'ai à vous dire sera le sujet d'une autre lettre.

M. Ferrouillard, Marchand de draps de la rue des Mauvaises-paroles, appella Jacques Aymar le soir avant son départ, dans la pensée qu'il pourroit lui faire recouvrer quatre ou cinq pieces de drap qu'on lui avoit dérobées. Pour l'engager à cela, il lui donna un habit, qu'Aymar fit porter par provision à l'Hôtel de Condé. La compagnie fut nombreuse, plusieurs voisins ayant voulu voir ce qu'il feroit. Messieurs Renier, Tourton, du Chaisne, Mortier, & autres en étoient. La Baguette les conduisit aux Jésuites par la Greve, à Piquepuce, à Montreuil; & comme il falloit se reposer & manger, on dit à Aymar, dans un lieu où l'on s'étoit arrêté, qu'on lui donneroit quatre louïs d'or, pourvû qu'il fit tourner sa Baguette à un demi pied de ces louïs, dans un espace de seize pieds en quarré où on les avoit cachés. Il refusa le parti; & comme il étoit fort tard, il dit qu'il viendroit reprendre la piste le lendemain. Il la reprit en effet, après qu'il se fût débarrassé de ceux qui l'accompagnoient

& mena M. Ferrouillard jusqu'à Neuilly, après quoi il s'en alla. Ainsi le Marchand perdit son habit, & fit inutilement pour cinquante francs de dépense. Je crois qu'il n'en faut pas davantage pour vous convaincre qu'Aymar est un fourbe. On m'a dit que la Baguette tourne par le ressort que fait chaque branche en la courbant, comme deux forces qui se balancent; & qu'un mouvement insensible du poignet les détermine de telle sorte, que les mains sont comme deux pivots immobiles.

L'on pensoit que la crainte de l'homme à la Baguette pourroit retenir les petites gens à l'Hôtel. Cependant, dans le temps même que ce fourbe y a été, l'on a volé impunément aux Ecuries de S. A. S. la valeur de cent écus, sans qu'il ait pû rien trouver. Vous en apprendrez encore davantage par la copie de la lettre que vous allez lire. Elle est de M. Robert, Procureur du Roi au Châtelet de Paris, & adressée au Pere Chevigny, son oncle, Assistant du Pere Général de l'Oratoire.

LETTRE *

De M. Robert, Procureur du Roi au Châtelet de Paris.

Au R. P. Chevigny ſon Oncle, Aſſiſtant du Pere Général de l'Oratoire.

IL eſt vrai que ſur toutes les merveilles qu'on diſoit de Jacques Aymar & de ſa Baguette, Monſieur le Prince a eu la curioſité de le faire venir à Paris. Quand il y fut arrivé, par ſon moyen, ou à ſon occaſion, on rapporta le prix de deux flambeaux d'argent qui avoient été volés il y a deux ans. Monſieur le Prince me fit l'honneur de m'en parler, non pas comme croyant le ſecret de Jacques Aymar, mais comme en doutant, & voulant en éclaircir la fauſſeté ou la vérité. Je pris la liberté de dire à S. A. S. que je ne croyois point du tout l'habileté de cet homme; que c'étoit aſſurément une bête, ou un fripon; & qu'encore qu'il y ait dans la nature bien des ſecrets dont nous ne connoiſſons pas les cauſes, & dont les effets paſſent nos raiſonnemens &

* Inſérée dans le Mercure d'Avril 1693. page 227. & ſuiv.

nos lumieres, néanmoins ce que disoit Jacques Aymar étoit porté trop loin pour être véritable. J'ajoûtai même, qu'il n'étoit pas permis de douter sur ces matieres, & que toutes les folies qui sont faites tous les jours par les gens qui cherchent les trésors cachés, & d'autres choses, par le moyen des Esprits, & par tous les chercheurs des secrets, n'étoient point faites par des gens persuadés, mais par des gens qui doutoient; & qu'ainsi, pour éviter ces inconvéniens, il falloit être ferme à rejetter toutes ces visions, & à ne les point croire. J'offris à S. A. S. pour la détromper, de la mener avec Jacques Aymar en des lieux où des hommes avoient été tués, & dans lesquels il s'étoit commis des vols; & lui dis, que comme on savoit où étoient les coupables, & les chemins qu'ils avoient tenus depuis qu'ils avoient tué ou volé, nous connoîtrions avec certitude quelle étoit la vertu de la Baguette. J'eus donc l'honneur de l'accompagner dans la rue saint Denys, en un lieu où un Archer du Guet avoit été tué de quinze ou seize coups d'épée par des gens qui avoient été menés depuis au Châtelet.

Jacques Aymar passa deux ou trois fois sur le lieu ; & elle ne tourna jamais. Il dit pour s'excuser, qu'elle ne faisoit point d'effet pour le meurtre commis par un mouvement de colere ou d'yvrognerie, mais seulement pour des assassinats prémédités, commis avec cruauté, pour voler ; & qu'en toutes sortes de crimes, elle cessoit de tourner quand les coupables les avoient avoués, bien qu'ils ne fussent pas encore punis. Vous jugez bien quelle considération on doit faire sur ces sortes de distinctions. Mais, afin qu'il ne restât plus aucune difficulté, j'eus l'honneur de mener Monsieur le Prince dans la rue de la Harpe, en un lieu où je savois qu'il avoit été commis un vol, au moment duquel le voleur avoit été trouvé en flagrant délit, saisi de la chose volée, & mené au Châtelet, où néanmoins il nioit le fait, quoiqu'il fût chargé & convaincu par plusieurs témoins. Mais la Baguette ne tourna point encore ; & Jacques Aymar n'en put donner aucune raison. Voilà tout ce que je sai de l'affaire. J'ai ouï dire que depuis en plusieurs autres expériences, faites à Versailles & à Chantilly, la Baguette n'a pas

été plus heureuse ; que même Jacques Aymar avoit été convaincu de supposition, & l'avoit avoué : mais je ne le sais que par le bruit commun ; n'ayant pas cru devoir prendre aucun soin d'une pareille fadaise, qui marque combien les hommes sont faciles à donner créance aux choses nouvelles, & qui leur paroissent extraordinaires. Je suis, &c.

Je vous dirai pour conclusion que S. A. S. veut bien qu'on assure le Public, pour le détromper, que la Baguette de Jacques Aymar n'est qu'une pure illusion, & une invention chimérique. Ce sont des paroles de Monsieur le Prince.

LETTRE *

* Tirée du Mercure de Juillet 1693. page 26. & suiv.

De Monsieur de Malbosquet.

A M. DE V. L. R. O. D.

Sur le Traité de la Physique occulte.

COmme la vérité n'est point de ce monde, & que l'imagination, son ennemie irréconciliable, l'en a bannie, ne soyez pas surpris, Monsieur,

si peu de personnes peuvent aborder dans cette heureuse région où elle habite. Le chemin qui y conduit est fort étroit ; & la plûpart ne font pas les recherches qui sont nécessaires pour le trouver. Au contraire, celui qui conduit à l'erreur est large & fort spacieux ; & les hommes, charmés des fantômes de leur imagination, y courent en foule. Les disputes qui se sont élevées depuis sept ou huit mois, & la bizarrerie des sentimens des hommes au sujet de ce fameux Devineur qui fait tant de bruit dans le monde, sont une preuve convaincante de ce que je vous dis, quoique je ne vous apprenne rien de nouveau là-dessus. Tout le monde discourt de la Baguette, tous les Philosophes en disputent, chacun selon son humeur, selon son caprice, & selon la passion qui le transporte. Il n'y a pas jusqu'au moindre Physicien qui n'ait paru sur le théatre, pour nous débiter ses sentimens sur cette matiere. Tous néanmoins ont pris des routes si différentes & si écartées, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ont tous échoué jusqu'à présent dans les écueils ténébreux de l'erreur. L'un a pris la route du Ciel, pour chercher dans le

mouvement des Astres, & dans leur conjonction, ce qu'il ne pouvoit trouver sur la Terre, ou, pour mieux dire, dans le plus secret de lui-même. L'autre a eu recours aux esprits que les meurtriers transpirent, & après leur avoir donné une force mouvante toute extraordinaire, il les a introduits jusques dans le fond des fibres des mains, où, supposant qu'ils produisent des mouvemens convulsifs, il s'est imaginé avoir donné au public la plus belle méchanique qui fut jamais : mais il n'a eu garde d'appliquer son système à la découverte des eaux, des chemins perdus, & des bornes des champs, parcequ'il sentoit bien que les vapeurs froides & humides de l'eau étant d'une nature toute opposée à celle des esprits meurtriers, n'étoit pas propre à produire de grandes fermentations, & qu'il auroit fallu bâtir un autre système, & en faire autant de particuliers qu'il y a de phénomenes différens à expliquer dans la fameuse question de la Baguette. Celui-là, s'arrêtant au mouvement des vapeurs & à la disposition du corps de Jacques Aymar, nous a donné un système plus étendu & plus raisonnable que tous

ceux qui l'ont précédé. Celui-ci enfin nous a exposé une Critique sincere de tous les livres qui se sont faits, & il ne critique rien moins que ce qu'il falloit critiquer. Il s'amuse même à des choses peu utiles par rapport à la question : car, prenez garde à ceci, Monsieur, à quoi bon chicaner M. Regis & son analytique disciple sur ce qu'ils disent de l'union de l'ame & du corps ? Pourquoi faire un procès à M. Descartes, sur ce qu'il a défini l'esprit de l'homme un être pensant, sans nous parler du rapport que cet être a avec le corps. Ceux qui entendent la doctrine de ce grand homme, & qui ont lû la seconde de ses méditations métaphysiques, jugeront si l'Auteur de la Critique sincere a raison dans cet endroit. Mais ce n'est pas-là ce que vous attendez de moi. Je dois vous rendre compte de ce que je pense du Traité de la Baguette, fait par M. de Vallemont. Après avoir examiné la moitié de ce livre avec beaucoup d'attention, j'ai été surpris d'y avoir lû quantité d'assez belles expériences qui n'ont aucun rapport au mouvement de la Baguette. Car enfin, quand on lui accorderoit tout ce qu'il

dit de ces faits extraordinaires, quoiqu'il y en ait beaucoup de fabuleux, on ne voit pas qu'il en puisse tirer un grand avantage pour le sujet qu'il traite. On convient avec lui que les vapeurs ont beaucoup de mouvement, qu'il s'en éleve même beaucoup du sein de la terre, que l'activité de la matiere subtile est très-rapide, que les hommes respirent & transpirent beaucoup de corpuscules. L'Auteur a employé presque tout son livre à nous convaincre de ces vérités, dont les Philosophes tombent d'accord aujourd'hui : car, s'ils ont encore quelque différend là-dessus, qu'on examine, on verra que ce n'est plus qu'une question de nom ; puisque, tandis que l'un fait de fades railleries sur le mouvement de la matiere subtile, celui-là même est forcé d'admettre un air subtil qui fait les mêmes fonctions dans la nature. Mais quel rapport de tous ces mouvemens rapides avec le tournoiement de la Baguette entre les mains d'Aymar, par rapport aux meurtres, aux chemins perdus, &c ? Quel rapport avec la profondeur des eaux ? Quel rapport avec l'abondance des sources ? Car, comme dit très-bien le

Pere Malebranche dans ses lettres insérées au Mercure du Mois de Janvier, & que M. de Vallemont a eu la bonté de passer sans en dire mot, pour s'arrêter à des choses de nulle importance, *la convention de ceux qui prennent une pierre pour bornes de leur héritage, & qui cessent par un accord mutuel de lui attribuer cette dénomination, n'en change point la nature, ni les qualités physiques. Il est donc ridicule d'attribuer l'effet physique du tournoiement de la Baguette à la qualité de la pierre, & même à la disposition de celui qui la tient. Les vertus naturelles & nécessaires agissent inégalement dans des distances inégales: ainsi elles font nécessairement le même effet, lorsque le sujet sur lequel elles agissent est dans des distances différentes, mais réciproquement proportionnelles à leur force, &c.* Il faut donc conclure que ce mouvement tant recherché, tant vanté & tant prouvé par l'Auteur, est la moindre piece de son système, puisqu'il est obligé de céder au moindre changement qui survient au corps d'Aymar, comme tout Paris le sait très-bien; car les habiles gens se moquent à présent de son habileté. Cela

est si constant que M. de Vallemont n'oseroit rapporter aucune découverte attestée par des personnes qui ne prennent point d'intérêt à la vérité de tous ces faits. C'est qu'apparemment Aymar a changé de tempérament à Paris, & que sa transpiration étant roide, elle rompoit l'enchaînement de toutes les vapeurs. Voilà le plastron qu'on applique au corps d'Aymar quand il souffre de si violentes syncopes. C'est aussi le dernier retranchement de M. de Vallemont, & qu'il faut examiner dans la suite: mais pour cela il faut prendre la chose dans sa source. L'Auteur voulant éclairer le Pere Malebranche sur une difficulté qu'il a proposée dans sa lettre en disant, *qu'ils expliquent eux-mêmes ce qu'ils veulent dire par le mot de tempérament.... On tâchera de leur répondre, &c.* Cet Auteur dis-je, éclaircit cette difficulté en ces termes, page 423. *Il est vrai que l'aiman agit également sur le fer, qui que ce soit qui le tienne, parceque l'aiman est la cause totale de cette action: mais il n'en est pas ainsi du mouvement de la Baguette. Il est produit en partie par les corpuscules qui s'elevent des sources & des minieres, & en partie par la dis-*

position de la personne qui la tient. Voilà qui est intelligible, dit l'Auteur en finissant cet article? Pensez-vous, Monsieur, que cela suffise pour éclairer les habiles gens? Pensez-vous qu'il n'y a qu'à dire en l'air que le mouvement de la Baguette vient de la matiere subtile, & ajoûter ensuite un terme de Logique qui ne signifie rien de distinct à l'esprit? Pensez-vous, dis-je, que le raisonnement de M. de Vallemont soit fort différent de celui-ci? Le mouvement de la Baguette vient en partie de celui des vapeurs, & du tempérament de celui qui la tient. Il est encore intelligible, poursuit l'Auteur, que ces vapeurs de la terre agiront sur certaines personnes qui y seront fort sensibles, pendant qu'il y en aura d'autres qui n'en seront nullement émûes, parceque la contexture de leurs fibres est telle qu'elle ne laisse point de pores proportionnés au volume & à la figure de ces atomes volatils. Je suis sûr qu'on n'est pas encore trop éclairé par rapport à cette disposition qui concourt avec les vapeurs au tournoiement de la Baguette: car, s'il est vrai que ce Devineur soit sensible à l'évaporation de tous ces

corpuscules,

corpuscules, qui passent par la contexture particuliere de ses fibres, je soutiens que ce sentiment n'augmente ni ne diminue le mouvement de la Baguette : car quel rapport d'une sensation avec un mouvement ? Je dis plus ; c'est qu'il devroit suffire pour annoncer la découverte des eaux & des métaux, de même qu'il suffit que j'expérimente en moi le sentiment de chaleur, pour savoir qu'il y a autour de moi quelque corps qui donne occasion à ce sentiment ; & comme Jacques Aymar a toujours besoin de semblables sensibilités, c'est à quoi l'Auteur se devroit tenir, & non pas se mettre en pieces pour prouver le mouvement des vapeurs, &c. Je pourrois démontrer que l'Auteur se contredit au sujet de la contexture des fibres, & que, lorsqu'il s'agit, d'Aymar la peau de l'homme est toute percée d'une infinité de pores différens ; mais, lorsqu'il est question d'un autre entre les mains de qui la Baguette demeure immobile, la peau de l'homme n'a plus cette contexture tant criblée. En un mot, de quelle maniere qu'il entende cette sensibilité, je pense qu'il ne pourra jamais se tirer d'affaire, qu'en

adoptant le système de M. Chauvin ; quoique l'un & l'autre se détruisent réciproquement, comme il seroit facile de le démontrer. Lisez, Monsieur, la page 425. du livre de M. de Vallemont ; & je suis sûr que votre étonnement sera plus grand que celui du Pere Malebranche. Cet Auteur tâche de s'expliquer en toutes manieres. Il se sert de la comparaison d'un aiman qu'on tient avec des mains chaudes, lequel ne supporte pas le même poids qu'auparavant. *Cette espece de syncope*, dit-il, *qui arrive à l'aiman dans des mains trop chaudes, vient de la dissipation de ces esprits magnétiques, qui sont dérangés & écartés par les corpuscules les plus subtils de la transpiration insensible des mains ; car enfin il faut observer que cette émission se fait, dit M. Boyle, avec autant de violence que le petit plomb qui sort d'un fusil.*

Je prétends premierement, que ce raisonnement détruit entierement tout ce que l'Auteur dit dans le chap. 23. qui devroit être le plus fort de son livre, & que tout son système ne peut plus subsister. Secondement, que selon ce raisonnement on pourroit dé-

montrer que la force qu'a l'aiman d'attirer le fer ne dépend pas uniquement du mouvement rapide de la matiere canelée, mais aussi de la disposition de celui qui le tient : l'un & l'autre est bien facile à prouver. C'est une vérité très-constante parmi les défenseurs de la Baguette, que quand Jacques Aymar suit un voleur, ou un meurtrier, *il a le pouls elevé, il ressent un feu dans ses entrailles, il souffre des maux de tête ; en un mot, il éprouve tout ce qui se passe durant un accès de fievre.* Cela supposé, je demande, s'il n'est pas évident que du corps d'Aymar il sort pour lors plus de corpuscules, & avec plus d'action, que d'un autre homme qui jouït d'une parfaite tranquillité, & entre les mains de qui la Baguette demeure immobile. Or si les esprits qui sortent du corps en sortent avec autant de violence que le petit plomb d'un fusil, & si du corps d'Aymar il en sort de si grands torrens, qu'il en devient tout épuisé ; je soutiens que cette action doit rompre l'enchaînement des vapeurs, & de tout ce qu'il vous plaira d'imaginer ; & par conséquent, bien loin que les dispositions d'Aymar concourent au

mouvement de la Baguette, elles doivent entierement l'arrêter, & avec d'autant plus de facilité, selon les principes de l'Auteur, que ces esprits ont beaucoup d'analogie avec ceux qui sont au-dehors : car, pour me servir du même raisonnement, page 429 : *Si une verge de fer, suspendue par le milieu avec un filet, vient à toucher de sa pointe le pole d'un bon aiman, quoiqu'elle ait été aimantée déja d'un autre sens, elle perd sa premiere impression, & en prend une toute contraire. Pourquoi cela ? C'est que la grande quantité de matiere magnétique, qui sort avec impétuosité de la pierre, contraint celle qui ne passe qu'en petite quantité par les pores de la verge de fer, de se mouvoir à contre-sens. La transpiration forte & abondante de la main produit le même effet sur la verge de coudrier ; elle en chasse les corpuscules, &c.* Si on fait quelque attention au rapport qui se trouve entre l'activité avec laquelle les corpuscules sortent d'Aymar tout ému & fébricitant, & celle d'un homme tranquille & d'un tempérament fort lent, on se persuadera facilement que l'activité des corpuscules d'Aymar est beaucoup plus

grande que celle de cet homme tranquille. Cependant la Baguette tourne entre les mains du Devineur, & demeure immobile entre celles de cet homme tranquille. Cela ne devroit pas arriver, selon les principes de l'Auteur. Pourquoi cela? C'est que la grande quantité de matiere, & la force avec laquelle elle sort, qui est bien plus grande que celle du petit plomb qui sort d'un fusil, l'analogie qu'elle a avec les corpuscules qui sont au-dehors, contraint celle qui n'est quelquefois qu'en petite quantité, & qui n'a pas tant de mouvement, quand on supposeroit qu'il y en a beaucoup au-dehors, de rebrousser chemin, & de se mouvoir à contre-sens de ce qu'elle se mouvoit. C'est-là le raisonnement de l'Auteur, sur ce qu'il y a certaines personnes entre les mains de qui la Baguette ne tourne pas. Je sai bien qu'on me répondra, que la matiere qui sort d'Aymar n'est pas si roide: je le veux; mais je soutiens que l'analogie qu'elle a avec celle qui est au-dehors, la rapidité avec laquelle elle sort du corps du Devineur, doivent faire ici le même effet que la roideur; & ce raisonnement n'est pas

meilleur que celui que feroit un mauvais Philosophe, s'il assuroit qu'afin qu'un brin de paille pût être entraîné par la rapidité du vent, il faudroit encore que les corpuscules qu'il entraîne eussent assez de roideur pour faire pirouetter ce brin de paille. Avant que de finir cet article, il faut que je fasse encore voir que les corpuscules meurtriers qui sortent des scélérats ont quelquefois si peu de force, qu'ils ne doivent donner aucune atteinte à la Baguette; & c'est ce qui ne s'accorde pas avec les principes de l'Auteur. *Il arrive*, dit-il page 447, *que quand l'impression est foible, & qu'on a le sang peu ému, on a recours à la Baguette qui est dirigée par ces corpuscules invisibles, & qui fait sentir par son mouvement ce qu'on ne découvriroit pas par la seule voie de la sensation.* Assurément il y a ici un paralogisme fort sensible, où je suis fort trompé. Quoi! Lorsque le Devin passe par un endroit tout farci d'esprits meurtriers, il ressent de grandes émotions, & il n'a pas besoin de la Baguette: soit: mais lorsqu'il passe par d'autres chemins, privés de l'abondance de ces esprits (car l'émotion

plus ou moins véhémente vient delà, son principe est au dehors) il n'est attaqué que par des sensations confuses & équivoques, qu'il ne sauroit démêler des autres qu'il ressent; & pour lors le tournoiement de la Baguette lui sert, au défaut de ces émotions. Assurément on voit bien, sans que je m'explique davantage, que si les esprits meurtriers n'ont pas la force d'ébranler les fibres du corps très-disposés à se mouvoir, ils ne sauroient donner la moindre atteinte à la Baguette. Je dis plus : cette prétendue disposition confuse ne sauroit concourir avec le mouvement du dehors, & le Devin dans ces occasions doit demeurer tout court. Je pourrois apporter une infinité d'autres raisons qui feroient voir que les comparaisons dont l'Auteur se sert pour appuyer ses raisonnemens, comme celle d'un morceau de papier attaché au bout d'un bâton, qu'on expose à l'air pour savoir d'où vient le vent, n'ont nul rapport à la question : car je vous prie de vous souvenir que l'Auteur nous doit expliquer comment la disposition d'Aymar concourt au mouvement du dehors pour faire tourner la Baguette;

& je ne vois pas que toutes ces similitudes l'expliquent beaucoup. Celle du microscope & de la lunette d'approche, rapportée dans la page 447. est plûtôt un ornement du discours qu'une bonne raison. Ceux qui savent les premiers principes de la Dioptrique le verront bien.

J'ai encore à vous démontrer que les principes de M. de Vallemont étant supposés, je prouverai que la rapidité avec laquelle un aiman va se joindre avec un autre vient en partie de la disposition de celui qui le tient, & de l'écoulement de la matiere canelée qui sort de ces pierres. Je suppose que ceux qui tiennent les aimans aient leurs mains dans un état naturel. Voici mon raisonnement. Il y a des corps dans la nature qui se meuvent entre les mains de certaines personnes, & qui restent immobiles entre celles de beaucoup d'autres. On en convient; & la raison que nous en donne M. de Vallemont, *C'est*, dit-il, *que le mouvement des vapeurs, tant froides que chaudes, se joignant à la disposition de celui qui tient le corps, l'oblige à se pencher vers la terre.* J'applique le même raisonne-

ment à l'aiman. Presque toutes les personnes (car on n'est pas assuré de toutes) tenant un morceau de fer entre leurs mains d'une certaine maniere, ce morceau de fer se penche vers l'aiman. Pourquoi cela? C'est que le mouvement de la matiere canelée, se joignant à la disposition du corps, donne le branle à ce morceau de fer; car le mouvement de la matiere subtile ne suffiroit pas, quelque grand qu'il soit, comme il ne suffit pas pour faire tourner la Baguette; & ces mêmes personnes tenant une piece d'argent en présence d'un aiman, cette piece demeure immobile. D'où vient ce changement bizarre? C'est que la disposition du corps n'est pas propre à faire pencher la piece d'argent. Les corpuscules qui en émanent dérangent toute la matiere subtile. Tout ce qu'on peut répondre de raisonnable à ce que je dis, c'est que l'experience nous fait voir le mouvement de la Baguette entre les mains d'Aymar, & que la même expérience ne démontre pas que le fer soit immobile en présence d'un aiman, quique ce soit qui le tienne. Je réponds à cela qu'avant qu'Aymar fût au mon-

de, on ne savoit point que la Baguette tournât sur les corps morts, sur la piste des meurtriers, sur les bornes des champs, & sur les chemins perdus; qu'on découvrira peut-être un jour quelque personne d'une disposition si particuliere, entre les mains de laquelle le fer sera immobile à la présence de l'aiman le plus vigoureux; & que l'or & l'argent se pencheront vers cette source métallique avec une force incroyable. Vous voyez donc, Monsieur, que s'il n'y a qu'à parler en l'air, & qu'à débiter tout ce qui vous vient dans l'esprit, entasser faits sur faits, expériences sur expériences, par rapport à des choses dont il ne s'agit pas, on obscurcira bientôt ce qu'il y a de plus clair dans la Physique; & les regles invariables de la communication des mouvemens varieront, selon le tempérament qu'il plaira aux nouveaux Physiciens de donner à un particulier.

Avant que de finir cette lettre, permettez moi de vous dire ce qu'un de mes amis m'a assuré avoir vû & entendu; c'est qu'Aymar dédaigne les sources & les meurtriers: il assure que sa Baguette tourne sur les corps des

Bienheureux. Je suis sûr, qu'il trouvera des Physiciens qui expliqueront ce méchanisme sacré : les principes qui sont répandus dans les lettres qui sont imprimées à Lyon sont fort féconds pour cela. Si quelque habile homme ne nous donne un syſtême raisonnable sur cette matiere, je mettrai par écrit celui que je vous ai communiqué il y a quelque temps. Je suis, &c.

A Grenoble, le 10 May 1693.

---

*Lettre écrite par Monsieur *** au R. P. le Brun, Prêtre de l'Oratoire, sur son Traité des superstitions.*

NE pourroit-on point, mon Révérend Pere, expliquer certains faits, qui ne paroissent gueres moins surprenans que ceux que vous rapportez de la Baguette, par ce qu'on appelle la poudre ou les effets de la sympathie. J'en ai ouï raconter à des personnes d'honneur & de bon sens, dont ils avoient été témoins, qui ont été pris par de bons Curés pour des sortileges; quoique cependant il n'y eût rien que le Chevalier Dighbi Anglois

aie posé pour principe dans le Livret qu'il a composé sur cette matiere, qui ne soit assez conforme aux découvertes de la Philosophie de Descartes. Qui empêcheroit qu'on ne pût expliquer par la sympathie ces charges, ou sortileges, où les bergers mêlent tantôt du sang de leurs moutons avec certaines simples, ou en nourrissant un crapaut, ou un autre insecte, dans un pot de terre, de ce même sang tiré au mois de Mars, ou à l'équinoxe; ou bien mêlant des excrémens de leurs moutons avec du lait de brebis, du vin, ou même de leur laine; & mettant cela en quelque coin de leur bergerie? Il nous en mourut un ici, il y a trois ans, qui déclara qu'il avoit une messe dans la manche de son justaucorps. C'étoit l'Evangile de saint Jean, *In principio*, écrite avec du sang de mouton; & cela afin que ses bêtes le suivissent. Ces malheureux croiroient fort bien être sorciers, & en effet coupables devant Dieu, lorsque ce qu'ils faisoient seroit aussi naturel que les effets de l'aiman. Et par une grande corruption de leur cœur ensorcelé, ils y ont employé les choses les plus sacrées. Il y en a en ce pays qui ont

trouvé le moyen d'avoir de fausses clefs de plusieurs Eglises, où ils vont de temps en temps pour chercher de l'eau qui aie servi à baptiser un enfant, ou dérober du cierge béni, ou quelques filets des ornemens sacerdotaux. Je suis persuadé du sacrilege; mais nullement que cela contribue à faire réussir leurs charmes. Les vieux Magiciens, avant l'institution de ces choses saintes, ne laissoient pas de faire leurs charmes, ou leurs charlataneries. Il me semble que vous auriez pû vous étendre un peu plus là-dessus, dans votre savant & judicieux ouvrage.

Quant à l'histoire du nommé Hocque, il me reste quelque scrupule, fondé sur deux faits qui ne peuvent pas vous avoir été connus, pour n'être pas rapportés dans les actes du procès de ce misérable. Pourquoi Brasdefer ayant levé cette charge sacrilege, & cause prétendue de la mortalité des bestiaux de Monsieur de Pacy, le mal néanmoins n'a-t-il point cessé, comme je le sais pour m'en être informé dans le pays?

Il est vrai que vous avez semblé aller au devant de cette objection, quand

vous dites que, depuis la mort de Hocque, Monsieur de Pacy avoit encore fait condamner à la potence deux autres sorciers, ou empoisonneurs. Mais la maladie n'a point encore cessé après l'exécution de ces malheureux ; & ce qui me parut remarquable, c'est qu'un de nos confreres, homme sage & éclairé, ayant été appellé pour assister à la mort d'un des deux, il vous dira lui-même, quand il vous plaira, que ce sorcier convaincu & bien atteint protesta toujours qu'il mouroit innocent de tout commerce avec le Démon, & de tous les sacrileges & maléfices dont on le chargeoit : il ajoûtoit qu'il les avoit confessés sur la parole que M. de Pacy lui avoit donnée de le délivrer de la longueur & de la dureté de sa prison & de ses fers sain & sauve, le menaçant au contraire de l'y laisser pourrir, s'il persistoit à nier le fait. Il fit tout ce qu'un Confesseur peut attendre d'un bon Chrétien, & un saint usage de sa mort. Voilà qui est de fait.

Pour l'affaire de Marie Bucaille, je vous dirai, mon Révérend Pere, que j'ai curieusement & à loisir examiné celui à qui elle a dû apparoître

dans l'hermitage de Cherbourg, lorsque constamment elle étoit détenue dans les prisons de Vallogne, c'est-à-dire, à quatre bonnes lieues de-là. Il se nomme d'Arras. C'est un jeune homme âgé présentement de quinze à seize ans ; & il ne pouvoit pas en avoir plus de dix alors. Il est fort ingénu, & de mœurs innocentes ; il est pensionnaire dans l'Abbaye de Cherbourg. Mais remarquez, s'il vous plaît, que l'ayant mis sur d'autres historiettes de son enfance, je reconnus, & il me raconta positivement, qu'il avoit eu d'autres apparitions de morts qui sentoient bien fort les contes de vieille, dont on ne remplit que trop l'imagination des enfans de la campagne, & sur-tout en ce pays-là.

A cela vous me répondrez que le cas est différent, & que la Bucaille l'a elle-même reconnu & soutenu, étant confrontée à d'Arras devant Monsieur de sainte Marie. Mais permettez-moi de vous répondre que cela ne satisfera gueres ceux qui savent par expérience jusques où peut aller l'artifice & la vanité d'une fausse dévote qui a entrepris de passer pour sainte, à quelque prix que ce soit. J'ose vous assu-

rer que j'en ai connu une qui, dans une maladie dangereuſe où elle tomba, s'étant avancée fortement, ſur la foi d'une viſion qu'elle crut avoir eue, & l'explication que lui en donna certain R*** viſionnaire ſon Confeſſeur, de prédire qu'elle mourroit à tel jour; & ce même jour, au lieu de mourir, une bonne criſe lui étant ſurvenue, elle fit tout ce qui dépendit d'elle pour en empêcher l'effet : mais ſa garde y ayant mis bon ordre, elle ſe retrancha à ne vouloir plus prendre aucuns alimens, & on n'en penſa jamais venir à bout.

Je confirmerai ceci par l'exemple de la nommée Avenel, qui fut brûlée vive à Rouen, il y a dix ou douze ans. Si on en croit ſes dépoſitions propres, & les Monitoires publiés contre elle dans douze ou quinze paroiſſes des environs d'Orbec ſon pays, c'étoit la plus fameuſe magicienne de ce ſiecle. Ces Monitoires étoient ſi amples, qu'il falloit deux heures à les lire, & peut-être quatre. Ils contenoient des diableries & des infamies à faire rougir & trembler tous les aſſiſtans. Cependant, qu'eſt-ce que c'étoit que tout cela? Une mauvaiſe folle,

qui, voyant beaucoup de dévotes fort considérées de son Curé, fut prise de la vanité d'avoir aussi ses audiences & ses longs entretiens. C'étoit un bon homme de mes amis, mais qui avoit l'esprit gâté à outrance de toutes les plus fades histoires de sorcellerie, & qui cherchoit par-tout des sorciers pour les convertir. C'étoit une créature dont la vie n'avoit pas été fort réguliere, & de basse naissance. Il ne fut pas bien extraordinaire de trouver du désordre dans ses mœurs. Il l'interrogea sur la sorcellerie; & je vous puis assurer qu'il lui en apprit tout ce qu'elle en savoit. Quand elle sentit que cela touchoit son Curé, & que, sous couleur de lui venir avouer des faits, elle étoit écoutée, elle en fit tout l'usage que sa passion lui put inspirer. Il l'interroge si elle n'avoit point d'hosties consacrées. C'en fut assez pour lui en faire chercher; & à cette fin, elle fut se présenter à la sainte Table chez les Peres Capucins d'Orbec, où elle fut trouvée retirant l'hostie de sa bouche, & ensuite arrêtée. Je ne crois pas m'avancer, quand je vous dirai que je crois que personne n'a mieux sû le dénouement de cette affaire que moi.

Voilà toute la magie : auſſi le Parlement aſſit ſon jugement principalement ſur le ſacrilege par elle commis.

Je pourrois vous rapporter pluſieurs hiſtoires ſemblables dont j'ai été témoin. La nommée Camplon, native du Bourg de Vimontier, a couru une partie des Dioceſes de cette Province, pour tromper tout ce qu'il y avoit de Confeſſeurs en réputation, ſe déclarant, avec beaucoup de grimaces, ſorciere. Elle eut l'effronterie d'aller trouver de bons Miſſionnaires dans une célebre Miſſion ; & après ſes accuſations, elle leur remit des philtres, des charmes, des caracteres, & enfin des hoſties. Un liard lui en fit ſa proviſion : plus habile que l'Avenel, qui, ne ſachant où cela ſe vendoit, crut n'en pouvoir avoir qu'en les dérobant chez les Capucins. Elle devint pourtant plus ſavante dans ſa priſon d'Orbec avec le temps, & elle en fit auſſi ſa proviſion pour deux liards, chez un Mercier du lieu nommé la Faveur, qu'elle rendit à un Eccléſiaſtique de diſtinction à qui elle ſe vouloit confeſſer. Il les reçut : mais on découvrit la fourberie deux jours après. Quelle pitié !

Si un autre histoire, arrivée à un Gentilhomme que je dois bien connoître, étoit un peu plus sérieuse, je ne pourrois m'empêcher de vous la raconter. Je me contenterai de vous dire que tout autre, moins résolu & un peu plus crédule, auroit juré qu'il avoit vû le Diable, ou du moins quelqu'un de ses plus savants écoliers.

Vous comprenez bien, Mon Révérend Pere, que tous ces faits, arrivés autour de moi, sans les avoir recherchés, & que j'ai vû naturellement par des endroits qui auront échapé à de plus habiles gens que je ne suis, parcequ'ils ne se sont pas rencontrés dans la même conjoncture, diminuent bien la créance que je pourrois prendre à toutes celles que je n'ai point examinées; & que, sans être esprit fort, je puis être bien défiant & sur mes gardes quand on m'en raconte. J'ai vû, par exemple, tant de foiblesses dans les visions, révélations, apparitions, extases, & choses qui sont les plus saintes en elles-mêmes, que cela passe l'imagination; & des effets de l'imagination qui sont surprenants, & incroyables. Le croirez-vous? Le fouet & la flétrissure de Marie Bucaille ne lui

ont fait rien rabattre de l'entêtement de ſe donner pour une ſainte à miracles : elle continue ſa manœuvre ; elle a des diſciples, elle trouve un azyle ; & lui en dût-il encore autant coûter, elle ſoutiendra la gageure.

Il y a encore un reſte de paganiſme, pratiqué en beaucoup de lieux, qui auroit bien mérité d'être décrié. Les peuples ſavent-ils une fontaine aux environs d'une Egliſe dédiée à quelqu'un de ces Saints qu'ils diſent guérir de certaines maladies, ils y courent en boire, & ſouvent s'y laver publiquement & tous nuds. Je ſais un lieu où il ne peut y avoir de fontaines : le peuple a adopté une vieille mare d'eau, puante & bourbeuſe. C'eſt peu : les Curés voiſins y menent leurs Paroiſſiens en proceſſion, & après avoir fait leurs prieres à l'Egliſe, il les menent faire ſtation au bord de la fontaine, ou, pour obtenir la pluie en temps de ſéchereſſe, ils plongent le bâton de la Croix.

En quelle catégorie faut-il mettre la pâte que diſtribuent certains Rmendians contre les ſortileges. Il la faut porter ſur ſoi, & la faire tremper dans l'eau, pour la donner à boire

à des animaux ensorcelés. Ils m'ont dit qu'elle est bénite par certains Evêques de Flandres, ayant pouvoir du Pape. Qu'est-ce que cela veut dire? Vous avez recherché, avec beaucoup de travail & d'érudition, l'antiquité des superstitions & sortileges. Il me semble que vous auriez pû toucher quelque chose des erreurs des peuples Américains, que l'on a trouvés en beaucoup de lieux, & peut-être partout, avoir leurs sorciers. Ceux du Canada les appellent Jongleurs. Quoique, communément parlant, ils soient de vrais charlatans; néanmoins un Canadien, qui le sait par son expérience, m'a assuré leur avoir vû faire des choses qui sont fort extraordinaires, & peut-être surnaturelles. Tout cela me fait croire que la magie & l'idolatrie viennent d'un même auteur, & se sont toujours tenu compagnie. J'estime beaucoup votre ouvrage, parcequ'il peut contribuer à désabuser les peuples, & à rendre les superstitions ridicules. Tout en est gâté, de tous côtés, parmi le petit peuple; & quelquefois, ceux qui les en devroient désabuser les y entretiennent.

Je ne sais ce qu'on doit penser des

histoires qui se débitent de Démons familiers ! Un Gentilhomme de distinction avec sa Dame m'ont assuré avoir acheté un cheval que le vendeur les avertit avoir un Démon pour palefrenier ; & qu'il ne le falloit point toucher, c'est-à-dire, pour l'étriller, pour lui peigner & ployer la queue & les crins. Ils en firent toutes les épreuves, en défaisant les tresses au crin que le palefrenier y avoit faites ; & aussitôt elles étoient raccommodées.

En relisant ce petit mémoire, je me suis encore souvenu de quelque chose qui m'avoit échapé, que je crois devoir ajoûter. 1°. C'est au regard des maléfices qu'on dit se faire sur ceux qui se marient : je n'en ai vû aucun, qui ne fût une pauvreté. Il y avoit ici deux jeunes gens qui se croyoient maléficiés. Ils s'en plaignoient à qui les vouloit entendre. La femme en tomba malade, & le mal dura bien six mois : c'étoit une langueur qui la tenoit grabataire continuelle, & pour laquelle elle quitta son mari, & s'en retourna chez ses parens. Elle ne vouloit ni voir ni entendre son mari, disant qu'elle sentoit des piqueures en tout son corps au seul son de sa voix,

Il y a plus : on prétendoit qu'elle sentoit par ces mêmes piqueures quand il approchoit de la maison, quoiqu'elle ne le vît, ni entendît. Ces malheureux appellerent des bergers pour lever le charme, & firent assez d'autres mauvaises choses : j'y fus enfin appellé. Je les repris de leur impiété. Je persuadai à la jeune femme de souffrir que je fisse venir son mari. Je leur inspirai des sentimens plus Chrétiens, & plus raisonnables, les fit prier Dieu ensemble, & me joignis à eux, & leur ordonnai de ne se plus fuir, mais de réitérer ensemble leurs prieres; & dès le même jour, ils se sentirent délivrés. Est-ce un miracle que j'ai fait? Je ne le crois pas, ni ne l'ai jamais prétendu : mais je crois avoir mieux arrangé leur imagination : car la femme sur-tout l'avoit des plus vives.

Il m'en est encore tombé aux mains plusieurs autres de cette espece, que j'ai renvoyés à des Medecins, qui les ont parfaitement guéris.

2°. Il sembleroit, par ce que vous dites dans votre * second tome chapitre 4. que vous ne voudriez pas trop qu'on se servît des exorcismes contre certaines calamités publiques, com-

* *Au Tome 1. p. 420. de cette édition.*

me des insectes, ou maladies contagieuses des animaux, ou pour la conservation des fruits de la terre. Vous savez que plusieurs Rituels Diocésains en contiennent les formulaires, & en prescrivent l'usage. Il s'y en trouve même contre les orages & les tempêtes; & il me semble qu'il les faut substituer tant qu'on peut, pour mieux abolir les superstitions: car le peuple n'a recours à ces impertinences, que parcequ'il ne sait rien de merveilleux, & qu'il veut des choses sensibles. L'eau bénite est faite en partie, *Ad effugandos Dæmones, morbosque pellendos.. ut quidquid in domibus hæc unda respserit careat omni immunditia, liberetur à noxa, non illic resideat spiritus pestilens, non aura corrumpens, &c.* Je ne regarde pas comme une chose de petite conséquence dans le Christianisme de le purger de toutes ces niaiseries populaires, comme de toutes les superstitions qui le déshonorent.

3°. Ne pourriez-vous pas dire un mot qui avertît les Magistrats, quand ils examinent un malheureux, de ne lui point faire entendre que, s'il avoue, ils le délivreront. Rien n'est plus dangereux, & plus séduisant. Le caractere

tere saint dont ils se trouvent alors revêtus leur permet encore moins de mentir qu'en aucun autre temps. D'un autre côté, ces pauvres gens grossiers, ennuyés de la dureté d'une longue prison, n'aiment pas assez la vérité pour la défendre généreusement ; & il y en aura peu qui ne se laissent éblouïr par ces promesses. Enfin il vaudroit mieux qu'un criminel demeurât impuni, que de se hazarder de faire malheureusement périr un innocent. Je suis avec beaucoup d'estime en nôtre Seigneur JESUS-CHRIST,

Mon Révérend Pere,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

***

A Boscochar ce 15 Juin 1702.

Fin du troisieme Volume.

TABLE ALPHABETIQUE

Des principales matieres contenues dans l'Hiſtoire critique des pratiques ſuperſtitieuſes.

Les chiffres Romains I. II. III. IV. *déſignent les Tomes, & les chiffres Arabes les pages.*

A

ABEILLES: S'il eſt vrai qu'il n'y en ait pas en Irlande, I. 35 36.

Actes: Dixieme & onzieme ſiecles féconds en faux *actes*: pourquoi. II. 153.

Aëtite: Uſage de cette pierre pour découvrir les voleurs, I. 219.

Agneau végétal de Tartarie, nommé vulgairement *Borametz*: ce qu'en conte Jean Struys, I. 113 114. Idée qu'on en doit avoir, 114, 115. *Note.* Baptême des *agneaux.* IV. 503.

Agobard, Archevêque de Lyon, écrit contre la loi de Gondebaud, & condamne l'épreuve par le duel, II. 157 *& ſuiv* Il condamne auſſi celles qui ſe faiſoient par le feu & par l'eau bouillante, 171 *& ſuiv.*

Agricola: Sentiment de cet Auteur ſur la Baguette, II. 454, 455. 509, 510.

Aiman: Si par ſon moyen on a ſuſpendu en l'air des ſtatues ou maſſes de fer, I. 84 &

suiv. Si des personnes absentes peuvent se communiquer leurs pensées par deux *aimans* : d'où viennent les fables qu'on a contées sur l'*aiman* : si l'ail & les diamans lui font perdre sa vertu, 88 *& suiv.* Son effet n'a rien de surnaturel, 163. Usage de l'*aiman* pour se parler de loin, &c. 218. Réflexions sur la force & les effets de l'*aiman*, II. 506, 512, 513, 514.
Aimar, ou *Aymar* (Jacques) Devin à Baguette : ses découvertes, II. 350 *& suiv.* 353 *& suiv.* 421, 422. III. 3 *& suiv.* 247 *& suiv.* 350 *& suiv.* Expériences d'*Aymar* & ses réponses à plusieurs questions, 105 *& suiv.* Occasions où sa baguette le trompe, ou demeure immobile, 126, 127. 338, 339. Avantures d'*Aymar* à Paris, 458 *& suiv.* 470 *& suiv.*
Albe (le Duc d') Réponse adroite & ingénieuse qu'il fit à Henri II I. 110.
Alexandre (le Pere) Dominicain : ce qu'il pense sur l'usage de la Baguette, II. 466, 467.
Allégories prises pour des vérités, I. 41 *& suiv.*
Ame : Comment on la définit, I. 165. Cause de l'union de l'*ame* avec le corps : une des conditions de cette union, III. 20, 21. Etat des *ames* des Saints avant la résurrection de J. C. IV. 16. Si nos *ames* peuvent revenir sur la terre après qu'elles sont séparées de nos corps : Etat des *ames* après la mort, 356, 359 *& suiv.* 380, 381.
Amulettes : Gens qui guérissent avec des *amulettes*, punis de mort, I. 382. *Amu-*

lettes des Hérétiques, au second siecle, 388. Pourquoi condamnés par les Conciles, 389, 390. *Amulettes* communs en Orient du temps de Pline : de quoi on les faisoit, 393. Ils sont condamnés par des Payens, 393, 394. L'Eglise renouvelle les défenses de s'en servir, 394, 395. Comment se détromper de ces prétendus secrets, 400, 401. *Amulettes* contre la peste, interdits par S. Charles, 417, 418.

Anaxagoras, Disciple d'Anaximene; son sentiment sur la premiere cause du monde, I. 12, 13.

Anaximandre, Disciple de Thalès, perfectionne les connoissances de son Maître : ses erreurs, I. 12.

Anaximene, Disciple de Thalès, ne reconnut pas la premiere cause du monde : ce qu'il y admit, I. 12.

Ange : Chrétiens protégés par leur bon *Ange*, I. 147, 148. Pouvoir des *Anges* sur les Démons, 275, 276. Puissance des *Anges* & des Démons exercée en diverses manieres, II. 225, 226. 310, 311. Procédés des bons *Anges*, III. 144. Pouvoir des *Anges* bons & mauvais sur les corps, 166. *& suiv.* Le mouvement de la Baguette n'est pas l'effet des bons *Anges*, 169 *& suiv.* 185. Comment les *Anges* se rendent visibles aux hommes, & s'en font entendre, IV. 348 *& suiv.* S'ils apparoissent aux hommes de leur propre mouvement, ou par un ordre exprès de Dieu, 351, 352. *Ange* que l'on crut voir en l'air à Milan, 374. Comment on doit expliquer ce qui est dit dans l'Ecriture de

la conjonction des *Anges* avec les femmes, 398, 402, 403.
Angleterre : Si les Rois d'*Angleterre* ont le privilege de guérir des écrouelles, II. 117, 121 *& suiv.* Mines découvertes en *Angleterre* par la Baguette. Déliberation de l'Académie d'*Angleterre*, pour examiner l'usage de la Baguette, 379 *& suiv.*
Animaux : Ils viennent tous des œufs, I. 184 *& suiv.* Inductions qu'on peut tirer de cette vérité, 186 *& suiv.* Comparaison des *animaux* avec les plantes, 190, 191.
Anne, Reine d'Angleterre, touchoit les malades des écrouelles, II. 130.
Anneau, dont un Juif se servoit pour chasser les Démons, I. 387. Voyez *Amulettes*.
Anneaux bénis par les Rois d'Angleterre pour guérir du mal caduc & de la crampe, II. 130 *& suiv.*
Antechrist : De qui il naîtra suivant Bellarmin, I. 399.
Antidicomarianites : Hérétiques qui rabbaissoient trop la vénération dûe à Marie, IV. 70.
Antipodes : Leur existence douteuse autrefois, maintenant certaine, I. 124
Apollonius de Thiane fait plusieurs préservatifs, ou Talismans : Savans qui ont prétendu qu'il n'y avoit rien en cela que de naturel. Cérémonies de celui qu'il dressa à Antioche contre les moucherons, I. 402 *& suiv.* Comment, étant à Ephese, il apprit la mort de Domitien, dans le temps qu'on l'assassinoit à Rome, 405.
Apologie d'Hérodote par Henri Etienne : sur quoi elle roule, IV. 136, 137.

Apone (Pierre d') Médecin, & grand Sorcier, IV. 528.
Apparition des Esprits : Voyez *Esprit.*
Aristote : Obscurité de ses Ecrits, I. 15. Ce qu'en a dit un Docteur Anglois, *ibid. Note.* Fausſetés dans son Histoire des animaux, &c. Défauts de son Traité des Merveilles du monde, 16, 17. Idées confuses de ses Disciples, 17, 18. Utilité des merveilles qu'il rapporte, 24.
Arles (Martin de) fait un Traité contre les Superstitions de son temps, I. 423 *& suiv.*
Arnold de Wion. Voyez *Wion.*
Astrolabe : On s'en est servi pour découvrir les voleurs & les vols : Défense d'y avoir recours pour ce sujet, I. 22. 221, II. 567
Astrologie judiciaire : Une infinité de gens en ont été entêtés, I. 216 : on l'a enseignée publiquement, 155. Renversée par le défaut d'uniformité, 161.
Athées de plusieurs sortes : *Athéisme*, la grande hérésie du monde, I. 324, 325.
Attractions : Illusion de ceux qui en admettent, I. 139 *& suiv.* Explication de ce qu'on leur attribue, 209, 210. Système des *attractions* renouvellé par les Anglois, combattu par les François, 210, 211.
Avenel, femme brûlée à Rouen : Son histoire au vrai, III. 496 *& suiv.*
Augures, comment créés, & leurs fonctions, 10. Voyez *Haruspices.* Regle par laquelle Ciceron se moquoit d'eux, 160, 161. Baguette des *Augures* : usage qu'on en fit à l'élection de Numa Pompilius, II. 393 *& suiv.*

Auguſte : Superſtition de cet Empereur, I. 378

Auguſtin (S.) Ce qu'il dit de la fontaine brûlante de Grenoble, I. 46. *Note*. Pourquoi il rejettoit les Antipodes, 124. Son ſentiment ſur la chaux, 162. Ce qu'il dit du pouvoir des Démons, 244, 245. *Note*. Sur les Amulettes, &c. 388. 391. Il ſe moque de ceux qui croyoient deviner par des écritures mortes, II. 135. Ce qu'il répond ſur la coutume de recourir aux Livres ſacrés pour deviner l'avenir, 136. S'il s'eſt contredit à cet égard, 141. A quelle épreuve il envoie deux de ſes Clercs, dont il ne pouvoit terminer le différend, 144, 145. Trait qu'il rapporte de Caton, 532, 533. Comment il admit un Mathématicien à la pénitence, 554, 555. Il aſſure comme vérité une opinion de Porphyre ſur ceux qui prédiſoient l'avenir, & qui faiſoient des prodiges, III. 334. *& ſuiv.* Ce qu'il met au rang des pratiques illicites, 357, 358. Sentiment de *S. Auguſtin* ſur les Pratiques ſuperſtitieuſes, 372 *& ſuiv.* 398 *& ſuiv.* Choſes ſingulieres qu'il rapporte, 455, 456. Sentiment de *S. Auguſtin* ſur l'apparition de Samuel à Saül, IV. II. Il enſeigne qu'on ne doit ériger des Temples & des Autels qu'à Dieu ſeul, 79 *& ſuiv.* Ce qu'il dit ſur les viſions, 375, 376.

Aulu-Gelle : fait fabuleux qu'il rapporte, I. 92. *& ſuiv.*

Avocats : ce que quelques-uns faiſoient pour réuſſir dans le Barreau, I. 216, 217, 393.

Autels : Voyez *Temples*.
Auteurs : Dans quels deſſeins la plûpart compoſent des Livres, I. 26.
Aymar : Voyez *Aimar*.

B

BAGUETTE : Illuſions de quelques Phyſiciens ſur la *Baguette*, I. 153. 154. Voyez 221. 225. 238. 240.
De quel bois elle peut être, II. 318. 319. D'où vient qu'on la prend fourchue. Manieres de la tenir, 320. *& ſuiv.* *Baguette* droite qui ſe tourne vers les métaux, 325. 326. Quelques-uns ſe ſervent de quatre *Baguettes*, 326. 327. Cérémonies ſuperſtitieuſes qu'on y mêloit autrefois, 327. 328. S'il eſt bien certain que la *Baguette* tourne ſans art & ſans fraude ſur pluſieurs choſes cachées, 328 *& ſuiv.* Trois choſes certaines dans l'uſage de la *Baguette*, 338. 339. Illuſions de la *Baguette* à Boufflers & à l'Obſervatoire, 340. *& ſuiv.* Diverſes découvertes par la *Baguette*, 344. *& ſuiv.* Son uſage prohibé par M. le Cardinal le Camus, 347. 348. Elle a ſervi à découvrir les chemins perdus, & à meſurer les diſtances des lieux, 348. *& ſuiv.* Epreuve de la *Baguette* pour découvrir les voleurs, renouvellée par Aimar, 350. *& ſuiv.* Autres découvertes de la *Baguette*. Hiſtoire ſurprenante, &c. 353. *& ſuiv.* Trois manieres de connoître ſur quoi la *Baguette* tourne, 357. *& ſuiv.* Comment elle déſigne la profondeur des ſources & des mines, 365. 366. Uſage

de la *Baguette* en Allemagne. *Baguettes* qui guériſſent les plaies, & remettent les os diſloqués, ou rompus, 366 *& ſuiv.* Comment les Allemans s'en ſervent pour chercher les métaux, 369. 370. Superſtitions évidentes que quelques-uns y pratiquent, 370. *& ſuiv.* Expériences d'un ſavant Allemand, qui en banniſſoit toutes ſuperſtitions apparentes, 372. *& ſuiv.* Uſage de la *Baguette* en Flandre, 377. Autres pays où l'on s'en ſert, 378. *& ſuiv.* Hiſtoire d'un Hermite qui cherchoit des métaux avec des *Baguettes*, 383. 384. Uſage ſingulier d'une *Baguette* de coudrier en Egypte, 385. *Baguette*, ſigne de la puiſſance donnée aux hommes : effets de celle de Pallas, de Mercure & de Circé. *Baguette* des Egyptiens & des Brachmanes, 386. *& ſuiv.* Diverſes eſpeces de bois employées pour *Baguettes*, 388. 389. *Baguettes* des Friſons pour découvrir les meurtriers, 390, 391. Proverbe auquel la *Baguette* avoit donné lieu parmi les Romains, 393. *Baguette* des Augures, &c *Ibid. & ſuiv.* Uſage de la *Baguette* chez les Chaldéens & les Juifs, condamné par le Prophete Oſée : explication de ſes paroles, 399 *& ſuiv.* 410. Variations parmi les peuples qui ont prétendu deviner avec des *Baguettes*, 408. *& ſuiv.* *Baguette* de Moyſe a donné lieu à ce qu'on fait aujourd'hui, 413. 414. Les Allemands ont cherché l'or par un rapport à la *Baguette* de Mercure. Comment ils ont cru pouvoir trouver les autres métaux, 415. *& ſuiv.* Raiſons des diſpoſitions de ceux

qui ont le don de la *Baguette* : Diverſes vûes en ont fait étendre & varier l'uſage, 419 *& ſuiv.* Mépriſe de ceux qui ont cru qu'il étoit de tout temps, 424. *& ſuiv.* Par où cet uſage a commencé, & ſes variétés, 427 *& ſuiv.* Auteurs qui ont approuvé l'uſage de la *Baguette*, ou qui n'ont pas oſé décider, 432. *& ſuiv.* 442. *& ſuiv.* Sentimens de ceux qui l'ont condamné, 454. *& ſuiv.* Comment chacun a raiſonné touchant la *Baguette*, 476. 477. 479. 480. Elle ne peut indiquer naturellement les bornes, &c. 48 . *& ſuiv.* ni les voleurs, ni les choſes dérobées, 489. 490. ni l'eau, ni les métaux, &c. Preuves, 491. *& ſuiv.* 1°. La *Baguette* manque très-ſouvent, 493. 494. 2°. Elle tourne ſur trop de choſes différentes entre elles, 495. *& ſuiv.* 3°. Elle ne tourne ni ſur l'eau, ni ſur les métaux, quand on cherche autre choſe, 499. *& ſuiv.* 4° Ce qui s'exhale de l'eau, ou des métaux, ne peut remuer la *Baguette*, 504. *& ſuiv.* 5°. Maniere dont elle tourne, 509. *& ſuiv.* 6°. La cauſe qui fait tourner la *Baguette* s'eſt coupée, &c. 517. *& ſuiv.*

Découverte que fit Aymar avec ſa *Baguette*, III. 3. *& ſuiv.* Expériences diverſes de la *Baguette*, 10. 12. 13. Myſtere de la *Baguette*, développé d'une maniere méchanique, 14. *& ſuiv.* Autre explication phyſique de ſes effets, pour la découverte des meurtriers, 55. *& ſuiv.* Le P. Malebranche conſulté ſur les phénomenes de la *Baguette*, 135. *& ſuiv.* Sa réponſe, 141. *& ſuiv.* Difficultés propoſées. 1°. Sur

le mouvement de la *Baguette* à l'égard des bornes, des voleurs & des vols, 150. *& suiv* 2°. Du mouvement sur les eaux & les métaux, 153. *& suiv.* 3°. Sur la cause qui fait mouvoir la *Baguette* sur les bornes & les larcins, 157 *& suiv.* Réponse du P. Malebranche à ces difficultés, 166. *& suiv.* Sentiment de M. l'Abbé de la Trappe sur la *Baguette*, 177. *& suiv.* & de M. Pirot, Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, 181. *& suiv.* Critique des systèmes de deux Physiciens pour découvrir la cause qui fait tourner la *Baguette* sur les vestiges des voleurs & des meurtriers, 201. *& suiv.* Il est impossible qu'on en fasse jamais aucun qui explique physiquement tous les phénomenes de la découverte des meurtriers de Lyon, 241. *& suiv.* 265 *& suiv.* Expériences faites avec la *Baguette*, 255. *& suiv.* Comment on peut découvrir si les Anges, ou les Démons sont les auteurs du tournoiement de la *Baguette*, 328. *& suiv.* Réponse aux difficultés proposées, pour montrer que l'usage de la *Baguette* est naturel, 344. *& suiv.* 366. *& suiv.* Mensonges de la *Baguette*, 338. 341. 342. Parallele des biens & des maux qu'elle a procurés, 363. *& suiv.* L'intention a beaucoup de part au tournoiement de la *Baguette* : Faits qui le prouvent, 374. *& suiv.* 378. *& suiv.* La *Baguette* justifiée, 436. *& suiv.*

Barthelemi (Pierre) Ecclésiastique Provençal, passe dans le feu pour prouver qu'on avoit découvert la lance dont le côté de

J. C. fut percé, II. 188. *& suiv.* Il meurt douze jours après : Sentimens divers sur la cause de sa mort, 191. *& suiv.*

Bartholin (Thomas) Ce qu'il rapporte de la fontaine de Grenoble, I. 49. Son idée sur la piscine probatique, II. 14.

Bayle (M) Plan qu'il donne pour un bon Traité des sortileges, I. 258. Réponses aux difficultés & aux doutes qu'il propose sur l'épreuve de l'eau froide, II. 308. *& suiv.* Réflexion judicieuse, & une espece de prédiction de cet Auteur, III. 199. 200.

Beausoleil (Le Baron de) & la Dame de *Bertereau*, sa femme, chercheurs de mines & de sources : leurs merveilleux instrumens : Livre qu'elle dédie au Cardinal de Richelieu, II. 429. 430.

Bede : Détails où il est entré sur les Rois Mages, II. 328.

Bernard (S.) fait mourir des mouches en les excommuniant, I. 430. Ce qu'il rapporte sur une épreuve d'hérétiques par l'eau froide : il ne paroît pas qu'il ait condamné, ni approuvé ces sortes d'épreuves, II. 264

Bled : Comment il se change en pain, & devient chair, I. 280. 281. Comment il en paroît quelquefois dans une terre où l'on n'a rien semé : Idée qu'on doit se former d'un grain de *bled*, 188. 189.

Bœuf promené en cérémonie à Marseille : si c'est un reste de paganisme, &c. I. 415. 416.

Bona, Cardinal : Ce que firent ses partisans pour le faire élire Pape, IV. 176.

Borametz, ou Agneau végétal, &c. I. 113. *& suiv.*

Bornes des champs découvertes par la Baguette, II. 345. *& suiv.* Notion de ce qu'elles ont de particulier : la Baguette ne peut les indiquer naturellement, 481. *& suiv.* Système pour expliquer comment la Baguette tourne sur les *bornes*, exposé & réfuté, 485. *& suiv.*

Bouc émissaire : Imitation de cette cérémonie dans le paganisme, I. 414.

Boyle (M.) Pieuse fondation qu'il a faite à Londres, I. 149. Son sentiment sur la Baguette, II. 381. 382. Avis qu'il donne aux faiseurs de systêmes, III. 196. 197.

Brice (Saint) Evêque de Tours : comment il se purge d'un crime qu'on lui imputoit, II. 163.

Brossier (Marthe) prétendue possédée, IV. 354.

Bucaille (Marie) Fait singulier dans son Procès, & qui demandoit une attention particuliere, II. 303. 304. III. 494. 495. Entêtement de cette femme, III. 499. 500.

C

CÆSIUS (le Pere) Son sentiment sur la Baguette, II. 458. 459.

Cage de fer pour plonger les blasphémateurs & les femmes de mauvaise vie, à Toulouse, II. 281.

Cajetan, Cardinal : expérience qu'il fit : conséquences qui en résultent, III. 447. 448.

Camus (M. le Cardinal le) Evêque de Grenoble, prohibe l'usage de la Baguette, II. 347. 348. 490.
Capitulaires de France : ce qu'ils prescrivent sur les sortileges, I. 301. 302. 305. Ils autorisent l'épreuve par le duel, II. 156. 157. & celles par le feu & par l'eau bouillante, 171. Peines qu'ils infligent aux superstitieux, 537. 556.
Cardan : Réveries de cet Auteur, III. 194.
Carme déchaussé élevé en l'air : Pourquoi le récit en est tourné en ridicule, I. 319. 320.
Catalepsie : Ses effets, I. 339. *& suiv.* 351. 352. Descriptions de cette maladie très-rare, 352. *& suiv.* 355. *& suiv.*
Cataleptique : Histoire d'une prétendue *Cataleptique*, I. 337. *& suiv.*
Caton : Ce qu'il disoit des Haruspices, I. 11. Réponse qu'il fit à un Superstitieux, II. 533.
Cause physique & matérielle : ses diverses circonstances, I. 157. *& suiv.* Moyens de connoître la *cause*, quand on est persuadé du fait, 239. 240.
Celtes : Comment ils éprouvoient les enfans qui venoient de naître, II. 283.
César (Jules-) Si d'un Port de mer il voyoit ce qui se passoit dans l'Armorique, I. 131. 132. Ridicule opinion sur *César*, II. 237.
Chaldéens (Les) joignent à la Philosophie une Théologie embrouillée, I. 5. *Chaldéens* expérimentés dans l'usage de la Baguette, enseignent le secret aux Juifs, II. 399. 400.
Charlemagne : Pourquoi il approuva les

épreuves du feu & de l'eau bouillante, II. 170. 171.
Charles VIII. Roi de France, exerce la vertu de guérir les écrouelles hors du Royaume, II. 119. 120.
Charles (S.) Borromée : Fait singulier qui lui arrive, I. 147. Il interdit les Amulettes contre la peste, 417.
Chaux, merveille de la nature : ce qu'en dit S. Augustin, I. 162. 163. Pourquoi elle se dissout & s'échauffe dans l'eau, non dans l'huile, 203. 204.
Chélidoine : On a conté qu'elle rendoit la vûe, I. 95.
Chramnus, fils du Roi Clotaire, consulte les Livres saints sur le succès de sa révolte, II. 138.
Chrétiens recouroient aux Livres sacrés, pour deviner l'avenir : ce qu'on doit penser de cet usage, II. 136. *& suiv.*
Ciceron montre le ridicule de l'art des Haruspices, I. 10. 11. 20. 21. On l'oppose à ceux qui se moquent de tout ce qui paroît merveilleux, 120. Regle dont il s'est servi pour se moquer des Augures, 160. 161. Proverbe auquel *Ciceron* fait allusion, II. 391. Ce qu'il fait dire aux Stoïciens touchant le *Lituus*, 396. Mot de *Ciceron* sur les Philosophes, III. 370.
Clement (S.) Romain : Son témoignage sur le Phénix, I. 68.
Clefs de S. Pierre, I. 426. *Clefs* de S. Hubert, 431. II. 6. 7.
Cleone : Pratique superstitieuse & bizarre des habitans de cette Ville, &c. I. 29. 30. 376. 377.

Coëffe des enfans nés coëffés, réputée cause de bonheur : Erreur condamnée : Proverbe fondé sur cette idée, I. 217.
Collyridiens, Hérétiques qui honoroient Marie au-delà de ce qu'il falloit, IV. 70.
Confesseurs : Leur devoir pour faire cesser les superstitions, II. 528. 529.
Conrad (Le Pere) Jésuite : son sentiment sur la Baguette, III. 390. *& suiv.*
Conradus ab Auren, Auteur d'un Traité fort rare contre l'épreuve de l'eau froide : Extrait de ce Livre, II. 304. *& suiv.*
Constantin, Empereur, favorisoit les superstitions qui paroissoient utiles, I. 379 380.
Corail : Vertu qu'on lui attribue, & qu'on a prétendu expliquer physiquement, I. 377.
Cordeliers : Louanges extravagantes que quelques *Cordeliers* ont données à leur Patriarche, & à leurs Freres, IV. 122. *& suiv.* Histoire divertissante d'un Cordelier devenu Ministre, 130. 131.
Corps : Petitesse inconcevable des parties qui les composent, I. 165. *& suiv.* Axiome touchant l'action des *corps* : différens corollaires, 171. *& suiv.* Cause invisible qui agit sur les *corps* : leurs pores, &c. 174. *& suiv.* Avantages qu'on retireroit en considérant leur composition, &c. 178. D'où vient le changement des *corps*, 179. *& suiv.* Comment on peut changer un *corps* dans un autre, 182. Deux loix simples pour expliquer comment les *corps* sont produits, 192. 193. Explication de leur légereté & de leur pésanteur, 194. *& suiv.* 197. *& s.* Illusion de

ceux qui admettent des sympathies, ou des antipathies, dans les *corps*, 195. 196. 200. *& suiv.* La conformité dans leurs pores cause plusieurs effets singuliers, 202. *& suiv.* Comment les *corps* éloignés agissent les uns sur les autres, & ont des mouvemens semblables, 206. *& suiv.* Axiomes sur le repos & le mouvement des *corps*, III. 62. *& suiv.* Ils ne peuvent agir les uns sur les autres que par leur choc, 145. 146.

Coudre, ou *Coudrier* : à quoi on l'emploie en Allemagne, II. 366. 368. Cet arbre fort estimé en Egypte : usage singulier qu'on y fait d'une Baguette de *Coudrier*, II. 385.

Crédulité : une des sources des erreurs des hommes : défaut commun : d'où il vient, I. 25. 26. ses inconvéniens : elle est moins dangereuse que l'obstination à ne rien croire, 117. 118. Milieu entre la *crédulité* & l'opiniâtreté, 119.

Ctesias, Historien décrié : vertu qu'il attribue à une baguette, II. 426.

Cunegonde, Impératrice, se justifie en prenant des fers ardents, II. 183.

Curés, Archiprêtres, &c. doivent contribuer à faire abolir les superstitions, II. 525. *& suiv.*

Curtius (Marcus) Chevalier Romain : ce qu'il fait pour attirer sur lui-même les malheurs dont Rome étoit menacée, I. 413.

Cyrille (S.) de Jérusalem : son sentiment sur le Phénix, I. 69.

D

DANIEL instruisit les Assyriens & les Perses, I. 6.
Déchales (Le Pere) Ses doutes sur la Baguette, II. 437. 438. 491. III. 390.
Delrio : Hommes à vûe de Lynx dont il fait mention : ce qu'il dit sur la question, s'il est possible de faire de l'or par la Chymie, III. 441. 442. & sur la force de l'imagination, 451.
Démétrius, onzieme Evêque d'Alexandrie, prouve sa chasteté & celle de sa femme par le feu, II. 162.
Démocrite : son erreur sur la nature des ames, I. 18. Ce qu'en a dit Cicéron, 21.
Démons : Voyez *Esprit.* Curiosité déréglée, occasion du commerce avec les Démons, I. 244. Leur pouvoir indépendant de celui des hommes, 245. 246. Si l'on peut se servir du ministere du *Démon* en le détestant & en le renonçant, 250. *& suiv.* Il est rare qu'on fasse pacte avec lui, 257. S'il y a lieu de faire un système touchant le pouvoir des *Démons*, 271. *& suiv.* D'où viennent les inégalités bizarres de leurs actions, 273. *& suiv.* 277. Comment les Juifs chassoient les *Démons* du temps des Apôtres, 385. 386. *Démon* singe de Dieu, 414. Maniere risible dont un possédé fut délivré du Démon, II. 28. Mélange des opérations de Dieu & du *Démon*, 225. *& suiv.* 310. 311. S'il est contre le bon sens que le *Démon* trahisse

les ſorciers : il n'a ni bonne foi ni droiture, 315. *& ſuiv.* On peut être coupable, quoiqu'on n'ait pas fait de pacte avec le *Demon*, 534. 535. Comment les *Démons* tâchent de nous attirer & de nous lier à eux, III. 144. 145. Leur pouvoir, &c. 167. *& ſuiv.* 171. *& ſuiv.* Leur malignité, 179. 180. Pourquoi le *Démon* trompe quelquefois, 339. *& ſuiv.* Pacte explicite, ou implicite avec le *Démon*, 358. 359. 444. 445. *& ſuiv.* Il peut agir ſans avoir fait de pacte avec les hommes, 359. 360. De quelle maniere ſe contracte le pacte implicite avec le *Démon*, 361. 362. Pourquoi il ne fait tourner la Baguette qu'à certaines perſonnes, 366. *& ſuiv.* Il n'agit pas toutes les fois qu'il le veut, 443. 444. *Démon* palefrénier, 502. Les *Démons* ne peuvent rien ſur les ames des Saints, IV. 15. 16. Comment ils ſe rendent viſibles, 351. A quoi leur pouvoir ancien a été réduit par Jeſus-Chriſt, 352. *& ſuiv.* *Démons* incubes & ſuccubes, 396. *& ſuiv.*

Deſcartes : Sa philoſophie, fléau des ſuperſtitions, devient l'appui des Aſtrologues & des Enchanteurs, III. 199. 200.

Dévote : artifice & vanité d'une fauſſe *Dévote*, III. 495. 496.

Dieu : Facilité de lui rapporter les productions de la nature, I. 141. 142. Il ne veut point être recherché dans les œuvres qui procedent du Démon, 142. 143. Fondation pour convaincre les incrédules de l'exiſtence de *Dieu* : ce qu'on voit dans pluſieurs Traités compoſés depuis

cette fondation, 149. *& suiv.* Ouvrage admirable de *Dieu* dans la création du monde, 168. *& suiv.* Mélange de ſes opérations & de celles du Démon, II. 225. *& suiv.* 310. 311. C'eſt tenter *Dieu* que de vouloir des miracles ſans ordre, 312. *& suiv.* Moyens par leſquels on conſultoit *Dieu* dans l'ancienne Loi, IV. 18. *& suiv.* Il n'y a que *Dieu* à qui l'on puiſſe ériger des Temples & des Autels, 79. *& suiv.*

Digby : Idées groteſques de ce Chevalier, I. 208. III. 223. *& suiv.*

Dinocharès, ou *Dinocratès* : Projet de ce fameux Architecte, qu'il ne peut exécuter, I. 84. 85.

Divination par les morts diabolique, II. 227. *Divination* ſuperſtitieuſe de Nabuchodonoſor, que Dieu prédit & fait réuſſir, 229. 230. *Divinations* des Scythes : elles ſe répandent parmi divers peuples ; 388. *& suiv. Divination* des Turcs, 405. *& suiv.* Peines contre ceux qui recourent aux *Divinations*, 540. Cauſe de la *Divination* ſuivant quelques Philoſophes, III. 192. *& suiv. Divination* par le crible, 367.

Dominique de Peſcia, confrere & ſubſtitut de Savonarole : propoſitions qu'il avance, & dont il s'offre à prouver la vérité par le feu, &c. II. 201. *& suiv.* Il eſt brûlé vif avec Savonarole, 206.

Duel ajoûté au ſerment rendoit un fait indubitable, II. 134. 154. Loi de Gondebaud ſur ce point, 154. 155. Le *duel* regardé comme le jugement de Dieu ;

les Capitulaires de France autorisent cette croyance, 155. *& suiv.* Agobard écrit contre cette coûtume : Embarras des Savans. Fin de cet usage, 157. *& suiv.*

E

EAU : Si l'on peut la faire monter sur une montagne : Ingénieur qui y fut trompé, I. 130 131. Divisibilité d'une goutte d'*eau*, 166. Ses effets sur la chaux expliqués, 203. 204. Epreuve de l'*eau* bouillante, II. 161. 167. 168. 173. 174. Comment se faisoit l'épreuve de l'*eau* chaude, 180. Cette épreuve interdite en Occident, 195. 196. Cérémonies pratiquées dans les épreuves de l'*eau* bouillante, 211. *& suiv.* On se brûloit quelquefois dans l'*eau* froide, 216. 217. 220. Epreuve de l'*eau* froide, 240. *& suiv.* 247. *& suiv.* 261. *& suiv.* On l'applique à découvrir les Sorciers, 267. *& suiv.* Découverte des *eaux* & de la profondeur des sources par la Baguette, 344.

Ebroïn : Perfidie à laquelle il emploie deux Evêques, II. 150.

Ecclésiastiques doivent dénoncer les superstitions aux Evêques, II. 529.

Ecriture sainte consultée pour deviner l'avenir. Cet usage étoit superstitieux, & les Conciles l'ont condamné, II. 136. *& suiv* Quartier d'hiver cherché dans l'*Ecriture*. Justification de ceux qui ne la consultent que pour s'édifier, 140. 141.

Ecrouelles : de leur guérison par les Rois de France, II. 112. *& suiv.* A qui l'on peut

rapporter l'origine de cette grace, 118. Si les Rois d'Angleterre ont le privilege de guérir des *écrouelles*, 117. 121. *& suiv.*

Edouard (S.) Roi d'Angleterre : s'il avoit reçu du Ciel & transmis à ses successeurs le privilege de guérir les écrouelles, II. 122. *& suiv.* Anneau qu'il avoit donné à un pauvre, & qui lui fut rendu, préſage de sa mort, 132.

Edouard III. Roi d'Angleterre, célebre par la guérison des écrouelles : témoignage de Bradwardin son Confesseur, II. 127. *& suiv.*

Effets : leurs causes diverses : d'où résulte un effet purement naturel, I. 136. 137. Définition d'un *effet* surnaturel : Loix diverses que Dieu y a établies, 138. *& suiv. Effets* des usages douteux, 145. 146. Difficulté de discerner si un *effet* est purement naturel, 146. *& suiv.* Il n'est pas nécessaire d'en montrer exactement la raison physique, 148. 149. Regles auxquelles il faut recourir, pour décider si un *effet* est naturel, 155. *& suiv.* 164. *& suiv.* Il faut des preuves certaines pour savoir si les *effets* extraordinaires sont produits par un bon ou mauvais Ange, II. 310. *& suiv.* Quand Dieu auroit souvent produit un même *effet*, c'est témérité de le demander sans ordre, 312. 313. Quand un *effet* est, ou n'est pas superstitieux, III. 437. *& suiv.*

Eguillette : Voyez *Noueurs d'Eguillette.*

Egyptiens : leur extravagance, quoiqu'instruits par Joseph, I. 5. leur habileté en Astronomie : rêveries qu'ils y ajoûterent :

abus qu'ils ont fait de plusieurs vérités, 6. *& suiv.* Leur science & leurs superstitions passent aux Grecs & aux Romains, 8. Pourquoi les *Egyptiens* font beaucoup de cas du coudrier : usage singulier auquel ils l'emploient, II. 385. 423.
Elizabeth, Reine d'Angleterre : guérison miraculeuse qu'un Auteur lui attribue, II. 130.
Emme, Reine d'Angleterre, prouve son innocence par l'épreuve du fer chaud, II. 224. 225.
Enchanteurs. Voyez *Sorciers.*
Ephod : ce que ce mot signifie : comment on consultoit la volonté de Dieu par *l'Ephod*, IV. 24. *& suiv.*
Ephrem (Saint) Patriarche d'Antioche : ce qu'il répond à un moine Sévérien qui lui proposoit l'épreuve du feu. Il y jette sa tunique, qui en est préservée, II. 164. *& suiv.*
Epicure : Son erreur sur la nature des ames, I. 18.
Epreuve par les serments sur des reliques, II. 143. *& suiv.*
Epreuve par le duel, 154. *& suiv.*
Epreuves par le fer chaud & par l'eau bouillante : combien elles ont été communes : leur origine parmi les Chrétiens, II. 160. *& suiv. Epreuves* par le feu, 164. *& suiv.* Ces *épreuves* deviennent plus communes au dixieme siecle. Comment elles se faisoient, 179. *& suiv. Epreuves* du fer chaud & de l'eau bouillante interdites en Occident, 195. 196. Celles du feu communes en Orient, & employées pour dé-

cider des queſtions théologiques : évenement qui en détrompe, 196. *& ſuiv.* Diſputes à Florence ſur les *épreuves* par le feu, 200. *& ſuiv.* Difficultés auxquelles les *épreuves* du feu, de l'eau bouillante & du fer chaud ont donné lieu, 208. *& ſuiv.* Maniere de faire ces *épreuves*, 211. *& ſuiv.* Elles trompoient quelquefois : ce qui faiſoit varier l'expérience, 217. *& ſuiv.* Ces *épreuves* étoient ſuperſtitieuſes, & venoient des payens, 221. *& ſuivantes.* Il s'y faiſoit pourtant de vrais miracles, 224. *& ſuivantes.* L'Egliſe les a ſouffertes comme elle ſouffre pluſieurs maux, 231. Utilité qu'on a tirée de ces *épreuves*, 232. 233. On ne peut pas dire proprement que des Conciles les ayent approuvées : les Papes & les Conciles ont condamné ces *épreuves* devenues vulgaires, 233. *& ſuiv* Pourquoi, & dans quel cas elles furent tolérées par le Concile de Tribur, 236. *& ſuiv.* Ces *épreuves* encore en uſage parmi divers peuples barbares, 302. 303.

Epreuves du morceau judiciel, & du tournoiement du pain, II. 231. 232.

Epreuve de l'eau froide : comme elle ſe faiſoit, II. 240 *& ſuiv.* L'effet ne pouvoit être naturel : Faits remarquables, 242. *& ſuiv.* La diſpoſition du corps ne faiſoit pas demeurer ſur l'eau, 246. En quel temps cette *épreuve* a commencé : Si le Pape Eugene II. en fut l'Auteur, 247. *& ſuiv.* Elle eſt condamnée par Loüis le Pieux, après quatre Conciles, 249. 250. Diſputes ſur ce point : Hincmar entreprend

entreprend de la justifier, 250. *& suiv.* Miracles mal appliqués à cette *épreuve*, & qui lui sont opposés, 253. *& suiv.* Elle vient d'une invention arbitraire & superstitieuse, 256. *& suiv.* Hérétiques confondus par cette *épreuve*, selon S. Bernard, 261. *& suiv.* Sa condamnation & sa cessation, 266. On la renouvelle au seizieme siecle pour découvrir les sorciers : sentimens divers sur ce sujet, 267. *& suiv.* 280. Traité d'un Juge en faveur de l'*épreuve* : faits étonnans qu'il rapporte, qui lui persuadent la certitude de l'*épreuve*, 275. *& suiv.* 279. Cet usage passe en France, 280. Variation de l'*épreuve* de l'eau froide sur diverses idées, 282. *& suiv.* Occasion de *l'épreuve* en France. Le Parlement de Paris s'y oppose : Arrêt de cette Cour, & plaidoyer de M. Servin : Sentence qui fut cause de l'Arrêt, 285. *& suiv.* Cette *épreuve* en usage en divers lieux : Expériences, 290, 291. Elle n'a point cessé en plusieurs endroits de Bourgogne : Faits arrivés depuis peu dans cette Province : Procès-Verbal de l'*épreuve* faite à Montigni le Roi, 291. *& suiv.* Autres *épreuves*, 299. 301. Elle est superstitieuse, 300. Maniere singuliere de lier ceux qu'on jettoit dans l'eau, 301. 302. Extrait d'un ancien Traité contre l'*épreuve* de l'eau froide, 304. *& suiv.* Réponses à quelques difficultés proposées sur cette *épreuve*, 308. *& suivantes.* Raison très-forte pour la condamner, 315.

Esprit : nécessité de ne le jamais confondre

avec le corps, I. 164. 165. Effets qui prouvent nécessairement l'existence des mauvais *Esprits*, 224. 225. Leur existence fondée sur l'Ecriture & sur les notions de tous les peuples, 225. *& suiv.* Sentimens des premiers Chrétiens sur ce sujet, 227. *& suiv.* Paroles remarquables de Gerson sur ce point, 233. *& suiv.* Pratiques superstitieuses enseignées par de mauvais *Esprits*, 241. *& suiv.* Voyez *Démons.* L'existence des *Esprits*, point de doctrine reçu dans toutes les Nations, III. 328. 329. Quand il y faut recourir pour expliquer quelque effet surprenant, 330. *& suiv.* Comment se font les fausses apparitions des *Esprits*: maniere de traiter les personnes qui y sont sujettes, IV. *préface*, xx. *& suiv.* S'il y avoit un art d'évoquer les *Esprits*, IV. 6. *& suiv.* Dissertation sur ce qu'on doit penser de l'apparition des *Esprits*, 346. *& suiv.* 394. Histoire de quelques unes de ces prétendues apparitions, 367. *& suiv.* 382. *& suiv.* Autre dissertation sur ce sujet: Histoires alléguées en preuve, 414. *& suiv.* 419. 421. *& suiv.* 424. Causes des prétendues apparitions: expérience, 425. 427. *& suiv.*

Esprits animaux: Système de leur établissement en République, IV. 219. *& suiv.* Effet des *esprits animaux*, 376. 377.

Ethiopie: Il y fait froid une partie de l'année, I. 129.

Etienne V. Pape: Moyens qu'il employa contre les sauterelles & autres animaux nuisibles, I. 422. 423. Paroles de ce Pape contre les épreuves du fer chaud &

de l'eau bouillante, II. 195. 196.
Etoile: galimathias & asyle de l'ignorance: réflexion sur le sentiment qui attribue aux *étoiles* la bonne ou la mauvaise fortune des hommes, III. 36. *& suiv.*
Evêques: deux grands *Evêques* jurent sur des chasses sans reliques, pour ttomper le Duc Martin, II. 150. 151. *Evêque* qui se jette dans le feu pour convaincre un Arien, 164. Obligation des *Evêques* pour faire cesser les superstitions, 52. *& s.*
Eugene II Pape: S'il fut l'auteur de l'épreuve de l'eau froide, II. 147. *& suiv.*
Exorcismes employés par les Juifs pour guérir les maladies & chasser les Démons: *Exorcistes*, &c. I. 386 Abus des *Exorcismes* employés contre les bêtes, 418. Ce qu'on doit pratiquer en pareil cas, 421. *& s.* Utilité des *Exorcismes*, III. 503, 504.

F

FABLES: d'où vient la facilité qu'on a de les croire, I. 27. *Fable* d'Orphée & d'Amphion, prise à la lettre par Fabius Paulinus, 42. 43. Mal que causent les *fables*, 49. 221. *Fables* rapportées par Aulu-Gelle & par Pline, 92. *& suiv. Fables* extraites des Voyages de Jean Struys, 112. *& suiv.*
Faits: principes pour juger de leur existence: application de ces principes à divers *faits* qu'on traitoit de fables, I. 122. *& suiv. Faits* crus vrais, dont on a reconnu la fausseté, 125. *& suiv.* Nécessité d'examiner si un *fait* est naturel, ou surnatu-

rel : vérités qu'il faut supposer pour faire ce discernement, 134. 135. *Faits* singuliers, 147. Plusieuss ne croient les *faits* que lorsqu'ils leur paroissent naturels, 238. 239. Moyens de connoître la cause quand on est persuadé du *fait*, 239. 240. Attention nécessaire aux *faits* extraordinaires. Il y en a actuellement plus qu'on ne pense, 280. 281. *Faits* surprenans & singuliers, 281. *&* *f.* 310. *&* *f.* Sentiment de M. Nicole sur l'attention à vérifier les *faits* extraordinaires, 318. *&* *suiv.* 325. 326. Différence entre une vision & un *fait* extérieur, 321. D'où vient qu'on nie les *faits* surprenans, II. 335. *Fait* très-extraordinaire : Fille qui ne boit ni ne mange depuis près de quatre ans, IV. 431. *&* *suiv.* Autres *faits* extraordinaires, 455. *&* *suiv.* 469. *&* *suiv.* 483. *Note.* 484. *&* *suiv.* 489. 490. *Note.* 514. *&* *suiv.* *Note.*

Fer chaud. Voyez *Feu* & *Epreuve.*

Fernel, premier Médecin d'Henri II. décrit un charbon allumé, comme si c'étoit une pierre lumineuse & brûlante venue des Indes : erreur à quoi sa description donne lieu, I. 51. *&* *suiv.* Il traite les Amulettes, caracteres, &c. de superstitions & de folies, 395. *Note ibid.*

Feu : origine de l'expression, *j'en mettrois ma main au feu*, II. 161. Célebres épreuves par le *feu*, 162. *&* *suiv.* 183. *&* *suiv.* 187. *&* *suiv.* Epreuves du *feu* communes en Orient, 196. 197. Sage défaite d'un homme d'esprit à qui l'on proposoit de faire cette épreuve, 198. Disputes Théo-

logiques examinées par le *feu* : on s'en détrompe, *ibid.* & 199. On voulut les renouveller à Florence, 200 *& suiv.*
Figuiers : moyen facile d'en faire croître une pepiniere, I. 189. Vertu qu'on attribue aux *figues*, 378.
Flêches employées pour deviner, II. 404. *& suiv.*
Fludd, Auteur de la *Philosophie Mosaïque*, plein de galimathias, prétend expliquer les effets de la Baguette, II. 433. 434.
Fontaine qui efféminoit les hommes : en quoi consistoit ce changement, I. 43. 44. *Fontaine* brûlante en Dauphiné : ce qu'en disent Belleforêt & S. Augustin, 44. *& suiv.* Ce que c'est réellement, & ce qui a fait dire que c'étoit une *fontaine*, 47. 48. Auteurs modernes qui en ont parlé comme les Anciens, 48. 49. Revûe qu'en fit faire l'Académie des Sciences, 50. 51.
Forerus, Jésuite : son sentiment sur la Baguette, II. 459.
Foudre : préservatifs faux & superstitieux contre la *foudre*, I. 377. 378.
France : Privilege des Rois de France pour la guérison des écrouelles, II. 112. *& suiv.* Quand on a commencé à les sacrer, 114. Ce qu'ils pratiquoient en guérissant les écrouelles : ils ont touché des gens affligés de ce mal, même dans les pays étrangers, 119. *& suiv.*
François (S.) Réflexion de Melchior Canus sur un trait que lui impute l'Auteur de sa vie, II. 50. 51. Inscription à son honneur censurée, IV. 75. *& suiv.* 112. *& suiv.* 141. *& suiv.* Les stigmates de

S. François ne paſſent pas pour une vérité conſtante, 101. *& ſuiv.* Louanges ridicules & impertinentes que pluſieurs Cordeliers lui ont données, & à leur Ordre, 122. *& ſuiv.*

François I. Roi de France, exerce la vertu de guérir les écrouelles hors du Royaume, II. 120.

François de la Pouille, Franciſcain, prêche contre Savonarole, &c. II. 202. *& ſuiv.*

Frêne : uſage ſingulier d'une baguette de cet arbre, II. 366. 368. Vertu qu'un Auteur lui attribue, 369.

Fromman : Raiſons qui l'engagent à approuver l'uſage de la Baguette, II. 436. 437.

G

GADROIS (M.) Phyſicien, purge les Taliſmans de toute ſuperſtition groſſiere, I. 373. *& ſuiv.* Il eſt réfuté, 375. 376.

Géants nés de l'alliance des Anges avec les filles des hommes, IV. 39. Comment cela ſe doit expliquer : équivoque du mot *Géant*, 403.

Gélaſe, Pape, fait ceſſer les Lupercales : il réfute un Sénateur qui avoit fait un Traité en leur faveur, I. 310. *& ſuiv.*

Généalogies : de quel temps on peut les commencer : groteſque *généalogie* de Charles-Quint, II. 111.

Génies, admis en grand nombre par les Grecs, I. 9. Multipliés par les Romains, 370. Ce qu'en penſoit Pythagore, III. 329.

Gerſon : Paroles remarquables de cet Auteur touchant le pouvoir des Démons, I. 233. *& ſuiv.* Son ſentiment ſur la queſtion, s'il falloit tolérer ou exterminer les Livres d'Aſtrologie, & autres ſuperſtitieux, II. 541. 542.
Goclenius, partiſan de la Baguette, vivement réfuté, II. 457. 458.
Gondebaud, Arien, & Roi des Bourguignons : Loi qu'il fait, où il autoriſe les duels, II. 154. 155.
Gottefcalc, Moine, demande la permiſſion de prouver ſes ſentimens par l'épreuve du feu ; ce qu'on lui refuſe, II. 176. *& ſuiv.*
Grains bénis de Sainte Jeanne, proſcrits par la Sorbonne : Rélation touchant ces *grains bénis*, I. 393. *& ſuiv.*
Gratien, Compilateur du Decret, attribue à S. Gregoire le Grand une déciſion d'Alexandre II. II. 335.
Grecs (Les) A quel point ils pouſſerent la ſuperſtition, I. 9. 10. Erreur des *Grecs*, communiquée aux Romains, &c. ſur les ames, IV. 357. 358.
Gregoire de Tours ne déſapprouvoit pas qu'on recourût aux Livres ſaints pour ſavoir l'avenir, II. 139. Il rapporte des miracles contre des parjures, 146. *& ſuiv.*
Grêle : Moyen ſuperſtitieux de la détourner, dont quelques Phyſiciens ont voulu donner des raiſons naturelles, I. 29. 30. 376. 377.
Grenouilles rendues muettes par un ſaint Prêtre, I. 430.

Grosulan, Archevêque de Milan, vérifié simoniaque par l'épreuve du feu, II. 185. 186. Circonstances qui le font absoudre, 187.
Guibert de Nogent, Abbé, prétend que l'on avoit noué l'éguillette à son pere & à sa mere, I. 247. Voyez la note, *ibid.* & 248. Fait qu'il rapporte sur des Hérétiques convaincus par l'épreuve de l'eau froide, II. 262. 263. Il désapprouve l'épreuve du duel, & approuve celle de l'eau froide pour découvrir les hérétiques & les voleurs, 264. 265.
Gundeberge accusée, est justifiée par le duel, II. 155. 156.

H

HARUSPICES créés en titre d'office : Leurs fonctions, I. 10. 19. Leur art tourné en ridicule par Cicéron, 20. 21.
Hennin (M.) S'est déclaré contre l'usage de la Baguette, II. 468. *& suiv.*
Héraclius, Empereur, consulte les Livres saints pour savoir quel quartier d'hyver il doit assigner à son armée, II. 140.
Hérodote est le premier qui ait fait mention du phénix : description qu'il en donne, I. 65. 66.
Heure : ce qu'on doit penser de l'usage de deviner l'*heure* qu'il est avec un anneau dans un verre, I. 293. *& suiv.* Difficultés & réponses sur ce point, 295. *& suiv.* Expérience qu'en fit le Cardinal Cajetan, III. 447. 448.

Hincmar, Archevêque de Rheims : son Traité sur le divorce de Lothaire & de Thietberge : il y approuve les épreuves du feu & de l'eau, II. 174. 175. 220. Dans quelles matieres il l'excluoit, 175. Il maltraite Gotteſcalc qui vouloit prouver ſon orthodoxie par ce moyen, 177. Il entreprend de juſtifier l'épreuve de l'eau froide, 250. *& ſuiv.* Erreur d'*Hincmar* ſur l'origine de cette épreuve, 253. Il écrit de nouveau ſur ce point, raiſonne mal, mais avec humilité, 258. 259. Il eſt cauſe que cette ſuperſtition continue, 260.

Hirnhaïm (M) Vicaire-Général & Viſiteur des Prémontrés en Bohême : ce qu'il écrit ſur la Baguette, II. 378. A quoi il croit propres les effets de la Baguette : raiſon qu'il donne de ce qu'elle ne tourne pas à pluſieurs perſonnes, 438.

Hiſtoire naturelle : néceſſité d'en faire la critique : qui ſont ceux qui pourroient y réuſſir, I. 222. 223.

Hiſtoriens : défiance où l'on doit être à leur égard : Sentiment de Séneque ſur les Hiſtoriens, I. 27. 28. Fauſſetés répandues par des *Hiſtoriens* du ſeizieme ſiecle, 109. *& ſuiv.*

Homme à tête de chien : Fiction lucrative pour celui qui en débitoit l'eſtampe, I. 94. *Hommes* avec une vûe de lynx, III. 441. *Hommes* qui ont des propriétés ſingulieres & ſurprenantes, 455. 456.

Hubert (*S.*) Cierges de S. *Hubert* contre la rage : ce que c'eſt, I. 431. II. 6. 7. Préſervatif contre les rats introduit dans le

Monaſtere de *S. Hubert*, aux Ardennes, I. 431. *& ſuiv.* Examen de quelques points de l'Hiſtoire de *S. Hubert* : Etole qui lui fut envoyée du ciel : miracles qu'elle a opérés, &c. II. 1. *& ſuiv.* Il n'a jamais été à Rome, 7. 8. On a imaginé inſenſiblement toute cette Hiſtoire, 8. 9. Neuvaine de *S. Hubert* : ce qu'en penſent les Théologiens de Paris, 9. *& ſuiv.* Comment on doit recourir à ce Saint ſans ſuperſtition, 12. 13. Neuvaine de *S. Hubert* approuvée par l'Evêque de Liege, & par pluſieurs Docteurs & Medecins de Louvain, 16. *& ſuiv.* Lettre de M. Gilot, Chanoine de Reims, ſur cette Neuvaine, 24. *& ſuiv.* Jugement ſur cette piece, 59. 60. Explication plus ample de la Neuvaine de *S. Hubert*, avec une réponſe aux objections, 61. *& ſuiv.* Réflexions ſur cette réponſe, 102. 103. Prétendu privilege de ceux qui ſe diſent Chevaliers de *S. Hubert*, & iſſus de ſa race, 103. *& ſuiv.* Permiſſions accordées par divers Evêques à un de ces Chevaliers, 106. *& ſuiv.* Réflexions ſur ces permiſſions, 109. 110. Autres perſonnes qui ſe diſoient être de cette famille : Fauſſeté de leur généalogie, 110. *& ſuiv.*

Hugues, Abbé de Farſe, offre de prouver un privilege de ſon Monaſtere par le duel, II. 154.

Huygens (M.) Fait qu'il rapporte en plaiſantant, pris pour véritable, I. 105. 106.

I

JACQUES II. Roi d'Angleterre : miracle qu'on disoit avoir été fait à son tombeau, I. 326. *& suiv.* Guérisons extraordinaires attribuées à son fils le Chevalier de Saint George, II. 130.

Idées : Comment elles sont produites, IV. 236. *& suiv.*

Idées séminales, répandues dans le sang des hommes & des bêtes : Effets qui en résultent, I. 79. *& suiv.* Voyez IV. 337. *& suiv.*

Idolatrie : Une de ses sources, IV. 397. 398.

Jeanne de la Croix (Sainte) Sa vie condamnée par la Sorbonne, avec ses grains bénis : ce que c'étoit, I. 395. *& suiv.*

Ignace de Loyola (S.) Censure de trois sermons prononcés à sa louange, IV. 138. *& suiv.*

Imagination : Prétendue grossesse par *l'imagination*, I. 40. 41. Elle peut empêcher l'usage du mariage, 246. Jusques où va sa force, selon quelques Auteurs, III. 451. De quoi l'*imagination* est capable, IV. 370. *& suiv.*

Incubes & succubes : ce qu'on en doit penser, IV. 396. *& suiv.* Maladie *incube*, & ses effets, 409. *& suiv.*

Innocent I. Pape, justifié contre une imputation de Zozime, I. 407.

Jongleurs, Sorciers, ou Charlatans du Canada, III. 501.

Joseph instruisit les Egyptiens : combien

son gouvernement leur fut utile, I. 5. 6.
Jugement de Dieu : Ce qu'on appelloit ainsi, II. 155. 156. 161. 172. 247. *Jugement de la Croix* succede à l'épreuve des Baguettes : divers Conciles les condamnent, 291.
Juifs : Leurs pratiques superstitieuses au temps des Apôtres : leurs exorcismes & leurs exorcistes : Ils chassoient le Démon avec un anneau, &c. I. 385. *& suiv.* Pratiques superstitieuses qu'ils apprirent chez les Chaldéens, II. 400. *& suiv.* S'il est vrai qu'ils crussent le retour des ames après la mort, IV. 363. 364. Idée de leurs Rabins sur les Faunes, &c. 398.
Jupiter : Les quatre lunes ou satellites de cette planete, I. 125.

K

KIRCHER, ou *Kirker*, (Le Pere) Son sentiment sur la Baguette, II. 459. *& suiv.* 505. 506. Ses recherches sur le magnétisme, III. 304. 305. Ce qu'il dit du mouvement de la Baguette, 317. 318. Son sentiment sur la palingénésie, ou résurrection des plantes, qu'il tâche d'expliquer, IV. 377. *& suiv.*

L

LAmpes perpétuelles : Ce qu'on en débitoit n'étoit appuyé que sur des contes, I. 62. *& suiv.*
Lance dont le côté de J. C. avoit été percé ;

Sa découverte prétendue : disputes là-dessus : épreuve à quoi cela donna lieu, II. 188. *& suiv.*

Lapins : Femme qui accouche de plusieurs *lapins* : Fait fabuleux répandu & désavoué, I. 108. 109.

Libavius : Son sentiment sur la *Baguette*, II. 434. 435.

Liceti (Fortunio) détrompe le public au sujet de la pierre lumineuse & brûlante, I. 61. Il a adopté la fable des lampes perpétuelles, 62. 63. Vertu qu'il attribue au corail, & qu'il prétend expliquer physiquement, 377.

Line (Guillaume de) Docteur en Théologie, grand Prédicateur, condamné comme Sorcier, IV. 528. *& suiv.*

Lituus, Baguette des Augures : Son usage pour savoir la volonté des Dieux, II. 393. *& suiv.* Origine du *Lituus* : Honneurs rendus à ce bâton, 396 *& suiv.*

Livre : Faire le *Livre* : divination usitée parmi les Turcs : ce que c'est, II. 405. *& suiv.*

Lothaire. Voyez *Thietberge.*

Lotteries : Pourquoi quelques Théologiens les condamnent, I. 260. On ne fait rien que de naturel lorsqu'on tire des *Lotteries* : leurs vrais inconvéniens, 264. 265.

Louïs le Débonnaire ordonne l'épreuve de l'eau bouillante, II. 171. Il condamne l'épreuve de l'eau froide, après quatre Conciles, 249. 250.

Louïs de Germanie : triple expérience de ce Prince contre Charles le Chauve, II. 178. 179.

Louïs le Gros, Roi de France, guérissoit les écrouelles : Guibert de Nogent en fait mention : Réflexions sur le texte de cet Auteur, II. 114. *& suiv.*
Louïs (S.) Roi de France : S'il a usé le premier du signe de la Croix, en touchant les malades des écrouelles, II. 116. 117. La vertu de guérir de ce mal canonisée en la personne de ce saint Roi, 118.
Lucas (Paul) a égayé ses voyages de faits fabuleux, &c. I. 116. 117.
Lucien accuse Ctésias & Iambule de fausseté : aveu remarquable de cet Auteur, I. 91. 92.
Luitprand, Prêtre, passe impunément au travers des flammes pour vérifier la simonie d'un Evêque, II. 184. *& suiv.*
Lupercales autorisées comme un préservatif, abolies par le Pape Gélase, I. 409. 410. Traité d'un Sénateur pour les *Lupercales* : Réponse du Pape Gélase, 410. *& suiv.*

M

MACREUSES : ce qu'on a dit de leur production, I. 36. *& suiv.* Elles sont engendrées comme les autres oiseaux, 38. 39.
Madagascar, Isle dans la zone torride : ce qui la rend fertile, I. 129.
Mages : noms des Rois *Mages* qui vinrent adorer Jesus-Christ : détails de Bede à leur sujet, II. 328. Ce qu'on entend quelquefois par *Mages*, 400.
Maimonides, savant Rabbin ; ce qu'il rap-

porte pour preuve de l'existence des Esprits, I. 225. 226. Ce qu'il remarque sur les Esprits de Python, 252. & sur les dévotions des Sabéens, 368. 369.
Mal : De l'usage de transporter à un homme, ou à une bête, les *maux* de tout un peuple, I. 413. *& suiv.*
Malachie (S.) Evêque de Down en Irlande : Prophéties qu'on lui a faussement attribuées, IV. 151. *& suiv.* Quel il étoit, 187, 188.
Malebranche (Le P.) Son sentiment sur la Baguette : de quel poids est son autorité, II. 465. Réponses qu'il fit au P. Le Brun, qui l'avoit consulté sur cette matiere, III. 141. *& suiv.* 166. *& suiv.* Source d'erreurs qu'il indique, 311, 312.
Maléfices découverts par la Baguette, II. 353. 354. A quoi sont obligés ceux qui ont fait des *maléfices* : S'il est permis de détruire les signes des *maléfices* : Regles qu'il y faut observer, 543 *& suiv.* Comment on doit agir à l'égard de ceux qui ont fait des *maléfices*, 553. *& suiv. Maléfices* prétendus sur ceux qui se marient, III. 502, 503. *Maléfices* ne sont opérés que par la Magie naturelle, IV. 355. Histoire d'un *maléfice*, 514. *& suiv.* Note.
Manes : Esprits qu'on invoquoit sous ce nom, IV. 7. 8.
Manichéens découverts par l'épreuve de l'eau froide, & brûlés, II. 262, 263, 264.
Marbode, Evêque de Rennes : folie qu'il a mise en vers, I. 215.
Marseille : Ancienne coûtume de cette

Ville, I. 414. Si le Bœuf qu'on y promene en cérémonie, à la Fête-Dieu, est un reste de paganisme, 415, 416.
Mathématiciens : Nom que prenoient les Enchanteurs ; prétendent délivrer Rome assiégée, par leurs enchantemens, I. 407. Ils sont chassés de Rome par l'Empereur Honorius, 408. II. 541. *Mathématicien* admis à la pénitence par S. Augustin, 554, 555.
Matiere : Sa définition : Sa divisibilité à l'infini, I. 165. *& suiv.*
Matiere subtile qui remplit les pores des corps : ses effets, I. 177. *& suiv.*
Mauritii (*Martinus*) Auteur Allemand : son sentiment sur la Baguette, II. 464. III. 393. *& suiv.*
Mégasthenes, Historien accusé de mensonge : son ouvrage perdu. Annius de Viterbé en a forgé un, &c. I. 27.
Menestrier (Le P.) Jésuite, a fait un ouvrage contre la Baguette, II. 465. Pourquoi il paroît douter touchant la découverte de l'eau, 466 491.
Mercure : Moïse fabuleux : Sa Baguette, &c. II. 415. *& suiv.* Il fait trouver les chemins, les voleurs, &c. Il étoit révéré dans la Germanie & dans les Gaules, 418, 419.
Mérovee, fils de Chilperic, consulte les Livres saints pour savoir s'il seroit Roi, II. 139.
Merveilles supposées, I. 30. *& suiv.* 51. *& suiv.* 92. *& suiv.* 116. Réponse à ceux qui ne veulent croire aucune *merveille*, 119. *& suiv.*

Métaux découverts par la Baguette, II. 345. 414. *& suiv.*
Minutius Felix, Orateur Chrétien : son sentiment sur les prodiges du Paganisme, I. 228, 229.
Miracle : ce que c'est, I. 138, 139. *Miracles* ordinaires & extraordinaires : Leurs avantages, 145. Incrédulité des hommes en voyant des *miracles*, 235. *& suiv.* *Miracle* sur des chevaux à un Oratoire de S. Martin, 427, 428. Les signes employés dans les *miracles* ne sont pas toujours efficaces, 428, 429. *Miracles* que l'on prétend avoir été opérés par l'étole de S. Hubert, II. 3 *& suiv.* *Miracles* produits par les Reliques des Saints, 12, 13. *Miracles* communs durant les six premiers siecles de l'Eglise, pour punir les Parjures, 143. *& suiv.* Enumération des Eglises où ils étoient opérés, 148, 149. Ces *miracles* deviennent plus rares, 152. *Miracles* qui s'opéroient dans les épreuves par le feu, par le fer chaud & par l'eau, soit chaude, soit froide, 62. *& suiv.* 167, 168. 174. 179. 182. *& suiv.* 209. *& suiv.* 216, 217. 224, 225. *Miracles* par l'épreuve de l'eau froide, 242. *& suiv* 261. *& suiv.* *Miracles* qu'on lui a appliqués, & qui lui sont opposés, 253. *& suiv.* 256. L'heure des *miracles* est marquée, & on ne doit pas les demander sans ordre, II. 312. *& suiv.*
Montmort (M. de) l'Académie de Paris, & de la Société Royale de Londres, ne goûtoit pas le système des attractions ; que-

relles qu'il a eues sur ce sujet, &c. I. 210, 211.
Morceau judiciel, épreuve : comment elle se faisoit : d'où est venue l'imprécation, que ce morceau puisse m'étrangler, II. 231, 232.
Mouches, sans mouvement & sans vie pendant plusieurs mois, recouvrent l'un & l'autre, I. 190.
Muette prétendue, qui se disoit guérie au tombeau de Jacques II. Roi d'Angleterre, I. 326. *& suiv.* Imposture de cette fille, 332. *& suiv.*

N

NATURALISTES, peu soigneux de vérifier les faits qu'ils rapportent, I. 22. Leurs Livres pleins de fables & de pratiques superstitieuses, 213. *& suiv.* Crédulité des *Naturalistes*, II. 474.
Naudé (M.) découvre à Fortunio Liceti le mystere de la pierre lumineuse & brûlante, I. 61. Passage de cet Auteur, III. 131, 132.
Necam (Alexandre) Docteur Anglois ; ce qu'il a écrit sur les Livres d'Aristote, I. 15.
Neuvaines célebres parmi les Payens : leur établissement dans l'Eglise peu ancien, II 43. *Neuvaine* de S. Hubert : Voyez *Hubert*.
Nicolas I. Pape : Sa réponse aux Bulgares qui le consultoient sur un usage superstitieux, II. 407, 408.
Nicole (M.) Son sentiment sur l'attention à

vérifier les choſes extraordinaires, I. 318. *& ſuiv.*
Nombril de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt; fauſſe Relique adorée à Châlons, &c. IV. 289. *& ſuiv.*
Noueurs d'éguillette : S'il y en a réellement, I. 247. *& ſuiv.* Moyens ſuperſtitieux pour empêcher leurs maléfices, 249, 250. Ce qu'on en doit penſer, III. 502, 503.
Noyer ſéché par une parole de S. Eloi, I. 40.
Numa-Pompilius, ſinge de Moïſe, &c. IV. 415.

O

OEUFS de poule qu'on fait éclorre en Egypte dans un four : antiquité de cet uſage, qui n'eſt pas plus merveilleux que celui de faire éclorre des vers à ſoie, II. 182. 183. Tous les animaux viennent des œufs, 184. *& ſuiv.*
Oiſeau du Soleil, dont les Chinois regardent l'arrivée comme un heureux préſage, I. 65. *Note.*
Opiniâtreté, une des ſources des erreurs des hommes, I. 27. D'où elle vient : Milieu entre elle & la crédulité, 118, 119. Inconvéniens de l'*opiniâtreté* à ne rien croire, II. 335. *& ſuiv.*
Oracles conſultés par les Payens pour deviner l'avenir : Livres qui en tenoient lieu : *Oracles* Sybillins brûlés, II. 134, 135. Syſtême ſingulier ſur la cauſe des *Oracles*, III. 193, 194.
Oraiſon de trente jours : ce que c'eſt : abus

de cette pratique, II. 142.
Origene: Ce qu'il répond à ceux qui nioient la réalité de l'apparition de Samuel à Saül, IV. 12, 13.
Othon, Empereur, abolit l'usage des sermens sur la vérité des titres : il ne veut pas qu'on doute d'un fait prouvé par le serment & par le duel, &c. II. 153.
Othon III. fait mourir un Comte accusé faussement, & fait brûler ensuite l'Impératrice qui l'avoit calomnié, II. 182. 183.
Ours menés par les villes comme un préservatif, I. 446, 447.

I

PAIN: Epreuve du tournoiement du *pain*, II, 231, 232.
Paléologue, (Jean) Empereur de Constantinople : s'il est vrai qu'il ait perdu & recouvré la vûe, I. 95. *& suiv.*
Palingénésie, ou résurrection des plantes : ce qu'en disent quelques curieux, IV. 377. *& suiv.*
Palladium : Ce que c'étoit. *Palladium* de Troie très-célebre, I. 401, 402.
Paracelse, Médecin Suisse : son sentiment sur la Baguette, II. 455. *& suiv.*
Parjures qui juroient sur les tombeaux & reliques des Martyrs, punis, II. 143. *& suiv.* 148, 149. Cela n'arrivoit pas toûjours, 146. 149. 152, 153. Découverte des *Parjures* chez les Scythes, 389.
Parlement (Le) de Paris reconnoît des Sorciers, & les punit, I. 299, 300. Ses maximes touchant les Sorciers & les sor-

tileges, 301. Il veut des preuves certaines en ce cas, 304, 305. Plusieurs Arrêts de ce *Parlement* contre des Sorciers, 305. *& suiv.* 315, 316. Il ne reçoit que des preuves naturelles, 317. Il s'oppose à l'épreuve de l'eau froide pour connoître les Sorciers, II. 285. *& suiv.* Arrêts du Parlement de Paris contre des Sorciers, IV. 479, 480. 508, 509. 518. *& suiv.*
Paroles : gens qui guérissent par des *paroles*, punis de mort, I. 382.
Passion hysterique : effets de cette maladie dans une fille qui feignoit l'avoir, I. 342. *& suiv.*
Pater de sang : espece de grains de chapelet : vertu qu'on leur attribue, I. 395. 400.
Patrice (S.) son purgatoire en Irlande, IV. 35. *& suiv.*
Payens recouroient aux Oracles, aux vers des Poëtes & des Sibylles pour deviner l'avenir, II 134, 135. Leurs erreurs sur les ames séparées de leurs corps, IV. 357, 358. Superstition commune parmi les *Payens*, &c. 364, 365. *Note.*
Pénitence publique : il seroit à propos d'y obliger ceux qui sont coupables de maléfices, II. 553. *& suiv.* Discipline présente sur la *pénitence publique*, 557. *Pénitences* réglées par les canons pour le péché de superstition, 559. *& suiv.* Celles marquées par Burchard, selon l'adoucissement de son temps, 561. *& suiv.*
Perdrix engendrées par le vent, suivant quelques Auteurs graves, I. 39, 40.
Phantomes qu'on a cru voir dans les cime-

tieres : quelle en eſt la cauſe, ſelon quelques Auteurs, I. 83. IV. 377. 380. 429.
Phénix, oiſeau fabuleux : Deſcription qu'en donnent Herodote, Solin, I. 64. *& ſuiv.* Auteurs qui en ont parlé, 66 68, 69. Modernes partagés au ſujet du *Phénix*, 69. Silence d'Ariſtote, de Diodore, de Sicile & de Strabon ſur cet oiſeau : ce qu'on en doit conclurre, 70. Contradictions & incertitudes des Auteurs qui en parlent : pas un d'eux ne l'a vû, 71. *& ſuiv.* Auteurs qui en ont parlé avec aſſûrance : Pourquoi les Peres en ont fait mention, 74, 75. Equivoque du mot *Phénix* : paſſage de l'Ecriture qu'on lui a appliqué : peu de Peres en parlent affirmativement, 75, 76. Ce qu'on doit penſer du *Phénix* : Utilité d'en expoſer & réfuter la fable, 77, 78.
Philippe I. Roi de France, avoit exercé la vertu de guérir les écrouelles : comment elle ceſſa en ſa perſonne, II. 115, 116.
Philippe de Valois, Roi de France, guérit un grand nombre de malades des écrouelles, II. 120, 121.
Philoſophes anciens ; leur incapacité pour diſcerner les effets naturels, &c. erreurs des plus célebres, I. 11. *& ſuiv.* Pratiques ridicules & ſuperſtitieuſes qu'ils autoriſoient, 20. *& ſuiv. Philoſophes* qui rendent raiſon de ce qui n'eſt pas, & ne peut être phyſiquement, 152, 153. Leur hardieſſe à inventer des ſyſtémes ſert à autoriſer des pratiques ſuperſtitieuſes, 154. Pratique dont ils ont voulu rendre raiſon, 220. Ceux qui autoriſent l'uſage

des Amulettes, des anneaux superstitieux, &c. plus peuples que le peuple même, 398, 399. *Philosophes* qui font des systêmes pour expliquer la transplantation des maladies, 414, 415. *Philosophes* qui vouloient tout expliquer par les nombres, II. 476. Autres qui voudroient faire passer pour des effets naturels des pratiques superstitieuses, 566, 567. *Philosophes* qui ont pris pour des effets naturels des choses inexplicables, III. 130. *& suiv.* Opinions folles de divers *Philosophes*, 191. *& suiv.* 369. Livre qu'on pourroit faire là-dessus : mot de Ciceron, 370. Erreurs des anciens *Philosophes* sur la nature de l'ame, IV. 356. *& suiv.*

Phosphore liquide, reconnu faux, I. 116. Ce que signifie ce nom. *Phosphores* naturels ; *Phosphores* artificiels, IV. 446, 447.

Physiciens qui rendent raison de ce qui n'est pas, I. 29. 32. *& suiv.* Prêts à faire des systêmes sur tout ce qu'on leur propose, 104, 152. Illusion de quelques *Physiciens* sur la Baguette, 153. *Physiciens* moins raisonnables que les peuples les plus superstitieux, 371. *& suiv. Physiciens* partagés sur les guérisons par paroles, ou par Amulettes, &c. 391. Leurs avis peuvent tromper : exemple, II. 14, 15. Passion dominante des *Physiciens*, III. 191. Ce qui les rend hardis, 198, 199.

Pierre lumineuse & brûlante : origine de cette fable, 51. *& suiv.* Elle est insérée dans l'histoire de M. de Thou, & prise

pour une vérité, 58. *& suiv.* Découverte de cette supposition : Savans qui en ont parlé depuis, comme si cette pierre avoit réellement existé, 62. *Pierre* par le moyen de laquelle on prétendoit deviner, 214, 215. Vertu attribuée à des *pierres* précieuses, 217. *& suiv.*
Pierre (S) A quoi on employoit une Image de *S. Pierre* en quelques endroits de la Navarre, I. 424, 425. Clefs de *S. Pierre*; ce qu'on entendoit par-là, & quel usage on en faisoit, 426, 427.
Pierre du Feu prouve la simonie d'un Evêque en entrant dans un grand feu : il est fait Cardinal, &c. II. 183.
Piscine probatique : Medecin qui a prétendu qu'elle guérissoit naturellement, II. 14, 15. C'étoit un vrai miracle, 310.
Plantes : Comment elles se forment & semblent renaître : comparaison qu'on en peut faire avec les animaux, I 188. *& suiv.* Deux loix simples pour expliquer comment les plantes se développent, 192, 193. Pourquoi certaines *plantes* purgent la bile, & d'autres les autres humeurs, 205. D'où vient qu'elles croissent dans un pays, & non dans un autre, *ibid. &* 206. *Plante* pour purger quelqu'un, sans qu'il le sache, III. 195. Résurrection des *plantes*, dont parlent quelques Auteurs, I. 78. IV. 377. *& suiv.*
Platon : ses opinions : ame intelligente qu'il donnoit à toute la machine, I. 15. Doutes de ses Disciples, 17, 18. Sentiment de *Platon* sur l'état des ames après la mort, IV. 358.
Pline,

Pline, peu exact dans son Histoire naturelle : comment il faisoit ses extraits : mépriſe ſinguliere de cet Auteur, I. 22, 23. Utilité des merveilles qu'il rapporte, 24. Raretés fabuleuſes de ſon ſeptieme Livre, 94. Abus dont il ſe plaint : ce qu'il dit ſur de prétendus ſecrets des Magiciens, 213, 214. Folie qu'il a écrite, 214, 215. Il traite de pratiques vaines les Amulettes, &c. 392. 393.

Pons (*S.*) Abbé : miracle qu'il obtient pour découvrir un voleur, II. 216, 217.

Porphyre : à quoi il attribue le talent de prédire l'avenir, & de faire des prodiges, III. 334, 335.

Poſſeſſion prétendue, guérie par des eaux minérales, IV. 206. *& ſuiv.* Exemples pareils, 212, 213. *Note.* 354. 412, 413.

Poulains engendrés par le vent : origine de cette fable, I. 39, 40.

Prédicateurs exhortés à prêcher contre les ſuperſtitions, II. 527, 528.

Préſervatifs ſuperſtitieux du paganiſme, I. 401, 402. Ceux que fit Apollonius de Thiane, 402. *& ſuiv. Préſervatifs* trouvés à Paris, 405, 406. *Préſervatifs* contre les ſiéges & la priſe des Villes, 406, 407. *Préſervatif* qu'on croyoit trouver dans les Lupercales, 409. *& ſuiv Préſervatifs* contre la rage, 428. 431. & contre les rats, 431, 432.

Prêtres de la Loi ancienne : deux moyens qu'ils avoient de conſulter Dieu & de répondre au peuple, IV. 23. *& ſuiv.* Cet uſage ceſſe, 32.

Prophetes : Dieu consulté par les *Prophetes* : il y en a eu de tout temps, & en grand nombre, IV. 30, 31. 33. 37.
Propitiatoire de l'Arche : on y consultoit Dieu, & il y répondoit, IV. 23, 24. Comment cela se faisoit, 31, 32.
Ptolomée - Philadelphe, Roi d'Egypte : projet de ce Prince, I. 85. Ses prétendues lunettes de six cents milles, 133.
Purgatoire de S. Patrice en Irlande, IV. 31. *& suiv.* Si les ames qui sont dans le *Purgatoire* peuvent venir converser avec les hommes, 361. *& suiv.* 380, 381.
Pythagore : sa métempsychose source de superstitions, I. 14. Il admettoit une multitude innombrable de Génies, III. 329.
Pythonisse d'Endor, IV. 2. *& suiv.* Ce qu'on appelle *Pythonisse*, 5. *& suiv.*

R

RABAN, Archevêque de Mayence, blâme la vaine confiance de Gotteschalc, II. 178.
Rage : on croyoit s'en préserver par le moyen de ce qu'on appelloit les Clefs de S. Pierre : pieuse origine de cet usage, I. 426. *& suiv.* Autre pratique pour en préserver les animaux, 431. Remede & préservatif prétendus contre ce mal par l'Etole de S. Hubert, &c. II. 4. *& suiv.* Remedes assurés contre la *rage*, 56, 57.
Rats : préservatif superstitieux contre les *rats*, &c. I. 431. *& suiv.*

Regis (M.) fait un ſyſteme pour expliquer les phénomenes de la Baguette : il revient de ſon erreur, I. 153.
Reliques des Saints : miracles qu'elles produiſent, II. 12, 13. Sermens ſur les *Reliques* pour découvrir les faits cachés, 143. *& ſuiv. Reliques* éprouvées par le feu, 168, 169. 233. *& ſuiv. Reliques* connues par la Baguette, 355. III. 380, 381. 383, 384. *Relique* prétendue du ſaint Nombril à Châlons, dont la fauſſeté eſt découverte, IV. 289. *& ſuiv.*
Rémore : ce qu'on en a dit : abſurdité du fait, que pluſieurs Philoſophes prétendent expliquer, I. 31. *& ſuiv.* Ce que c'eſt que la Rémore, 34. *Voyez* la *Note ibid. &* 35.
Réſurrection : opinions ridicules ſur la *réſurrection* des animaux & des plantes, I. 71. *& ſuiv.* IV. 377. *& ſuiv.*
Rickius, Magiſtrat de la Ville de Bonn, fait un Traité en faveur de l'épreuve par l'eau froide pour connoître les Sorciers, II. 274 *& ſuiv.* Faits étonnans qu'il rapporte, & qui lui perſuadent la certitude de l'épreuve, 275. *& ſuiv.* 279. Difficultés auxquelles l'extrait de ſon ouvrage donne lieu, 308. *& ſuiv.*
Ripuariens : Loix des *Ripuariens* ſur les épreuves par le feu, II. 170.
Robert, Roi de France : on lui rapporte l'origine de la grace de guérir les écrouelles, II. 118. Simplicité & pieuſe fraude de ce bon Roi, 152.
Roberti (le Pere) Jéſuite, réfute vivement

Goclenius, partisan de la Baguette, II. 457, 458.
Royer (M. le) sa maniere singuliere de tenir la Baguette, II. 322, 323. Il enseigne & défend l'usage de la Baguette : ses expériences, 442. *& suiv.*

S

SABAT : on laisse à l'Eglise le soin de punir ceux qu'on dit aller au *Sabat*, & qui ne nuisent à personne, I. 301, 302.
Sabéens : toutes leurs pratiques superstitieuses avoient rapport aux influences des Astres, I. 368, 369.
Saint-Romain (M. de) Auteur, &c. où il trouve la cause des mouvemens de la Baguette, II. 439. *& suiv.*
Saints : on doit les honorer avec discrétion : comment plusieurs pechent contre cette regle, IV. 69. *& suiv.* Comment on doit entendre les Auteurs qui parlent de Temples ou Autels dédiés aux *Saints*, ou aux *Saintes*, 88. *& suiv.* Les paralleles des *Saints* les uns aux autres, déplaisent à l'Eglise, 116. *& suiv.* Combien sont pernicieux les Auteurs qui mêlent des fausse tés dans les vies des *Saints*, 134. *& suiv.*
Saint-Thomas, Isle sous la ligne : ce qui la rend habitable & fertile, I. 128.
Salmacis, fontaine qui efféminoit les hommes : en quoi consistoit ce changement, I. 43, 44.
Samuel : preuve qu'il apparut réellement après sa mort à Saul, par la permission de

Dieu, II. 228, 229. Voyez IV. *Page* 1. *& suiv.* Doutes sur ce point, IV. 363.

Saragosse: Concile à *Saragosse*, qui ordonne l'épreuve des reliques par le feu, II. 169. 233.

Savonarole (Jerôme) Dominicain, fait grand bruit à Florence par ses sermons & ses prédictions, &c. II. 200. *& suiv.* Il feint de vouloir prouver sa doctrine par le feu: disputes à ce sujet, 203. *& suiv.* Il est brûlé vif avec un de ses confreres, 206.

Scaliger (Jules) releve, par les plus grands principes, la qualité occulte attribuée à la Rémore, I. 32, 33.

Schott (Le P. Gaspard) Jésuite: son sentiment sur la Baguette, II. 462, 463. III. 389, 390.

Scribonius (Adolphe) fait un système pour autoriser l'épreuve des Sorciers par l'eau froide: réfutations de son système, II. 270. *& suiv.*

Seneque: ce qu'il dit des Historiens, I. 18, 19.

Sens: nos *sens* ne nous sont pas donnés pour connoître l'essence des choses, &c. III. 58, 59.

Sentences-Ecclésiastiques contre des bêtes incommodes, I. 419. *Sentence* rendue par l'Official de Troyes en pareil cas, 420, 421.

Sentimens: sources de leur diversité, II. 474. *& suiv.* 478. *& suiv.*

Serments sur les reliques pour découvrir des faits cachés, II. 143. *& suiv.* Usage commun en Italie, & dans les Gaules,

146. *& suiv.* Superstition & abus dans l'usage : *Serments* sur des châsses vuides, 149. *& suiv.* Origine des faux *Serments* au dixieme & onzieme siecles : *Serment* joint au duel rendoit un fait indubitable, 153. *& suiv.*

Serpens glacés, & qu'on croyoit pétrifiés, que l'on voit revenir, I. 191.

Servin (M.) Avocat Général, s'oppose à l'épreuve de l'eau froide pour découvrir les Sorciers, II. 285. *& suiv.*

Siméon (S.) Stylite, prodige visible, & néanmoins révoqué en doute, I. 237.

Simonceli, Cardinal: comment on voulut engager le Conclave à l'élire Pape, IV. 175.

Simplice (S.) Evêque d'Autun, & sa femme se purgent par le feu de l'accusation d'user du mariage, II. 162, 163.

Soleil : si on adoroit le *Soleil* & la Lune, sans y reconnoître autre chose que de la matiere, I. 4. S'il est vrai qu'il retarda son cours en faveur de Charles Quint, 109, 110.

Solin : description qu'il donne du phénix, I. 66. *& suiv.*

Solminiac (M. de) Evêque de Cahors, mort en odeur de sainteté, II. 558.

Songes : on savoit la volonté de Dieu par les songes : ancienneté de cet usage, IV. 21. *& suiv.* 32. *& suiv. Songe* singulier, 371, 372.

Sorbonne (La) censure la Vie de Sainte Jeanne de la Croix, &c. I. 395. *& suiv.*

Sorciers : le Parlement de Paris reconnoît des *Sorciers*, & les punit, I. 299, 300. Ses maximes à cet égard, 301. Plusieurs Ar-

rêts de ce Parlement contre des *Sorciers*, 305. *& suiv.* Grand nombre de *Sorciers* brûlés dans le Royaume, 307, 308. Bergers *sorciers* de Brie, & leurs Procès : fait étrange arrivé à l'un d'eux, 308. *& suiv.* Arrêt du Parlement contre quelques-uns de ces Bergers, 315, 316. Épreuve de l'eau froide pour connoître les *Sorciers*, & principalement les *Sorcieres*, II. 268. *& suiv.* Faits étonnans rapportés par un Juge, qui lui persuadent que cette épreuve est légitime, 275. *& suiv.* Les *Sorciers* autrefois noyés, 281. *& suiv.* Comment l'épreuve pour découvrir les *Sorciers* passe en France : elle est condamnée par le Parlement de Paris, 285. *& suiv.* Lieux où elle a continué d'être en usage : faits constans & singuliers, 290. *& suiv.* 300, 301. Si Dieu est la cause de ce que les *Sorciers* demeurent sur l'eau, 309. *& suiv.* S'il est contre le bon sens que le Démon trahisse les *Sorciers*, 315. *& suiv.* Doute sur ce qui est raconté, Tome I. page 308. *& suiv.* des Bergers *Sorciers* de Brie, III. 493. *& suiv.* Femmes qui ont voulu passer pour *Sorcieres*, sans l'être, 496. *& suiv.* *Sorciers* du Canada, 501. Créance qu'ont les *Sorcieres* ; quelle en est la cause, IV. 400, 405, 406. *Sorcieres* du Royaume de Fez, &c. 407, 408. Vrai remede des maladies des *Sorcieres*, 408. Factums & Arrêts contre des *Sorciers*, 453. *& suiv.* 479, 480. 508. *& suiv.* 518. *& suiv.* Fait mémorable sur un *Sorcier*, 528. *& suiv.*
Sort : notion des *sorts*, I. 259, 260. Défaut

de la division commune des *sorts*, 260. *& suiv.* Division exacte : *Sort* naturel, 262. *& suiv.* son usage licite en plusieurs cas, 265. *& suiv.* *Sort* divin, expliqué par plusieurs exemples, 267. *& suiv.* *Sort* superstitieux, ou diabolique, 269. *& suiv.* *Sorts* qu'on faisoit avec du bois, ou avec du pain, &c. II. 392. Usage du *sort* dans l'état de la Loi écrite, IV. 19, 20. Cet usage cesse, & devient illicite, 20, 21.

Sortes Sanctorum : ce qu'on nommoit ainsi, II. 137.

Sortileges : plan que donne M. Bayle d'un bon traité sur cette matiere, I. 257, 258. Réflexions de l'Auteur, 259. *& suiv.* Cause des *sortileges*, 270. *& suiv.* Doutes raisonnables sur les *sortileges*, 278. *& suiv.* Faits sur cette matiere qui paroissent certains à l'Auteur, 281. *& suiv.* Comment on peut discerner les *sortileges* d'avec les effets naturels, 293. *& suiv.* Maximes du Parlement de Paris touchant les *sortileges*, 301. Peines qu'infligent les Conciles à ceux qui s'appliquent aux *sortileges*, II. 538, 539. 556, 557. Il n'est pas permis de faire un *sortilege* pour ôter un maléfice, 545. Si l'on ne pourroit pas expliquer certains faits, pris pour des *sortileges*, par la poudre ou les effets de la sympathie, III. 491. *& suiv.* *Sortilege* sur des moutons, IV. 488. Vaisseau arrêté par *sortilege*, 489, 490. *Note.* *Sortileges* sur des bestiaux, 499, 500. 503. Homme maléficié par *sortilege*, 514 *& suiv. Note.*

Staniſlas (S.) traits ſinguliers ſur ce Martyr, qui devroient être mieux prouvés, I. 323.
Stengelius (le P.) Jéſuite : ſon ſentiment ſur la Baguette, II. 463, 464. III 392. 397.
Stoïciens prétendoient qu'on pouvoit naturellement deviner par les entrailles des bêtes, I. 212, 213.
Struys (Jean) conte des fables dans ſes Voyages, I. 112.
Suarez : regle qu'il établit pour diſcerner ſi une pratique eſt illicite, III. 356, 357.
Succet, poiſſon, le même que la Rémore : deſcription qu'en donne un voyageur, I. 34, 35. Voyez la *Note*.
Succubes. Voyez *Démons*, & *Incubes*.
Superſtition : ce que c'eſt, I. 141. Ses différentes eſpeces, 143, 144. Ce qui ſert à l'autoriſer, 155. Diverſité des *ſuperſtitions*, ſuivant la diverſité des hommes qui ſe laiſſent ſéduire, 212, 213. *Superſtitions* dans les Livres des Naturaliſtes, 213. *& ſuiv.* Secrets prétendus naturels, reconnus *ſuperſtitieux*, 216. *& ſuiv.* Pratiques *ſuperſtitieuſes* enſeignées par de mauvais eſprits, 241. *& ſuiv.* Pratiques *ſuperſtitieuſes* défendues, même en renonçant au pacte : Loix des Princes ſur ce ſujet, 250. *& ſuiv.* Ordonnances de France ſur les *ſuperſtitions*, 303, 304. *Superſtition* d'Auguſte, 378. Loi de Conſtantin favorable aux *ſuperſtitions* qui paroiſſent utiles : cette loi condamnée par les Peres ; & abrogée par les Princes, 380, 381. On revient à excuſer ces

sortes de *superstitions* : les Conciles s'appliquent à les condamner, 83, 334. Pratiques *superstitieuses* communes parmi les Juifs & les Gentils, au temps des Apôtres, 385. *& suiv.* De quelles illusions des personnes distinguées sont capables en matiere de *superstition*, 410. *& suiv.* Moyen *superstitieux* pour obtenir de la pluie, 424, 425. Autres *superstitions*, 426, 427. 431. *& suiv.* *Superstition* dans l'usage de jurer sur les tombeaux & les reliques des Martyrs, II. 149. *& suiv.* *Superstition* dans les épreuves par le feu, par l'eau chaude, &c. 221. *& suiv.* 230. Dieu fait paroître quelquefois son pouvoir spécial au milieu des *superstitions* : preuve par Saül & par Nabuchodonosor, 227. *& suiv.* *Superstition* de l'épreuve par l'eau froide, 255. *& suiv.* 304. *& suiv.* Bizarrerie des *superstitions*, 306, 307. *Superstitions* évidentes dans l'usage de la Baguette, 370. *& suiv.* L'origine de la plûpart des *superstitions* paroit bonne, 411, 412. Obligation des Evêques, Curés, &c. pour les faire cesser : détails du premier Concile de Milan sur ce point, 521. *& suiv.* Moyens de faire cesser les *superstitions*. Les *superstitieux* manquent de foi & de raison, 529. *& suiv.* Folie de plusieurs observations *superstitieuses*, 532. *& suiv.* Peines qui suivent quelquefois les *superstitions* ridicules : exemple, 534. Maximes de l'Eglise touchant les personnes qui recourent aux *superstitions*, 536. *& suiv.* 552. *& suiv.* 557. *& suiv.* Pénitences marquées par Burchard pour

diverſes *superſtitions*, dont il fait l'énumération, 561. *& ſuiv.* Caracteres de la *ſuperſtition* : s'il y en a dans les expériences de la Baguette, III. 437. *& ſuiv. Superſtitions* impies & ſacrileges, pratiquées par les Compagnons Cordonniers, & autres, IV. 54. *& ſuiv. Superſtition* payenne, introduite parmi les Chrétiens, & proſcrite par un Concile, 364, 365. *& Note ibid.*

Syſtêmes : entêtement des faiſeurs de *ſyſtêmes*, III. 196, 197. 286, 287. 311, 312.

T

Tacite : ce qu'il rapporte du phénix, I. 72, 73.

Taliſmans : ce qu'on leur attribue eſt une folie, I. 365. *& ſuiv.* D'où vient que les plus anciens peuples ont cru aux *Taliſmans* : leur origine, 367 *& ſuiv. Taliſmans* purgés de toute ſuperſtition groſſiere par un Phyſicien : On le réfute, 373. *& ſuiv Taliſmans* des Hérétiques, au ſecond ſiecle : les Catholiques y ſont trompés, 388. *Taliſmans* d'Apollonius de Thyane, 402. *& ſuiv.* Voyez *Préſervatifs.*

Temples & Autels ne doivent être conſacrés qu'à Dieu, IV. 79. *& ſuiv.* En quel ſens on doit expliquer les Auteurs qui diſent que les *Temples* ou les Autels ſont dédiés aux Saints, ou aux Saintes, 88. *& ſuiv.*

Terre brûlante de Dauphiné, nommée la Fontaine qui brûle, &c. I. 44. *& ſuiv.* Voyez *Fontaine.*

Teſtament (Nouveau) fait ſingulier arrivé à un Officier qui en portoit une partie dans ſa pôche, I. 147.
Tetanos : effets de cette maladie dans une fille qui la feignoit, I. 344, 345.
Thalès, juſques où il pouſſa ſes connoiſſances : erreurs de ſes diſciples, I. 12, 13.
Théodore (S.) Abbé : à quoi il obligea un Magicien converti, II. 546, 547.
Thietberge, femme du Roi Lothaire, accuſée d'inceſte, & juſtifiée par l'epreuve de l'eau chaude : elle eſt condamnée enſuite en vertu d'une confeſſion extorquée, II. 173, 174. Voyez 219, 220.
Thou (M. de) fable inſérée dans ſon Hiſtoire, I. 58. Il reconnoît ſon erreur, &c. 60.
Thummim. Voyez *Urim*.
Tollius (M.) ce qu'il rapporte touchant la Baguette, II. 468.
Tortues d'Inde : pierre qui ſe trouvoit à leur tête, qui donnoit la vertu de deviner, &c. I. 214, 215.
Tribur : Concile de *Tribur* permet les épreuves par le feu & par l'eau bouillante, II. 182. Pourquoi, & dans quels cas il les permit, 236. *& ſuiv.*
Trithême (l'Abbé) révélation qu'il dit avoir eue de pluſieurs ſecrets, I 242. *& ſuiv.*
Turcs : divination en uſage chez eux, II. 404. *& ſuiv.*

V U

Valentia, cité ſur ce qu'on doit penſer d'un effet extraordinaire, III. 442.

Valentinien, Empereur : sa sévérité contre ceux qui usoient d'enchantemens, ou d'Amulettes, pour guérir les maladies, I. 382.

Vallemont, Auteur de la *Physique occulte* : fausseté qu'il avance dans sa préface, &c. III. 127, 128. Critique de cet ouvrage, 388. *& suiv.* 473. *& suiv.*

Van-Dale (M.) Auteur de la Fausseté des Oracles des Payens : sa prévention, II. 336.

Vanderbecte, Auteur qui a composé un système pour expliquer d'étranges merveilles, I. 78. *& suiv.*

Van-Helmont : ce qu'il dit de la faculté purgative d'une certaine plante, III. 195. *Note.*

Veau marin : on a cru que sa peau préservoit de la foudre, I. 378.

Vérité : regles qu'on doit suivre dans la recherche de la *vérité*, I. 25.

Vierge (La Sainte) deux sortes d'hérétiques qui ruinoient son culte : mesures qu'on y doit garder, IV. 70. *& suiv.*

Vin : pourquoi il fermente quand les vignes fleurissent : raison singuliere qu'en donne le Chevalier Digby, I. 208.

Vision : maniere dont elle se forme, IV. 348. *& suiv.*

Vitry (Jacques de) Cardinal : choses extraordinaires qu'il récite dans la vie de Marie d'Ognies ; pourquoi retranchées par le Traducteur, M. Arnaud d'Andilly, I. 322.

Voleurs & Vols : usages superstitieux pour les découvrir, I. 219. *& suiv.* II. 352.

567. *Voleurs* découverts par l'épreuve de l'eau froide, II. 243. *& suiv.* 265.
Voyageurs : il faut se défier de leur sincérité, I 111. *& suiv.*
Urim & Thummim : ce que ces mots signifient, IV. 26, 27. 29, 30.
Vûe : prétendus secrets pour la recouvrer, I. 94. *& suiv.* *Vûe* merveilleuse d'une Portugaise, 97. *& suiv.* Autres fables de la même espece, 104. *& suiv.* A quelle distance elle peut s'étendre, 131. *& suiv.* Hommes à *vûe* de lynx, III. 441.

W

Wier condamne l'épreuve des Sorciers par l'eau froide, II. 268, 269.
Willenius, Auteur d'un Livre sur la Baguette : vertu qu'il attribue au frene, II. 369. Comment il explique les effets de la Baguette, 435.
Wion (Arnold de) a parlé le premier des prétendues prophéties de S. Malachie sur les Papes, IV. 153, 164, 165. Qui il étoit, & ses ouvrages, 170. *& suivantes.* 182, 183.

Y

Yves de Chartres écrit contre les épreuves du fer chaud & de l'eau bouillante, II. 195. 335. Il reconnoit cependant qu'on ne peut se dispenser d'y recourir en certaines rencontres, 238.

Z

Zahureis, hommes qui ont une vûe de Lynx, au rapport de Delrio, III. 241.
Zone torride : ce qu'on en a dit jusqu'au seizieme siecle, & qui pourtant est absolument faux, I. 125. *& suiv.*
Zoophyte : idée qu'on en doit avoir, I. 114, 115. *Nate.*

Fin de la Table des matieres.